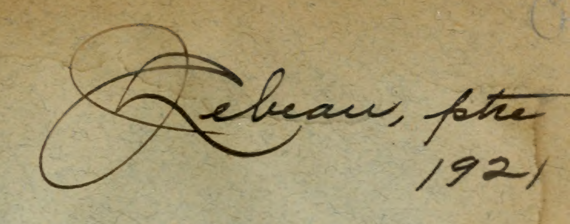
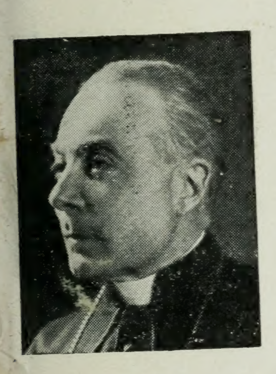

U d'/of OTTAWA
39003001525293

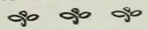


MONSEIGNEUR GRENTE

Né à Percy (Manche), Mgr Grente est évêque du Mans depuis 1918. Pendant près de vingt ans, il s'est adonné à la formation littéraire de la jeunesse en plusieurs collèges normands, notamment à Saint-Lô et à Cherbourg. Un livre personnel, *la Composition et le Style*, témoigne de l'enseignement qu'il distribuait à ses élèves. Depuis sa thèse de doctorat ès lettres sur *Jean Bertaut*, soutenue en 1903 à la Sorbonne, il a publié une œuvre considérable et variée : *Semailles et Semeurs*, *Propos d'éducation* ; *Saint Pie V* et *Sainte Marie-Madeleine Postel*, dans la collection « Les Saints » ; et plusieurs volumes d'*Œuvres pastorales et oratoires*, qui permettent de le ranger parmi les meilleurs écrivains et orateurs de l'épiscopat français.



Après avoir pris part à la mission officielle du cardinal Dubois en Orient en 1919, Mgr Grente en a publié le récit vivant et coloré, *Une Mission dans le Levant*, « vrai livre d'or des amitiés françaises au Levant ». Il vient d'écrire *le Beau Voyage des Cardinaux français aux États-Unis et au Canada.*



FIODOR CHALIAPINE

Fiodor Chaliapine naquit à Kazan en 1873. Son père désirant q l'enfant devînt artisan le mit en apprentissage chez un cordonnier, pu chez un tourneur, enfin l'envoya dans une école professionnelle. Mais passion du chant et du théâtre détourn Chaliapine de tout travail régulier. Il qu donc la maison paternelle et, pour subsist fit un peu tous les métiers : débarde scribe, etc. Enfin il réussit à entrer qualité de choriste dans une troupe d'op rettes avec laquelle il parcourt une par de la Russie. Lorsque la troupe se dispers Chaliapine fut bientôt réduit au dénûme le plus complet. C'est alors qu'il conçut projet de se suicider. Pourtant la fortu lui sourit : il rencontra un ex-artiste d Théâtres Impériaux qui, frappé de ses do magnifiques, lui enseigna les notions éléme taires de la musique, l'art du chant, et



Photo G.-L. Manuel frères

Lebeau, ptre
1921

“ LES SAINTS ”

Saint Pie V

(1504-1572)

par

L'ABBÉ GEORGES GRENTE

Victor Lecoffre



55

En souvenir de votre amabilité pendant notre agréa[ble] séjour à Ottawa.

5 Juillet 1925.

+ Georges
Évêque du Mans

Saint Pie V

DU MÊME AUTEUR

Jean Bertaut, abbé d'Aunay, premier aumônier de la reine, évêque de Séez (1552-1611), in-8° raisin de xv-438 pages, 2e *mille* (V. Lecoffre).

Ouvrage couronné par l'Académie française.

Quae fuerit in cardinali Davy du Perron vis oratoria, in-8° raisin de 100 pages (V. Lecoffre).

La Composition et le Style, Principes et Conseils, in-16 de VII-295 pages, 8e *mille* (G. Beauchesne).

Les Normands nos Pères. 4e *mille.*

Notre-Dame de la Délivrande.

L'Héroïsme et la piété au Mont-Saint-Michel.

Pour paraître prochainement :

Semailles et Semeurs. Questions d'éducation (G. Beauchesne).

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

"LES SAINTS"

Saint Pie V

(1504-1572)

par

L'ABBÉ GEORGES GRENTE
DOCTEUR ÈS LETTRES
DIRECTEUR DE L'INSTITUT LIBRE DE SAINT-LO



PARIS
LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE
J. GABALDA, Éditeur
RUE BONAPARTE, 90

1914



NIHIL OBSTAT

Constantiis, die 19ª maii 1904

LEROUX,
v. g.

IMPRIMATUR

† JOSEPHUS,
Ep. Constantien. et Abrincen.

IMPRIMATUR

Parisiis, die 5ª junii 1914

G. LEFEBVRE,
v. g.

ÉVÊCHÉ
de
COUTANCES
et
AVRANCHES

Coutances, le 20 mai 1914.

Mon cher ami,

Votre travail sur saint Pie V a tout ce qu'il faut dans le fond pour instruire et édifier, dans la forme pour plaire. Je l'ai lu avec un vif intérêt et j'en autorise très volontiers la publication.

Elle arrive vraiment à son heure, cette vie de l'illustre pape. Si elle vous a coûté de longues études, de laborieuses recherches, ne le regrettez pas : votre œuvre sera éminemment utile.

A notre siècle trop aisément épris de dangereuses nouveautés vous présentez l'homme au génie puissant, mais aussi et surtout à la foi robuste, qui, simple religieux, grand inquisiteur, cardinal, pape, fut toujours le champion intrépide des traditions et du dogme catholiques. Pour lui, quoique diplomate avisé, pas de compromissions avec l'erreur. « La vérité doit être intégralement proclamée et fortement défendue; les capitulations aboutissent à la confusion dans la doctrine, au désordre dans la société. »

Si aujourd'hui, devant les pouvoirs persécuteurs, nombre de catholiques courbent la tête pour ne point « troubler la paix par une lutte inutile », l'indomptable énergie de Pie V leur répond : « Les



droits de l'Église sont imprescriptibles ; à aucun prix il ne faut les sacrifier. Il est une paix malsaine autant que honteuse. »

En lisant avec émotion, aux dernières lignes de votre travail, cet éloge formulé par sainte Thérèse et déjà ratifié par Dieu : « Pleurons, mes Sœurs, car l'Église a perdu son très saint Pasteur », alors que le sultan de Constantinople, irréconciliable ennemi du nom chrétien, commandait dans son empire trois jours de réjouissances publiques, parce que la mort l'avait délivré de son plus redoutable adversaire, je me disais : Voilà bien le ciel et l'enfer d'accord cette fois pour affirmer que celui-là est vraiment grand qui sait jusqu'à la fin « lutter pour la justice et poursuivre l'iniquité ».

Puissent vos lecteurs, et je les souhaite nombreux, comprendre toutes les leçons que leur donne le Pontife dont vous avez si bien célébré le noble caractère et les hautes vertus.

Je vous bénis paternellement, mon cher ami.

† JOSEPH,

Évêque de Coutances et Avranches.

AVANT-PROPOS

La vie du pape saint Pie V dépasse évidemment les pages mesurées de ce volume. Il est presque naïf de déclarer que nous n'avons pas eu l'intention de la faire tenir entière dans un cadre aussi étroit avec tous ses épisodes et aboutissants. Du reste, une existence d'homme suffirait à peine pour dépouiller et classer les documents innombrables et divers qui concernent ce pontificat. C'est affaire au temps et à plusieurs érudits de publier successivement la multitude des pièces renfermées en maintes archives à Rome, en Italie, en France, en Espagne et en Portugal, aux Pays-Bas et en Angleterre, en Allemagne et en Autriche, en Pologne et en Russie.

Mais on nous permettra de dire qu'en consultant les Archives et la Bibliothèque du Vatican, la *Casanate,* les Archives généralices des frères prêcheurs, les *Dispacci degli Ambasciatori al*



Senato à l'*Archivio di Stato* de Venise, l'*Archivio Medici* de Florence, la Bibliothèque nationale et celle de l'Arsenal[1], nous avons trouvé et vérifié assez de documents pour donner à notre ouvrage les garanties historiques et renouveler en partie le sujet. On nous accordera surtout que l'avenir, s'il précise et complète les détails, ne changera ni les lignes essentielles de la physionomie de saint Pie V ni les jugements portés sur son caractère et son action.

Nous nous sommes gardé, comme peu séant à un livre de ce genre, de tout appareil d'érudition, et nous n'avons inscrit de références qu'aux endroits les plus importants, les moins connus, ou inédits. Mais nul ne doutera que nous n'ayons profité de tous les hagiographes qui, avant nous, ont traité, longuement ou brièvement, de saint Pie V, depuis Gabutius et Catena jusqu'à Falloux, Joyau, Deslandres, Spezi, Braunsberger et, ces jours mêmes, au R. P. Van Ortroy. Dans la *Bibliografia di Roma*, d'Emilio Calvi, la bibliographie de Pie V occupe les nos 928-987, 1103-1104, et le *Bolletino bibliografico delle publicazioni italiane e straniere* continue d'allonger cette liste. Preuve superflue de la grandeur, de l'intérêt et des vastes proportions du sujet.

1. Nous n'avons eu que par intermédiaire des renseignements sur les Archives de Simancas.

Et pourtant, au regard de combien le saint pape n'est-il qu'un nom fameux, qui sait? un personnage obscur! Or, si aucun incident qui touche les âmes n'est en soi indifférent, puisqu'il concourt à leur perte ou à leur salut éternels, quelle valeur et quelle portée n'ont pas la vie d'un Souverain Pontife, son rôle dans l'Église, et cette influence universelle qu'il exerce sur le monde? Tout s'éclaire et s'agrandit, en raison de l'autorité et du prestige.

Mais trouverait-on aisément, dans l'histoire de la papauté, une existence plus dramatique, plus émouvante, plus haute et plus unie d'allure, plus digne vraiment d'admiration et de respect, que celle de saint Pie V? Alors que l'hérésie, sous des formes doucereuses et violentes, menait l'assaut contre le catholicisme, que les Turcs convoitaient l'anéantissement de la chrétienté, que le Concile de Trente, satisfait d'avoir terminé ses longs travaux, remettait au Saint-Siège le soin d'exécuter ses décisions et d'opérer d'urgentes réformes, Pie V fut l' « homme envoyé de Dieu » pour diriger d'une main habile et ferme, parmi tant d'écueils, les destinées de l'Église. N'eût-il tenu que ce personnage, il offrirait déjà un intérêt très vif. Mais si l'on songe qu'il fut, de plus, une âme d'élite, et que Dieu récompensa d'insignes faveurs sa sainteté, on pressent tout ce qu'ajoutent d'at-

trait aux événements de sa biographie les particularités de son caractère.

Nous avons essayé de le faire revivre, et nous nous y sommes appliqué avec d'autant plus d'empressement, que, né sous les auspices de ce saint, au soir même de sa fête, nous bénissions la Providence de nous ménager l'heureuse occasion de l'étudier. Parmi les dons de Dieu, n'est-ce pas l'un des plus précieux, puisqu'il est à la fois un honneur et une grâce.

Saint-Lô, le 5 mai 1914, en la fête de saint Pie V.

SAINT PIE V

CHAPITRE Ier

LES PREMIÈRES ANNÉES.

La foule semble parfois se complaire aux revirements. A de brefs intervalles, la même idée, le même nom, provoquent son enthousiasme et encourent son hostilité. Le suffrage universel favorise aujourd'hui ces retours d'opinion : jadis, c'étaient les guerres civiles.

L'Italie du xvie siècle, violemment travaillée par des dissensions urbaines, vit ainsi des familles glorieuses déchoir soudain de leur prestige et perdre, avec leurs dignités, leur fortune. Les Ghisilieri[1], de Bologne, subirent ce double sort. Cette maison, brillante parmi les plus anciennes de la ville[2], fut,

1. Les biographes de saint Pie V écrivent différemment le nom de sa famille : Ghisilieri, Ghislieri ou Ghisleri. Des documents ou des inscriptions de l'époque justifient ces variantes. Nous avons jugé préférable de nous en rapporter à l'opinion autorisée d'un membre de la famille de saint Pie V, et qui continue de l'honorer : S. Exc. Mgr Ranuzzi di Bianchi, archevêque de Tyr et Maître de chambre de Sa Sainteté Pie X.

2. Cf. P. L. Bruzzone, *I Ghisleri* (*Gazzetta letteraria*, 4 octobre 1884). — L. Jacobilli, *Vita del S. pontefice Pio V e di altri*

en 1445, grâce au triomphe d'une faction rivale, dépouillée et bannie. Le décret d'exil s'aggrava d'un affront : les proscripteurs murèrent la porte par où s'enfuirent les victimes, afin que nul espoir de rapatriement ne pût consoler leur malheur.

Or, cent ans plus tard (1568), le Sénat et le peuple de Bologne, assemblés dans une cérémonie de réparation, rouvrirent cette même porte, lui donnèrent le nom de *Porte Pie* et marquèrent en lettres d'or, sur des tables de marbre, leur regret de l'injustice passée et leur joie d'y mettre un terme.

L'intrigue ou la force n'avait aucune part à ce changement. Mais, après un siècle d'épreuves, un Ghisilieri était devenu pape sous le nom de Pie V, et la splendeur dont ses vertus ornaient la tiare éveilla chez les Bolonais un sage repentir.

En attendant que son renom de sainteté et sa gloire vengeassent pacifiquement la mémoire de ses ancêtres, l'exil avait lourdement accablé toute sa famille. Tandis que l'une des branches demandait à Rome un refuge, l'autre allait se blottir en un petit village lombard, dans le diocèse de Tortone, à Bosco, non loin d'Alexandrie. C'est là que naquit Michel Ghisilieri, le 17 janvier 1504. Son père, Paul Ghisilieri, et sa mère, Dominique Augéria, appliqués à la culture de la vigne, étaient foncièrement chrétiens. Si l'enfant chercha vainement au foyer le confort de l'aisance, il y fut entouré de prévenances affectueuses, et, bienfait plus rare,

quattro beati e servi di Dio della famiglia Ghisliera, con un breve discorso di detta nobile prosapia e con un elogio genealogico sopra 112 nomini illustri dei Ghislieri..., 1661, in-4°.

formé à la vertu par l'exemple de ses parents. Ce milieu propice lui permit d'acquérir un vif sentiment de religion, et comme la Providence pose, de loin, les assises des monuments qu'elle dressera dans l'avenir, sous l'inspiration de sa grâce, le futur « pape du rosaire » s'éprit, dès son adolescence, d'amour filial pour la mère de Dieu. Pendant que Michel grandissait ainsi grave, timide et pur, ses succès scolaires attestaient la vigueur de son intelligence et le zèle de son travail.

Est-il étrange que sa nature délicate ait conçu, de bonne heure, le désir de se consacrer à Dieu? Sans prévoir ses lointaines et sublimes fonctions, quelque lumière intérieure ne lui dévoilait-elle pas que l'Église attendait de lui mieux que le dévouement banal de la foule, le service d'une vie sainte? Avec l'âge se fortifia le germe de la vocation sacerdotale; à partir de la douzième année, il s'affirma, irrésistible. Aucune influence externe n'en favorisait, néanmoins, la croissance. Nul couvent n'offrait, aux alentours, le charme attirant de son cloître, et les parents de Michel, trop pauvres pour le faire instruire, ignorants, du reste, de ses aspirations, lui avaient assigné la garde d'un troupeau dans la campagne voisine.

Mais Dieu, qui destinait à cet enfant une mission pastorale plus ample, ne le laissa s'exercer qu'à demi au rôle de berger. De menues circonstances concourent parfois à l'accomplissement de ses desseins éternels; « ce je ne sais quoi, dit Pascal, si peu de chose qu'on ne peut le reconnaître, remue toute la terre, les princes, les armées, le monde entier ». La rencontre fortuite de deux dominicains, sur la route où il guidait son troupeau,

amena Michel Ghisilieri de l'obscurité d'un artisan à la gloire du Souverain Pontificat et à l'honneur des autels.

La conversation s'engagea, en effet, entre les frères-prêcheurs et le petit pâtre. Celui-ci témoigna par ses réponses tant d'esprit et de jugement, de candeur et de piété, que les religieux lui proposèrent de l'initier aux études latines, et lui promirent l'accès de leur Ordre s'il réalisait leurs espérances. Enchanté d'ouvertures qui lui frayaient la voie secrètement rêvée, Michel courut vers la maison paternelle, et obtint de ses parents l'autorisation de se rendre, avec les dominicains, à leur monastère de Voghera. Nos mœurs s'accommoderaient mal de ces brusques décisions ; mais alors que notre sagesse, qui temporise pour écarter toute erreur, se glorifie de sa prudence, les événements traversent souvent et déçoivent ses prévisions. Plus avisés dans leur promptitude, les Ghisilieri s'en remirent à la Providence ; leur abandon fut magnifiquement récompensé.

Au couvent de Voghera, Michel se montra si studieux et fervent, qu'après deux années d'épreuve le prieur, sur avis unanime de ses confrères, lui concéda l'habit monastique. Un léger incident marqua la vêture. Quand, au début de l'interrogatoire liturgique, on pria le postulant de décliner son nom, il répondit, en ajoutant, selon l'usage, le nom de son pays natal à son prénom : « Michel de Bosco. » Le prieur avait-il le goût des titres sonores, et pensait-il avec Nathanael que « rien de grand ne peut sortir de Nazareth » ? Il déclara, du moins, que l'humilité de Bosco ne conférerait au nouveau dominicain nul prestige et suggéra

d'emprunter à la cité prochaine un patronage retentissant. « Puisque vous êtes né, dit-il, aux environs d'Alexandrie, vous vous appellerez dorénavant Michel Alexandrin. » Les fières intentions du prieur s'accomplirent au delà de ses vues ; car, honoré de la pourpre, Ghisilieri conserva le nom qui l'avait rendu populaire et demeure, pour l'histoire, le cardinal Alexandrin.

Michel séjourna ensuite au couvent de Vigevano, et, dès 1519, y prononça ses vœux solennels. Les aptitudes singulières qu'il déploya dans l'étude de la théologie décidèrent ses supérieurs à l'envoyer suivre à Bologne les cours de l'Université. A peine eut-il brillamment conquis ses grades, que le jeune docteur reçut mission d'enseigner, et telle était la sûreté de sa doctrine, la clarté de ses leçons et l'ascendant de son autorité, que non seulement les religieux de la province, mais nombre d'esprits cultivés s'asseyaient à l'envi devant la chaire où rayonnait la grâce de ses vingt ans.

Seize années passèrent sans amoindrir l'élan des auditeurs ni le crédit du maître. C'est que le P. Ghisilieri possédait éminemment les qualités du professeur : une science étendue et constamment renouvelée, l'habileté de la méthode, l'ardeur qui attise le zèle des disciples, et le souci de leur progrès. Mais comme le but du véritable éducateur est autant d'élever à la vertu que d'instruire, Alexandrin entraînait sans effort son auditoire vers les cimes où Dieu se révèle. Une longue méditation du crucifix lui permettait de donner à son cours la note surnaturelle, et, suivant l'expression imagée d'un de ses contemporains, de « mêler aux ronces de la scolastique les épines du Calvaire ».

A vingt-quatre ans, malgré l'effroi et la résistance de ses scrupules, il fut ordonné prêtre à Gênes. Par une attention délicate du provincial envers ses parents, il revint à Bosco célébrer sa première messe. Un spectacle attristant troubla sa joie. François Ier, aux prises avec Charles Quint, se dirigeait sur Pavie, et la guerre consternait les pays lombards, victimes à leur tour de la querelle des rois. Michel Ghisilieri n'eut pas la consolation d'offrir le saint Sacrifice dans l'église paroissiale dévastée, mais à Sazza, où sa famille et quelques amis l'accompagnèrent.

Les vertus du religieux le signalèrent bientôt à l'estime des dominicains de Vigevano et d'Albe, qui l'élurent successivement prieur. Le respect de la règle le hantait à ce point, qu'en dépit de ses travaux il s'astreignait à l'observance des moindres pratiques. L'assistance aux offices du chœur le reposait de la controverse, et les mortifications habituelles du cloître le préservaient de se complaire au succès de son enseignement.

Mais l'édification qu'il prodiguait à ses frères, il l'exigeait de ses subordonnés. Maintes fois choisi pour trancher, au Chapitre provincial, des affaires pendantes, la discipline trouvait en lui un défenseur opiniâtre, et les abus, un redoutable adversaire. Son renom d'austérité franchit, d'ailleurs, les limites du couvent, et beaucoup de fidèles sollicitèrent le bienfait de sa direction. Cet apostolat lui fournit de nouvelles occasions de pénitence. Les trente kilomètres qui le séparaient de Milan ne le dispensaient point d'y exercer son ministère : insensible à la température, il entreprenait à pied le voyage et ne rompait le silence que pour réciter le

bréviaire ou le chapelet avec son compagnon de route.

Tel fut dans sa jeunesse Michel Ghisilieri, frère Alexandrin ; tel s'annonce et se prépare saint Pie V. Les linéaments de sa vie morale se dessinent, en effet, et s'accentuent. Déjà, ses qualités foncières le révèlent capable de grandes missions et digne de ne paraître à sa place qu'au faîte. Son intelligence prompte et souple se fortifiait par un travail ardent et un esprit de suite, qui en décuplaient la puissance. Sous la réserve un peu froide de ses manières, avivée cependant par la flamme malicieuse du regard, Alexandrin voilait une volonté magnifique, que rien ne pourrait fléchir et qui saurait assurer l'exécution de ses ordres. Mais, plus que ses mérites humains, brillaient sa mortification et sa piété. Ses commandements perdaient leur rigueur au contact de sa vie : il avait le droit d'être sévère, puisque la critique n'effleurait pas sa vertu.

CHAPITRE II

L'INQUISITEUR.

Au temps où Alexandrin gouvernait le monastère d'Albe, la Réforme s'insinuait, sous pavillon de commerce, à travers les campagnes de la Lombardie. De Rome, le Saint-Office aperçut le danger et résolut d'y opposer une résistance opiniâtre. Mais parce que plusieurs ecclésiastiques s'étaient, ouvertement ou à leur insu, laissé peu à peu séduire par les doctrines hétérodoxes, les cardinaux préférèrent investir de leur confiance un homme déterminé et sûr. Le prieur d'Albe fixa leur choix : ils le députèrent à Côme avec le titre et la mission d'Inquisiteur.

Alexandrin se montra aussitôt apte à ce mandat. Il lui fallait être non seulement un surveillant perspicace et un protecteur intrépide, mais un juge et un justicier. Il comprit que ses fonctions le vouaient à l'hostilité, même au péril : un autre s'y fût résigné ; il s'y décida. Nulle fatigue, nulle démarche ne le rebutèrent. Partout où on lui signalait une maraude de livres prohibés, il s'y rendait lui-même, souvent de nuit, pénétrait crânement dans la maison des hérétiques, le front haut, la parole nette, l'ordre inflexible.

Cette vigilance essuya mainte avanie. La contra-

diction vint même de milieux inattendus. Un libraire de Côme avait reçu, en 1549, une caisse de livres, pour qu'il les répandît subrepticement dans la région. Alexandrin informé lui interdit de vendre un seul de ces volumes. Déconcerté, le libraire se ressaisit et porte plainte au vicaire général, administrateur du diocèse durant la vacance du siège épiscopal. La jalousie inspira-t-elle à cet ecclésiastique quelque ressentiment contre l'envoyé de Rome qui manœuvrait officiellement sur ses domaines, et trouva-t-il l'occasion favorable de créer un conflit, afin d'éloigner l'Inquisiteur? Il convoque du moins les chanoines, les associe à ses vues, leur montre leurs privilèges abolis, et, au nom de leur dignité, leur suggère des représailles. Ils répondent à la saisie par une main-levée. Le libraire triomphait, et d'abord l'hérésie.

La riposte ne tarda point. Sûr de son droit, l'honneur et l'intérêt de la religion l'exigeant, Alexandrin excommunia le vicaire général et le chapitre. Ce fut un beau tapage. Il s'accrut quand on apprit que le Saint-Office, approuvant les mesures de l'Inquisiteur, citait les coupables à sa barre. Aux heures d'effervescence, même les meilleurs perdent le calme; des turbulents se lèvent, qui attisent le désordre, et des habiles l'exploitent à leur profit. Menaces et injures jaillirent soudain de tous les rangs. On se réconciliait au préjudice de l'Inquisiteur. Des enfants ameutés poursuivirent Alexandrin de quolibets et l'assaillirent de pierres; le comte della Trinita lui déclara, sans l'émouvoir, qu'il allait le précipiter dans un puits, et les chanoines en appelèrent d'une censure canonique à l'autorité civile du gouverneur de Milan.

Fernand de Gonzague, enchanté d'intervenir et de refréner l'exercice d'un pouvoir qui s'érigeait, croyait-il, à l'encontre du sien, annula les décisions de l'Inquisiteur et le somma de comparaître. Inaccessible à l'intimidation, Ghisilieri se dirigea vers Milan; mais, prévenu d'une tentative de violence, il laissa les assassins se morfondre sur la route, et gagna la ville par des chemins détournés. Le gouverneur ne dédaignait point la parade. Pour éblouir ce moine fruste, qu'il supposait sensible au prestige de la majesté ducale, il se contenta, quand le Père Alexandrin fut introduit en sa présence, de le fixer avec hauteur, et se retira dans ses appartements sans lui adresser la parole. Ce regard olympien, cet accueil dramatique n'eurent aucun effet foudroyant. L'Inquisiteur, averti qu'après ces rodomontades il serait incarcéré, partit prestement pour Rome.

Il y arriva la veille de Noël 1550, accablé de lassitude et misérable. Au couvent dominicain de Sainte-Sabine, où il sonna, le prieur, qui ne soupçonnait point le mérite caché sous ce froc poussiéreux, lui demanda ironiquement s'il venait en cet appareil briguer la tiare. Ghisilieri, se nommant, transforma soudain en regrets la complaisance que le prieur accordait à sa raillerie.

Le Saint-Office était alors présidé par le cardinal Caraffa, évêque de Chieti, fondateur, avec saint Gaëtan, de l'ordre des théatins. Ce « Calabrais de sang fumeux », vieillard de grande mine et de haute taille, au visage émacié, aux yeux vifs et profonds, gouvernait la Congrégation, instituée récemment, avec une énergie et des vues personnelles si impérieuses qu'il semblait à quelques-uns

usurper même les prérogatives du pape. Nul n'échappait à la séduction de son commerce, à la maîtrise de son talent. Sa science vaste et précise émerveillait. Il parlait cinq langues, et, pétillant d'esprit, égayait de calembours sa conversation intarissable. Ses visiteurs, reconduits souvent sans avoir eu loisir d'interrompre le monologue, constataient ensuite, charmés et déçus, qu'intervertissant les rôles, ils lui avaient donné audience. Mais cette activité et cette faconde s'appuyaient sur une austérité de vie toute monacale. Que Caraffa fût mortifié, ses souffrances héroïquement endurées, avec les théatins, lors des horribles massacres de 1527, le prouvaient éloquemment. Le caractère décidé d'Alexandrin devait plaire à cette nature impétueuse et dictatoriale. Dès la première rencontre, Caraffa calcula, d'un regard exercé, les ressources de volonté et de vertu qui s'offraient à lui. Il résolut de les utiliser pour son œuvre de réforme et accorda la faveur de sa confiance à Ghisilieri.

Sur sa proposition, les cardinaux ratifièrent les mesures de l'Inquisiteur, et, comme marque de leur approbation, ils le chargèrent de trancher un différend qui venait de surgir à Coire, ville principale des Grisons, entre deux ecclésiastiques nobles. Le pays étant ouvertement propice aux luthériens, quelques conseillers prudents suggérèrent au religieux de quitter sa robe dominicaine. « Jamais, déclara-t-il ; j'ai accepté la mort en même temps que ma mission, et je ne saurais mourir pour cause plus glorieuse. » A Bergame, il témoigna d'une égale bravoure. Un avocat, beau parleur et populaire, Georges Medulaccio, y prônait sans vergogne le protestantisme. Le combattre, c'était

courir au danger. Alexandrin ne tergiverse pas : il décrète son arrestation. Toute la ville s'émeut, s'indigne. Mais affrontant la colère de la foule, il la harangue avec cette précision et cette chaleur qui attiraient autrefois tant d'auditeurs à ses cours, et, après avoir justifié l'incarcération du coupable et rappelé quels châtiments spirituels pèseraient sur la conscience de ses complices, il les éloigne du prisonnier, dont il instruit en paix la cause.

Un seul partisan, non des moindres, persistait à soutenir l'avocat : l'évêque de Bergame, Soranzo. Séduit par les doctrines nouvelles, ce Vénitien s'acheminait vers l'hérésie. Déjà secrètement parjure, il s'apprêtait à suborner ses diocésains. Ghisilieri le convoque. Le prélat réplique par la violence : il soudoie des affidés et les lance de nuit contre le couvent où repose l'Inquisiteur. Mais celui-ci se soustrait au guet-apens, et, regagnant Rome à la dérobée, il y obtient sans peine la déposition de l'évêque indigne.

La vigueur et l'adresse du Père Alexandrin, cette audace qui se jouait des obstacles et des périls, comme si quelque pressentiment l'assurait que sa voie divinement tracée n'aboutirait point à l'abîme, enchantaient le cardinal Caraffa. Or, en juin 1551, le commissaire général du Saint-Office mourut. Des religieux de mérite furent proposés par le Maître de l'Ordre dominicain pour lui succéder. Le Préfet, les écartant, désigna Ghisilieri et fit agréer son choix par le pape Jules III.

Cette haute fonction, enrichie d'immenses privilèges, grandissait incontinent le religieux. Des jalousies s'éveillèrent. Caraffa y répondit en décla-

rant qu'il jugeait Alexandrin « apte aux dignités suprêmes de l'Église ». Surpris le premier de cet honneur, mais conscient de son devoir, le nouveau commissaire s'employa aussitôt à justifier, par sa vigilance et ses services, la confiance des cardinaux et du pape.

Ne nous le représentons pas, toutefois, sous les traits d'un homme farouche, toujours prompt à combattre et à pourfendre, tortionnaire de sang-froid, plus entendu à châtier qu'à convertir. Son zèle s'inspirait d'une religion très pure et d'une charité intense. Chaque jour, il visitait les détenus et discutait avec eux, s'efforçant d'éclaircir leurs doutes. Il les secourait même pécuniairement, et ce moine rigide, dont ils appréhendaient au tribunal l'exact et ardent réquisitoire, les conduisait, par la délicatesse de ses bons offices, à confesser la droiture de ses intentions et sa générosité foncière.

Des retours à Dieu, que l'intérêt n'expliquait point, récompensaient sa sollicitude, telle l'abjuration de Sixte de Sienne. Ce franciscain, grisé par les applaudissements qui saluaient ses prédications téméraires, avait progressivement enseigné l'hérésie elle-même. Deux fois détenu et relaps, il allait subir le supplice, quand le Père Alexandrin, ému de son talent et de sa jeunesse, tenta auprès du récalcitrant une démarche décisive. Prières et mortifications la précédèrent. Sixte de Sienne se laissa convaincre, et, gracié par le pape, entra dans l'ordre dominicain, qu'édifia jusqu'à sa mort la sincérité de sa conversion.

Sur ces entrefaites, Jules III mourut. Le Sacré-Collège voulut élire pape le cardinal Caraffa. Celui-ci, pourtant octogénaire, déclara que son heure

n'était pas encore venue, et, avec son appui, le cardinal Cervini assuma la tiare sous le nom de Marcel II. Vingt-deux jours après, le Saint-Siège redevenait vacant, et Caraffa, acceptant alors la papauté (3 mai 1555), adoptait le nom de Paul IV.

Dès le début de son pontificat, il prit soin de marquer au Père Alexandrin sa faveur. Il le confirma d'abord dans la charge de commissaire général du Saint-Office ; puis, malgré les objections du religieux, il le promut évêque de Sutri et Nepi, diocèses rapprochés de Rome. A peine sacré, Ghisilieri songeait à rejoindre sa résidence, quand un ordre formel du chef de l'Église l'arrêta. Sur de vives instances, il obtint enfin de partir et d'entreprendre la réforme de son peuple.

Mais l'indifférence qu'il rencontra accrut les premières inquiétudes de sa conscience. Bientôt, il conjura le pape de le dessaisir de toute responsabilité. Or, Paul IV, qui l'avait élevé à l'épiscopat en vue d'autres honneurs, loin d'acquiescer à sa demande, redoubla sa confusion : « Je vous riverai au pied, lui notifia-t-il sans ambages, une chaîne si forte, que jamais plus l'idée ne vous hantera de retourner au cloître. » Peu après, la pourpre glorifiait, en le désespérant, les mérites d'Alexandrin.

CHAPITRE III

LE CARDINAL.

Michel Ghisilieri ne fut pas créé cardinal au premier consistoire de Paul IV, quoique celui-ci le lui eût annoncé, et les railleurs conjecturèrent à tort sa déconvenue. Mais le 15 mars 1557, sans avertissement préalable, le pape l'introduisit dans le Sacré-Collège. Sur la demande du nouveau dignitaire, l'église dominicaine de la Minerve devint cardinalice, et ce titre lui fut assigné. Il l'échangea plus tard contre celui d'une autre église de son Ordre, Sainte-Sabine-de-l'Aventin[1].

Non content de cette exaltation, le pape lui conféra une autorité plus haute, et telle que jamais depuis nul ne l'exerça : il le nomma Inquisiteur général de l'univers chrétien et soumit à sa juridiction tous les inquisiteurs, même évêques. Pour relever encore par le prestige d'un cérémonial cette charge immense, Paul IV préconisa solennellement le titulaire en consistoire, et, seule, la renommée vertueuse d'Alexandrin empêcha ses collègues

1. On n'ignore pas que le titulaire actuel de Sainte-Sabine est S. E. le cardinal Amette, archevêque de Paris, qui, le jour de sa prise de possession, a rendu à son glorieux prédécesseur un délicat hommage.

de juger exorbitantes ses attributions souveraines. Du reste, Pie V et ses successeurs se la réservèrent dorénavant par la présidence personnelle du Saint-Office.

Le cardinalat ne modifia point la vie austère de Ghisilieri. Le moine survécut. Il inaugura même, parmi les religieux élevés à l'épiscopat ou à la pourpre, l'usage de maintenir aux vêtements prélatices la couleur du froc conventuel. Instruit des brocards dont la foule persifflait les complaisances de certains ecclésiastiques envers leurs proches, il informa sa famille, déjà glorieuse de son rang et jalouse d'en recueillir avantage, que toute espérance de fortune était illusoire. Une de ses nièces, plus hardie, lui avait adroitement suggéré le moyen d'exaucer d'aussi ardentes convoitises. Par une lettre courtoise mais résolue, Alexandrin rappela les ambitieux à la réserve[1] et leur apprit que l'unique méthode de se concilier sa bienveillance consistait, non à s'enorgueillir d'une parenté illustre, mais à prouver de la ferveur. A la magnificence de la dignité que Pauline Ghisilieri déployait naïvement, le cardinal oppose les soucis, inconnus du cloître, et proteste qu'aucun trafic blâmable n'attristera sa conscience. S'il a préféré, pour le servir, des étrangers à ses compatriotes, leur honnêteté seule guida son choix.

Ceux qui avaient ainsi l'honneur de vivre en son domestique lui vouaient aisément une affectueuse vénération. Autant Alexandrin se montrait sévère sur les questions doctrinales et inflexible dans la répression du désordre, autant il se révélait affable

1. Rome, 26 mars 1558.

et paternel pour les familiers de sa maison. Loin d'imiter le luxe de quelques collègues, il avait réduit le nombre de ses serviteurs et songeait au salut de leur âme avant l'élégance de leur livrée. Chapelains et valets n'ignoraient pas, en franchissant son seuil, que la frugalité, la dévotion, même certaines pratiques monacales, remplaceraient pour eux les somptuosités et les fêtes princières ; mais ils savaient qu'en échange le maître, doux et facile, les dispenserait souvent de leurs offices, les soignerait charitablement si la maladie survenait, et les édifierait plus encore qu'il ne leur prescrirait d'ordres.

La vieillesse du pape et le chagrin dont l'accablèrent les abus des Caraffa ses neveux, ne permirent point à Paul IV d'exécuter les vastes desseins qu'il promettait à son pontificat. Ses forces ravagées faiblirent, et, après avoir bataillé jusqu'à quatre-vingts ans, le rude jouteur s'éteignit, le 18 août 1559, laissant le nord de l'Europe en proie aux guerres civiles.

Le cardinal Alexandrin, qui l'aimait, le pleura d'autant plus, que Pie IV, son successeur, d'un naturel différent, d'abord aussi aisé que le pontife défunt était distant, plus jovial, moins ascétique, sembla suivre d'autres voies. Non seulement il concéda aux Romains, comme don de joyeux avènement, les divertissements du carnaval, mais il sévit avec rigueur contre les Caraffa et leurs partisans. Il toléra que le peuple en délire brisât la statue de Paul IV, érigée sur la place du Capitole, et — honteuse et vaine insulte — en roulât, parmi d'outrageantes clameurs, la tête jusqu'au Tibre. Puis, il commanda d'arrêter les neveux de son pré-

décesseur et d'instruire leur procès : l'un d'eux mourut en prison, et deux autres furent exécutés sur le pont du château Saint-Ange.

Ne serait-ce pas un titre à la disgrâce d'avoir obtenu la faveur de l'ancien pape renié et honni? Plusieurs le pensèrent, qui crurent proche l'abaissement d'Alexandrin. Mais soit qu'il s'émerveillât de sa vertu, ou qu'il voulût temporiser, Pie IV confirma le cardinal dans ses fonctions d'inquisiteur. Toutefois, comme ce diplomate de carrière entendait gouverner lui-même, il le nomma évêque de Mondovi, en Piémont. Sans le contraindre à la résidence, il le savait trop soucieux de son devoir pour s'en affranchir. Ainsi allait normalement s'éloigner de Rome l'un des conseillers de Paul IV et l'un des prélats indépendants, capables de résister en face, s'il le fallait, à des projets téméraires ou humains.

Ghisilieri quitta la Ville dès 1560, afin de visiter son diocèse et d'y opérer les réformes qu'exigeaient l'incurie d'une autorité chancelante et les manœuvres de l'hérésie. Après une étape aux bains de Lucques, pressé de descendre à Gênes par le duc de Savoie, qui lui envoya une escorte de quatre galères, il y reçut royal accueil. Aussitôt qu'il eut pris possession de son siège épiscopal, Alexandrin raviva chez les chanoines de Mondovi leur zèle sommeillant et restaura l'exercice du culte. Parcourant ensuite chaque paroisse et y prêchant avec onction, il eut la joie de ramener les fidèles à l'observance des lois morales et à l'usage des sacrements. Bosco et Vigevano se trouvaient dans le voisinage. Les souvenirs de son enfance et de sa jeunesse l'y attirèrent. Ses parents, morts avant d'avoir connu sa gloire, n'étaient plus là pour

en jouir, mais il revit, avec les autres membres de sa famille, ses anciens confrères et élèves des monastères dominicains, et cette évocation souriante du passé fit trêve, un moment, aux inquiétudes et aux graves occupations qui se partageaient sa vie.

Il ne comptait point de longtemps rentrer à Rome, quand un ordre du Saint-Père l'y convoqua. Pie IV avait compris que les fonctions d'inquisiteur exigeaient la présence du titulaire, et saint Charles Borromée ne laissait pas de convaincre son oncle que les avis d'Alexandrin hâteraient la conclusion désirable du Concile de Trente.

Les cardinaux saluèrent sympathiquement le retour de leur collègue. Il s'était imposé à leur souvenir par son souci de se faire oublier. Farnèse, toujours fastueux, qui venait de gratifier Borromée « du plus beau coche et des plus belles cavales de Rome », n'osant traiter ainsi l'austérité d'Alexandrin, se bornait, présent dangereux, à lui prophétiser la tiare. L'Inquisiteur intervint-il pour trancher les questions qui retardaient l'achèvement du Concile? Peut-être. Du moins, il servit singulièrement cette grande cause, en exhortant Pie IV à nommer légat le cardinal Morone comme successeur du cardinal de Mantoue. On sait avec quelle souplesse le nouveau plénipotentiaire conquit l'empereur et l'empêcha de prolonger les atermoiements.

*
* *

De difficiles affaires requéraient, d'ailleurs, le zèle du cardinal Alexandrin. Plusieurs évêques français

ne craignaient pas de se compromettre avec les huguenots, et ils avaient, au Colloque de Poissy, défendu si mollement la vérité et trahi à ce point leur devoir, que l'ambassadeur de Florence s'écriait, en les écoutant : « On se demande s'ils n'aiment pas autant la défaite que les Réformés la victoire[1]. »

Huit d'entre eux éveillaient surtout l'attention des inquisiteurs : Jean de Chaumont, archevêque d'Aix, calviniste avéré, qui trafiquera de son titre épiscopal et se mariera; Caracciolo, évêque de Troyes, ambitieux, aventurier, aussi déplaisant aux huguenots qu'aux catholiques par ses intrigues, ses volte-face et sa débauche; Jean de Montluc, évêque de Valence et frère du maréchal, qui avait refusé, à Poissy, d'entendre la messe du cardinal d'Armagnac et s'était vanté, avec le cardinal de Châtillon, de célébrer la cène « à la mode de Genève[2] »; l'évêque de Chartres, assez indifférent ou éhonté pour prêter la chaire de sa cathédrale à « un moyne de la religion[3] » malgré l'indignation des chanoines et du peuple; les évêques de Dax, d'Oloron, d'Uzès, également favorables à la Réforme, et enfin Louis d'Albret, évêque de Lescar, que clergé et fidèles dénonçaient comme un transfuge, car il osait faire prêcher en sa présence un dominicain défroqué, adultère et hérétique[4].

1. Desjardins, *Négociations de la France avec la Toscane*, III, 463.

2. *Collection des procès-verbaux des Assemblées générales du clergé de France*, Paris, 1767, I, 18.

3. Th. de Bèze.

4. Le nonce ajoutait à ses rapports officiels ce détail piquant : il était allé lui-même à Pau, déguisé en laïque, pour entendre ce religieux dévoyé, Henri de Barreau, et lui avait riposté, comme un homme du peuple, en signalant ses erreurs.

A Rome, on était amplement renseigné depuis quatre ans. Pie IV ne cédait donc point à une impression hâtive, quand, au début de 1563, il « admonesta les cardinaux de l'Inquisition de procéder contre les évêques de France chargés du crime d'hérésie[1] ». Les doléances plus vives du nonce, Prosper de Sainte-Croix, qui lui dépeignait le mécontentement des catholiques français devant l'inertie du Saint-Siège, et la grièveté des documents amassés par le grand Inquisiteur, l'avaient déterminé à une mesure de conséquence. Un conflit aigu allait, en effet, de ce chef, mettre aux prises le roi de France et la papauté.

A peine le cardinal Alexandrin eut-il fait afficher canoniquement (13 avril 1563) la sommation aux huit évêques d'avoir à se disculper « dans les six mois, près le Saint-Office, du soupçon d'hérésie, sous menace d'excommunication, de suspense et de privation de tout bénéfice », que Catherine de Médicis entra en jeu. Elle invoqua « les franchises et libertés de l'Église gallicane » et se plut à transformer un litige purement religieux en affaire politique qui intéressait l'honneur et les droits de la couronne. En vain le nonce soutenait-il avec l'intrépidité du bon sens qu'un évêque ne pouvait être calviniste, et que le Concordat réservait au pape le jugement des causes graves; Catherine répliquait que « nul procès d'aucun évêque ou sujet n'avait été instruit hors de France et quand bien même l'accusé le consentirait que le roi n'y souscrirait ». Du reste, ajouta-t-elle,

1. *Addition aux Mémoires de Castelnau*, (Édition Laboureur, I, p. 862-863).

nous envoyons un ambassadeur à Rome négocier l'affaire.

Cet ambassadeur, par comble d'impudence, était Noailles, l'un des évêques inculpés. Dès qu'il l'apprit, le cardinal Alexandrin décida le pape à ne point recevoir en plénipotentiaire un accusé de l'Inquisition, mais à ne lui accorder les égards et immunités diplomatiques qu'après un verdict d'acquittement. A cette nouvelle, Philibert de la Bourdaisière, cardinal français résidant à Rome, écrivit à Noailles de rester à Lyon ou de gagner la Savoie, « car, de venir ici, je ne voudrais, disait-il, vous le conseiller, ou ne serais point votre ami[1] ».

Charles IX, informé, lui aussi, des intentions romaines, chargea, par « une gaillarde lettre », la Bourdaisière de faire des remontrances au pape. Plus circonspects, ce cardinal et son collègue de Lorraine se bornèrent à présenter de respectueuses observations et insinuèrent habilement que la dignité du Saint-Siège ne lui permettait point de porter une sentence susceptible d'être révoquée « par tous les parlements du royaume ». Mais Alexandrin avait prémuni Pie IV contre toute pusillanimité : Noailles continua d'être écarté comme ambassadeur, et les inquisiteurs obtinrent congé de poursuivre leur citation.

L'affaire fut donc inscrite au rôle du prochain consistoire. Le 22 octobre 1563, Pie IV assembla le Sacré-Collège et donna presque aussitôt la parole au cardinal Alexandrin. Celui-ci s'excusa d'abord gravement de n'avoir pas une éloquence proportionnée aux malheurs qu'il lui fallait déplorer ; puis,

1. Lettre du 9 octobre 1563.

après un lugubre tableau des progrès du calvinisme, il discuta en jurisconsulte le cas des évêques inculpés. Régulièrement cités à comparaître, il constatait leur défaut à l'expiration des délais, résumait sommairement les chefs d'accusation et rappelait, avec le nombre et la qualité des témoins, l'énormité de leurs dépositions. Il proposait alors, pour conclure, que Caracciolo, Montluc et d'Albret fussent déclarés officiellement hérétiques et privés de la dignité épiscopale, et que Chaumont, Guillard, Saint-Gelais et Régin n'administrassent plus leurs diocèses avant d'avoir purgé leur contumace et prouvé leur repentir[1].

L'argumentation du grand Inquisiteur était si serrée, si convaincante, que la Bourdaisière écrivait à Noailles : « Le pape n'aurait pu arrêter la sentence sans trop de clameur et scandale. » Hormis deux cardinaux, le Sacré-Collège partagea l'opinion d'Alexandrin, et quand la Bourdaisière risqua une motion d'ajournement, aucun suffrage ne l'appuya. Le Saint-Père voulut, d'ailleurs, réfuter lui-même les objections gallicanes. Il n'entendait point violer le Concordat, mais il avait évoqué la cause devant le Saint-Office parce qu'il ne voyait guère en France de gens capables de l'examiner avec compétence et liberté. Aux droits des accusés il opposait justement l'intérêt supérieur des fidèles, dont ils corrompaient les âmes. Les cardinaux consultés conseillèrent à Pie IV « d'agir selon les prescriptions du droit ». Il serait, toutefois, sursis à la promulgation de la sentence jusqu'à ce qu'Alexandrin et les inquisiteurs eussent de nouveau vérifié les pièces qui répartis-

1. Bibl. nation., Ms. l. 12560, f° 77 r°.

saient les prévenus en hérétiques notoires ou simples contumaces.

Alors, comme si le Saint-Père se fût amusé, après avoir ratifié souverainement les propositions de Ghisilieri, à lui rappeler les contradictions de son protecteur Paul IV, il glissa cette remarque ironique, ou du moins inattendue : « Le cardinal de Naples (le futur Paul IV) ne s'opposa point à la promotion de l'évêque de Troyes (Caracciolo), son parent, parce que ce censeur, si âpre et si sévère pour les autres, était la douceur et la faiblesse mêmes quand il s'agissait des siens[1]. » Le cardinal Alexandrin se tut : il lui importait seulement d'avoir obtenu gain de cause ; l'avenir ne lui réservait-il pas, du reste, sur le terrain même où s'engageait Pie IV, une prompte revanche ?

Son rôle en cette affaire n'était point achevé. Dès le 2 novembre, le cardinal de Lorraine tenta auprès du pape, dans une lettre pressante, un suprême effort. Le Saint-Père, qui, au fond, d'après l'ambassadeur de Venise, « goûtait peu l'Inquisition[2] », s'émut de cette démarche, et rassembla le Sacré-Collège pour en décider. Mais Alexandrin intervint encore énergiquement, et le pape répondit au cardinal de Lorraine que le vicaire de Jésus-Christ ne pouvait en conscience laisser à des hérétiques le gouvernement d'un diocèse. La Bourdaisière avait-il, cependant, remarqué chez Pie IV, et même chez le grand Inquisiteur, quelque trace de demi-concession ? Il écrivit à Noailles, le 13 no-

1. « Quamvis asper et severus in alienos censor, in suos perquam lenis esset ac mitis valdeque peccatum esse in hoc homine ad episcopatum promovendo. » Bibl. nat., Ms. 12560, f° 80 v°.

2. *Hist. diplomatique des Conclaves*, II, p. 163.

vembre 1563, en termes familiers : « Le cardinal Alexandrin n'est pas si diable comme peut-être on vous l'a dépeint... Ces sieurs de l'Inquisition suggèrent au pape qu'ils remettent votre fait au Concile et disent qu'ils croient que ce parti vous devrait plaire, attendu qu'il y a là plusieurs prélats français qui doivent être de vos amis. » Mais Noailles s'estima plus en sûreté hors de Rome et négligea de venir.

Charles IX n'acceptait pas, au demeurant, les décisions de la Curie. Sur son ordre, un mémoire filandreux fut envoyé au Saint-Père : le rédacteur y ressassait, avec une surabondance de détails et de considérations historico-juridiques, les privilèges de l'Église gallicane et terminait par cette menace peu déguisée : « Ne prenne le pape à déplaisir si ledit seigneur roi empêche les censures avoir cours en son royaume et s'il permet aux prélats ses sujets se pourvoir contre icelles par les remèdes de droit et usance en France, comme ils peuvent et doivent, selon le train de leurs prédécesseurs et semblables[1]. » L'affaire allait ainsi se prolonger jusqu'à la mort de Pie IV.

*
* *

Si le pape témoignait confiance à Ghisilieri, nulle bassesse ne la lui avait obtenue. Semblable à ces porte-grenades dont Montluc disait : « Il n'y a point d'arrière-boutique en eux », il parlait au Pontife avec une franchise capable de lui ôter toute

1. Cf. Ant. Degert, *Procès de huit évêques français suspects de calvinisme* (*Revue des Questions historiques*, 1er juillet 1904).

influence. Au Concile, un prélat de vie sainte, mais de libre propos et qui dédaignait les périphrases, le vénérable évêque de Braga, Barthélemy des Martyrs, avait, dit-on, émis, touchant les cardinaux, l'opinion irrévérencieuse que « ces illustrissimes seigneurs avaient besoin d'une illustrissime réforme ». Sans formuler aussi cavalièrement son opinion, Alexandrin n'était pas éloigné d'y souscrire. Quand donc, à l'issue d'un banquet, Pie IV dévoila son dessein de conférer la pourpre aux jeunes princes Ferdinand de Médicis et Frédéric de Gonzague, respectivement âgés de treize et de vingt et un ans, tandis que le Sacré-Collège ratifiait en termes explicites ou par le silence la mesure proposée, seul, Alexandrin éleva une protestation. Plein de déférence, mais avec cette résolution qui rendait l'inquisiteur de Côme et de Bergame inaccessible à l'effroi, il représenta au pape que la nomination infirmerait les décrets récents du Concile, que le gouvernement de l'Église ne devait pas être commis à des adolescents, et qu'aussi bien l'heure et l'endroit paraissaient peu propices à une consultation de cette importance.

Tant de courage ébranla la volonté du Saint-Père. Mais bientôt les instances importunes des Médicis annulèrent l'intervention d'Alexandrin. L'avenir se chargea de justifier ses craintes, car le trop jeune cardinal de Médicis échangea le chapeau contre la couronne de Toscane, à la mort de son frère. Ghisilieri revendiqua, du moins, sans subterfuge la responsabilité de son *veto*. A l'ambassadeur de Florence, qui, suivant l'usage, le remerciait par une visite protocolaire d'avoir, avec le Sacré-Collège, acquiescé à la volonté du pape, il répondit

fièrement : « Monsieur l'ambassadeur, je tiens Votre Excellence quitte de toute gratitude, car je fus l'adversaire de cette promotion. »

Peu après, une nouvelle consultation du pape contraignit Alexandrin à contrecarrer encore ses idées. Le roi de France, Charles IX, souhaitait que le cardinal Farnèse, légat du Saint-Siège en Avignon, cédât sa charge au cardinal Charles de Bourbon. Pie IV y inclinait, mais Ghisilieri lui exposa les conséquences périlleuses d'une approbation, et obtint pour l'Église gain de cause.

Si résigné qu'on soit à se rallier aux raisons péremptoires des contradicteurs, leur résistance obstinée fatigue même les moins irritables. Tout en reconnaissant le bien-fondé de ses objections, le pape s'impatientait de voir Alexandrin contrarier ses plans. Mais le cardinal, insensible aux vues humaines et toujours véridique, persévérait à formuler des avis, dont l'obséquiosité de certains collègues soulignait l'incommode franchise. Or, Pie IV témoignait à ses neveux une sollicitude extrême. Nul ne la méritait plus que saint Charles Borromée et n'imposait mieux, par sa vertu, silence aux critiques. D'autres, qui les provoquaient, les avaient peut-être encourues. Le Saint-Père s'était montré implacable envers les parents de Paul IV. Craignait-il que son successeur ne manifestât aux siens une bienveillance parcimonieuse? Il prétendit, du moins, asseoir leur fortune par l'adhésion du Sacré-Collège à ses générosités. Assemblant les cardinaux en consistoire, il leur exprima le désir d'allouer à son neveu, Annibal Altemps, beau-frère de Charles Borromée, une somme de cent mille ducats : la Chambre apostolique en paierait provisoire-

ment les intérêts, et, à telle échéance, le capital.

Quarante-cinq cardinaux avaient été créés par Pie IV. Leur gratitude amoindrissait-elle leur clairvoyance ou leur fermeté? Le vœu du pape allait être agréé sans débat, quand Alexandrin, en paroles mesurées, dont la calme bravoure portait d'autant plus, traduisit son étonnement et les motifs de son opposition. Le trésor pontifical obéré ne pouvait, à son avis, assumer une charge aussi lourde, et, en possédât-il les ressources, les convenances interdisaient de l'aliéner au détriment des pauvres et des œuvres.

Le désintéressement notoire du cardinal ajoutait à l'éloquence de sa plaidoirie; mais sa hardiesse fut jugée outrecuidante. Impatienté par cet antagoniste, Pie IV se laissa, dit-on, emporter à des propos de blâme, et la rumeur d'une disgrâce de Ghisilieri circula dans Rome. On colportait même qu'un mandat d'internement au château Saint-Ange avait été signé. La réflexion, et, sans doute, l'influence modératrice de saint Charles, empêchèrent cette injustice. Pour marque de sa désapprobation, le pape prescrivit seulement au grand Inquisiteur d'évacuer ses appartements du Quirinal et amoindrit ses pouvoirs.

Ces procédés ne trouvaient aucune prise sur l'âme droite et détachée d'Alexandrin. Sa haute conscience le félicitait d'avoir rempli son devoir. Il lui suffisait. Toutefois, il n'était pas homme à fomenter un parti et à se ranger parmi les récalcitrants qui se réjouissent plus de contredire que de convaincre, ou qui se complaisent à déplaire. Afin de se dérober aux intrigues, il résolut de regagner son diocèse. La galère chargée de transporter ses meu-

bles et ses livres fut capturée par des pirates algériens, qui louvoyaient sur les côtes de Toscane. Était-ce indication providentielle de ne point quitter Rome? D'autre part, les membres du Saint-Office intervinrent auprès du pape, pour qu'il empêchât leur éminent préfet d'abandonner son poste à ce moment difficile. Une première attaque de la pierre frappa, d'ailleurs, si violemment le cardinal, qu'il crut sa mort imminente et composa son épitaphe pour l'église de la Minerve.

Or, pendant que le mourant revenait à la santé, Pie IV, atteint, à son tour, de maladie grave, terminait pieusement, entre les mains de saint Charles Borromée et de saint Philippe de Néri, un pontificat que des imperfections avaient pu assombrir, mais auquel l'heureux achèvement du concile œcuménique donne un certain reflet d'auréole[1]. L'heure était passée pour Alexandrin de quitter Rome. Sans qu'il le prévît, Dieu allait l'y fixer à jamais.

*
* *

Dix jours après la mort du Saint-Père, le Sacré-Collège se réunit au Quirinal, en vue de désigner son successeur. Rarement conclave se préserva aussi bien du contrôle et de l'empiètement des puissances étrangères. Les cardinaux français, surpris par la mort inopinée du pape, ne purent participer à l'élection ; l'empereur Maximilien II inau-

1. Il est juste de consigner ici que Pie IV prit au Concile de Trente une part personnelle. Il annotait les lettres des secrétaires, et, sans phrase, mais en quelques lignes précises et souvent pittoresques, il manifestait sa volonté ferme d'en finir.

gurait son règne, et le roi d'Espagne s'accorda le délai de réfléchir.

Un nom dominait le conclave : celui de Charles Borromée. Les nombreux cardinaux promus par son oncle l'entouraient, disposés non à l'élire, car ses vingt-huit ans l'éloignaient du Pontificat, mais à suivre docilement ses indications. « En ses mains, écrivait un de ses parents, se trouvait l'exclusive[1]. » L'archevêque de Milan était trop vertueux pour méconnaître la gravité de son rôle et ne pas s'employer à le tenir dignement. Son amour de l'Église le rendait rebelle à toute cabale. Nul ambitieux ne pourrait escompter son appui. Aux questions précipitées, qui l'accueillirent sur le seuil du Quirinal, il répondit qu'il consulterait d'abord Dieu et sa conscience.

L'opulent Farnèse aurait ceint volontiers la tiare. Ses fonctions de vice-chancelier le plaçaient en évidence et favorisaient ses espoirs. Déjà il supputait ses chances. Mais saint Charles, l'entreprenant, lui persuada que les conjonctures exigeaient un pape de vie exemplaire, et plus célèbre par un renom de science et de sainteté que par la magnificence de sa fortune.

Après mûr examen, les deux neveux de Pie IV, Borromée et Marc Altemps, décidèrent d'appuyer de leur patronage la candidature de Morone[2]. Le choix semblait excellent. Ce cardinal venait de

1. *Archivio storico Lombardo*, 1903, p. 360. Lettre du 2 février.

2. Cf. *Recueil des Conclaves*, Rome, 1668, p. 230-264 ; Bibl. de l'Arsenal, A. 13-204, in-8°. — *Conclave nel quale fu creato papa Pio V*, Regia Bibl. Casanatense, Roma, ms. 2682, et *Conclave fatto per la sede vacante di papa Pio IV, nel quale fu creato pontefice il cardinale fra Michele Ghislerio Alessandrino di Pio V*, Reg. Bibl. Cas., Roma, ms. 1850. — *Conclave nel quale fu*

clore avec éclat le Concile de Trente, et son exaltation paraîtrait la juste récompense de son zèle et de ses services. Or, une coalition se dessina contre lui. Divers électeurs craignaient qu'il n'inquiétât les amis de Paul IV, en retour de la défaveur où ce pape l'avait tenu ; d'autres refusaient leur suffrage à un homme méritant, sans doute, mais séquestré jadis au château Saint-Ange, sous la suspicion d'hérésie. Saint Charles pressentit Alexandrin en faveur de Morone. Contrairement à son attente, il le trouva hostile. Personne, lui déclara l'Inquisiteur, n'estimait plus le candidat, puisque celui-ci lui devait d'abord son élargissement et ensuite sa légation d'Inspruck et de Trente ; mais aucune apparence de compromission avec l'erreur ne pouvait entacher la réputation du nouveau Pontife, et, de ce chef, Morone n'offrait pas au Sacré-Collège les garanties nécessaires. Le vote n'amena point de résultat : quatre voix manquèrent au protégé de saint Charles pour obtenir la majorité requise. Aussi, quand l'archevêque de Milan apprit qu'Alexandrin avait déterminé l'intègre et pieux cardinal Pacheco à exclure Morone, il abandonna cette candidature et se retourna vers le cardinal Sirlet.

C'était le bibliothécaire de la Vaticane, homme de grand savoir et de haute valeur, qui, sur la demande du cardinal Cervini, légat du Saint-Siège près du Concile, avait minutieusement recherché et contrôlé tous les textes patristiques, invoqués et

eletto papa Pio V scritto del rev. frate H. Panvinio che entrò conclavista del card. Farnese nel conclave, Cod. Vat. 8407, c. 238. — *Concl. pp. Pii V*. Cod. Corsin. 396. — Benno Hilliger, *Die Wahl Pius V zum Papste*, Leipzig, 1891.

mis en œuvre par l'assemblée conciliaire. Son concours fut si utile, que le cardinal Seripando, successeur de Cervini, attestait : « Par son enquête consciencieusement menée à Rome, Sirlet nous a rendu plus de services que n'auraient pu le faire cinquante prélats de plus à Trente. » Ses qualités morales rehaussaient son talent et sa science. Alexandrin, consulté par saint Charles, se rallia aussitôt à la candidature de Sirlet, et pressa ses amis de lui donner leur suffrage. Mais plusieurs cardinaux objectèrent que les événements réclamaient un pape plus actif que studieux : le grave et mélancolique Sirlet, en passant brusquement de ses manuscrits au gouvernail, serait un pilote inexpert et malhabile. Le scrutin n'assura pas non plus son élection.

Déçus et un peu désemparés, saint Charles, Altemps, Farnèse, Morone, se concertent. Les « factions » contraires au parti de Borromée vont se réunir sur le nom incolore de Montepulciano. L'archevêque de Milan, qui connaît la vertu d'Alexandrin, et le sait aussi désireux que lui de resserrer la discipline et de favoriser dans l'Église un courant de vie surnaturelle, propose à ses collègues de l'élire pape. « L'Inquisiteur? Y pensez-vous ? lui observe-t-on. Jamais son intransigeance ne ralliera de majorité. Et puis, n'est-ce pas l'ami de Paul IV, et le moniteur osé de Pie IV? Si, pour venger l'exécution des Caraffa et son propre discrédit, il exerçait représailles contre les conseillers de son prédécesseur, nul n'éveillerait alors plus sûrement que vous sa rancune. »

Ici se dévoile l'admirable renoncement de saint Charles. A ne considérer qu'humainement les éven-

tualités, l'allégation avait chance d'émouvoir une âme moins délicate. Mais, inaccessible à l'égoïsme, il proteste que tout soupçon de mesquinerie ou de revanche injurie la sainteté d'Alexandrin, et, sous l'impulsion de Dieu, il entraîne ses collègues vers l'appartement de leur élu. Ils le surprennent en prière. La nouvelle le confond, l'épouvante, l'afflige; il refuse. On le raisonne, sans le convaincre. Bientôt, de proche en proche, la démarche des cardinaux s'est ébruitée dans le Conclave. Comme mus à leur tour par une divine inspiration, tous arrivent, conduisent presque de force Alexandrin à la chapelle, s'agenouillent spontanément devant lui, et par cette manifestation, où semble luire la volonté du ciel, le décident à la résignation (7 janvier 1566). Le frère-prêcheur Michel Ghisilieri, cardinal Alexandrin, avait alors soixante-deux ans[1].

Il songeait à prendre le nom de Paul V, en mémoire de son protecteur. Sur le désir de Borromée, et par une abnégation égale à la sienne, il consentit à s'appeler Pie V, pour affirmer qu'il ne gardait nul fâcheux souvenir de l'attitude de son prédécesseur et qu'encore moins il en molesterait les amis.

Quand, selon le rite accoutumé, on promulgua solennellement l'élection, les Romains manifestèrent de la surprise et quelque humeur. Le rôle tenu par Alexandrin, quoique important, n'avait point attiré sur son nom la curiosité de la foule. Étranger aux

1. Le R. P. Mortier remarque que c'était le troisième pape donné à l'Eglise par l'Ordre de saint Dominique, et que tous les trois furent saints : B. Innocent V, B. Benoît XI et S. Pie V. *Hist. des Maîtres généraux de l'Ordre des frères-prêcheurs*, V, p. 540.

factions, il ne s'était guère mêlé aux événements politiques, et sa participation au Concile de Trente demeurait discrète. Ses fonctions d'inquisiteur, son intégrité, et ses mortifications divulguées par ses domestiques, le rendaient, du reste, redoutable. On craignit à la fois que sa sévérité ne grandît encore, et que son inexpérience des affaires ne lançât la papauté dans l'aventure. Informé du sentiment populaire, saint Pie V se contenta de répondre : « J'agirai de telle sorte que les Romains regretteront plus ma mort que mon avènement. » Plus clairvoyant que la foule, le P. Canisius écrivait à son confrère, Kessel, recteur du collège des jésuites de Cologne : « Cet homme a mené de tout temps une vie extraordinairement vertueuse. Depuis bien des années, il brûle du désir de renouveler la face de l'Église. On peut espérer de lui ce qu'il y a de meilleur[1]. »

Dieu paraissait lui-même sanctionner par des faits étranges le vote du Sacré-Collège. Tandis que les cardinaux, notifiant aux princes catholiques l'élection du pape, proclamaient leur obéissance à une direction céleste, et que saint Charles Borromée se félicitait, auprès de l'Infant de Portugal, d'avoir « puissamment procuré par son crédit l'exaltation d'un pontife très sage et très pieux[2] », divers personnages furent merveilleusement avertis de cette élévation. La nuit qui précéda la démarche de Borromée, alors que nul ne pensait à Ghisilieri, le cardinal de Gonzague, agonisant, se réveilla de sa torpeur pour demander : « Que ne m'annonciez-vous la

1. Canisii *Epist.* V, 196-197.

2. Lettre du 26 février 1566, citée par Giussano, *Vita Caroli Borromei*, p. 62.

nomination d'Alexandrin? » et mourut sur cette parole, qui convainquit d'abord ses serviteurs de son délire. Au cours de son oraison, à l'heure où le conclave se disposait, croyait-on, à choisir Morone, saint Philippe de Néri entendit une voix mystérieuse lui annoncer prophétiquement : « Frère Michel Alexandrin sera créé pape. » Les habitants de Bosco et le prieur du monastère de la Minerve témoignèrent de prodiges analogues.

Une lueur surnaturelle honorait ainsi l'aube du Pontificat. Restait à Pie V de justifier devant l'histoire la confiance unanime de ses collègues et la désignation de Dieu. Du moins, n'avait-on pas à lui appliquer le vers de Térence : « Ce jour qui t'apporte une vie nouvelle sollicite en toi un homme nouveau. » Il était prêt.

CHAPITRE IV

LE SOUVERAIN DE ROME.

Le couronnement de Pie V s'accomplit avec l'appareil accoutumé, dans la basilique de Saint-Pierre, le 17 janvier 1566, jour anniversaire de sa naissance. Mais si l'on observa le rituel, les usages qui accompagnaient d'ordinaire la cérémonie subirent quelques modifications. Pour léger que fût le changement, il n'en suscita pas moins les commentaires, et sembla, comme d'ailleurs l'entendait le pape, le symbole et l'annonce d'une méthode nouvelle de gouvernement.

Au retour du cortège, les officiers de la milice pontificale jetaient à la foule des pièces de monnaie, afin de l'associer à la fête. Cette munificence, accueillie d'abord avec enthousiasme et qui conciliait incontinent au nouvel élu les sympathies du peuple, dégénéra vite. Elle provoquait les bousculades et devenait une prime à la violence. Souvent mort d'homme s'en était suivie. Pie V supprima cette occasion de désordre. Dussent s'irriter les turbulents et les avides, il préféra une distribution

sensée de plus amples secours au domicile de pauvres nécessiteux. La foule, en y réfléchissant, loua cette répartition équitable. Elle applaudit davantage encore, quand elle apprit la suppression du banquet somptueux, offert d'habitude aux ambassadeurs, et la donation à des monastères déshérités de la somme considérable qu'exigeaient les préparatifs du festin. Les convives frustrés n'approuvèrent pas, naturellement, à l'envi du peuple ; mais Pie V, prévenu de leur mécompte et de leurs récriminations, se consola par l'espoir, disait-il spirituellement, du meilleur accueil que Dieu lui réserverait. Aussi bien, pour écarter tout soupçon de ladrerie, il dispensa quarante mille écus d'or à des cardinaux, dont il connaissait les modiques ressources, et à divers personnages ecclésiastiques ou serviteurs du conclave, qu'il avait vus prodiguer leurs biens et leur peine au service de l'Église.

Édifiés par les premiers gestes du pape, les Romains abandonnèrent leurs appréhensions, sitôt qu'ils constatèrent son souci de leur bien-être et de l'embellissement de la ville. Sa piété ne l'accaparerait donc pas, au point de lui faire négliger les justes intérêts du monde ! En divers coins de Rome, des travaux tout profanes attestèrent sa bienfaisance. Il acheva les murailles du Borgo, près de l'enceinte, restaura un bastion du château Saint-Ange, édifia des ponts, et, à frais énormes, répara un ancien aqueduc qui amenait, de Salone à la fontaine de Trévi, l'*aqua vergine,* une eau fraîche, limpide et abondante. Dès la première année de son pontificat (9 septembre 1566), il établit des manufactures de laine et de soie, comme à Florence, afin d'initier le menu peuple à l'industrie et, en

brisant son inaction, d'améliorer ses mœurs[1].

Malgré son zèle, Pie V ne pouvait assumer seul le fardeau d'une administration aussi complexe. Les cardinaux lui démontrèrent l'obligation d'associer à son gouvernement un membre de sa famille. Il répugnait à cette mesure, car si la conduite exemplaire de Charles Borromée créait un précédent favorable, le souvenir des Caraffa demeurait trop vivant pour ne point lui inspirer l'effroi d'une récidive.

Combien d'autres neveux de pape avaient, du reste, amoindri, par leurs intrigues ou déréglements, le prestige de leur oncle, compromis l'intérêt et l'honneur du Saint-Siège en des aventures et des guerres où prévalaient leur ambition et leurs rancunes! Pie V se sentait donc pressé de rompre avec les errements du passé. Et toutefois, ces coutumes, qui engendrèrent à la longue des excès, ne s'étaient point introduites sans raison. Les négociations incessantes de la cour romaine, l'imbroglio politique des petits États italiens et l'embarras de découvrir, parmi les cardinaux, un auxiliaire libre de tout lien ou préférence, portèrent les papes du XVIe et du XVIIe siècle à choisir dans leur parenté un collaborateur, étranger aux cabales des factions et uniquement dévoué à leur cause. Ministre des affaires profanes, ce cardinal-neveu épargnerait à son oncle l'ennui des détails qui appellent, néanmoins, la vigilance d'un gouvernement, et, en l'exonérant de ce soin, lui per-

1. Il construisit également des forts sur les côtes de l'Adriatique et de la Méditerranée et fortifia les villes d'Ancône et de Civita Vecchia.

mettrait de consacrer tous ses efforts à la direction spirituelle de l'Église.

Tel fut l'argument que développèrent les amis de Pie V pour l'engager à suivre l'exemple de ses prédécesseurs. Débarrassé des préoccupations matérielles, avec quelle aisance n'accomplirait-il pas les réformes religieuses, attendues et urgentes! « Il a fallu dresser une grande batterie, écrivait saint François de Borgia au recteur de Gênes[1]. Divers cardinaux et un ambassadeur se sont alliés, alléguant plusieurs raisons et la commodité que cet intermédiaire fournirait pour les négociations. Mercredi dernier, au consistoire, tous les cardinaux ensemble ont demandé au pape deux grâces : qu'il nommât son neveu cardinal et qu'il lui donnât labarrette rouge. »

Pie V se résigna[2]. Puisque saint Charles Borromée, prié de garder ses fonctions, aimait mieux retourner à Milan et se dévouer au ministère pastoral, il manda près de lui un membre de sa famille, Antonio Bonnelli, âgé de vingt-cinq ans, et, comme lui, dominicain. C'était l'un des petits-fils de sa sœur Gardine. Selon ses maîtres et supérieurs, témoins de ses succès au Collège germanique et à l'Université de Pérouse, l'adolescence austère et pieuse du jeune homme rappelait celle de son grand-oncle et inspirait pareillement de fermes espoirs. Leurs éloges le désignèrent au choix du pape. Ce Bonnelli portait aussi en religion le nom de Michel. Pie V se plut à prolonger la ressemblance et à se survivre : il imposa paternellement à son neveu, en lui conférant la pourpre, le titre de

1. 8 mars 1566.

2. « Je vous en laisse la responsabilité, dit-il aux cardinaux, *vestras oneramus animas.* »

Sainte-Marie-de-la-Minerve et le nom de cardinal Alexandrin. Comme cette investiture n'était ni fortuite, ni capricieuse, le pape ne la déguisa point mais en homme énergique qui affiche résolument des actes approuvés par sa conscience, loin de noyer la nomination de Bonnelli dans une promotion nombreuse de cardinaux, il le préconisa seul (6 mars 1566).

Les alarmistes n'eurent pas le temps de se scandaliser. Car si le Saint-Père assignait à son neveu un emploi considérable, il le prémunissait contre toute infatuation. « Le pape, continuait François de Borgia dans sa lettre au recteur de Gênes, n'a pas voulu lui accorder la barrette rouge, disant qu'il exigeait que son neveu retînt l'habit religieux, et à plusieurs parlant de composer la famille de son neveu, le pape a dit qu'il ne lui laisserait pas prendre un serviteur qui ne fût choisi de sa main, afin qu'il n'eût que des gens édifiants. »

Non content, en effet, d'exhorter Bonnelli au souvenir de sa vocation dominicaine, il régla lui-même sa maison et en bannit tout luxe. Le revenu convenable d'un prieuré de Malte lui assurerait un train honnête : injonction lui était faite de ne point enrichir ses parents et de ne recevoir aucun cadeau. Bonnelli accepta d'autant mieux ces ordres, que son désintéressement le laissait insensible à la spéculation et à la fortune. Sa nomination servit même grandement les intérêts de l'Église : elle suggéra au pape de promulguer une loi qui enraierait, à l'avenir, l'un des plus criants abus. Pour empêcher que le patrimoine du Saint-Siège, dévolu à des dignitaires du clergé ou à des membres de la famille pontificale, ne courût le risque de cession, une bulle de 1567

édicta qu'il serait toujours octroyé à titre d'usufruit. Les cardinaux durent promettre par serment d'obéir à cette prescription et de contrecarrer quiconque oserait y contrevenir[1].

L'attitude de Pie V à l'égard de ses neveux prouvait, d'ailleurs, surabondamment que nulle considération humaine n'avait d'empire sur son âme. D'autres eussent discerné dans leur exaltation une occasion providentielle de redonner à leur famille son ancienne splendeur. Il n'y songea même pas. Diverses tentatives en vue de l'amadouer échouèrent, ainsi que les habiletés de certains gentilshommes, prêts à toute flatterie qui leur rapporterait prébende ou pécule. Le marquis du Maine se hâta de mettre sa seigneurie de Bosco à la disposition du pape. Pie V lui répondit par un refus courtois. Plusieurs nobles sollicitèrent sans succès la main de ses petites-nièces. Il dota modestement ces jeunes filles et voulut qu'elles se contentassent d'un mari de leur rang. Comme l'ambassadeur du duc de Savoie plaidait obligeamment leur cause, le Pontife coupa court : « Les biens de l'Église, déclara-t-il, sont le patrimoine des besoigneux, et j'estime les

1. Cette bulle *Admonet nos,* datée du 29 mars 1567, fut paraphée par trente-neuf cardinaux, au-dessous de la signature de *Pie V, évêque de l'Église catholique.* « ... Tout contrevenant, disait-elle, encourra *ipso facto* la peine de parjure et de perpétuelle infamie. Nous entendons, en outre, que le Siège apostolique vacant, lorsque les électeurs réunis en conclave feront le serment habituel d'observer les lettres de notre prédécesseur Jules II, touchant l'élection du pontife romain, chacun s'engage à garder inviolablement, s'il est élu, notre présente constitution, et que le sujet élevé au faîte du Pontificat fasse la même promesse après son exaltation, et la réitère encore, à la suite de son couronnement, par lettres spéciales qui en soient la confirmation. »

parents du pape assez riches quand ils ignorent la pauvreté. » Il ne permit pas, non plus, au frère du cardinal Alexandrin de s'allier à une famille princière qui souhaitait vivement cette union ; et, quand il eut marié le jeune homme à une Rusticucci, sans aïeux ni douaire, il exigea que cette petite-nièce de pape et belle-sœur de cardinal entrât dans Rome, non en carrosse ou en litière, mais, à la mode du temps, sur un mulet, flanqué de paniers campagnards.

Un seul de ses neveux, Paul Ghisilieri, obtint une dignité, parce qu'il l'avait héroïquement conquise à Lépante : Pie V le créa gouverneur du Bourg, domaine situé aux environs de Rome. Mais des malversations l'amenèrent bientôt à comparaître devant son oncle. Plutôt que d'avouer sa faute, il s'efforça gauchement de la masquer par un mensonge. Le pape, plus irrité encore de sa duperie, le révoqua, et, d'un geste, que son esprit de décision empêchait d'être théâtral, il lui montra le flambeau qui éclairait la scène et lui commanda de quitter Rome avant que la cire en fût consumée.

*
* *

Cette fermeté vis-à-vis des siens et ce détachement, connus de la Ville, attiraient au Saint-Père le respect des Romains. Son gouvernement s'inspirait, du reste, pour tous d'une méticuleuse équité. Ce n'était point par forfanterie qu'il avait fait graver comme devise, sur son cachet, au lieu d'armoiries [1], le verset du Psalmiste : *Utinam dirigantur*

1. Son blason pontifical portait, comme celui de sa famille : *bandé de gueules et d'or*. Cf. Pasini Frassoni, *Essai d'armorial des papes*, Rome, Collège héraldique, MCMVI.

viæ meæ ad custodiendas justificationes tuas. Il s'appliquait à la réaliser en veillant à l'observation exacte du droit. Sa réputation d'intégrité était si bien établie, que nul n'eût osé attendre de lui non seulement la moindre infraction à la justice, mais la plus légère complaisance avec les lois.

Sa conscience, et non une pensée de blâme posthume envers Pie IV, le conduisit donc à reviser le procès des Caraffa. Membre du jury, appelé en 1560 à prononcer sur leur sort, il conservait des débats l'impression pénible d'une cause entendue d'avance. Aussi prescrivit-il à d'éminents jurisconsultes d'examiner la procédure et de lui mander ouvertement leur avis. Leur enquête conclut à l'erreur des juges. Le pape assembla le Sacré-Collège, lui soumit le rapport des contrôleurs, et, après avoir recueilli l'opinion des cardinaux, réforma sur presque tous les points la première sentence. Saint Charles Borromée n'en témoigna aucune peine et se crut moins encore visé. Loin d'encourager son oncle à la rigueur, ne l'avait-il pas prié de surseoir aux exécutions? S'il ne put prévenir la mort violente du cardinal Caraffa, et si, pour ne pas déplaire à Pie IV, il dut hériter les bénéfices et le mobilier de la victime, il avait, nonobstant, réussi à libérer de prison le jeune cardinal Alphonse, archevêque de Naples.

Pie V, désireux de réhabiliter et de châtier à la fois, punit du fouet ou de la mort ceux qui avaient frauduleusement exagéré les fautes des Caraffa; puis, il enjoignit, avec la restitution des biens confisqués à cette famille, la restauration de ses armoiries partout où on les avait ôtées. De plus, comme les Romains n'insultèrent la mémoire de Paul IV

que sur l'injuste allégation de forfaits commis par ses neveux, il convenait de remettre en honneur son nom diffamé. Le pape contraignit d'abord les chanoines de Saint-Pierre à replacer dans leur sacristie son buste, qu'ils avaient obséquieusement relégué, et, par une inscription réparatrice, il salua en Paul IV « un très saint évêque de la loi chrétienne, un prince très pieux, le père de la patrie ». Une médaille fut frappée à l'effigie du mort, et en attendant que sa statue pût être réédifiée au Capitole, son cercueil sortit avec apparat de la crypte de Saint-Pierre, pour l'église de la Minerve. Là, une épitaphe latine attesta « l'éloquence, la doctrine, la sagesse et la singulière innocence et grandeur d'âme » du pontife, et, à bon droit, le proclama « défenseur intrépide de la foi catholique ».

Les morts ne réclamaient pas seuls protection. La vertu des vivants souhaitait d'être défendue. En 1576, l'ambassadeur vénitien, Tiepolo, écrivait que « Rome sortait de la déconsidération morale où elle était tombée ». De cet assainissement la gloire revient à saint Pie V. Le résultat obtenu explique les procédés qui l'assurèrent. Il fallait une main vigoureuse pour émonder les abus qui anémiaient la sève de l'Église : le pape se mit courageusement à l'œuvre, dès le début de son règne[1].

Il porta un premier coup à la corruption en ban-

1. Cf. Vincenzo de Brognoli, *Studi storici sul regno di S. Pio V, Storia della città di Roma dall' anno Domini 1565 al 1572.*

nissant les femmes de mœurs légères. Ce décret stupéfia la ville joyeuse, et les édiles, croyant à quelque mesure irréfléchie du Saint-Père, hasardèrent naïvement une démarche pour la faire révoquer. L'accueil qu'ils reçurent les convainquit trop tard de leur méprise. Froissé dans la délicatesse de sa conscience, le pape leur déclara net que s'ils éludaient ses ordres, il transférerait sa cour ailleurs plutôt que de paraître complice du libertinage. Puis, afin de montrer que le salut des âmes l'occupait uniquement, et qu'en regard les considérations pécuniaires perdaient toute valeur, il supprima nombre d'hôtelleries et de tavernes qui payaient patente au trésor. Sa vigilance le poussa même à réserver les autres aux étrangers, et à en interdire l'accès aux Romains comme une occasion de licence et de ruine.

Mais le pape ne supprimait pas les jeux et plaisirs innocents. C'est ainsi qu'il maintint les courses de chevaux, qui jouissaient déjà de la vogue. Il se contenta de déplacer la piste : au lieu de la laisser sur la place Saint-Pierre, où la tradition retrouve les traces d'illustres martyres, il lui attribua la voie Flaminienne, aujourd'hui le *Corso*.

*
* *

Pie V n'ignorait pas que ses lois d'hygiène morale provoqueraient les railleries. Il veilla, du moins, à écarter les raisons de critique personnelle. Mieux que tout autre, ne connaissait-il point les reproches bruyamment invoqués par la Réforme contre la pa-

pauté? Ses relations inquisitoriales avec les novateurs lui avaient permis de recueillir leurs doléances. Or, parmi leurs griefs, ils incriminaient Rome de paganisme, et leur pruderie affectée se refusait à reconnaître la note chrétienne dans un art où la mythologie évinçait souvent la Bible. Qu'ils exagérassent, en blâmant les Souverains Pontifes de leur culte du beau, Charles Villers l'avoue lui-même, malgré sa partialité envers les protestants : « Il n'est pas douteux, écrit-il, que la Réformation n'ait été défavorable aux beaux-arts et n'en ait considérablement restreint l'exercice [1]. » Des catholiques partageaient, toutefois, leurs scrupules. Bien plus, non seulement Andrea Gilli de Fabiano avait, en 1564, discuté la valeur morale et religieuse des fresques du Vatican [2], mais des hommes aussi décriés que l'Arétin causèrent à Michel-Ange cette stupeur de désapprouver les nudités étranges de son *Jugement dernier* [3].

Nulle surprise donc que Pie V ait manifestement déclaré son aversion pour les procédés de la Renaissance, qui lui semblaient moins l'épanouissement d'un goût raffiné qu'une occasion de libertinage. D'ailleurs, les troubles de l'époque imposaient d'autres soucis. La fièvre de la lutte succédait aux molles douceurs des jouissances artistiques. Il fallait instruire, moraliser, et le moyen efficace n'était-il pas d'abord de proscrire le sensualisme

1. *Essai sur l'esprit et l'influence de la réformation de Luther*, Paris, 1804, p. 320.

2. Dans son *Dialogo degli errori dei pittori*. Cf. Dejobe, *De l'influence du Concile de Trente sur la littérature et les beaux-arts chez les peuples catholiques*, Paris, 1884, p. 255, 321 et suiv.

3. Gaye Carteggio, II, 332-335.

rieur, et de revenir à cette gravité presque triste que l'on n'avait point revue depuis les jours de Dante[1]? En outre, l'organisation de la Ligue anti-musulmane absorbait les ressources du trésor, et la création des armées et des flottes, qui devaient vaincre à Lépante, contraignait le pape à ne plus jouer au Mécène et à briser les traditions somptueuses de Sixte IV et de Léon X.

Certes, Paul IV avait entrepris déjà une réaction; mais ses neveux, les Caraffa, brusquement et prodigieusement enrichis, se gardèrent de l'imiter, et des cardinaux de grande famille suivirent leur indépendance. De plus, Pie IV, digne en cela d'un Médicis, recommença de témoigner son indulgence aux artistes florentins et fit construire, dans les jardins du Vatican, une villa qui rappelle la grâce de Raphaël.

Pie V n'usa d'aucun ménagement. Il ne voulut pas qu'un mauvais plaisant pût le mettre en contradiction, par le rapprochement ironique de sa sévérité envers les autres et de sa tolérance intéressée à l'égard des statues du Vatican. Il dispersa donc les œuvres du Belvédère et en donna la plus grande partie au peuple romain, qui créa ainsi le musée du Capitole. Le geste était audacieux : depuis, on l'a maintes fois critiqué; alors il suscita l'applaudissement. Les sénateurs décrétèrent, en signe de gratitude, que, chaque année, le 17 janvier, anniversaire de la naissance et du couronnement du Saint-Père, les conservateurs du Capi-

1. Cf. Eugène Müntz, *Hist. de l'art pendant la Renaissance*, Hachette 1895, et Philippson, *La Contre-Réforme religieuse au XVIe siècle*, Paris, 1884.

tole se rendraient à l'église de la Minerve pour y offrir un calice de prix.

Comme on devait s'y attendre, les édifices construits par Pie V eurent une destination pratique. Plus de palais ni de monuments de luxe : des églises, des couvents, surtout des collèges. Le pape ne supprimera pas les subsides annuels qui servent à décorer la basilique de Saint-Pierre, et il mandera de Florence Vasari afin d'embellir Saint-Jean-de-Latran; mais il renonce, pour le Vatican[1], aux données fastueuses de Bramante et se borne à bâtir une aile plus simple, où logeront plusieurs prélats astreints par leurs fonctions à la résidence, et une chapelle destinée à la garde suisse[2].

La sobriété, qui va s'imposer dorénavant aux architectes et aux peintres, n'est point indigence ou petitesse d'esprit. Quand il lui plaît, Pie V sait voir et faire grand, et l'apparat qu'il déploie dans la réception de ses légats, le faste des offices pontificaux et l'entrée triomphale de Marc-Antoine Colonna, l'un des vainqueurs de Lépante, montrent qu'il ne délaisse point, par manque d'usage et défaut de goût, les splendeurs du passé. Mais estimant la simplicité convenable aux jours d'épreuve, il relègue l'élégance et le maniérisme, et cherche dans la puissance et dans la religion une allure et une inspiration dignes de la papauté.

Ainsi s'éloignait-il de la Renaissance et se rapprochait-il de notre Moyen Age. Au lieu que les architectes italiens consacrent leurs efforts à décorer

1. Cf. Marcel Reymond, *L'Art romain au XVIIe siècle* (*Revue des Deux-Mondes,* 15 mars 1912).

2. Il fit construire aussi le palais du Saint-Office.

et enrichir les églises, en vue de charmer les fidèles et de leur donner, auprès du tabernacle, une sensation de luxe et de bonheur célestes, nos maîtres ès-pierres vives concevaient leurs cathédrales comme des sanctuaires de recueillement, où l'homme venait s'anéantir dans l'adoration et déplorer ses fautes. Telle fut précisément la pensée de Pie V et des artistes qu'il dirigea. N'en découvre-t-on pas la preuve au frontispice de l'ouvrage de Milizia : les *Vies des plus renommés architectes*? L'auteur y grave d'une part ce qu'il faut admirer, de l'autre ce qui mérite le blâme : *hoc amet, hoc spernat*. Or, parmi les monuments voués à la censure, il rassemble dans un mépris égal une église gothique et une église de la Contre-Réforme [1].

Sans doute, ambitieux de répondre au dessein du pape, les constructeurs excéderont parfois en simplicité. Ils se contenteront, comme Vignole ou della Porta au *Gésu* [2] (1568) et à Sainte-Anne-des-Palefreniers (1572), de la majesté des murs, qu'ils orneront d'une faible saillie des pilastres; ils élimineront, par souci chrétien, les parures, et imprimeront aisément à leurs œuvres un cachet d'austérité monacale, mais en retour ils ne les préserveront ni de la sécheresse ni de la froideur.

Sur les murailles dénudées allaient bientôt resplendir, il est vrai, comme au temps des primitifs,

1. Cf. Marcel Reymond. *L'Art de la Contre-Réforme* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 mai et 1er juillet 1911).

2. On sait que l'église du *Gésu* a été chargée ensuite de riches décors, de même que la *Chiesa nuova*, sobrement construite par Martino Lunghi en 1575, fut couverte de dorures, cinquante ans plus tard, par Pierre de Cortone.

les scènes édifiantes de l'Evangile ou de la Bible; car Pie V renouvela, par des indications personnelles, les sujets qui inspiraient les peintres. Jamais peut-être, depuis Giotto, fresques et toiles ne servirent plus docilement la pensée chrétienne. La mort de Pie IV avait interrompu les travaux de la *Sala regia* : Frédéric Zuccaro, Vasari et Lorenzo Sabattini les reprirent, en peignant la bataille de Lépante et les victoires des chrétiens sur les Turcs. De même, les graveurs de médailles abandonnèrent leurs thèmes favoris. Tandis que sous Paul III, Jules III et Pie IV, ils prodiguaient les souvenirs mythologiques et choisissaient une Minerve ou un Atlas portant le globe du monde, Bonzagna, Rossi ou Leone Leoni se virent imposer par Pie V des exergues tels que : *Hodie in terra canunt angeli; Impera Domine, et fac tranquillitatem; Dextera Domini fecit virtutem*, qui devaient orienter leur imagination et fixer leur goût[1].

Pour juger si cette impulsion nouvelle donnée aux arts par le Saint-Père fut vigoureuse, il suffit de se rappeler comment en 1570 Molanus, dans son *De picturis et imaginibus sacris*, traitait les thèmes profanes, et comment, une dizaine d'années plus tard, l'Ammanati, « le voluptueux sculpteur » de la fontaine de la Seigneurie à Florence, s'excusait, auprès de l'Académie des Beaux-Arts, du scandale qu'avaient pu produire les nudités de ses œuvres. Que l'on compare, du reste, le *Roland furieux* (1516) ou l'épopée de *Giron le courtois*, avec la

1. Cf. Camillo Serafini, *Le monete e le bolle plumbee pontificie del medagliere Vaticano*... Vol. I. *Pio V* (1566-72), Milano, U. Hoephi, 1910, in-4°.

Jérusalem délivrée (1575), et l'on appréciera aussitôt, par la différence d'inspiration et de note, le chemin parcouru.

*
* *

L'exercice du pouvoir royal réclamait du pape une administration attentive de ses États. Malgré les préoccupations spirituelles, les conflits politiques et les préparatifs de la guerre musulmane, qui sollicitaient tous ses efforts, il ne se désintéressa d'aucun rouage, et on le vit aussi appliqué aux détails du gouvernement de Rome qu'aux grandes affaires de l'Église. Mais l'historien doit, en appréciant son action, tenir compte et de l'opinion et des habitudes de l'époque.

Les mesures qu'il adopta, par exemple, à l'égard des Juifs, s'éloignent tant de nos mœurs qu'elles semblent sévères. L'usage et tout un passé d'exactions les garantirent cependant du désaveu. Accueillis, en effet, par la compassion des Souverains Pontifes, alors qu'on les expulsait généralement, les Juifs profitèrent vite de cette bienveillante hospitalité pour s'enrichir au détriment des Romains et les corrompre. Grâce à des prêts usuraires, ils favorisaient le gaspillage des biens de famille et pourvoyaient à la débauche; ils recélaient les vols, cachaient les criminels, et, sous prétexte de médecine, se livraient à des pratiques occultes qui pervertissaient la foule. Sans crainte d'exciter leur colère, Pie V les bannit de ses États, hormis des territoires d'Ancône et de Rome, et régenta leurs allées et venues. Confinés, depuis Paul IV, qui

les avait amenés du Transtevère dans le quartier du Ghetto, aux abords du théâtre de Marcellus, ils devaient, suivant la coutume du Moyen-Age, porter une coiffure de couleur orange et s'abstenir de pénétrer, la nuit, chez un chrétien. En retour de sa rigueur, le pape se préoccupait de les convertir, et sa joie, à l'abjuration du rabbin Carcossi, prouve qu'il désirait plus leur être bienfaisant qu'il ne se décidait à sévir contre eux.

Son amour de la justice le rendait inexorable à tous les malfaiteurs. Les calamités de cette période encourageaient la violence : on guerroyait si souvent, que le goût de la bataille passait en habitude et se révélait au moindre heurt. Les querelles dégénéraient en rixes, pour se clore par un meurtre. Afin d'endiguer ces tueries, Pie V prohiba le port des courtes arquebuses, des dagues et des poignards, aisément dissimulés. Il accentua la répression du brigandage et surtout requit l'exécution des jugements. Comme cette œuvre de préservation intéressait tout le pays, il rallia les concours des communes en les déclarant responsables des agressions perpétrées sur leur domaine, puis il obtint de Naples et de la Toscane leur consentement à l'extradition mutuelle des coupables.

Ceux-ci trouvaient fréquemment un refuge auprès de chefs pusillanimes. Le pape interdit aux feudataires du Saint-Siège de les abriter. Mais s'il entendait qu'on livrât à la justice les assassins, il exigeait une capture loyale et repoussait les guets-apens. Le chef des bandits qui ravageaient la Marche d'Ancône, Mariano d'Ascoli, se dérobait, insaisissable. Un paysan, de ses proches, offrit de l'appréhender par embuscade, en le con-

viant à dîner. Pie V réprouva cette trahison. Averti de sa réponse, Ascoli ambitionna la même générosité, et quitta incontinent les États pontificaux, suivi de ses complices. Heureux âge, où les brigands, pour se délasser de leurs crimes, jouaient au sentiment chevaleresque et se piquaient de rivaliser avec le pape, dans un assaut de magnanimité!

D'autres forbans trafiquaient sur les côtes. Maint navire, traqué par les corsaires, ou projeté par la tempête, s'échouait sur le rivage ou se brisait contre les récifs. Les habitants du littoral, cyniquement « naufrageurs », profitaient de l'aubaine, pillaient la cargaison et rançonnaient les victimes. Pie V remit en vigueur les édits de Jules II et de Léon X. De concert avec les princes italiens, il arma des galères qui croiseraient dans l'Adriatique et la Méditerranée et, en pourchassant les pirates, assureraient une libre navigation.

Que des juges se laissent entraîner à des défaillances, ce ne fut jamais inouï. Le pape approuva d'abord le *Statut du peuple romain*, ce code qu'avaient rédigé deux jurisconsultes éminents, Antoine Vellio et Marc-Antoine Borghèse. Puis, il chargea des inspecteurs de contrôler les exploits et de reviser les verdicts. Quelques punitions rigoureuses contre des magistrats concussionnaires ramenèrent l'ordre et prévinrent les abus. Du reste, Pie V recueillait paternellement lui-même les doléances de son peuple. Commencée « aux flambeaux », sur le petit matin, malgré le déplaisir des ministres moins avides de devancer le jour, l'audience se poursuivait d'une traite jusqu'à trois heures de relevée, sans que le Saint-Père prît autre réfection qu'un potage ou des fruits. Les

pauvres avaient sa préférence. Il écoutait leurs plaintes, les encourageait d'une parole, les aidait d'un secours pécuniaire, et si la misère, non l'inconduite, les avait enlisés dans les dettes, il leur octroyait un sursis, élargissait ceux que des créanciers implacables retenaient en prison et ne tolérait pas qu'on les laissât dépérir, faute de subsistance ou de remèdes. Davantage : Pie V leur désigna des avocats, dont il soldait les honoraires, et décréta que les petites créances des gueux auraient droit de préemption dans les liquidations judiciaires.

Le châtiment des forfaits ne l'empêchait point de témoigner aux délinquants sa commisération. Au lieu de les laisser en cachot, durant la maladie, il annexa un hôpital à leur geôle. De plus, comme il apprit que des capitaines de galères ne libéraient pas les détenus, il prescrivit à André Doria de relaxer sur-le-champ tout captif indûment séquestré. Les condamnés à mort eux-mêmes bénéficièrent de la bonté du pape, non qu'il les graciât toujours, car l'exemple du supplice refrène la contagion, mais il prit sous sa tutelle la confrérie de la Miséricorde, établie à Florence pour les assister. Il permit qu'on leur donnât l'indulgence plénière et qu'on célébrât la messe avant l'aurore, le jour de leur exécution ; il manda au nonce de Madrid d'exiger du roi d'Espagne le retrait d'une sentence qui leur interdisait la communion, et il concéda spontanément à l'église de la Décollation de Saint-Jean-Baptiste la prérogative de l'autel privilégié en leur faveur.

*
* *

C'est que, dans l'âme de Pie V, la charité le disputait à la justice. Les témoignages en surabondent, décisifs et touchants. Chaque Jeudi saint, Rome s'édifiait à voir le pape laver les pieds de douze pauvres et les baiser respectueusement, sans que la présence d'ulcères, comme il advint, pût éveiller sa répugnance. Le Saint-Père se complaisait, du reste, à parcourir les hôpitaux et ne jugeait pas indigne du pontificat de soigner lui-même les malades, d'exhorter les mourants à la résignation, et d'amender le sort des pensionnaires par d'importants subsides[1]. « Pressé de venir en aide aux pauvres de Jésus-Christ », suivant les paroles qui inaugurent la bulle d'institution des Frères de Saint-Jean de Dieu, il pria ces religieux de fonder à Rome un hospice.

Sous la menace de quelque fléau, sa charité se prodiguait plus encore. La disette de 1566, déterminant la hausse des denrées, réduisit à la famine les populations. Or, le pape, qui avait acheté, en France et en Sicile, de copieuses provisions de froment, les distribua généreusement à des prix dérisoires, malgré les récriminations de son argentier qui criait au gaspillage. Prévenu, d'ailleurs, que des spéculateurs exploitaient la pénurie par des *trusts* anticipés, il les contraignit de vendre raisonnablement leurs réserves.

En 1566 et en 1568, le dénûment engendra des épidémies qui décimèrent surtout la classe indi-

1. L'hôpital du Saint-Esprit reçut ainsi trente mille écus.

gente. Des milliers de familles gisaient à l'abandon, privées de soins et de vivres. Pie V confia aux cardinaux Gambara et Amulio et à douze gentilshommes la mission de répartir en allocations urgentes des sommes considérables, et lui-même, secondé par François de Borgia[1], organisa le service sanitaire.

Avec un égal esprit de charité, il dota le monastère de Sainte-Catherine, destiné à recueillir et élever les jeunes filles pauvres, et ouvrit, en divers quartiers de Rome, des écoles gratuites, qui favoriseraient l'instruction des petites gens.

*
* *

Pour suffire à ces largesses, Pie V ne recourut, comme certains le lui suggéraient, à aucun des moyens que l'intention excuse sans les justifier. Loin d'accepter le concours de capitalistes, qu'il savait enclins à pressurer le peuple, ou moins encore de consentir à l'aliénation rétribuée des bénéfices et des prébendes, il se fâchait que l'on proposât ces mesures et qu'on pût l'y soupçonner propice. C'est par une administration économe et sur toute dépense superflue qu'il préleva l'argent nécessaire à ses libéralités. Aux papes grands seigneurs, qui donnaient à la cour pontificale un renom de somptuosité en Europe, succédait un moine désireux de concilier la majesté royale avec les traditions conventuelles. Sous les vêtements que prescrivait l'étiquette, Pie V garda constam-

1. Cf. Pierre Suau, *Histoire de saint François de Borgia*, p. 401, in-8°, Paris, G. Beauchesne, 1910.

ment, en effet, la tunique dominicaine de serge grossière. Il poussa même l'oubli de soi jusqu'à commander que l'on adaptât à sa taille les costumes de son prédécesseur. Le moindre confort était exclu de ses appartements privés. Il reposait sur un lit de camp, et souvent tout habillé, afin de vaquer plus facilement à l'oraison dans le cours de la nuit. La frugalité de sa table émerveillait ses contemporains : il ne dépensait pas, chaque jour, pour son usage, plus d'un « testone d'Italie, c'est-à-dire environ dix-sept sous de la monnaie de France ». Et comme il savait que la malignité publique avait faussement accusé Paul IV de savourer en gourmet le *manguiaguerra*, le « terrible vin noir du Vésuve [1] », il s'astreignit à ne boire que de l'eau. Sur la fin de sa vie, l'ordre réitéré des médecins l'amena seul à rougir cette eau de quelques gouttes de vin. Encore se le reprochait-il presque à l'égal d'une faiblesse, et menaça-t-il de renvoi son échanson, qui, à son insu, pour soutenir ses forces visiblement chancelantes, avait, un jour, augmenté la dose.

Cette vie dépourvue d'apparat et mortifiée devint la règle de sa maison. Tout ce qui ressemblait à l'opulence disparut. « Le pape, écrivait saint François de Borgia au cardinal d'Hozius [2], a été dans l'appartement du cardinal Alexandrin et a trouvé à son lit un rideau de soie. Il a dit : « *Quid tibi, pauperi monacho, cum hujusmodi ornatu?* » Le cardinal répondit que le maître de sa maison avait placé ce

1. Cf. E. Gebhart, *L'Italie de la Renaissance*, dans Lavisse et Rambaud, *Hist. générale, Renaissance et Réforme*, IV, p. 36, Paris, Colin.
2. 2 novembre 1566.

rideau sans le consulter. Le pape a ordonné de l'enlever au plus tôt. Quoique le pape n'ait rien ordonné aux autres, il montre sa pensée. » La moitié des domestiques de la cour pontificale reçut congé; la milice diminua son contingent. D'autre part, le trésor s'exonéra d'une foule de charges adventices, et un contrôle exact abaissa le surtaux de certaines créances. Lorsque Annibal Altemps revendiqua les cent mille écus que Pie IV, son oncle, malgré les objections d'Alexandrin, lui avait assignés sur la Chambre apostolique, Pie V lui représenta doucement que cette munificence appauvrirait le Saint-Siège, et qu'il ne pourrait sans remords la ratifier. Mais, soigneux de ne point offenser la mémoire de son prédécesseur, il consentit à une transaction qui réduisait de moitié la réclamation d'Altemps.

*
* *

Le pape s'imposait à tous, même aux adversaires, par l'éminence de sa sainteté. Rien ne commande et n'acquiert plus la vénération et l'obéissance que de se soumettre, le premier, aux ordres que l'on édicte et aux conseils que l'on propose. L'autorité y gagne du prestige et abandonne toute allure arbitraire. Ainsi Notre-Seigneur préluda-t-il à la leçon par l'exemple. Quand on voyait, de même, le chef de l'Église observer scrupuleusement la loi du jeûne, mener une vie sévère, consacrer de longues heures à l'oraison, témoigner à la sainte Eucharistie une foi ardente, de quelle autorité ne jouissaient pas ses rappels au devoir et ses directions pieuses! Personne n'éprouvait la tentation d'in-

viter secrètement le réformateur à veiller d'abord sur sa propre conduite, alors qu'il écartait tout mobile humain, et que resplendissaient son abnégation et sa ferveur.

Cet exemple, Pie V voulait que les membres de la hiérarchie le donnassent de concert. Il assembla les cardinaux et les principaux dignitaires en consistoire, pour les exhorter à la dévotion et à la pénitence. « Nous ne paralyserons, disait-il, les progrès incessants de l'hérésie que par une action sur le cœur de Dieu. *Lumière du monde, sel de la terre,* à vous d'éclairer et d'entraîner les âmes par le modèle de votre recueillement et de vos mœurs. La sainte Église s'honorera plus de vos mérites qu'elle ne gagne de considération à la richesse de vos palais. »

Joignant ici encore le geste au conseil, le pape ne se contentait pas de prier dans le demi-jour de sa chapelle domestique. Il édifiait et presque étonnait Rome par les pratiques extérieures de sa religion. Une de ses préférences était la visite des sept basiliques romaines. Stupéfaite d'apercevoir le Saint-Père sortir sans apparat et s'acheminer à pied vers les différents sanctuaires, la foule s'habituait progressivement aux exercices de piété inspirés de si haut.

Pie V ne négligeait pas, non plus, les manifestations solennelles de foi ou de réparation. On le vit, durant la lutte contre l'Islam, non seulement instituer des cérémonies, mais les présider. « Depuis Urbain VI, voilà deux cents ans, s'écriait le peuple, qu'un pape n'a paru ainsi en des processions de pénitence[1]. » Les miracles dont le Christ

1. Cf. Artaud, *Hist. des Souverains Pontifes romains,* et Novaes VII, 205 (Vatic. Papi. c. 44 (3).

récompensait la sainteté de son vicaire attiraient la multitude et rendaient les vastes églises trop étroites.

A l'époque du Carnaval, que le respect de son prédécesseur l'empêcha de proscrire, Pie V protestait, par le redoublement de sa ferveur, contre des réjouissances effrénées. Chaque jour, sans souci de la mascarade, il traversait la ville, en récitant le rosaire, et se dirigeait vers l'Aventin, pour assister aux *Quarante heures* de Sainte-Sabine et y faire amende honorable.

Sa dévotion au Saint-Sacrement était, d'ailleurs, si ardente, que jamais, malgré la longueur du parcours et les tortures de la maladie de la *pierre*, il ne consentit à user de la *sedia* pendant les processions de la Fête-Dieu. A le voir, humble et recueilli, porter pieusement l'ostensoir, le peuple avivait son culte de la présence réelle, des impies se convertissaient, et plusieurs familles anglaises, qui s'étaient postées sur le passage du cortège pour en rire, émues de cette foi transparente, abjurèrent l'hérésie.

Aussi la Ville se transformait-elle rapidement. « Rome, déclarait saint François de Borgia le 22 avril 1569, présente un aspect tout autre que jadis, grâce au pape. » Les étrangers, même les plus prévenus, avouaient qu'un souffle nouveau dispersait les anciens désordres. Un « seigneur allemand » écrivait alors à un « prince de sa nation » que ses préjugés, touchant « l'incrédulité et le libertinage » de Rome, s'étaient évanouis au spectacle inattendu de la décence et de la piété.

« Combien, signalait-il ingénument, la réalité contraste avec

la réputation!... Je le tiens de témoignages certains, les jeûnes du pape, son humilité, sa sainteté, son zèle pour la foi brillent d'un tel éclat, que le peuple croit voir revivre en lui Léon ou Grégoire le Grand et s'entraîne par son exemple aux mêmes vertus... Je n'hésite pas à l'affirmer, si Calvin lui-même, rappelé de la mort en la dernière fête de Pâques, eût contemplé ce pontife qui répandait sans faste, avec tant de gravité, sa bénédiction sur la foule, il eût, malgré lui, et avec tous les assistants, reconnu le vrai représentant du Christ... Les bénéfices ne s'accordent plus à la puissance, à la fortune, à la faveur, mais à une religion éprouvée et à la vertu... Quoique le pape souffre de la pénurie d'argent, et qu'il ne manque pas de donneurs d'avis qui le conjurent d'ouvrir la porte à des rentrées de sommes importantes, il n'y a jamais consenti... Il observe scrupuleusement les statuts du concile, et, je l'ai su de très bonne source, il a refusé avec indignation plusieurs milliers de pièces d'or qu'on lui offrait pour prix d'une dispense accordée couramment avant son règne. »

Tant de changements et d'utiles réformes, tant de justice et de charité, d'abnégation et de zèle, avaient naturellement conquis à Pie V la vénération de Rome. La Ville se glorifiait des mérites de ce saint pape : il ajoutait un rayon à sa gloire. La confiance de tout un peuple se reposait en son crédit, et quand sévissait quelque fléau, les prières montaient vers lui, afin qu'il intercédât victorieusement auprès de Dieu pour l'arrêter. Interprète officiel des Romains, le Sénat voulut traduire leur reconnaissance en lui érigeant une statue. Mais Pie V ne permit point cette glorification. Dieu le récompensera de son renoncement par des honneurs que sa modestie se fût alarmée d'entrevoir.

CHAPITRE V

LE DIPLOMATE.

« La vraie sagesse, dit Bossuet, se sert de tout, et Dieu ne veut pas que ceux qu'il inspire négligent les moyens humains, qui viennent aussi de lui, à leur manière. » C'est aux clartés de ce principe que se guida saint Pie V à travers les halliers de la diplomatie, où le rôle de Souverain Pontife le contraignit de s'engager.

L'Église n'est pas seulement, en effet, une société spirituelle : les contingences l'obligent à d'incessantes et délicates négociations avec les pouvoirs de ce monde. Elle les rencontre, qui la heurtent, la paralysent, ou, sous le simulacre de l'aider, lui tendent des embûches. Au salut des âmes que d'intérêts divers s'attachent étroitement! Le pape, attentif à l'évolution des idées et au branle des peuples, a mission de refréner les violents, de défendre les opprimés et de proposer son arbitrage dans les conflits. De là, les représentants officiels des puissances auprès du Saint-Siège ; de là, les nonces et délégués apostoliques qu'il accrédite lui-même pour traiter ces graves questions.

Or, Pie V, occupé, avant son avènement, par les procédures de l'Inquisition et les œuvres de l'épiscopat, s'était généralement tenu hors de la diplomatie. « Le pape, écrivait le cardinal Truchsess au duc de Bavière (1569), a bonne intention, bonne volonté, bon cœur et vaste intelligence, mais l'expérience lui fait défaut. » D'autre part, son caractère net, qui ne s'embarrassait point à chercher d'ingénieux détours, paraissait rebelle aux prudences et aux temporisations. Cette franchise et cet élan ne déconcerteraient-ils pas les diplomates, qui pèsent au trébuchet leurs propos et qui épient les sous-entendus d'un regard ou d'un silence? Qu'adviendrait-il, si le Saint-Père prétendait aplanir tous les obstacles avec la confiante témérité des gens dédaigneux de mesurer les périls, et que les rudes leçons de l'expérience n'ont point instruits à les éviter?

La curie romaine et les ambassades se demandaient donc, inquiètes ou ironiques, quelle attitude adopterait Pie V, et leur curiosité s'excitait d'autant plus que la situation de l'Europe alourdissait le fardeau. Rarement, en effet, se joua entre les chancelleries européennes partie plus serrée, plus fameuse, plus décisive. Les partenaires rivalisaient de finesse, d'aplomb et d'orgueil; l'enjeu dépassait les intérêts ordinaires, pour atteindre les œuvres vives de la religion.

D'étranges rapprochements s'opéraient. On avait l'impression d'être encerclé par des manèges occultes, qui dévoileraient soudain et à la fois toutes leurs sapes. Pendant que s'élaborait une coalition de concours disparates et inouïs, se désagrégeaient et s'émiettaient les forces capables d'opposer aux astuces

et à la fougue de l'hérésie une résistance efficace. Sur quel champ rallier ces troupes dispersées, alors que les luttes civiles ajoutaient leur désolation au péril des conflagrations extérieures?

En Allemagne, la séduction qu'avait exercée Luther continuait, vingt ans après sa mort, d'enjôler la plupart des provinces. La Saxe troublée par Carlostadt, et la Suisse obéissante à la domination impérieuse de Calvin, s'étaient détachées de l'Église; la Suède et le Danemark se révélaient transfuges, et, tandis que la Russie tremblait sous le despotisme farouche d'Ivan IV le Terrible, la Pologne et la Bavière, encore fidèles, se sentaient profondément remuées par des ferments de révolte et réprimaient avec mollesse d'alarmants soubresauts. La jeune reine d'Écosse, Marie Stuart, en proie à des vicissitudes facilement victorieuses de son ingénuité, s'acheminait vers la tragique embuscade où la guettait cette Élisabeth d'Angleterre, qui démasquerait bientôt ses plans de schisme.

Un souffle d'indépendance secoue aussi les États dévoués au Saint-Siège. Dans le nord de l'Italie et le royaume de Naples, des insurrections, qui éclatent de concert, font échec au pouvoir pontifical. En Autriche, l'empereur Maximilien, cauteleux et passionné, oscille entre les traditions religieuses de sa Maison et le protestantisme dont son précepteur, Wolfgang Stiefel, disciple de Luther et de Mélanchton, lui insuffla le goût. La France s'agite, officiellement gouvernée par un roi de seize ans, mais réduite d'aventure aux caprices de Catherine de Médicis. Or, cette souveraine accumule les maladresses, passe brusquement de la

violence à la torpeur, fomente contre les huguenots de sanglantes représailles et devient aussitôt presque leur complice dans ces « diables d'écritures », comme disait Montluc, où les catholiques perdaient tout le profit de leurs victoires. Sur l'Espagne enfin et les Pays-Bas règne Philippe II, champion du catholicisme, mais moins apte, par ses procédés, à le défendre qu'à en inspirer l'aversion. Partout une effervescence frondeuse, un besoin de changement, *non tam meliora quam nova,* qui livre à la fascination de l'inconnu des esprits désœuvrés ou mécontents. Et pour aiguillonner cette débandade, l'habitude des franchises, contractée avec le demi-consentement de quelques papes humanistes, qui semblaient parfois se soucier autant d'illustrer leur pontificat par le rayonnement des lettres et des arts, que de conserver et d'affermir les droits du Saint-Siège.

Au reste, comme si tant d'éléments de désaccord et de ruine ne suffisaient point à bouleverser l'Europe, les Maures s'arment et se soulèvent, et, de Constantinople, la formidable puissance turque, qu'arrête à peine la mort de Soliman, s'avance, sous la conduite de Sélim II, envahit la Pouille, et menace d'un assaut prochain le centre même de l'Italie.

C'est à cette époque de désarroi, d'escarmouches et de massacres, dont Ronsard disait :

> Et prenant le papier et l'encre, de colère,
> De ce temps malheureux j'écrivis la misère,

que Pie V assumait la direction de l'Église. Quels abîmes devant ses premiers pas ! Par bonheur, il

voyait vite et juste, et la sûreté du coup d'œil est une des qualités maîtresses du diplomate. Sans délai il étudia la situation et démêla l'écheveau, qu'on enchevêtrait à plaisir pour le détourner du gouvernement temporel et supprimer son contrôle. En moins d'un an son vigoureux esprit avait jugé les forces des Etats européens et approfondi leurs projets. Et parce qu'il n'était pas de ceux que l'hésitation engourdit, ou qui tiennent leurs desseins à l'affût sous de longues patiences, il déploya soudain une activité si extraordinaire, que, devant l'Europe stupéfaite, il s'éleva sans effort au rang des premiers politiques.

Rien ne le fuit; rien ne le dépasse. Dans cette joute d'expédients, sa force consiste à ne point louvoyer. Il divulgue les mobiles qui le poussent, et jalonne d'avance ses voies. Surtout il prie, et aux diplomates de carrière, étonnés qu'il préfère de longues heures d'oraison à l'audience de ses conseillers, il déclare avant Hugo :

> Deux mains jointes font plus d'ouvrage sur la terre
> Que tout le roulement des machines de guerre.

La lutte du saint pontife contre les protestants et les Turcs mettra en relief ses méthodes surnaturelles. Déjà, sur un domaine moins religieux, où, semble-t-il, la politique humaine intervenait seule, elles transparaissent et s'affirment.

*
* *

A l'instigation de courtisans cupides et ambi-

tieux, le frère de l'empereur Maximilien, l'archiduc Ferdinand, occupa, en 1568, le territoire de l'Église de Trente et revendiqua ses bénéfices. Le cardinal-évêque Madruzzi, propice aux ménagements, sans approuver l'usurpation, laissa l'archiduc solder ses troupes avec le revenu des commendes. Dès que Pie V apprit cette invasion et cette tolérance, il dépêcha un auditeur de rote, Scipion Lancelotti, pour défendre au cardinal de concéder indûment le patrimoine de l'Eglise et lui enjoindre, ainsi qu'au chapitre de la cathédrale, de s'opposer à la spoliation. Trois lettres pontificales[1] essayèrent d'amener Ferdinand de Tyrol à résipiscence. Leur inefficacité obligea le pape à réclamer l'intervention de l'empereur. « Autant, lui écrivait-il, le frère de Votre Majesté a la réputation d'un prince digne de vos illustres ancêtres, autant doit-on s'étonner qu'il descende à de tels empiètements. Le fâcheux exemple donné au monde! Et que n'accompliront pas, après ce scandale, des souverains moins catholiques! » Pie V sommait alors l'archiduc de produire les titres qui appuieraient ses prétentions, et, sûr de son droit, désignait l'empereur pour arbitre. Maximilien chargea son ambassadeur, le comte d'Arcos, de négocier adroitement quelque honorable transaction. Ses projets se heurtèrent à la volonté inflexible du pape. Il avertit son frère[2] de l'imminent anathème qui, en l'atteignant, éclabousserait la Maison impériale, et obtint son retrait du territoire de Trente.

1. 15 mai, 11 décembre 1568 et 21 juillet 1569.
2. 5 novembre 1569.

Sur ces entrefaites, la Corse attira la sollicitude de saint Pie V. Jadis feudataire de Pise, l'île était devenue, depuis le XIVe siècle, vassale de Gênes. Des compétitions, dues à des rivalités de familles, annihilaient pratiquement l'autorité de la métropole. Un ancien capitaine des troupes corses enrôlées au service de la France, Sampietro, contribua puissamment à l'émancipation. Ce condottiere, rentré avec le prestige de la bravoure consacrée par la victoire, avait épousé une illustre et riche héritière de l'île, Vanina Ornano. Sa morgue s'en accrut. Par ses excitations, la noblesse et le peuple se révoltent. Pendant qu'il parcourt l'Europe en quête d'alliés, le sénat génois confisque ses biens. Alors d'habiles entremetteurs, qui cherchaient à prendre pour otages sa femme et ses enfants, suggèrent à Vanina d'aller à Gênes solliciter du doge la levée du séquestre. Elle part; mais sa famille, consciente de son erreur, la rejoint et la débarque à Marseille. Sampietro pensant que l'opinion le jugera complice et sensible à sa fortune plus qu'à l'indépendance de la Corse, décide de se venger. Tête nue, il présente des excuses à sa femme pour la sévérité à laquelle son imprudence l'a réduit, et il ordonne à des esclaves algériens d'effacer l'affront. Sans s'émouvoir ni supplier, Vanina demande seulement que des mains serviles ne la profanent point et que son mari lui-même la tue. Alors Sampietro dénoua son écharpe et froidement l'étrangla.

Le meurtre suscita l'effroi, la répulsion, la colère. Charles IX refusa d'accorder audience à Sampietro. Celui-ci, découvrant sa poitrine, montra en vain aux courtisans les cicatrices des glorieuses

blessures, dont les ennemis de la France l'avaient meurtri sur maint champ de bataille, et quitta le Louvre, exaspéré.

Revenu en Corse, il ranime la guerre contre les Génois, mais surpris dans une embuscade, il succombe, et sa tête circule à travers Gênes comme un trophée. Son fils se dresse aussitôt pour venger sa mémoire et perpétuer la lutte. Meurtres et représailles se succèdent.

Pie V s'affligeait de ces massacres qui ensanglantaient l'île, et sa compassion multiplia les démarches en vue de réconcilier les adversaires. Le doge, Georges Doria, chargea l'évêque de Sagone d'offrir aux rebelles une paix honorable. Vers les hauts défilés où les insulaires bravaient leurs suzerains et guettaient, à l'abri, leur approche, l'ambassadeur se dirigea courageusement. D'abord Alphonse Sampietro résiste : l'honneur de son père et l'indépendance de la patrie l'obligent à combattre; mais l'évêque lui promet l'amnistie générale et la diminution des impôts, l'assure qu'un vaisseau le conduira en France, et, par l'évocation des malheurs dont son obstination accablerait la Corse, le décide à capituler.

Tandis que Sampietro gagnait Marseille et Paris[1], Pie V consacrait, dans un bref au sénat génois, les conditions de la paix. Il manda ensuite aux évêques corses d'instruire les enfants et « même les personnes âgées », de traduire en idiome populaire le catéchisme du concile de Trente, et leur rappela que Dieu considérerait moins leur dignité que leurs

1. Il reprit alors le nom de sa mère et devint plus tard le maréchal Ornano.

œuvres. Les Corses furent reconnaissants au Saint-Siège de ses bons offices. Ils tournèrent vers l'étude l'activité bouillante de leur race. Durant des siècles, on les vit affluer à Rome, afin de s'initier au droit et à la médecine, et acquérir bientôt du renom dans la jurisprudence et la chirurgie.

*
* *

D'autres négociations plus ardues, et qui intéressaient directement la papauté, attiraient à Milan les regards de Pie V. Saint Charles Borromée y appliquait avec zèle d'urgentes réformes. Troublés dans leurs aises, les mécontents pullulaient. Des complicités ecclésiastiques accroissaient leur arrogance. Quand, sur l'ordre du cardinal, le capitaine de ses archers écroua des individus tarés, une mutinerie éclata; l'autorité civile, excitée par les réfractaires, arrêta le capitaine, lui infligea une correction publique « de trois tours de corde » et le bannit de Milan. L'archevêque châtia l'offense faite à sa juridiction en excommuniant les officiers et procureurs mêlés à l'aventure et saisit le Saint-Siège de l'incident.

Le duc d'Albuquerque, gouverneur de la ville, se hâta pareillement d'informer son souverain, Philippe II. Puis, il députa vers Rome, en octobre 1567, le sénateur Jean-Paul Chiesa, chargé de colorer habilement la dispute, d'insinuer dans l'esprit du pape quelques soupçons contre l'absolutisme indépendant de Borromée et d'obtenir, sinon un blâme formel des rigueurs cardinalices, du moins

une parole officieuse qui laisserait entrevoir un désaveu, et certaines atténuations qu'on exploiterait aisément.

Pie V se révéla, dans cette affaire, diplomate aussi ingénieux que ferme et décidé. Sans se presser de trancher vif le débat, il se complut, semble-t-il, à le dénouer élégamment. Accueillant avec une haute courtoisie l'ambassadeur, il l'amena d'abord à souscrire que le dévouement d'Albuquerque envers le roi d'Espagne justifiait d'avance celui que le pape témoignerait à « défendre l'honneur du Roi des rois ». Ensuite, alors que Chiesa sortait du Quirinal, charmé de l'audience, Pie V félicita par lettre le Sénat milanais de compter parmi ses membres un homme de sa distinction, et l'assura qu'une commission de cardinaux et de jurisconsultes étudierait sérieusement les griefs avant de rendre une sentence arbitrale.

Or, à cette heure même, Philippe II recevait l'envoyé d'Albuquerque, et l'archevêque de Milan lui apparaissait sous la silhouette d'un ambitieux, expert en cabales, prêt à usurper le commandement de la ville, et qui teintait de dévotion des projets tout humains. Le roi d'Espagne chargea donc le marquis Seralvio de revendiquer auprès du pape le libre exercice de sa souveraineté et de passer par Milan, afin d'y sermonner le cardinal. L'entrevue fut variée et piquante. Menaces, prières, promesses jouaient à l'envi leur rôle aux mains de l'ambassadeur, qui croyait que sa morgue castillane et la dignité de sa mission intimideraient le jeune archevêque. Saint Charles maintint la question sur les sommets des droits de l'Église, et refusa dignement d'avancer vers le piège où l'on prétendait le con-

duire [1]. Quand il eut congédié le marquis, il écrivit à Pie V et lui fit remettre par Ormanetto une lettre qui honore également les deux saints, tant y resplendit de droiture, de sérénité, de confiance.

« Je ne réclame, disait-il, aucune satisfaction touchant l'outrage personnel dont on m'aurait offensé, et je prie Votre Sainteté de n'en point prendre souci. Il suffira qu'Elle juge selon l'équité, apanage du Siège apostolique, et qu'Elle obtienne la révérence due à son autorité. Les droits de l'Église de Milan inspirèrent seuls ma conduite : je proteste que j'ai voulu léguer à mes successeurs un pouvoir affranchi. Mais puisque Votre Sainteté connaît dorénavant les titres qui fondent les privilèges de mon Église, je laisse à sa prudence d'en décider. Vous avez dans vos conseils, Très Saint-Père, des hommes aussi avancés dans les voies de la piété que consommés en doctrine et remplis de discernement. Plusieurs même siégèrent dans les commissions du Concile de Trente qui réglèrent ces questions. Au surplus, et ce qui importe davantage, Votre Sainteté est conduite par l'Esprit de Dieu. J'attends donc avec tranquillité d'âme ses décisions, auxquelles j'adhérerai toujours de grand cœur, fermement assuré que ses ordonnances ne peuvent être que très justes, et tous ses verdicts, très saints. »

De son côté, Pie V continuait d'agir. Non content de correspondre avec l'archevêque, le gouverneur et le sénat de Milan, il avait prescrit au nonce apostolique en Espagne de dévoiler à Philippe II la gravité de l'affaire et de lui souligner le contraste entre son zèle pour la religion et l'attitude de ses délégués.

« Vous représenterez à Sa Majesté, écrivait le cardinal

1. Cf. Lettre du cardinal Borromée au nonce d'Espagne, 23 février 1568.

Alexandrin, que, loin de prétendre soulever ses sujets contre sa puissance, le Saint-Père n'a qu'un désir, accroître leur soumission, mais qu'il est plus facile de gouverner les États dont le peuple vit chrétiennement et respecte l'Église et les personnes ecclésiastiques, que les provinces irréligieuses et dissolues... Sa Sainteté est fort contristée de cette désobéissance et se prépare à sévir. Vous aurez donc soin de parler à Sa Majesté avec toute l'énergie convenable. »

Le pape voulut, en effet, citer les coupables à Rome. Toutefois, vu la requête du marquis Seralvio, et pour ne pas irriter le roi d'Espagne par des questions de procédure, quand il obtenait satisfaction sur les points essentiels, Pie V tempéra ses rigueurs. Cette indulgence fut interprétée à Milan comme un revirement du Saint-Père et une leçon déguisée à l'archevêque [1]. Rien, cependant, de plus faux, puisque saint Charles souhaitait lui-même la clémence.

L'opposition épiait, d'ailleurs, les moindres prétextes de lui nuire. Une foule envieuse bourdonnait autour de sa réputation, impatiente de la cribler.

1. Borromée ne put écarter ce soupçon. En 1570, revenant sur l'affaire, il confiait à Ormanetto : « ...Je ne nie pas d'avoir eu quelquefois cette impression : les conseils de beaucoup de personnes autorisées, et qu'inspiraient des intérêts humains,... ont peut-être ralenti chez Sa Béatitude les effets de sa sainte intention et l'ardeur de son zèle. Je ne nie pas que son esprit ait pu être également traversé par de nombreuses considérations qui touchent au gouvernement général de l'Eglise, que j'ignore et que je ne puis voir. Mais j'ai toujours pensé que si, dès le début du conflit, on avait procédé sans retard,... on aurait étouffé dans sa source la cause de ces événements. Ces sursis, en effet, donnèrent lieu de croire, ici et en Espagne, à beaucoup de personnes que notre Seigneur avait été effrayé des menaces du marquis Seralvio... Néanmoins, je n'en doute pas, Sa Béatitude a tout fait avec la seule intention de procurer le plus sûrement la gloire de Dieu et la paix de son Église... » 18 janvier 1570. Bibl. des Barn., tome I, *Del Governo*.

Desservi à Madrid, accusé à Rome, n'était-ce pas l'heure de précipiter sa disgrâce par une multiplicité d'incidents fâcheux? Les chanoines de la Scala se prêtèrent-ils à ce complot? Leur attitude favorisa, du moins, les menées des intrigants.

Ce chapitre noble se targuait, ainsi que beaucoup d'autres alors, d'être exempt de la juridiction épiscopale[1]. Nul archevêque de Milan n'avait consenti à cette émancipation. Borromée informa donc les chanoines qu'il visiterait canoniquement leur collégiale. A cette annonce, leur stupeur ne le céda qu'à la colère. Ils invoquèrent aussitôt l'appui d'Albuquerque, enchanté de les soutenir et qui éperonnait leur ressentiment. Les hostilités s'ouvrirent. Les chanoines excommunièrent le vicaire épiscopal et s'oublièrent jusqu'à sommer l'archevêque de paraître au tribunal d'un *subexecutor apostolicus* improvisé. Mais saint Charles était de la race énergique de Pie V : il intervint en personne et se présenta au seuil de l'église. Les chanoines s'y étaient barricadés avec des hommes d'armes, qui tirèrent des coups d'arquebuse. En face de cette violence, Borromée lança l'interdit sur le chapitre et le juge imposteur.

D'Albuquerque saisit la balle.

Que ne sait point ourdir une langue traîtresse
Par sa pernicieuse adresse!

1. « Nous avons les mains liées, écrivait l'évêque d'Eichstadt; une grande partie du clergé se regarde comme au-dessus de tout contrôle. Nos chanoines veulent être complètement indépendants et refusent de se soumettre à leur évêque. » Et Jean Eck disait à Contarini : « Il sera difficile de réformer les chapitres de nos cathédrales, surtout ceux que les nobles possèdent seuls. J'ai vu un chapitre, il y a peu de jours, où ni le prévôt ni le doyen n'avaient reçu les ordres. »

Des lettres indignées dénoncèrent au roi et au pape les nouveaux attentats de l'archevêque : la ville se révoltait; il y avait urgence d'agir; le rappel de ce brouillon pouvait seul apaiser l'effervescence qui menaçait de soustraire le Milanais à l'autorité royale. Pie V, prévenu le 1er septembre 1569, consacra dix jours à une enquète. Alors, il écrivit « au cher fils, Gabriel de Queva, duc d'Albuquerque, gouverneur de l'État de Milan », un bref où les formules cérémonieuses ne l'empêchaient point de déclarer qu'il inféodait à la sienne la cause de saint Charles.

« Aucun affront. proclamait-il, n'a pu être subi par un dignitaire si éminent de l'Eglise sans nous atteindre et le Saint-Siège. Votre Seigneurie souhaiterait que nous tinssions le cardinal Borromée pour un homme primesautier et opiniâtre, mais, nonobstant la juste confiance que nous accordons à vos dires, l'équité nous oblige de ne point ratifier votre opinion. Il nous souvient. en effet, de l'admirable conduite de ce digne archevêque quand, sous le pontificat de son oncle, Pie IV, notre illustre prédécesseur, il régissait merveilleusement les affaires de l'Église. Si son caractère méritait les reproches que vous lui adressez, comment admettre que, durant une administration plus considérable et plus difficile, n'en ait point apparu quelque trace? Nous ressentons donc une grande peine de voir un évêque manifestement donné par Dieu à votre ville, si pur, si zélé et si prompt à déraciner les mauvaises mœurs, attaqué par ceux qui devraient le défendre et le combler d'éloges, et victime de récriminations aussi injustes qu'il est exempt d'une ombre même de défaut. »

Cette lettre, dont les termes constituaient déjà un châtiment, ne désarma point le gouverneur. Outre de nouvelles instances à Madrid, il harcela Pie V de doléances. Dès qu'il apprit par ses cou-

riers que la commission cardinalice allait débouter les chanoines de la Scala et sanctionner les décisions de l'archevêque, il perdit toute mesure, ramassa d'abjectes calomnies et proféra des paroles de vengeance. Le pape eut pitié de son émoi et daigna lui répondre, mais avec une hauteur de vues et une énergie suprêmes. Ses ménagements, pour apaiser l'irritation d'Albuquerque et l'amener à des pensées moins partiales, ne mettent que mieux en relief la vigueur de sa remontrance. Comment le gouverneur aurait-il eu la hardiesse d'exécuter ses menaces, quand on lui signifiait sans détour les représailles qui les puniraient?

« Par une sorte de mutisme paternel, que nous suggère notre affection pour Votre Seigneurie, nous passons sous silence, écrivait Pie V le 8 octobre 1569, ce qui, dans vos récentes lettres, nous semble offrir moins de matière à discussion, car nous voulons que le salut de votre âme, autant que le respect de la justice, guide notre plume. Si nous ne connaissions parfaitement le cardinal Borromée, vos allégations touchant ses mœurs, ses procédés, ses desseins, nous eussent vivement ému. Mais notre estime personnelle, confirmée par des renseignements exacts sur ses pensées, sa conduite, son entourage et son administration, nous incline à croire que l'ennemi du genre humain, jugeant funeste à ses projets l'accord de Votre Seigneurie et du cardinal, a tout entrepris pour discréditer dans votre opinion un prélat si saint... Vous déclarez que la défense de la juridiction royale vous obligera de chasser le cardinal de la ville et de la province. Quoique nous n'éprouvions nul embarras de répondre à cette menace conformément à la justice, nous vous avertissons, par pure bienveillance, de réfléchir avant de réaliser vos intentions, afin que vous ne regrettiez pas tardivement de vous être engagé dans une impasse dangereuse. Ce n'est point pour le cardinal que nous appréhendons. Que lui adviendrait-il de plus glorieux, que d'encourir le bannissement, pour avoir défendu la liberté et les droits de l'Église?

S'il lui fallait signer de son sang ses interdits, ne se considérerait-il pas avec raison privilégié de Dieu? L'intérêt de Votre Seigneurie exige donc que vous évitiez toute mesure imprudente, car, en procurant au cardinal un honneur immortel, vous mériteriez le blâme du monde chrétien et entacheriez votre nom d'une indélébile flétrissure. »

L'affaire, passionnément grossie, s'élevait d'une querelle d'autorités locales à un conflit entre l'Espagne et le Saint-Siège. Pie V, soucieux de l'éluder, avertit le nonce de mettre Philippe II en garde contre les faux rapports. Puis il envoya en ambassade extraordinaire à Madrid Vincent Justiniani, général des dominicains, et Aquaviva, référendaire de la Signature. Les légats amortirent les préventions du roi; ils obtinrent qu'il désavouât Albuquerque et agréât les requêtes de saint Charles.

Mais parce que l'insulte avait été publique, et que les violences du gouverneur et des chanoines entretenaient dans la ville des rumeurs, le pape ordonna une réparation solennelle. Les magistrats complices de l'équipée furent astreints à solliciter leur pardon devant la foule, et les chanoines de la Scala durent faire amende honorable au cardinal-archevêque et l'escorter processionnellement jusqu'en leur collégiale, où il reçut leur obédience.

On conçoit que Borromée, sensible aux égards du Saint-Père et aux éloges que celui-ci prodiguait à sa vertu et à son zèle, lui ait rendu ce témoignage : « Dans les perturbations apportées à mon ministère j'ai reçu de Sa Sainteté une assistance plus grande que je n'aurais osé l'espérer, même du pape mon oncle[1]. »

1. Lettre du 18 janvier 1570 à Ormanetto.

*
* *

Ce différend n'était point le seul qui divisât alors l'Espagne et la Papauté. Au royaume de Naples éclatait la discorde. Une des premières réformes du Souverain Pontife fut d'instituer la visite canonique des diocèses. Tandis que les autorités religieuses obtempéraient à cette innovation, le pouvoir civil affecta d'y découvrir un intolérable empiètement. D'instinct, et sans qu'un mot d'ordre eût rallié les résistances, elles se déchaînèrent sur divers points. Dès 1568, Pie V avait député à Naples Thomas Orsini, évêque de Strongoli en Calabre. Le visiteur, qui joignait à une haute vertu de la circonspection et de l'expérience, s'efforça d'acclimater son contrôle. Sa prudence ne désarma point le vice-roi. Jaloux de maintenir, même contre une apparence d'usurpation, l'intégrité des droits royaux, ce dernier requit l'*exequatur* et, au préalable, prétendit chasser le légat du Saint-Siège.

Plusieurs cardinaux suggérèrent à Pie V de temporiser et de promettre, pour éviter une crise, qu'il demanderait l'assentiment de Philippe II. Mais il refusa de créer un précédent qui infirmerait son autorité souveraine. Posant en principe que tout évêque peut librement visiter son diocèse, il répondit que le pape, évêque universel, ne devait subir aucune contrariété dans son ministère, ni souffrir que l'on diminuât la plénitude de ses prérogatives. Il menaça donc de lancer l'interdit sur le royaume de Naples. La mesure était si grave que le cardinal Coregio, effrayé des conséquences, le supplia de la différer.

A ce moment, l'inspecteur pontifical de Sicile, Odescalchi, rencontrait la même obstruction chez l'ambassadeur d'Espagne, Requesens. Celui-ci dédaigna de recevoir une délégation des chevaliers de Saint-Lazare et défendait de lire dans les églises siciliennes la bulle *In coena Domini*. Devant cette accumulation d'obstacles, Pie V, au lieu de frapper, négocia. Louis de Torrès, délégué auprès de Philippe II, traita des affaires pendantes et obtint satisfaction. Odescalchi fut agréé en Sicile, et les visites apostoliques, approuvées dans le royaume de Naples, la Calabre et la Pouille.

S'il contraignait le roi d'Espagne à reconnaître les droits de l'Église, Pie V ne négligeait pas, en retour, les occasions de lui marquer sa bienveillance. Philippe II, infatué de son pouvoir, tenait avidement à le garder intact. Son caractère ombrageux s'offusquait du moindre signe d'indépendance. Il se flattait de jouer en Europe le rôle d'arbitre et d'entraîner la papauté même dans l'orbe de son influence. Mais il rachetait ses défauts par un respect extérieur et une fidélité à la religion qu'aucune tentative, séduisante ou perfide, n'ébranlait.

Or, le palais tout neuf de l'Escurial, où il s'isolait hautain, était le théâtre d'un drame de famille. Avant son accession au trône, Philippe avait épousé la princesse Marie de Portugal, qui lui donna un fils, Carlos. Ce prince rachitique succombait sous le poids de tares morbides, triste douaire des Maisons de Castille et de Portugal. Son corps rongé par la fièvre, son esprit fantasque, ses goûts cruels, le rendirent bientôt plus insupportable qu'ils ne lui conciliaient la compassion. Une chute dans un escalier d'Ascala troubla son cerveau, exaspéra sa

nervosité. Les passions l'avilirent, et sa méchanceté maladive à l'égard des animaux et des serviteurs devint forcenée.

La mort de la reine amena Philippe II à contracter un second mariage avec Marie Tudor d'Angleterre. Veuf de nouveau, il épousa Elisabeth de Valois, fille de Henri II. Son premier rêve fut, dit-on, d'unir la princesse à don Carlos, et celui-ci, déçu et irrité, aurait, pour ce motif, témoigné à son père de la rancœur. Le roman s'est emparé de cet infant malheureux, dont les chagrins n'atteignirent pas peut-être ceux qu'il causa ; mais il faut récuser les fantaisies de Schiller et les broderies récentes de M. de Porto-Riche. Don Carlos se prit-il à méditer quelques projets révolutionnaires et régicides ? et commença-t-il d'en ourdir la trame ? Du moins, Philippe II, prévenu en janvier 1568 que son fils allait quitter Madrid, le séquestra.

Comme il craignait que le Souverain Pontife ne blâmât sa violence, il lui manda personnellement ses résolutions et s'efforça de les justifier.

« En qualité de fils très obéissant, et à cause du profond respect que je porte au Saint-Siège, je dois avertir Votre Sainteté de mon dessein d'incarcérer le sérénissime prince Carlos, mon fils[1]... Votre Sainteté et l'Europe connaissent assez mon gouvernement pour se convaincre que je m'y suis déterminé après mûr conseil et en raison de la déplorable conduite du prince, dont le mauvais naturel a corrompu les bons soins de ses maîtres. Vainement ai-je essayé de la mansuétude pour refréner ses inclinations vicieuses. Aussi Votre Sainteté peut-elle imaginer avec quelle douleur j'ai vu qu'aucune des qualités nécessaires à un roi ne se révélait chez cet héritier présomptif de tant de royaumes soumis par Dieu à mon obéissance. Me voici réduit à m'assurer de sa personne

1. 20 janvier 1568.

afin de le ranger à son devoir. J'en donne avis à Votre Sainteté, et j'espère qu'Elle jugera par ma conduite combien je préfère, aux tendresses que la nature m'inspire pour mon fils unique, la gloire de Dieu, l'intérêt de mes Etats et le repos de mes peuples. »

Ému de cette rivalité dont il pressentait la sanglante issue, Pie V se hàta d'exhorter Philippe II à la clémence. Son emportement l'exposait, disait-il, à passer pour un père barbare et à tacher l'honneur d'un prince qui ceindrait un jour la couronne de Charles-Quint et la sienne. La détermination du roi était irrévocable : les derniers actes de Carlos achevèrent de l'affermir. Y eut-il procès et condamnation? La mort délivra Philippe II de toute alarme. Le prisonnier mangeait goulûment et absorbait sans mesure des boissons glacées : ce régime l'abattit soudain.

Le pape fut informé d'une fin aussi tragique, mais parce que l'ambassadeur d'Espagne l'avait fréquemment entretenu de la rébellion de don Carlos, de ses fureurs et de sa folie, il estima le décès du prince débarras et châtiment, et s'abstint d'envoyer au roi aucune lettre ni de réprobation ni de condoléances.

On s'étonnera peut-être de cette réserve. La croire suggérée par quelque mobile peu louable, tel que la peur de déplaire, serait méconnaître le caractère hardi du pape. Devant l'utilité d'une intervention, nulle menace ouverte ou sourde ne l'eût arrêté. Mais le décès de Carlos ne prit point alors le retentissement qu'il a reçu depuis. Ce sont les puissances, maîtresses un moment de l'opinion, qui ont travesti les conjonctures pour se venger d'un roi qu'elles n'aimaient point : les Pays-Bas lui re-

5.

prochaient son gouvernement despotique, l'Angleterre ne lui pardonnait pas son désir de la vaincre, et la France lui conservait rancune de la Ligue. De là, cette légende d'un père sans entrailles, « dont le poignard et le sourire étaient si proches voisins ». L'homme qui vénérait la mémoire de son père, Charles-Quint, au point d'accorder les dignités les plus hautes à son frère naturel, don Juan d'Autriche, et qui écrivait à ses filles des lettres charmantes de simplicité paternelle et d'affection vraie, ne pouvait se montrer inexorable envers son fils qu'après avoir épuisé, à l'égard du coupable, toute l'indulgence de son cœur. Pie V se le dit. Il partageait, du reste, le sentiment des contemporains : hors de ses ennemis politiques et des réformés, le monarque, affligé mais ferme dans ses malheurs, inspirait à tous une sorte d'impérieux respect.

Deux ans plus tard, le pape atténua l'ennui qu'éprouvait Philippe II de plier constamment sa nature autoritaire aux réclamations du Saint-Siège. La reine d'Espagne, Élisabeth, venait de mourir. Maximilien invita l'archiduc Charles à proposer au roi, en quatrième mariage, la main de sa fille aînée. Alliance avantageuse, capable et de satisfaire le souverain et de servir les intérêts espagnols, surtout de consolider l'empire. Mais un empêchement de parenté y mettait obstacle : l'empereur avait épousé la sœur de Philippe II ; celui-ci s'unirait donc à sa nièce. L'autorisation de Rome s'imposait.

*
* *

En ce temps-là même, Maximilien exprimait cha-

leureusement à l'ambassadeur de Saxe sa sympathie pour les protestants et agréait les propos de l'électeur Auguste, qui le pressait de « se débarrasser de toutes ses accointances avec la prêtraille et de braver ouvertement le moine qui régnait à Rome ». Il avait, d'ailleurs, accueilli le nonce si froidement, que le duc Albert de Bavière lui reprochait en ces termes âcres sa maussaderie : « N'est-ce pas une honte que les ambassadeurs turcs reçoivent en Allemagne les plus grandes démonstrations de respect, tandis qu'on suscite mille difficultés pour donner audience au légat du Saint-Siège? »

L'empereur comprit que jamais le pape ne ratifierait le mariage d'un roi catholique avec une princesse d'attache protestante. D'autre part, il savait pertinemment que Philippe II n'enfreindrait point le veto du Saint-Père. Il s'était, en effet, jadis risqué, par des ouvertures secrètes, à le détacher du Siège apostolique; mais il n'en avait obtenu qu'un refus dédaigneux, qu'il qualifiait lui-même d' « amère pilule ». Sans ambages, et sur un ton de morgue cinglante, comme s'il recueillait des mains défaillantes de l'empereur la maîtrise de l'Europe, échue désormais à son protectorat, le roi d'Espagne formulait ses griefs. Il s'étonnait que Maximilien eût fait au prince d'Orange l'honneur d'envoyer un archiduc, son propre frère, intercéder en faveur du rebelle à la cour de Madrid, et taxait cette condescendance de manque de tact. Toutefois, ajoutait-il, rien ne lui causait autant de stupeur et de contrariété que l'attitude déloyale de Maximilien envers l'Église. Il le suppliait de rester dans la voie où cheminèrent ses ancêtres, et, en leur nom, lui enjoignait de remplir son devoir.

Encore meurtri de cette humiliation, l'empereur s'ingénia donc à faire oublier au pape et au roi ses procédés obliques. Par une désinvolture qui inquiétait peu son naturel volage, il combla les catholiques des marques de bienveillance qu'il réservait précédemment aux luthériens. Puis, assurant Philippe II de sa fidélité, il appela le légat et le reçut avec magnificence devant les officiers de la couronne.

Par bonheur, le Saint-Siège comptait parmi ses diplomates un nonce fort intelligent, souple et résolu à la fois, Jean-François Commendone, évêque de Zante. « La cour de Rome, dit Fléchier, n'eut jamais de ministre plus éclairé, plus agissant, plus désintéressé, ni plus fidèle. Il soutint le poids des négociations les plus importantes en des temps très difficiles. » Déjà honoré de la confiance de Jules III, de Paul IV et de Pie IV, qu'il justifia amplement par des traités avantageux avec Venise et les princes italiens, et par des missions heureuses en Flandre, en Angleterre et en Portugal, il avait tenu au Concile de Trente un premier rôle. Pie V, qui, avant son pontificat, appréciait la valeur et le dévouement de Commendone, le confirma dans ses légations et se servit généralement de son savoir-faire, quand la solution des conflits réclamait un plénipotentiaire habile. Il le délégua surtout en Allemagne et en Pologne, où des tacticiens retors se flattaient de garder ou de prendre la maîtrise de l'échiquier[1].

Pourtant, le caractère du cardinal se distinguait du sien à plusieurs titres. Certes, Commendone

1. Cf. Archives secrètes du Vatican, *Politic.*, vol. LXXXI.

avait de la vertu, de la piété, un jugement lumineux, un esprit de décision et de suite, et on le vit seconder, avec un zèle qu'animait le même amour de l'Église, les vues réformatrices du pape. Mais s'il se montrait aussi ferme à exiger le respect de la discipline et à revendiquer les prérogatives du Saint-Siège, il déployait dans sa manière plus de douceur et d'entregent. Poète en ses jeunes années, il avait conservé un tour aimable, qui, sans atténuer la force de ses requêtes, leur obtenait la sympathie. Tandis que Pie V se serait plus volontiers maintenu sur les cimes, Commendone descendait de préférence vers des coteaux moins dominateurs et cherchait des horizons conciliants. Au reste, agile et noble tout ensemble, il ne s'empêtrait dans nulle affaire, se trouvait à l'aise devant toutes les cours, et, en même temps qu'il charmait les princes dès l'abord, il laissait partout, à son départ, un renom d'intégrité, de compétence et de dignité affable. C'est justice de rendre hommage à ce collaborateur avisé de saint Pie V et de reconnaître que la diplomatie pontificale trouva en lui un précieux auxiliaire.

L'éloge répond, d'ailleurs, à l'estime personnelle que lui accordait le pape. Non seulement il lui prodigua, au retour de ses missions, les plus enviables honneurs : il déféra en mainte occasion à ses avis.

Le légat perça vite les sentiments de Maximilien. Mais comme il avait triomphé, lors de la diète d'Augsbourg, des hésitations de l'empereur, il estima plus adroit de croire à sa sincérité et de ne point lui en demander provisoirement d'autres preuves que de faciles assurances. Pie V ne s'abusa pas non plus sur ce merveilleux changement : ses précédents

démêlés le renseignaient de surcroît. Il jugea néanmoins meilleur, lui aussi, d'adopter la conduite du légat et de prêter crédit aux déclarations impériales. Un rapprochement officiel de l'empire et de la papauté en imposerait à la foule travaillée par la Réforme, étonnerait les princes allemands et entraverait leur dessein d'une confédération hostile à l'Église. De plus, le mariage du roi d'Espagne avec la fille de l'empereur resserrerait les liens, devenus trop lâches, qui unissaient autrefois les deux grands États catholiques, et permettrait au Souverain Pontife de réaliser l'un de ses plus ardents souhaits : l'assaut général contre les Turcs. Dans un consistoire, Pie V notifia donc au Sacré-Collège les bonnes nouvelles transmises par Commendone, et annonça qu'en gage de sa bienveillance il concédait la dispense canonique, nécessaire à Philippe II pour épouser sa nièce.

*
* *

La même modération le persuada de ne point revendiquer les anciens droits du Saint-Siège sur le nouveau duché de Prusse. On sait que les chevaliers de l'Ordre teutonique administraient jadis cette région au nom du pape. En 1526, le grand-maître, Albert de Brandebourg, renia le catholicisme, disposa des domaines dont il avait la garde, et, parjure à ses vœux, après avoir épousé à Königsberg la fille du roi de Danemark, érigea la Prusse en duché héréditaire. Son règne, que troublèrent des querelles ci-

viles et des chagrins domestiques, s'acheva en 1568[1].

La mort du duc Albert semblait propice pour remettre la papauté en possession de ses privilèges. L'entourage du Saint-Père le pressait de recourir aux bons offices de l'empereur Maximilien et du roi de Pologne, Sigismond II Auguste. Mais Pie V, l'esprit tendu vers les pensées religieuses, comprit qu'une victoire territoriale tournerait pratiquement en défaite spirituelle : il sacrifia la suzeraineté pontificale à l'espoir de ramener dans la communion de l'Église des peuples égarés. Ses représentants se contentèrent, sur son ordre, de protester théoriquement, à la diète de Lublin, contre la spoliation. Le peuple, qui redoutait un coup de force, admira son désintéressement, et se déprit d'une part de ses préjugés. Cette diplomatie surnaturelle eut, d'ailleurs, sa récompense immédiate : la ville luthérienne de Dantzig autorisa le retour des dominicains, et ces religieux, que d'autres missionnaires vinrent bientôt seconder, opérèrent dans la province de nombreuses conversions.

*
* *

Invoquer l'intervention du roi de Pologne eût été, à cette heure, de mauvaise politique. Le prince se fût précipité sur l'aubaine, en exigeant pour salaire l'annulation de son mariage, vain souhait de ses sollicitations et de ses intrigues. Couronné très jeune, au sortir d'une adolescence que guida peu

1. Des sept enfants qu'il eut de sa première femme, six moururent en bas âge. Sa seconde femme, princesse de Brunswick, lui donna une fille aveugle et un fils, Albert-Frédéric, dont la folie s'égarait jusqu'à jeter la vaisselle au visage de ses hôtes.

la mollesse de sa mère, Sigismond fut atteint, plus qu'éprouvé, par un double veuvage[1]. Son humeur capricieuse et la fougue de ses passions décidèrent son entourage à lui faire contracter une troisième alliance avec la princesse Catherine, sœur de Maximilien. Mais, soit incompatibilité de caractère, soit frivolité du prince, la reine dut bientôt se retirer à Radom. Son départ rendit l'inconduite de son mari si audacieuse, qu'elle s'indigna de l'outrage et se réfugia chez l'empereur, son frère.

Sigismond-Auguste s'irrita de ce prétendu abandon et requit incontinent du Souverain Pontife la rupture de son mariage, sous prétexte que le dernier des Jagellon ne pouvait s'éteindre sans postérité. Des connivences même épiscopales l'excitèrent à passer outre, si la cour romaine rejetait sa demande. L'affaire, engagée avant l'avènement de Pie V, sommeillait, grâce à cette irrésolution du prince qui lui avait valu le sobriquet de « roi du lendemain ». Le nouveau pape détailla d'un coup d'œil l'imminence et la gravité du péril. Les protestants renouvelleraient en Pologne, et pour un motif semblable, le schisme d'Angleterre : Sigismond imiterait Henri VIII.

Depuis 1551, Socin enchantait les courtisans et le pays par sa jeunesse et son éloquence, et ses doctrines hétérodoxes recevaient, de la distinction de sa naissance et de ses manières, un appoint qui ébranlait les esprits superficiels. L'archevêque de Gnesen et l'évêque de Cracovie, éperdus d'ambition, souriaient

1. Par sa mère il appartenait au sang des Sforza. Marié d'abord à une princesse autrichienne, il épousa en 1547 la veuve du palatin de Novogrodek, Barbe Radziwil, qui mourut empoisonnée, peut-être par la reine douairière Bona.

aux utopies de l'hérésiarque : plutôt que de retenir le roi, ils le poussèrent dans la voie du divorce, et, pour vaincre ses derniers scrupules, ils exhortèrent habilement le Sénat à prendre, au nom des intérêts de l'Etat, l'initiative d'un recours à Rome.

Seul, un légat fort expert pouvait briser le complot et préserver la Pologne d'une révolte officielle. Si nécessaire que fût en Allemagne la présence du cardinal Commendone, le pape n'hésita point à lui confier cette mission. A peine accrédité, le nonce vit le roi changer de tactique, substituer la ruse à la force, et tenter insidieusement de le corrompre. Amabilités, honneurs, présents, le circonvinrent. Commendone ne déçut pas la confiance du Saint-Siège : il écarta poliment, mais avec une hauteur qui défendait la récidive, ces avances de trahison. Alors, reprenant ses violentes menées, Sigismond convoqua la diète.

Le protestantisme n'avait point contaminé encore tous les évêques de Pologne. Parmi eux se distinguait le cardinal d'Hosius, évêque d'Ermland, si éminent en sagesse, en science théologique et en vertu, que les Souverains Pontifes l'appelaient « une des colonnes de l'Eglise », et entouré chez ses compatriotes d'une telle vénération, que les luthériens le surnommaient par raillerie « le dieu des Polonais ». Grâce à son intervention et à celle de Commendone, ses collègues se raffermirent et obligèrent l'archevêque de Gnesen, Uchanski, de réunir séparément l'épiscopat.

Le nonce assista aux séances de ce concile. Avec autant de chaleur que d'adresse il rappela les principes orthodoxes et ménagea la susceptibilité de ses auditeurs. Sans que le déconcertassent les inter-

ruptions passionnées ou sournoises de l'archevêque de Gnesen, il décrivit les maux déchaînés sur l'Angleterre par Henri VIII et supplia les évêques d'aimer assez leur pays et l'Eglise pour ne point exposer la Pologne à ces sanglantes dissensions. La vigueur de ses arguments entraîna l'assemblée : selon le rapport d'Uchanski, dorénavant l'avenir dépendait du nonce.

En vain Sigismond s'efforça-t-il d'apitoyer Commendone sur l'infortune de sa condition ; en vain lui démontra-t-il la nécessité de ne point aliéner l'héritage de tant de rois polonais, qui jadis illustrèrent le catholicisme. Le légat lui détailla les dangers, même politiques, d'une rupture, et, par un émouvant appel à son honneur, à sa piété et aux traditions de sa famille, il le laissa sous l'impression salutaire du souvenir de ses ancêtres et des leçons de l'histoire. Accablé, mais résigné, le prince ajourna les assises de la diète. La victoire du nonce semblait si certaine, que Pie V le renvoya en Allemagne, pour y reprendre avec un égal bonheur ses difficiles négociations.

Toutefois, les ressentiments d'Uchanski et les désirs de Sigismond-Auguste étaient plus dissimulés qu'éteints. Le départ de Commendone les raviva. Le Souverain Pontife dut intervenir lui-même. Des lettres fréquentes enrayèrent les abus qu'on essayait d'introduire : la communion sous les deux espèces accordée aux laïcs, le mariage des prêtres, le libre exercice du culte réformé et l'accès des protestants aux charges publiques. Si l'on exigeait de Rome ces mesures, ce n'était pas dans l'espoir de les obtenir, mais avec l'arrière-pensée que des refus constants lasseraient la patience

du peuple. Quand le roi redemanderait l'annulation de son mariage, les Polonais attribueraient ainsi plus facilement l'élimination de sa requète à une intransigeance de parti pris.

Pie V déjoua la cabale. Habitué à départir les responsabilités, il s'adressa directement aux chefs de la conjuration, et leur reprocha de tergiverser et de faiblir. Sur les manigances orgueilleuses et viles de l'archevèque de Gnesen et de l'évèque de Cracovie, déjà secrètement renégats, voici que passe un souffle impétueux qui cherche à les purifier.

« Se pourrait-il, s'écrie le pape, que des évêques montrassent moins d'énergie à défendre l'Église, que les protestants, de zèle à l'opprimer? Vos pères dans la foi, ces saints martyrs dont vous occupez les sièges, estimèrent plus glorieux de mourir pour l'honneur de Dieu que d'assister à l'asservissement de l'Église. Vous n'aurez point la faiblesse de dégénérer, et, sans peur d'exposer votre vie, vous vous souviendrez que subir la mort pour une cause sainte est un honneur et un devoir. »

En même temps, afin de prouver que sa patience avait des bornes et que son silence n'impliquait nul acquiescement aux scandales, le Souverain Pontife avertissait le roi de ne plus tolérer le maintien sur le siège de Kiowi d'un évèque prévaricateur.

« ... Votre Majesté s'aveugle, quand Elle prétend pacifier ses Etats par des concessions indignes d'un prince chrétien. L'exemple même de la France que vous alléguez, cher Fils, au lieu de vous servir d'excuse, vous doit être un aiguillon de résistance. Votre allusion à la doctrine et à la conduite de notre divin Sauveur n'a pas plus de poids, car, en citant la parole qui interdit d'arracher des mauvaises herbes, de peur de détruire avec elles le bon grain, Votre Majesté n'en use pas dans le sens où il la faut comprendre.

Bien plutôt eussions-nous souhaité qu'Elle se souvînt des expressions si claires par lesquelles ce même Sauveur dépeint la désolation des royaumes divisés. Or, quel sujet de discorde plus pernicieux et plus fécond, que les querelles religieuses? Si les désordres se sont récemment multipliés au point que Votre Majesté éprouve de l'embarras à les détruire ensemble, du moins doit-Elle concentrer ses efforts pour mettre un terme au désarroi que cause l'évêque imposteur de Kiowi. Nous vous prions paternellement, cher Fils, d'y obvier, au nom de votre honneur, de la gloire de Dieu et du salut des âmes. Que si vous tardiez à le faire, force nous serait d'agir contre l'intrus avec la rigueur des saints canons, de peur que notre complaisance à l'inaction de Votre Majesté ne nous rende coupable nous-même devant Dieu et devant les hommes[1]. »

Cette vigueur apostolique, qui ne laissait point d'issue aux faux-fuyants et rétorquait les textes tendancieux visiblement soufflés, remuait le roi sans le convertir. Ses passions ne déchaînaient-elles pas son esprit de révolte? Deux mois après, le 27 mai 1568, Pie V, informé de toutes les faiblesses de Sigismond-Auguste, ajoutait à ses premières remontrances cette dure leçon : « Si grande que soit l'autorité royale, et vif le respect qu'elle inspire, un prince, débonnaire jusqu'aux plus extrêmes tolérances, déchoit vite de son prestige et encourt le dédain. »

Les lettres ne suffisaient plus. Laissé à son initiative et aux mauvaises suggestions de ses conseillers, le roi reparlait de divorce. Aussi, quand il eut appris l'échec de la réconciliation tentée par Maximilien entre sa sœur et son beau-frère, le pape, prévoyant une recrudescence et d'intrigues et de

1. 26 mars 1568.

fragilité, jugea-t-il opportun de déléguer encore le cardinal Commendone en Pologne.

Celui-ci quitta Vienne aussitôt, malgré le désagrément et la fatigue d'un long voyage d'hiver. Hâte méritoire ; car le séjour à Varsovie n'offrait rien d'attrayant, surtout quand on y avait déjà vécu. Quelques années plus tard, Desportes, compagnon du duc d'Anjou [1], s'ennuya tant parmi « les méchantes villes » et se froissa si promptement des « mœurs inciviles » des « fiers Sarmates », qu'il décocha au pays, en le quittant avec joie, cette apostrophe hostile :

Adieu, Pologne, adieu, plaines désertes,
Toujours de neige ou de glace couvertes,
Adieu, pays, d'un éternel adieu!
Ton air, tes mœurs, m'ont si fort su déplaire
Qu'il faudra bien que tout me soit contraire
Si jamais plus je retourne en ce lieu.

Mais une réception glorieuse récompensa Commendone de son zèle.

Sigismond ne se méprit point sur les motifs de l'ambassade. Le légat l'entretint, du reste, sans surseoir, des rumeurs qui dénonçaient son nouveau dessein. Alors le roi essaya de donner le change. Quelle calomnie! et qui pouvait si méchamment tromper le Saint-Père? Il se résignait, d'une âme toujours égale, à subir la mélancolie de sa solitude, et puisque la légation du cardinal n'avait pas d'autre objet, il l'invita chaleureusement à regagner Rome, afin d'y porter au Souverain Pontife les témoignages de sa fidélité. L'ambassadeur était trop fin diplo-

1. Notre futur Henri III, successeur passager de Sigismond-Auguste.

mate pour ne pas éventer la ruse. Il instruisit Pie V des déclarations royales et du peu de foi qu'il leur accordait. Puis il prolongea sa résidence en Pologne, sous prétexte de régler des litiges canoniques, de relever des monastères, de visiter les diocèses. Il obtint ainsi que les sœurs du roi, mariées à deux princes protestants, le duc de Finlande et l'électeur de Brandebourg, pussent librement recevoir une direction religieuse qui consoliderait leur foi, et que le jeune prince de Transylvanie, neveu de Sigismond, ne restât point abandonné à la tutelle de mentors protestants, désireux de l'entraîner, et sa province, dans l'hérésie.

En ces difficiles conjonctures, Commendone trouva un précieux appui auprès du cardinal d'Hosius et surtout auprès des jésuites, que ce prélat avait introduits en Pologne : cette triple influence contribua puissamment à préserver le royaume d'un schisme.

Sur ces entrefaites, la mort de la reine Catherine vint tout à coup libérer son mari et rassurer le Saint-Père. Or, contrairement à toutes les prévisions, et presque en dépit des convenances, le roi afficha un deuil excessif. Il pleura bruyamment une femme qu'il voulait répudier! Davantage : par un de ces revirements que ses infirmités expliqueraient peut-être, si l'on n'y découvrait la preuve que les intrigants exploitaient son projet de divorce en vue d'une scission, il ne parla plus de se remarier. Le mandat du cardinal Commendone avait pris fin. Le légat ne s'éloigna point, toutefois, avant que Sigismond eût affirmé, par une pièce officielle [1], sa persévérance dans le catholicisme.

1. 8 mai 1570.

* *

Le nouveau nonce à la cour polonaise, Vincent del Portico, se vit en passe de négocier une affaire plus délicate encore. Poursuivant son dessein d'une confédération européenne contre les Turcs, Pie V caressait l'espoir d'y adjoindre le tsar de Moscou. A ses yeux, le péril musulman était si grave, que, pour l'écarter, on devait se servir de tous les concours. Mais comme la difficulté des informations privait la curie romaine de renseignements exacts sur les dispositions du Kremlin, le Saint-Père partageait, à l'égard d'Ivan le Terrible, l'ignorance et les illusions de son entourage [1].

Portico reçut donc mission de réconcilier la Pologne avec la Russie : autant prétendre associer le loup et l'agneau. Sigismond-Auguste, qui subissait, en maugréant, les incursions moscovites sur ses frontières, n'avait nulle envie d'offrir tout son royaume à l'appétit du tsar. Le nonce aperçut vite l'impossibilité d'une entente : l'intérêt de la Pologne exigeait qu'elle se maintînt en alerte.

Sans se laisser rebuter par les premiers rapports de son ambassadeur, le pape l'invita aux initiatives et lui révéla, pour l'enhardir, sa résolution d'envoyer des évêques à Moscou. Peu après, il lui octroyait les pouvoirs de plénipotentiaire auprès du tsar et lui traçait un plan. Portico s'avancerait avec circonspection, ne parlerait de questions religieuses qu'en termes vagues, à moins que l'empe-

1. Cf. P. Pierling, S. J. *Papes et Tsars* (*1547-1597*), *d'après des documents nouveaux*. Paris, Retaux-Bray, in-8°, 1890.

reur ne suscitât une controverse, et ferait surtout miroiter la perspective d'ôter la Terre sainte à ce « chien et cruel tyran », comme s'y apprêtaient Rome, Venise et l'Espagne. Les instructions pontificales, qu'accompagnait une lettre autographe à Ivan[1], se terminaient par cette note : « D'après ce que Sa Sainteté a entendu, le Moscovite a exprimé le désir d'obtenir les grâces et privilèges suivants : le titre royal, des prêtres qui initieront ses peuples aux rites romains, des artistes et quelques autres choses[2]. »

Ce n'était point la première méprise généreuse. Le cardinal d'Hosius n'avait-il pas écrit, en 1568, au duc de Bavière que le prince de Saxe, huguenot acharné, méditait son retour à l'Eglise, et annoncé presque l'arrivée du P. Canisius pour conclure cet heureux événement[3]? Le désir créait l'espérance. De même que le duc fut stupéfait d'une aussi candide erreur, le courrier du Saint-Père consterna le nonce. Celui-ci pensait avoir suffisamment déclaré les intentions de la Russie, et l'on ne tenait compte ni de ses remarques ni de la réalité. Cet Ivan, que la cour romaine supposait favorable aux catholiques, et qu'elle traitait en prince désireux de se convertir ou enclin aux concessions, n'amoncelait-il pas effrontément infamies et cruautés?

Sigismond-Auguste se chargea de rompre les perplexités de Portico, en lui défendant de partir.

1. Archives du Vatican, *Polit.*, LXVIII.

2. Cf. N. Lichatschev, *Lettre du Pape Pie V au tsar Ivan le Terrible,* Saint-Pétersbourg, 1906, et Salomon R. G., *Eine russiche publikation zur päpstlichen diplomatik*, 1907.

3. Cf. Otto Braunsberger, S. J., *Pius V und die deutschen Katholiken,* Freib. im Breisg, 1912.

Ivan se tromperait, lui dit-il, sur le sens de la démarche et affecterait surtout de la croire inspirée par la crainte ; elle le rendrait plus arrogant, supprimerait les rares chances d'accord et retarderait la conversion des Moscovites. Le roi l'écrivit également à d'Hosius et acheva sa lettre par l'apologue cavalier du chien d'Esope, qui lâchait la proie pour l'ombre. On ne pouvait affirmer plus clairement que rechercher les bonnes grâces de la Russie c'était s'aliéner, du coup, celles de la Pologne.

La conclusion ne parut pas à Pie V autant sortir des prémisses. Il ordonna donc à Portico de se mettre en route, et Sigismond-Auguste dut accepter le départ du nonce. Mais celui-ci invoqua soudain de nouveaux prétextes, dont quelques-uns ne laissaient pas d'être futiles. Car, si sa correspondance fait état de préoccupations religieuses, diplomatiques et même littéraires, elle révèle aussi des détails piquants sur le souci d'un voyage confortable et l'embarras de trouver de moelleuses litières ou voitures.

Tous ces atermoiements fatiguèrent-ils le pape, ou d'autres communications confirmèrent-elles les avis de son ambassadeur? Il écrivit en 1571 à Portico qu'il se désistait de ses projets [1]. Le nonce ne dissimula pas sa joie; mais il se sut gré et s'enorgueillit d'avoir eu le courage de consentir en principe à tenter l'aventure. *In magnis voluisse sat est*, répétait-il pompeusement avec le poète [2] : consolation platonique, à la mesure de ces sages, qui, selon le fabuliste, se contentent de peu. Pie V

1. Catena, *op. cit.*, p. 185.
2. Theiner, *Vet. mon. Polon.* II, p. 774.

prévint lui-même Sigismond qu'il « sacrifiait complètement l'affaire moscovite, à cause des informations reçues, touchant la vie du tsar[1] ». Il ne quittait ainsi la Russie que pour chercher en Perse, en Arabie et dans l'Ethiopie d'autres alliés.

*
* *

Commendone aurait voulu profiter des avances de la Suède au Saint-Siège et renouer des relations diplomatiques et religieuses avec ce royaume. Les princes Eric et Jean, qui se disputaient la couronne, s'en remirent à l'arbitrage de Pie V : comment espérer plus favorable rencontre? Mais Rusticucci entrava les efforts de l'évêque de Zante, et le pape se désintéressa des Suédois lorsqu'il apprit que la reine Catherine, femme de Jean III, mal dirigée par Grohowski, s'était permis de communier sous les deux espèces. On pourrait regretter cette préférence accordée aux conseils de Rusticucci, si, plus tard, la bienveillance de Grégoire XIII n'avait subi un échec et laissé la Suède schismatique[2].

Pie V ne retirait pas, cependant, sa confiance au cardinal Commendone, puisqu'il le chargea d'amener l'empereur Maximilien à reconnaître la dignité grand-ducale des Médicis. Il avait résolu de glorifier cette Maison, en échange de ses services. A l'heure où Charles IX sollicitait le maintien en France des troupes auxiliaires, Cosme de Médicis, consulté par un légat pontifical, répondit qu'il aban-

1. 31 novembre 1571. Arch. du Vatic., *Arm.* 44., XIX, p. 436.
2. Cf. Theiner, *La Suède et le Saint-Siège*, t. I et II.

donnait au Saint-Siège la libre disposition des soldats toscans, et qu'il enverrait même des renforts si le Souverain Pontife les jugeait nécessaires. Edifié, ému de ce dévouement, Pie V s'écria, en joignant les mains : « Mon Dieu, que je ne meure pas sans avoir récompensé ce prince si fidèle à votre Église ! »

Le moyen lui fut vraisemblablement suggéré par Médicis lui-même. Le duc de Florence déplorait que son autorité effective sur toute la Toscane n'eût pas reçu de consécration officielle. Il désirait une charte qui établît sa suzeraineté et la rendît héréditaire ; mais il appréhendait l'opposition de l'empereur et du roi d'Espagne et la jalousie des princes italiens et allemands.

De son côté, Pie V devait réfléchir. Sans doute, il importait de convaincre l'Europe qu'on ne secourait pas inutilement l'Église. Mathieu Judex, professeur à l'Université d'Iéna, s'évertuait à éloigner de Rome les princes d'Allemagne, en accusant le Saint-Siège d'ingratitude. Ne répandait-il point par centaines un croquis burlesque de Luther, où le pape Clément IV, campé en bourreau, tranchait la tête de Conradin, roi de Naples et fils de l'empereur Conrad IV, tandis que cette inscription moqueuse soulignait la caricature : « Le pape prouve sa reconnaissance aux empereurs pour leurs innombrables bienfaits. » Une insigne récompense détruirait la calomnie. Mais obtiendrait-on l'assentiment de Maximilien ? et ne serait-ce pas aggraver encore les dissensions entre l'empire et la papauté ?

Quand le Saint-Père eut pesé les diverses hypothèses, un *motu proprio* du 1er septembre 1569 conféra le titre de grand-duc de Toscane à Cosme



de Médicis et à ses héritiers. La bulle d'investiture dissipait toute apparence de caprice, en énumérant les motifs de la détermination pontificale[1]. Le duc de Florence avait empêché la Réforme de s'implanter en Toscane et témoigné du zèle pour le catholicisme; à la requête du pape, il s'était hâté d'envoyer en France des troupes d'appui, de prolonger leur séjour et de contribuer magnifiquement aux frais de la guerre contre les huguenots. Sous le patronage de saint Étienne, il venait d'instituer un ordre de chevalerie destiné à la répression des Barbaresques, et se montrait aussi vigilant à poursuivre les corsaires qu'à exterminer les bandits. Sa province, gouvernée avec intelligence et bonté, se rangeait parmi les plus considérables de l'Italie : on y relevait nombre de villes populeuses, d'églises métropolitaines, de somptueuses cathédrales, d'universités, de ports, de forteresses, ainsi qu'une multitude d'hommes distingués dans les lettres et les sciences, les beaux-arts et la guerre. Au demeurant, les Médicis, libres du moindre vasselage, marchaient de pair avec les Maisons souveraines; leur généalogie comptait trois papes, plusieurs cardinaux, maints personnages célèbres, et leur chef actuel était allié à l'empereur, au roi de France et aux familles princières de l'Europe.

Les envieux chuchotaient bien, à vrai dire, que sur tant de gloire glissait une ombre sanglante. Sans évoquer en parallèle les hontes qui déshonoraient la mémoire des Borgia, on colportait sous le manteau que les Médicis ne vivaient point exempts de

1. Cf. *Litterae SS. D. N. Pii V super creatione Cosmi Medices in magnum Ducem provinciae Etruriae ei subjectae,* Florent. apud Juntas, 1578.

reproches, et qu'à l'occasion leur main, plus adroite qu'honnête, usait promptement du poison et de la dague. Laurent avait, soupçonnait-on, brusqué la mort de Julien II. Alexandre laissait à Florence un renom de tyrannie, et la foule ne se faisait aucun scrupule de lui imputer l'empoisonnement de son cousin, le cardinal Hippolyte, même celui de sa propre mère. Nul n'ignorait, du moins, que son cousin Lorenzino l'avait tué en 1537 dans un guet-apens. Les Médicis, racontait-on encore, exportaient leurs violences. Est-ce que la reine de France, Catherine, se défendait victorieusement d'avoir conçu, et presque réalisé, dès 1563, l'assassinat de Coligny?

Que la malignité du peuple, par plaisir de sonner à pleine volée le scandale ou de prendre sa revanche contre les rigueurs de l'autorité, exagérât les incidents et dramatisât les morts, il est probable. L'histoire hésite à départir dans ces rumeurs le rôle du mensonge et de la médisance. Du reste, les coutumes turbulentes de l'époque rendaient les meurtres moins odieux. Loin d'éprouver notre répulsion à l'égard des sicaires, les contemporains les tenaient facilement pour des joueurs trop emportés, dont l'intérêt ou la passion excusait les attentats. Ne vit-on point la cour la plus raffinée de la péninsule, celle de Ferrare, compromettre son élégance en de tragiques querelles? Benvenuto Cellini et ses gais compagnons, qui se dénommaient eux-mêmes « jeunes gens vertueux », avaient souventefois, par les rues de Rome, poignardé pour rire d'inoffensifs truands, sans perdre leur réputation de galants hommes. Paul III, dit-on, murmurait avec une paternelle indulgence : « Les artistes de la valeur de Benvenuto sont supérieurs aux lois communes. »

Cependant, si émoussée que fût alors la sensibilité, des présomptions d'intrigues criminelles planaient, assez nombreuses et fortes, sur les Médicis, pour que la jalousie et la colère s'en emparassent, et que la décision de Pie V soulevât des contestations et des critiques.

Certes, les commérages de la multitude ne montaient pas jusqu'au Saint-Père : il ne tolérait point qu'un bavard ou un fâcheux lui en apportât l'écho. Mais il ne pouvait éluder de même les commentaires de l'Europe, surtout des souverains, que froissait ou lésait sa décision.

L'un de ceux qui s'irriteraient davantage était Maximilien. Comme il venait de marier son fils François avec une fille de Cosme de Médicis, le pape espéra que cette union apaiserait son mécontentement : l'exaltation du père, rejaillissant en honneur sur la nouvelle archiduchesse, justifierait plus encore l'entrée de cette princesse dans la famille impériale. A défaut d'une approbation explicite, Maximilien II se résignerait, sans doute, à garder le silence. Il n'en fut rien. Les conjonctures provoquaient l'empereur à la résistance. De toutes parts on sapait ses droits. Impuissant, il assistait à l'effondrement progressif de son autorité, même au morcellement de ses États : la France, l'Espagne, la Pologne et la Russie s'attribuaient cavalièrement quelque lambeau de son territoire, et ses feudataires ne lui témoignaient plus qu'une déférence de pure forme. Son dépit débordait. Il jugea l'occasion propice de venger les précédents affronts, de rappeler l'Europe au respect de sa suprématie et de faire sentir au pape, qu'il jugeait faible, la reviviscence de sa force.

L'empereur revendiqua donc, par lettre autographe, « les privilèges du Saint-Empire » et chargea son ambassadeur, le comte d'Arcos, d'accentuer la véhémence de sa réclamation. Entre temps, sa colère s'épanchait à Vienne. Peut-être excédait-il en paroles parce qu'il se savait incapable d'agir, ou se grisait-il de propos violents afin de s'entraîner à la lutte. Il avertit, du moins, l'ambassadeur d'Angleterre « qu'il ramènerait l'audacieux évêque de Rome aux anciennes coutumes des temps apostoliques, et que les princes allemands ne le laisseraient point dans l'embarras ».

De fait, ceux-ci, qu'ils appartinssent aux sectes luthériennes ou calvinistes, l'eussent d'emblée soutenu si, suivant les expressions de leur politesse, il avait voulu « détruire les ténèbres d'Egypte, c'est-à-dire le papisme, et délivrer le monde de l'antechrist de Rome ». De sa chaire doctorale, Mathieu Judex enflammait les étudiants par ses proclamations. A Maximilien incombe, disait-il, de ruiner la domination du pape et de « trouver un châtiment approprié à ces séditieux évêques, qui osent violer la majesté de l'empereur ». En termes bibliques, pastichés des prophètes, il adjurait « les autorités grandes et petites », sous peine « de pécher très grièvement », de partir pour la croisade [1].

Excité par ces clameurs et les suggestions des

1. « Si ces autorités, criait-il, ne se décident point à punir le pape, elles livreront leurs propres âmes et les âmes de leurs sujets aux loups ravisseurs, et ceux-ci se rueront sur les pauvres brebis et les égorgeront, ainsi qu'il est écrit en Jean, x, Mathieu, vii, Actes, xx... Malheur aux pusillanimes ! Les autorités doivent imiter l'exemple de Jéhu, de Josias, et de tant d'autres pieux monarques, qui ont renversé l'idolâtrie par le fer et le feu. »

princes, Maximilien envisagea la possibilité d'un conflit armé. Un de ses confidents avouait à un ami de l'électeur palatin Frédéric que son maître « verrait sans déplaisir une expédition contre Rome[1] ».

Le roi d'Espagne, à titre de souverain de Naples et de Milan, s'affecta aussi de la décision pontificale. Cosme de Médicis prit peur : achèterait-il donc chèrement d'une invasion de ses États la gloire qu'avait rêvée son ambition? Il députa secrètement en Allemagne Frégose, qui sonderait les princes. A Heidelberg, un accueil glacial découragea le négociateur. Ludovic de Nassau se révéla, au contraire, favorable; même il chargea Teligny de gagner Charles IX à la cause de Florence et lui souffla de brandir comme excitant, devant les yeux du souverain, la possibilité d'une déroute espagnole. A l'insu de Catherine, le roi de France s'engagea dans l'affaire et pressa l'ambassadeur florentin de hâter l'ouverture des hostilités. Cosme de Médicis était moins impatient d'entamer la lutte : ravi de tels concours, en cas d'attaque, il bornait prudemment ses prétentions à se défendre. Qu'eût pensé, du reste, saint Pie V de ces pourparlers mystérieux et un peu louches? Eût-il admis ce contrat avec le prince d'Orange ? Mais, tout entier aux rodomontades de Maximilien, le pape ne chercha point à découvrir des manœuvres qu'on lui cachait soigneusement.

L'effervescence allemande ne le surprenait pas. Sans la craindre, il fournit au cardinal Commendone le moyen de l'apaiser. Les arguments étaient précis, la documentation copieuse. Florence se

1. Cf. Jean Janssen, *L'Allemagne et la Réforme*, t. IV, traduction E. Paris.

libéra autrefois de la tutelle impériale par d'énormes subsides : une charte de Rodolphe, fondateur de la Maison d'Autriche, en fait foi. D'illustres exemples justifient, en outre, l'exaltation des Médicis. Est-ce que Benoît IX n'a pas créé Casimir roi de Pologne, malgré l'opposition de l'Allemagne? et Grégoire IX, conféré la royauté de Croatie à Démétrius? Est-ce qu'Innocent IV n'a pas intronisé Alphonse de Boulogne en Portugal? Et si l'on remonte aux origines, qui ne se souvient de Léon III et de Charlemagne? Puisque le pape possède le droit incontesté de sacrer l'empereur, il lui est loisible d'élever simplement un duc à la dignité grand-ducale. Tour à tour grave, insinuant, enjoué, Commendone développa fort adroitement ces raisons, et Maximilien, qui au fond souhaitait mollement la lutte, leur accorda volontiers crédit.

Alors, le 5 mars 1570, le Saint-Père couronna Cosme de Médicis au Vatican. La cérémonie se déroula dans toute la magnificence dont Pie V aimait à rehausser les fêtes religieuses. Au milieu de l'office pontifical, après que le grand-duc eut renouvelé son serment de fidélité à l'Église et au Saint-Siège, le pape bénit liturgiquement les insignes souverains, remit à Cosme la rose d'or de l'année et lui posa sur le front un diadème où il avait fait graver ces mots : *Pius V, Pontifex Maximus, ob eximiam dilectionem ac catholicæ religionis zelum præcipuumque justitiæ studium, donavit*[1].

1. « Don du Souverain Pontife Pie V, en témoignage d'affection, en récompense d'un zèle très grand pour la religion catholique et d'un amour signalé de la justice. » Cf. *Coronazione del Sereniss. S. Cosimo Medici Granduca di Toscana fatta dalla SS. di N. S. Pio V in Roma.*

Le prestige du Saint-Père et l'inaction de l'empereur empêchèrent les cours d'Europe de s'insurger contre cette glorification. Plusieurs y applaudirent ouvertement ; toutes, malgré des protestations théoriques, la reconnurent, et Maximilien lui-même, qui, depuis le mariage de sa fille avec Philippe II, s'était sensiblement rapproché du Saint-Siège, ratifia le geste du pape, quand, à la mort de Cosme de Médicis (1574), la dignité grand-ducale échut à son gendre.

*
* *

Telles furent les principales affaires diplomatiques que le pontificat de Pie V eut à négocier. D'autres attirèrent sa sollicitude ; mais leur connexion étroite avec la répression de l'hérésie ou l'organisation de la Ligue antimusulmane exige qu'on ne les sépare point de ces grandes questions. Il faut, néanmoins, les signaler dès maintenant, afin de mieux saisir son immense activité.

Ces discussions politiques, capables, croirait-on, de concentrer l'attention du plus subtil diplomate, n'étaient que de légers incidents de sa vie, occupée par tant d'événements considérables. Qu'est-ce que ces menues compétitions, en face de sa résistance quotidienne au protestantisme, de son projet grandiose d'une coalition européenne contre les Turcs et de ses réformes intérieures ? L'esprit ordonné, la décision prompte et la persévérance du Saint-Père pouvaient seuls l'empêcher de ployer sous la tâche. Disons mieux : seul pouvait le guider parmi les écueils le secours de Dieu, qu'implorait instamment

son humilité et que lui méritaient ses mortifications.

Sur quelque terrain que se meuve sa diplomatie, elle tend de tout son essor vers un seul but : la gloire de la sainte Eglise. L'Eglise ! Jamais Pie V ne la perd de vue. C'est elle qu'il sert, qu'il venge, qu'il honore. A travers les rivalités, au-dessus des égoïsmes et des ambitions humaines, elle se dresse vigilante, désintéressée, divine. Loin de lui dérober une parcelle de gloire, il semble ignorer l'honneur qu'elle recueille de sa collaboration. Ce dévouement absolu donne à toutes ses entreprises une réelle grandeur. De même que l'homme disparaît dans un effacement volontaire et le cède au Pontife soucieux d'accomplir, à la lumière de l'Esprit divin, sa sublime mission, les considérations terrestres s'évanouissent, et les horizons reculent au delà des confins de ce monde. Il ne s'agit point d'annexer des territoires ou de viser à des résultats éphémères, moins encore de se dépenser ardemment pour l'altière satisfaction de subjuguer les rois, mais de consolider les forces surnaturelles de l'Église et d'élargir son action.

Ce détachement explique les procédés diplomatiques de Pie V et justifie la fermeté de ses revendications. Au dire de La Fontaine,

> Les plus accommodants. ce sont les plus habiles :

il méprise cette habileté. Fi des subtilités chicanières, des ruses savantes et des concessions simulées ! La politique n'est pas à ses yeux un vain exercice d'équilibre, où d'abord il importe de manifester sa souplesse. Le pape ne mesurait qu'une chose : la responsabilité formidable qui pesait sur lui. De là, ses réflexions prolongées avant une résolution im-

portante : « La décision de Sa Sainteté demande du temps, écrit son neveu, le cardinal Alexandrin ; car, selon l'usage de ce Saint-Siège de ne juger rien sans l'avoir bien trituré et examiné, le Saint-Père entend discuter la cause avec toutes les circonstances et la maturité convenables[1] ». De là, les conseils sollicités et les commissions réunies : « Sa Sainteté, mande le même secrétaire d'Etat au nonce apostolique en Espagne, vient de désigner quatre cardinaux versés dans la connaissance du droit, et beaucoup d'autres docteurs ecclésiastiques et laïcs, pour élucider le débat. » De là, surtout, ces nuits passées en prière, ces jeûnes et ces austérités, à la veille d'une détermination grave.

Voilà aussi le secret de la sérénité merveilleuse qui ne l'abandonne jamais, sa résolution prise. Inaccessible à la peur, inébranlable dans ses desseins, lorsque les prérogatives du Saint-Siège sont lésées ou méconnues, Pie V estimerait trahison même de paraître acquiescer aux empiètements. Aussi, exige-t-il les droits et privilèges de l'Église avec un courage et une ténacité où revivent la résolution et la fougue de Grégoire VII.

Ces qualités, qu'il déploya dans la solution d'affaires diplomatiques et religieuses tout ensemble, vont garder et accroître leur vigueur en des questions qui intéressent la doctrine et les destinées du catholicisme. Jamais peut-être l'hérésie ne rencontra plus redoutable adversaire.

1. 2 août 1567. Arch. secr. du Saint-Siège, I, *Nonciature d'Espagne.*

CHAPITRE VI

L'ADVERSAIRE DE L'HÉRÉSIE.

Déjà nous avons vu saint Pie V, religieux et cardinal Alexandrin, poursuivre audacieusement la Réforme, en gardien indéfectible de l'orthodoxie. Sa vigilance sera plus exacte encore, au Souverain Pontificat. Certains de ses prédécesseurs avaient, par indulgence ou distraction, mollement tenu les rênes : il les prend d'une main énergique, sans se soucier que l'on regimbe et se cabre devant le changement d'allure. De même qu'il redresse la haute prélature et le Sacré-Collège, le voici qui prétend soumettre empereur et rois aux directions de l'Église.

Il nous faudrait le suivre partout à la fois, de son pas alerte, dans sa lutte incessante et générale contre les ennemis du catholicisme. La nécessité de fragmenter le récit ne nous fera point oublier que Pie V régla de conserve tous les démêlés religieux, pourtant nombreux et précipités, divers et délicats, qui réclamaient son intervention.

*
* *

L'Allemagne lui suscita beaucoup d'ennuis. La Réforme s'y était profondément enracinée, grâce

au concours des princes. Peu soucieux, à vrai dire, de la doctrine, ceux-ci avaient surtout profité des querelles dogmatiques pour accroître leurs richesses et consolider leur pouvoir. La parole de Mélanchton : « Les princes sont nommés Dieu par le Psalmiste » ne flattait pas seulement leur orgueil : elle légitimait leurs incursions dans la surveillance des églises et la direction des fidèles. Mais sur ce domaine, où s'avançait leur témérité frondeuse, ils rencontraient, outre l'adversaire commun, le catholicisme, leurs propres et contraires passions. Aussi ardents au gain, aussi avides de suprématie, les ducs de Brandebourg et de Saxe, les Électeurs palatins, s'élançaient à l'assaut, et le conflit de leurs intérêts et de leur ambition promettait à brève échéance la rupture de leur fragile accord.

A l'heure où Pie V inaugurait son règne, le choc, retardé par la lenteur naturelle du caractère allemand, menaçait de se produire. Catholiques et protestants se lassaient de vivre sous le régime provisoire du traité d'Augsbourg (1555). Les premiers, réveillés de leur torpeur par les jésuites, dont la prédication et l'enseignement commençaient à convertir Cologne, Trèves, Munich, Ingolstadt, Inspruck et mainte cité de l'empire, s'apprêtaient à revendiquer et reprendre leurs anciens privilèges. Les autres, enorgueillis de leurs succès, entendaient les poursuivre et obtenir l'abolition officielle du *réservat ecclésiastique*. Car cette résiliation des biens d'Église, imposée à tout bénéficiaire qui embrassait la Réforme, retenait encore dans leurs emplois nombre de prébendiers, secrètement gagnés à l'hérésie.

Le soutien-né du catholicisme en cette lutte était

l'empereur. A lui revenait de défendre le Saint-Siège et de rallier tous les dissidents. Or, Pie V ne pouvait guère escompter son appui : Maximilien II souhaitait, autant que les princes allemands, d'affranchir ses États de toute juridiction romaine. Depuis longtemps déjà, les luthériens et lui sympathisaient. Malgré les condamnations pontificales, il ne se privait point d'approuver hautement l'adage fort prôné par les politiques protestants : *Cujus regio, hujus relligio*, tel maître, telle religion. Son père, Ferdinand, informé qu'il avait, à son insu, interrogé les Électeurs de Saxe, de Brandebourg et du Palatinat sur leur concours éventuel « au cas où la domination du pape deviendrait plus impérieuse », s'effrayait de voir le Saint-Empire livré à des convictions si chancelantes. « J'avoue, écrivait-il, que, sans tes assurances de maintenir la religion catholique et de vivre et mourir dans le sein de l'Église romaine, non seulement je ne soutiendrais pas ton élection, mais je serais le premier à la combattre[1]. »

A la mort de Ferdinand (1564), les princes intriguèrent pour amener Maximilien à diriger lui-même la bataille contre le Saint-Siège. Ils n'ignoraient pas qu'il avait confié à Christophe de Wurtemberg son espoir d'apaiser les dissensions des Réformés, afin de « tordre ensuite le cou au pape ». Ils savaient, de plus, qu'il regrettait l'élection du cardinal Ghisilieri, et qu'à la table d'Albert de Bavière, où un courrier de Cosme de Médicis l'en prévint, il avait émis, sans égard à la pré-

1. Cf. Jean Janssen, *L'Allemagne et la Réforme*, IV, Paris, Plon, 1895.

sence du cardinal Commendone, des réflexions désobligeantes sur le caractère et les mérites de l'élu [1]. L'électeur palatin, Frédéric III, s'évertuait donc à convaincre ses collègues. « Aidons, disait-il, le jeune empereur à se libérer du papisme et à perpétrer la ruine de l'idolâtrie et de la superstition. » L'unique moyen de l'y résoudre était la convocation d'une diète. Durant ses assises, on soulèverait alors aisément une question qui aiguiserait l'antagonisme de la papauté et de l'empire et hâterait l'autonomie religieuse de l'Allemagne émancipée.

L'imminence d'une invasion turque et l'obligation d'en conjurer le péril formaient le plus plausible des prétextes. Les Ottomans harcelaient la frontière orientale de l'empire, et Soliman se targuait d'investir bientôt la ville de Vienne. Maximilien alarmé réunit la diète à Augsbourg. Le plan des luthériens et des calvinistes se réalisait presque au delà de leurs vœux. Puisque le programme de l'assemblée portait en vedette la défense du territoire, le Saint-Siège rassuré ne songerait point à déléguer de nonce, et l'empereur serait ainsi plus facilement circonvenu.

Ceux qui se flattaient de l'indifférence de Pie V et se gaussaient déjà de son abstention eurent une désagréable surprise. Le nouveau pape sortait à peine du conclave, quand on lui annonça la convo-

1. « C'est un homme violent, tranchant, avait-il dit, qui a beaucoup d'étoffe pour un moine, suffisamment pour un inquisiteur, pas assez pour un pape. » Il aggrava l'impertinence en la répétant par lettre à son frère en 1569 et en 1570. Cf. W. E. Schwarz, *Der Briefwechsel des Kaisers Maximilian II mit Papst Pius V* (in *Briefe u. akten zur Gesch. Maximilians II,* Th. I). Paderborn, 1889.

cation de la diète. Au lieu de s'arrêter à l'argument, brandi avec fracas, d'une protection du Saint-Empire contre les hordes musulmanes, il alla droit à la phrase négligemment insérée par l'empereur dans sa déclaration : « L'assemblée pourra encore définir exactement les dogmes chrétiens et décréter les mesures utiles, afin d'enrayer le progrès des sectes pernicieuses introduites en Allemagne. » Même avec cette épithète de blâme, patelinement infligée aux confessions hérétiques, « prudence était mère de sûreté » : les diètes précédentes n'avaient-elles point abouti à des dommages nouveaux pour l'Église? Pie V ne fut point dupe.

« Parmi les bruits d'une cour tumultueuse, dit Fléchier, parmi tous les empressements des salutations (qui acclamaient son avènement), sans ressentir cette émotion que donne d'ordinaire l'acquisition d'une puissance souveraine, tant il était inébranlable, il commença de s'appliquer aux soins de sa charge et fit d'abord expédier un bref à Commendone par lequel il lui ordonnait d'assister, en qualité de légat apostolique, à la diète d'Allemagne. » Il lui adressait, en même temps, ainsi qu'au cardinal Truchsess, aux archevêques de Mayence et de Trèves et aux évêques allemands, des instructions précises et vigoureuses, pour qu'ils ne tolérassent nul amoindrissement des prérogatives du Saint-Siège, et qu'ils ne permissent point surtout à une assemblée profane de s'ériger en concile et de juger la foi.

Truchsess, qui, après s'être prématurément félicité des « dispositions pacifiques » de Pie IV, s'aperçut vite que les concessions échouaient, applaudit

Pie V d'opposer aux manœuvres des protestants une plus habile fermeté.

*
* *

Le pape adjoignit au légat d'éminents théologiens : Scipion Lancelotti, Nicolas Sanders, et les jésuites Nadal, Ledesma, et Pierre Canisius. Ce dernier choix, justifié d'abord par le talent, une haute éloquence et des vertus signalées, offrait aussi l'avantage de plaire aux Allemands. Le P. Canisius passait, à bon droit, pour l'un des hommes les plus dévoués à son pays. Non content de « promettre à Dieu de travailler au salut de l'Allemagne avec l'ange gardien de l'empire », il rêvait presque de restreindre à ses seuls compatriotes l'activité de sa Compagnie. « Laissons là l'Italie et l'Espagne, écrivait-il de Worms, dès 1557, au P. Vittoria, et donnons-nous sans réserve à l'Allemagne pour toute notre vie. » Canisius jouissait, en outre, d'un certain renom de mansuétude[1]. « La vérité veut être défendue avec charité, mandait-il d'Augsbourg, en 1559, et, autant que possible, il nous faut conquérir l'estime de ceux-là mêmes qui ne pensent pas comme nous. » Or, cette condescendance, le cardinal Madruzzi et l'archevêque de Mayence ne cessaient de la solliciter du Saint-Siège. « Les Allemands réguliers et séculiers, avouait Truchsess, sont difficiles à convaincre qu'ils doivent recourir à Votre Sainteté, et l'expérience prouve qu'ils désespèrent de leur guérison, quand on leur annonce qu'il faut

1. « *Memores nos esse oportet delicatiores esse Germanos...* », *Epist.* III, p. 252.

faire venir de Rome les remèdes[1]. » Députer Canisius en Allemagne était donc de bonne tactique : la sympathie personnelle qu'il inspirait rejaillirait sur la mission du légat. Sitôt arrivé, le Bienheureux inaugura ses prédications : trois et quatre fois le jour, il attirait près de sa chaire de nombreux auditoires, et son influence pénétra peu à peu jusqu'à la Diète.

Sur celle-ci agissait directement le cardinal Commendone[2]. Par des conférences particulières il avait notifié d'abord aux ducs de Clèves, de Bavière et de Brunswick et aux archevêques électeurs de Trèves et de Mayence les ordres du Saint-Siège. La Diète, leur dit-il, n'a mandat ni de prolonger le Concile de Trente, ni de discuter ses décisions. Rechercher une conciliation avec les réformés serait à la fois faute et chimère. Une assemblée disparate appelée à rendre, au débotté, son jugement sur des dissensions religieuses, loin d'apaiser le conflit, l'aggraverait encore. Si, après leurs colloques, les protestants se séparaient plus désunis, que sortirait-il d'un débat, où princes, ecclésiastiques et prédicants de toute secte cabaleraient pour le triomphe de leur interprétation? A quelle effroyable cacophonie n'aboutiraient pas des discussions entre catholiques et luthériens de la Confession rectifiée et de la Confession non rectifiée? et quel accord possible avec les disciples de Hessus, de Strigel, de Wigand et de Schwenkfeld? avec les Flaciniens, les Adiaphoristes, les Synergistes, les Osiandrites, les Musculites, sans parler des Zwin-

1. Cf. Otto Braunsberger, S. J., *Pius V und die deutschen Katholiken,* 1912, p. 28.
2. Cf. Archiv. secr. Vatic., *Politic.*, vol. LXXXI.

gliens, des Calvinistes, des nouveaux Ubiquistes et de tant d'autres réformateurs? Admis le principe de la controverse, qui proclamerait en dernier ressort le juste commentaire des Écritures? Même si l'empereur tentait quelque coup de force, il rencontrerait dans ses propres États une irréductible opposition, et jamais la chrétienté n'accepterait de tenir sa croyance d'un profane ou d'une assemblée mixte. Le Saint-Père, conclut le légat, défend donc sous peine de censure que l'on aborde en conférence les questions doctrinales.

Commendone fit parvenir indirectement à l'empereur ces injonctions, se réservant de l'en saisir par voie officielle dès qu'il manifesterait l'intention de s'y dérober. Maximilien, qui connaissait le pape, savait la valeur de tels avertissements; et comme il lui répugnait de rompre publiquement avec l'Église, il décida d'attendre, sans la provoquer, l'occasion de conquérir son indépendance. Aussi, quand, à l'ouverture de la Diète (mars 1566), le duc de Bavière lut le message impérial, la tentative de réconciliation entre protestants et catholiques, que stipulait la lettre de convocation, avait disparu. La Diète, à son tour, ratifia la volonté de saint Pie V : les sujets religieux ne provoqueraient point de débat; catholiques et réformés, groupés séparément, présenteraient par écrit à l'empereur leurs doléances réciproques.

Les huguenots s'assemblèrent avec tumulte dans « l'hostellerie » d'Auguste de Saxe. Mais alors qu'ils se chamaillaient ensemble touchant leurs querelles privées, ils fraternisèrent pour accabler des pires outrages leurs collègues catholiques. Ceux-ci répondirent au mémoire injurieux de leurs adver-

saires sur un ton de modération qui était déjà une force : la politesse rend meilleures les bonnes raisons. Ils déploraient qu'on osât traiter leur religion « d'idolâtrie païenne », et qu'on les accusât d'attenter à l'honneur et à la prospérité de l'Allemagne. Puis, prenant l'offensive, ils développaient cet argument, mis aussi en relief par Ronsard dans son *Élégie* à Guillaume des Autels : « S'il faut croire que Dieu ne se soit souvenu de sa pauvre Église qu'il y a quarante et quelques années, et qu'il ait attendu jusque-là pour allumer, par miracle, dans le Saint-Empire germanique, la seule lumière infaillible qui éclairerait ensuite toute la chrétienté, par quelle incompréhensible vengeance le Tout-Puissant, après avoir racheté si cher le genre humain et envoyé son Esprit à l'Église chrétienne, a-t-il longtemps refusé cette grâce à nos pieux ancêtres et livré à la damnation éternelle tant de millions d'âmes, baptisées en son nom ? » A cette réplique franche et courtoise les Réformés n'opposèrent qu'un redoublement d'injures[1].

Toutefois, si les catholiques tombaient aisément d'accord sur les points essentiels, leur dissentiment éclatait en divers détails, qui ne laissaient pas d'avoir leur importance. Le légat s'en inquiétait d'autant plus que les ordres de Pie V, malgré leur précision, engendraient une polémique. Le pape avait enjoint à ses représentants de partir, au cas où la Diète inscrirait à son programme la confirmation de la paix d'Augsbourg. Surpris de cette sévérité, qu'ils qualifiaient d'étroitesse, les électeurs catholiques la désavouaient. Commendone lui-même jugea sur

1. Cf. Otto Braunsberger, *op. cit.*, p. 7.

place la mesure excessive. Il ne bornait point son rôle à exécuter passivement les instructions de son chef, mais les adaptait aux conjonctures par une intelligente collaboration. Anxieux de l'avenir, il interrogea ses théologiens. Lancelotti et Sanders se prononcèrent pour le départ immédiat : les trois jésuites prônèrent une solution moins rigoureuse. Cette diversité accroissant les incertitudes du légat, il transmit au Saint-Père son opinion et celle de ses conseillers.

Pie V persista d'abord dans son sentiment ; mais, à la prière de saint François de Borgia, général des jésuites, dont il estimait la vertu, il consulta la Congrégation de l'Inquisition. Celle-ci pensa que la simple réédition, toute théorique, du traité d'Augsbourg n'abrogerait pas les droits du Saint-Siège. Le pape autorisa, dès lors, Commendone à procéder librement.

Les circonstances tirèrent le cardinal d'embarras : de violentes disputes entre luthériens et calvinistes, les intrigues d'Auguste de Saxe et le procès de l'Électeur palatin accaparèrent les préoccupations de la Diète. Maximilien, toujours désireux de se poser en arbitre, et impuissant à rétablir la concorde, s'irritait contre les protestants, qu'il appelait « gens indécis et mobiles ». Excédé à la fin de tant d'ajournements et de tapage, il congédia les Électeurs, sans avoir réalisé son rêve.

Ainsi, grâce à l'énergie de Pie V et au doigté du légat, les menées sourdes de la Réforme sombraient dans un piteux écroulement. Seul, Commendone avait obtenu de son séjour quelque gain : la suppression des abus signalés par le Saint-Père à son zèle. Le nouvel archevêque de Cologne, suspect de com-

plaisance envers l'hérésie, dut se proclamer orthodoxe et le siège épiscopal de Magdebourg n'échut point à la Maison de Saxe. Commendone exigea encore le renvoi des déserteurs ecclésiastiques, termina la longue vacance des évêchés de Vienne et de Gratz, obligea plusieurs titulaires à recevoir leur consécration et pourvut à ce que tous les évêques de l'empire s'entourassent de conseillers doctes et intègres.

On conçoit que Pie V, satisfait des résultats de cette légation, ait décerné à son représentant d'insignes honneurs. Ce pape si humble, si ennemi pour lui-même de tout apparat, s'entendait merveilleusement à glorifier les serviteurs de l'Église. Quand il apprit le retour du nonce, il assembla la cour pontificale, chargea une députation du Sacré-Collège d'aller au-devant de lui et de l'escorter en triomphe au Vatican. Là, assis sur son trône, il l'accueillit avec de hauts égards et le déclara bien méritant du Siège apostolique et de Dieu.

*
* *

L'échec de la Diète d'Augsbourg accrut les difficultés de l'Allemagne. Sans lassitude, l'empereur échafauda de nouveaux projets pour les vaincre. Mais, comme les pusillanimes, il quêtait de toutes parts un soutien. Prêt à la première entreprise, il souhaitait qu'on la lui suggérât, parce que sa volonté flottante eût rejeté sur d'autres le poids des responsabilités. Vers la fin de 1569, il décida de convoquer à Spire une nouvelle assemblée.

On l'avait prévenu que Commendone, fatigué de

ses nonciatures, se reposait à Vérone : grâce à son absence, il influencerait aisément les Électeurs catholiques. Les déceptions lui vinrent de ses auxiliaires et amis. Auguste de Saxe ne reçut point à Dresde ses envoyés. « Accablé d'infirmités, leur manda-t-il, et sa chambre tout encombrée d'onguents et de médicaments », il ne pouvait leur accorder audience ; puis, ajouta-t-il par lettre, quel péril serait-ce de déserter maintenant son foyer, et quelle dépense! A quoi bon exposer son sceptre et sa fortune dans une seconde Diète d'Augsbourg?

Maximilien, mécontent et navré de cette réponse, essaya d'apitoyer l'Électeur, en l'informant qu'il se rendrait lui-même chez Sa Grâce. Auguste de Saxe garda le silence. Le duc de Brandebourg et l'Électeur palatin furent aussi dédaigneux. « Mes ordres, mes prières, gémissait l'empereur, ne valent plus un fêtu de paille aux yeux de la plupart de mes sujets. Tout est insubordination et désordre. Que faire? »

Malgré le désistement des principaux Électeurs, Maximilien gagna la ville de Spire. Il y apportait un long et filandreux *Mémoire-Discours sur l'état actuel et le gouvernement du Saint-Empire, notre bien-aimée patrie*, qu'avait rédigé, à sa demande, Lazare de Schwendi. Ce général, partisan de la Confession d'Augsbourg, préconisait, pour remède aux maux de l'Allemagne, l'affranchissement de la tutelle romaine et l'abolition du serment de fidélité. L'empereur, lui aussi, se flattait d'avoir découvert un orviétan, et il l'indiqua au Saint-Père avec une naïveté ou une audace voisine de l'inconscience. Puisque de la multitude des sectes naissait une confusion préjudiciable à la foi, il fallait, disait-il, autoriser officiellement une hérésie et abolir de

force toutes les autres. Ainsi le luthéranisme se dresserait seul contre le catholicisme, et la liberté de choisir entre ces deux religions assurerait la trêve des esprits.

On devine l'indignation de Pie V, à cet innocent message, et la promptitude de sa riposte. Le projet impérial n'était qu'une illusion nouvelle. Comment obtenir la fusion de tant de dissidences? Si les Réformés s'entendaient à nier les dogmes, ne se divisaient-ils pas aussitôt qu'ils élaboraient un formulaire doctrinal? Et quelle impertinence d'assimiler l'Église à l'une des sectes huguenotes, même la moins éloignée de notre foi! Nul pape n'aurait consenti au parallèle; Pie V, moins qu'un autre.

Incontinent il expédia au cardinal Commendone des lettres de légation. Celui-ci interrompit sa villégiature, si bien qu'en arrivant à Spire, l'empereur trouva, non les électeurs qu'il souhaitait, mais le nonce qu'éliminaient ses vœux. La rencontre fut polie. S'il redoutait son influence, Maximilien appréciait l'affabilité du cardinal. Il s'opiniâtra néanmoins dans ses chimères, et les relations se tendirent.

Les ordres du pape étaient, d'ailleurs, plus sévères. Il se lassait de voir les mêmes questions revenir en débat et les droits de l'Église toujours menacés par l'inconsistance de l'empereur. En 1566, au début de son pontificat, il avait donné des preuves de longanimité; en 1570, son autorité considérable lui permettait de frapper un grand coup qui exercerait sur toutes les cours d'Europe une répercussion efficace. Il signifia donc au légat de déposer Maximilien, si celui-ci prolongeait son erreur. La gravité de la mesure devait

emprunter à l'appareil dramatique des cérémonies un éclat de surcroît. Commendone officierait solennellement, une dernière fois, devant les ambassadeurs des puissances catholiques ; puis, après avoir lu ce verset de l'Évangile : « Quand on refusera d'écouter vos discours, sortez de la maison et de la ville en secouant la poussière de vos pieds », il quitterait Vienne avec tous les représentants du Saint-Siège.

Mais le nonce connaissait les susceptibilités du caractère allemand. Il pensa que cet usage extraordinaire du pouvoir absolu et cette déposition éclatante d'un empereur n'auraient pratiquement d'autre résultat que de grouper en un faisceau compact les sectes hétérogènes et désunies. Jadis, il s'était abstenu d'obtempérer à l'invite de saint Charles Borromée et du cardinal Altemps, qui le pressaient de venir au Conclave, parce que, leur répondit-il, sa présence en Allemagne servirait plus avantageusement l'Église. Il assuma, de même, de taire les anathèmes pontificaux, et se contenta d'influer sur la nonchalance de Maximilien et d'accroître son indécision. Cette hardiesse atteignait presque l'indépendance. Elle supposait, chez le cardinal, la certitude de son crédit auprès du Saint-Père, peut-être aussi une confiance dans ses vues personnelles, qui n'était pas exempte de présomption. Il ne fallait, en tout cas, rien moins que la sainteté de Pie V, son désintéressement, sa loyauté à reconnaître une conception meilleure que la sienne, et son estime des services rendus, pour l'empêcher de prêter l'oreille aux critiques ardentes dont les envieux accablaient la conduite du légat.

Cependant Maximilien ne désarmait pas. Il caressait son utopie avec un amour-propre d'auteur et l'aurait sans doute réalisée, car la glorification des Médicis vint augmenter ses griefs contre le pape. Mais la mort de la reine d'Espagne amena soudain une volte-face dans ses projets. Son ambition découvrait d'autres champs. L'intérêt lui conseillait une attitude catholique : au désespoir et à la colère des Réformés, qui maudirent, une fois de plus, son humeur ondoyante, il s'y décida.

*
* *

Ces graves incidents de la cour n'empêchaient pas le Saint-Père de surveiller les Universités allemandes. La plupart appuyaient ouvertement la Réforme, ou n'éprouvaient à son égard aucune répulsion. Pie IV avait exigé de tous les professeurs une profession de foi, conforme aux décisions du Concile de Trente et analogue au serment *antimoderniste,* imposé de nos jours par S.S. Pie X. Les Universités de Dillingen et de Fribourg en Brisgau s'y soumirent de bonne grâce. Mais d'autres résistaient. Quoique Canisius eût obtenu, en 1566, des professeurs de Cologne une promesse d'obéissance, Pie V constatait, en 1571, que beaucoup s'y étaient dérobés. Même le recteur Piripach avait substitué, dans la formule, les mots « foi chrétienne » à « foi catholique ». D'après le conseiller d'État, Georges Eder, « pour ces messieurs, l'idéal était d'être à demi luthérien, à demi papiste [1] ».

1. Eder, *Evangelische Inquisition*. p. 168.

Parmi les plus réfractaires se distinguait l'Université d'Ingolstadt. Tant que vécut Jean Eck, l'antagoniste de Luther, elle n'avait pas défailli. Mais après sa mort (1543), on la vit rapidement infestée par la Réforme. Jalouse de maintenir l'affluence de ses étudiants, elle se pliait aux concessions. Pourvu que les aspirants au doctorat n'affichassent point insolemment l'hérésie, les professeurs délivraient le diplôme. Ils racontaient, d'ailleurs, qu'ils n'avaient pas reçu notification de la bulle pontificale, qu'elle visait probablement les Universités voisines, et recouraient à tous les subterfuges employés sans variante en pareille conjoncture.

Canisius pria Pie V d'intervenir [1]. C'était devancer ses intentions. Un ordre formel mit en demeure les récalcitrants. Sauf quelques irréductibles, qui durent abandonner leurs chaires, la soumission des autres prouva qu'on avait eu raison de parler ferme et de couper court aux atermoiements.

Il importait encore d'amoindrir la funeste influence des *Centuries de Magdebourg*. Le pape ne négligea point ce devoir.

Plusieurs théologiens protestants, des plus réputés, réunis sous la direction de Mathieu Flacius Illyricus, travaillaient de concert contre l'Église. Leur méthode était aussi habile que malhonnête : par l'agencement et le maquillage des textes ils s'efforçaient de doter la Réforme d'un fondement historique et traditionnel. Pour ruiner les dogmes catholiques, quel procédé plus sûr que de montrer

1. Cf. *Monumenta Ingolstadiensa Canisii,* dans *Epist.*, t. I.

les Apôtres et les Pères déjà luthériens! Tous les protecteurs de l'hérésie, princes, nobles, bourgeois, secondèrent avec enthousiasme cette tactique : ils stipendiaient les auteurs, favorisaient leurs recherches et soldaient l'impression de leurs ouvrages.

Chacun de ces livres étudiait un siècle. Comme les cinq premiers parurent à Magdebourg, le nom de *Centuries de Magdebourg* leur fut bientôt assigné. En 1566, au début du pontificat de Pie V, neuf centuries circulaient; la dixième et la onzième les suivirent en 1567; la douzième, en 1569. Elles obtenaient un vif succès. L'appareil d'érudition et la falsification des Écritures abusaient les simples et ceux que leurs occupations et leurs goûts privaient de moyens de contrôle. Déjà diverses publications avaient essayé de briser l'imposture, entre autres l'*Avertissement catholique* du chanoine Braun, imprimé en 1565 à Dillingen, et les *Six entretiens* de Nicolas Harpsfield, que l'anglais Cope, chanoine de Saint-Pierre de Rome, édita en 1566 à Anvers[1]. Sans attendre l'histoire des papes d'Onofrio Panvinio, qui devait lui être précisément dédiée, Pie V chargea Canisius de répliquer aux *Centuries*.

Il l'en jugeait à bon droit le plus capable. Sa science théologique, son habitude de la controverse, le succès de son enseignement et de sa prédication, la valeur de son catéchisme, ses doctes éditions de saint Cyprien et de saint Léon le Grand, et son expérience des âmes justifiaient le choix du Pontife. François de Borgia y souscrivit immédia-

1. Cf. Otto Braunsberger, S. J. *Katholische presse*, dans *op. cit.* p. 62 et seq.

tement, et imposa la besogne à l'humilité résistante du P. Canisius.

Celui-ci parcourut les bibliothèques, séjourna cinq mois à Rome, consulta Philippe de Néri et d'autres hommes éminents, et, muni de notes, revint à Dillingen composer sa réfutation. Le premier volume portait ce titre, qui en dévoilait la teneur : *De corruptelis verbis Dei* (*Les altérations de la parole de Dieu*). Dans un style simple, vivant, courtois, Canisius commençait d'étudier les personnes qui avaient eu des rapports avec Notre-Seigneur : puisque les protestants les défiguraient, il remettait en lumière leur vraie physionomie.

Le Saint-Père se montra fort satisfait de cet ouvrage[1]. Mais estimant qu'un seul écrivain ne pouvait suffire à un travail aussi vaste, il pria plusieurs cardinaux[2], notamment Sirlet et d'Hosius, d'y collaborer.

Il n'avait pas manqué, d'ailleurs, d'encourager le chartreux Laurent Surius à poursuivre sa *Vie des saints Pères* : « Nous avions toujours désiré, lui écrivait-il par bref le 2 juin 1570, cette œuvre si utile pour confondre les mensonges des hérétiques sur l'histoire des saints[3]. »

*
* *

La France n'éveillait pas dans l'âme de Pie V un moindre souci que l'Allemagne. La Réforme s'a-

1. Cf. P. L. Michel, S. J., *Vie du Bienheureux Pierre Canisius*, Lille, Desclée, 1897, p. 367.
2. Consistoire du 5 mars 1571.
3. Cf. Laur. Surius, O. Cart., *Commentarius brevis rerum...*, in *Analecta, Bolland.* VII.

charnait contre ce royaume, qu'elle jugeait avec raison l'un des plus fermes soutiens du catholicisme. Par bonheur, le peuple ne se laissa ni séduire, ni mater. Son bon sens naturel résista aux attraits des nouvelles doctrines, qui avaient fasciné l'Allemagne et dont il soupçonnait l'équivoque; son esprit d'indépendance n'admit pas que l'autorité royale ou l'action des grands seigneurs s'exerçassent sur le terrain privé de sa conscience. Non seulement aucun roi n'entraîna le pays loin de Rome, mais bien plutôt l'effort chevaleresque et chrétien du royaume finit par ramener Henri IV à la religion des aïeux.

Au moment où Pie V prenait le gouvernement de l'Église, les guerres de religion désolaient la France depuis plus de quatre ans. Le pape retrouvait au Louvre la même politique versatile et cauteleuse qu'à Vienne : les procédés de Maximilien servaient à Catherine de Médicis. Sous le nom d'un de ses fils, Charles IX, c'était bien cette reine dissimulée et intrigante, qui gouvernait. Corrompue par la lecture de Machiavel, experte aux manœuvres louches qu'elle avait vues sévir dans les principautés italiennes, son cœur était ouvert à toute perversité, clos à la vertu. Aucun scrupule ne liait ses convoitises : l'immoralité et l'assassinat lui semblaient des instruments licites de domination. Son ambition sournoise l'avilissait au point de la rendre pourvoyeuse des passions de son fils, en vue de le mieux asservir. Elle se complaisait à éveiller chez lui de folles terreurs et des colères jalouses, dont elle jouait en virtuose pour faire aboutir ses menées. Sa religion s'accordait avec ses mœurs. Favorable peut-être à la Réforme (comme elle l'écrivait

en 1561 à la duchesse de Savoie), mais contrainte à l'orthodoxie, elle était surtout indifférente : si l'occasion lui eût paru propice de passer officiellement au parti huguenot, elle l'eût saisie sans remords.

Pour l'instant, Catherine se contentait d'attiser les discordes, qui requéreraient son intervention. Tour à tour le prince de Condé et le duc de Guise, d'Andelot et Montmorency, Coligny et le maréchal de Saint-André recueillaient ses sourires ; elle louvoyait entre l'Espagne et l'Angleterre et se targuait d'établir son pouvoir sur la duperie de tous. Son scepticisme et son astuce se fussent aisément accommodés d'une sorte d'anglicanisme, capable d'agrandir son influence. A l'exemple de Maximilien elle combinait quelque alliance monstrueuse des doctrines, et aux diètes d'Augsbourg et de Spire répondaient les colloques de Poissy et de Saint-Germain. Mais, comme en Allemagne, l'autorité sortait affaiblie de ces conférences, et les esprits, plus divisés.

Voilà quelle partenaire rencontraient la droiture et la sainteté de Pie V. Sa décision fut prompte. A ce caprice libertin ne convenait nulle bienveillance qui eût pris un air de complicité. Michel Turiani, évêque de Ceneda, investi d'une nonciature, vint exhorter le jeune roi, et inviter la régente à une attitude moins oblique. Il leur signifia d'éloigner de leurs conseils le cardinal hérétique Odet de Châtillon, sous peine de n'obtenir dorénavant le chapeau cardinalice pour aucun prélat français ; puis il annonça que le pape, poursuivant le procès intenté jadis à huit évêques, évoquait leur cause à sa barre.

Dès le 11 décembre 1566, en effet, un *cursor* pon-

tifical, Chrétien de Monteluco, notifia, au cours d'un consistoire, qu'il avait sommé les inculpés de comparaître, et le procureur de l'inquisition, Pierre Belo, constatant qu'ils faisaient défaut, pria le Saint-Père de prononcer la sentence. Celui-ci, avec l'assentiment du Sacré-Collège, déclara donc l'archevêque d'Aix, les évêques de Valence, de Lescar, de Chartres, de Troyes, d'Uzès, d'Oloron et de Dax, « nominativement privés et déchus de tous titres, droits et honneurs épiscopaux, soit au spirituel, soit au temporel[1] ».

Ces avertissements et ces actes de Pie V surprirent et contrarièrent Catherine de Médicis. « J'ai grand'peur, écrivait-elle sur un ton d'impertinence à la duchesse de Savoie, que ce bonhomme de pape, à la fin, par ses faits, ne trouble toute la chrétienté[2]. » Mais plutôt que de s'insurger à découvert, elle s'efforça d'endormir la défiance de Rome, ou de paralyser son action en feignant de l'ignorer. Aux protestations et mémoires, dont elle importunait Pie IV, elle substitua plus habilement une autre méthode : prévoyant que Pie V riposterait par une mesure violente à une opposition publique, elle en supprimerait le prétexte. Charles IX s'abstint seulement de présenter de nouveaux titulaires pour succéder aux évêques frappés, et les parlements reçurent défense d'entériner les brefs de déposition.

En même temps, promesses obséquieuses fusaient du Louvre vers Rome à jet continu. La reine s'ima-

1. Bibl. Corsini, Ms. 42, f°s 180 et seq., et Laderchio, *Ann. eccl.*, XXII, p. 260; Bibl. Vatic. Stor. eccles., fol. I., 1 A (23).

2. Lettres de Catherine de Médicis, publiées par Hector de la Ferrière, t. IV, p. 22.

ginait que de bruyantes jérémiades sur son impuissance à brider l'hérésie, faute de ressources, détermineraient le pape à diminuer ses prétentions. Mais pour se laisser prendre à ces appeaux, il eût fallu beaucoup de candeur : cette complaisance naïve n'était point l'apanage du Saint-Père.

Sans renoncer au châtiment des évêques hérétiques[1], il s'engagea, de son plein gré, sur le terrain où l'appelait Catherine de Médicis, et lui ôta toute échappatoire, en lui fournissant des troupes et des subsides. Il détacha six mille soldats de l'armée pontificale et conjura le roi d'Espagne, les grands-ducs italiens et le doge de Venise de secourir « à la fois le roi très chrétien et la religion catholique ». Philippe II envoya un contingent de trois mille cinq cents hommes ; Cosme de Médicis, douze cents, ainsi que le duc de Savoie, et nombre de jeunes nobles s'enrôlèrent spontanément dans cette légion auxiliaire, dont le comte de Santa-Fiore, frère du cardinal Sforza, assuma le commandement. Les princes versèrent aussi des soldes ; mais Pie V alimenta des plus libérales subventions le trésor de guerre. Non content de démunir la Chambre apostolique de cent cinquante mille écus, il taxa d'une somme presque égale le clergé et les monastères de ses États ; puis, en raison des graves conjonctures, il autorisa une aliénation de biens

1. Le 8 septembre 1568, Pie V se plaignit en consistoire que le roi de France ne lui eût pas encore présenté de candidats, pour succéder aux évêques déposés. Quelques cardinaux pensèrent que le Saint-Siège devait pourvoir directement les Eglises privées de titulaires depuis plus de deux ans, mais la plupart jugèrent dangereuse cette mesure, qui exposerait les nouveaux évêques à voir leur titre méconnu, et compromettrait l'autorité du pape.

ecclésiastiques français, qui produisit un apport de sept cent cinquante mille écus. Le sénat romain en souscrivit lui-même cent mille, bientôt imité par des cités italiennes. Enfin le peuple, qu'entraînait la religieuse contagion, organisa des collectes sous le nom de *Subside de la charité*.

Cette intervention étrangère étonne, et volontiers blesse la fierté nationale. Quelques historiens n'ont donc pas manqué d'exploiter notre délicatesse, pour qu'elle flétrît comme une trahison ce recours à des soldats cosmopolites. Émoi factice et injuste. Notre conception moderne du patriotisme et notre organisation militaire, en effet, se distinguent foncièrement de l'opinion et des habitudes du XVIe siècle.

La levée de recrues hors de France ne choquait alors personne, parce que les garnisons se pourvoyaient à l'envi de reîtres et de lansquenets espagnols, italiens, suisses, même albanais et grecs. L'Allemagne surtout procurait des régiments de volontaires. On les engageait, soit à Francfort, soit dans la Saxe et le Brandebourg, où les princes entretenaient des racoleurs. Les calvinistes français avaient eux-mêmes sollicité, mais en vain, l'appui des princes luthériens de Wurtemberg, de Hesse, de Brandebourg et de Saxe, et accepté des conditions si lourdes, que leur attitude est autrement fâcheuse. Loin de s'en tenir à recruter, par d'Andelot, des mercenaires allemands, et de se borner au concours du prince d'Orange, du duc de Deux-Ponts et de l'Électeur palatin, ils implorèrent honteusement l'ennemi héréditaire de la France, l'Angleterre. Sept ans s'étaient écoulés à peine depuis que la bravoure du duc de Guise avait re-

pris Calais, quand le vidame de Chartres se rendit, de la part de nos huguenots, auprès d'Élisabeth, afin de négocier une alliance. La reine fournirait de l'argent, investirait plusieurs villes, en particulier le Havre, qu'elle échangerait plus tard avec Calais.

Du moins, comme l'observe le duc d'Aumale, « aucune cession de territoire ne payait les subsides du pape ». L'opinion ne s'y méprit point ; car, à la nouvelle du pacte d'Hamptoncourt, des esprits modérés et enclins par indifférence mondaine à mettre sur un pied d'égalité toutes les confessions religieuses, affirmaient, avec Castelnau-Mauvissière, « qu'il n'y a point de loi suffisante pour déclarer la guerre à son roi [1] ».

*
* *

Un autre grief dont on accable saint Pie V, et plus généralement, à travers sa personne, la papauté, ne résiste pas davantage à l'examen. De quelle mine scandalisée, et sous l'aiguillon de quelle charitable colère, n'a-t-on point dénoncé l'ingérence armée du Saint-Siège, qui favorisait la guerre civile ! Cette accusation n'a pas laissé de produire l'esclandre que prévoyaient ou espéraient ses inventeurs. Tout esprit impartial jugera, sans doute, après la revision des documents, que les circonstances expliquent ici encore les procédés.

Il est certain que le pape pressa Charles IX, comme il en avait exhorté Maximilien, de ne se

1. Cf. de Castelnau-Mauvissière, *Le laboureur*, I et II.

pas bercer d'une vaine et dangereuse composition avec les huguenots.

« Si Votre Majesté veut faire fleurir son royaume, lui écrivait-il, qu'elle en extirpe l'hérésie, et qu'elle ne souffre dans ses États que le seul exercice de la religion catholique... Tant que les esprits seront divisés sur la question religieuse, Votre Majesté n'en recueillera que du chagrin, et votre royaume sera un sanglant théâtre de continuelles factions. »

Par de véhémentes paroles il objurgue Catherine de Médicis et le duc d'Anjou de combattre sans faiblesse les ennemis de l'Église [1], et ne craint pas d'évoquer le châtiment qu'infligea Dieu à Saül, coupable d'indulgence envers les Amalécites [2]. Aussitôt qu'on l'informe des manœuvres de la régente et des transactions secrètes en vue de la paix, il multiplie ses brefs à Charles IX et à la reine-mère, pour leur demander d'y surseoir (20 janvier 1570). Trois mois après, « sur l'injonction de sa conscience », il renouvelle ses « avertissements ». Pie V ne se retient plus de dévoiler sa lassitude, et, en même temps que sa fermeté se raidit à l'égard du roi, il le met en garde contre « certaines personnes de son entourage qui s'efforcent de faire prévaloir leur sentiment, soit par ambition ou corruption, soit par oubli de ce qu'exige l'honneur de Dieu et du souverain ». A son ancienne argumentation le pape ajoute d'autres motifs. Il voit

1. Cf. *Lettres de Pie V à Catherine de Médicis et à Charles IX*, Édit. Goubau, p. 151-166.

2. Cf. Mgr Baudrillart, *L'Église catholique, la Renaissance, le Protestantisme*, p. 268 et seq. Dans *Les papes et la Saint-Barthélémy,* M. l'abbé Vacandard a cité tous les textes, p. 231 et seq.

8

si clairement les embûches des princes de Navarre et de Condé, qu'il s'offusque de l'aveuglement du Louvre. Loin de lui, les termes diplomatiques qui ouatent la pensée ; il déclare crûment :

« Votre Majesté tire ses ennemis les plus acharnés du poste où ils exerçaient le brigandage, pour les recevoir dans sa maison et se prendre à leurs pièges. » Puis il termine avec hauteur : « Si Votre Majesté ne défère pas à notre voix, notre douleur aura, du moins, cette consolation que nous n'aurons rien omis des offices que nous devions lui rendre. Il ne nous reste plus qu'à laisser à la direction de la miséricorde divine ce que par ailleurs nous ne pouvons prévoir, et prier humblement le Dieu tout-puissant pour la conservation de Votre Majesté et la prospérité du royaume. » (23 avril 1570).

Quand le Saint-Père eut appris qu'à l'encontre de ses vœux et de ses remontrances la cour avait passé contrat avec les Réformés, il ne jugea pas convenable de lui adresser de stériles récriminations. Il écrivit seulement au cardinal Charles de Bourbon une lettre où l'ampleur des vues religieuses et le sens politique le disputent à la netteté de l'expression et à la sévérité du jugement. Soupçonnait-il le prélat d'avoir mollement défendu la cause de l'Église et subi l'influence astucieuse de la régente ? Des mots secs crépitent : « La nouvelle de cette pacification l'a abreuvé d'amertume » ; il en a « versé des larmes ». Si le roi n'a pas compris que « les menées sourdes et hypocrites » de ses adversaires « l'exposent à de plus grands périls que la lutte, c'est peut-être que Dieu l'a, ainsi que ses conseils, abandonné à leur sens réprouvé ». Mais devant la bâtardise des caractères, « le cœur du pape ne défaille point : quoique indigne, il tient la place de Celui qui garde éternellement la vérité ». A

Bourbon de ne pas oublier que sa pourpre symbolique lui rappelle « son serment de verser son sang pour l'Église ». Et Pie V le quitte sur cette fière déclaration de foi en la justice divine et cette demi-menace dont aucune formule de courtoisie ne tempère l'âpreté :

« Si vous trahissez (ce qu'à Dieu ne plaise) votre devoir en des conjonctures aussi critiques, Dieu ne manquera pas de moyens pour défendre son nom, surtout en considération des prières que lui adressent tant de vrais catholiques du royaume. Pour vous, si vous ne vous acquittez pas, à cette heure, de votre dette envers Dieu, la religion et le Saint-Siège apostolique, vous chercheriez vainement plus tard un moment plus opportun. Donné à Rome, le 23 septembre 1570. »

L'esprit et la teneur de cette lettre montrent à quel point le Saint-Père se contrariait de voir la cour de France repousser ses avis, et ceux même que leur caractère en constituait les défenseurs descendre à de basses compromissions.

Tandis que Catherine de Médicis guerroyait pour rétablir, selon le caprice ou l'ambition du moment, la prépondérance des Guises ou de Coligny, nul arrière-projet de compensation territoriale ou pécuniaire ne guidait Pie V. « Libre de tout intérêt propre, écrivait-il à la reine[1], je ne considère que la cause de Dieu, votre salut et celui de votre royaume. » Il interdisait donc à ses soldats les exactions et ne tolérait point que les chefs imposassent à leurs prisonniers une rançon qui aurait pu le faire accuser de connivence. Au duc d'Uzès, général de l'infanterie calviniste, capturé à Moncontour, Santa-Fiore réclamait, pour sa li-

1. 29 janvier 1570.

bération, dix mille écus d'or. Le pape s'y refusa : « Mieux eût valu, dit-il, qu'il fût tué dans le combat ; mais qu'on le renvoie sans lui rien imposer. Nous ne luttons point pour nous enrichir. »

Implacable, il exige une lutte ouverte[1] et honnête, et lorsqu'on l'informe que la cour de France ourdit dans l'ombre et de loin l'assassinat de Coligny et du prince de Condé, il la désavoue et la blâme. Le 10 mai 1567, Don Juan de Çuniga, ambassadeur d'Espagne à Rome, mandait à Philippe II : « Le pape Pie V m'a dit en très grand secret : « Les maîtres de la France méditent une chose que « je ne puis ni conseiller, ni approuver, et que la « conscience réprouve. Ils veulent faire périr par « pratiques Condé et l'Amiral[2]. » Ainsi le Saint-Père, loin de prendre une part même indirecte à la Saint-Barthélemy, comme on l'a complaisamment prétendu, censurait les préparatifs de ce drame. Son attitude, pendant les négociations du mariage de Henri de Navarre avec Marguerite de Valois, nous montrera, d'ailleurs, combien il était étranger à toute idée de guet-apens[3].

Son opposition irréductible à la paix ne venait point des sautes d'une humeur belliqueuse, mais de la croyance réfléchie que toute transaction conclue sur des bases précaires affaiblirait encore le pouvoir royal et, sous le masque de l'apaisement, accroîtrait la confusion.

« Certes, écrivait-il à Charles IX le 29 janvier 1570, si nous

1. « *Aperte ac libere... oppugnare* » (28 mars 1569).

2. Kervyn de Lettenhove, *Conférence de Bayonne;* H. de la Ferrière, *op. cit.*, p. XXVIII.

3. Cf. Vacandard, *Les Papes et la Saint-Barthélemy*, p. 239 et seq.

jugions qu'il pût exister entre Votre Majesté et ses ennemis une entente capable de servir la religion ou de procurer la tranquillité du royaume, harassé par tant de guerres, nous n'oublierions pas notre caractère sacré, ni nous ne méconnaîtrions notre ministère jusqu'à ne pas intervenir de tout notre zèle et de notre autorité pour hâter la signature de cette trêve. Mais nous savons personnellement qu'il n'y a ici de possible qu'un accord fictif et plein de traquenards[1]. »

Cette pénétration des ruses machinées par les calvinistes, et la conviction qu'en sa qualité de chef de l'Église il lui incombait de les déjouer et d'en obtenir le châtiment, expliquent d'abord l'allure offensive de Pie V. A ses yeux, la campagne engagée n'a rien d'une expédition ordinaire : il y voit une croisade parallèle à celle qu'il organise contre les Turcs. Dans le bref qui accrédite auprès de Charles IX le comte de Santa-Fiore, le pape le présente au titre même de lieutenant de Dieu.

« Nous envoyons, dit-il, à Votre Majesté, au nom du Dieu tout-puissant, les troupes d'infanterie et de cavalerie dont elle se servira dans la guerre que les huguenots, vos sujets, qui sont aussi les ennemis déclarés de Dieu et de son Église, ont allumée. »

Quiconque favorise cette résistance à l'hérésie réjouit le Saint-Père. Ronsard, suivant la métaphore martiale et grandiloquente de son biographe, Claude Binet, avait « armé les Muses au secours de la religion ».

« Il s'aida si à propos de sa science profane, pour la défense de l'Eglise, racontait le futur cardinal du Perron, dans l'oraison funèbre du poète, et apporta si heureusement les richesses et les trésors d'Égypte en la Terre sainte, que l'on

1. « *Nisi fictam insidiisque plenam compositionem esse posse.* » Édition Goubau, p. 266.

reconnut incontinent que toute l'élégance et la douceur des lettres n'étaient pas du côté de ceux qui innovent, comme ils le prétendaient... Dont. outre le gré que toute la France lui en sut... encore même le pape Pie V eut la générosité de l'en remercier par écrit et de témoigner solennellement les bons et utiles services que l'Église avait reçus de lui [1]. »

Mais la raison décisive qui pressait le Saint-Père de batailler contre les huguenots, c'étaient leurs propres cruautés. Il l'écrivait à Charles IX : « Votre Majesté punira ainsi les horribles attentats et les sacrilèges abominables qu'ils ont commis, et se montrera le juste exécuteur des décrets de Dieu. » De toutes parts montaient vers le pape les cris et les sanglots des catholiques pillés, violés, torturés. Leurs gémissements retentissaient au fond de son cœur et avivaient encore sa répulsion pour une hérésie qui perdait les âmes.

Car, il faut le redire avec Mgr Baudrillart, en démenti des affirmations malveillantes ou légères qui ressassent que l'Église garde le monopole de l'intolérance : « Tout en poussant très loin l'art de se faire passer pour des victimes, les protestants furent les instigateurs de toutes les violences ». Ne les voyait-on pas mutiler ou détruire, en vandales, sans respect de l'art et des souvenirs, de merveilleux monuments, chefs-d'œuvre de plusieurs siècles ; briser les statues et les croix ; brûler et disperser les reliques des saints ; profaner le corps du Christ ; exercer sur des femmes et des enfants d'atroces ou ignominieuses représailles ; tuer avec des raffinements de barbarie ; jeter vivantes des religieuses en des fosses putrides ; massacrer, le 29 septembre

1. *Oraison funèbre sur la mort de Monsieur de Ronsard*, 3e édition, 1633, p. 657.

1569, à Nîmes, pendant sept heures consécutives, les catholiques prisonniers dans les souterrains d'une église ; enrouler, à Saint-Macaire, en Gascogne, les entrailles des prêtres autour de bâtons ; remplir d'avoine les ventres de leurs victimes, pour les faire manger, respirant encore, par des chevaux, et se rire de leurs derniers spasmes ?

Comment le Souverain Pontife, à qui sa paternité sacrée donne une affectueuse sollicitude pour ses enfants, aurait-il pu assister à ces spectacles écœurants et cruels, et entendre les cris des patients, sans tressaillir d'indignation et prendre les seuls moyens capables de supprimer les hécatombes ? L'heure n'était plus de se lamenter, mais d'agir. Ainsi s'expliquent l'intervention armée de Pie V et ses appels réitérés à la répression. Dans les huguenots il apercevait, outre des hérétiques, fauteurs de désordre spirituel, des meurtriers, dont les crimes exigeaient un châtiment. Sa conscience lui révélait son rôle impérieux de justicier : l'ardeur foncière de sa nature lui fournit un stimulant de surcroît pour le remplir.

*
* *

C'est après la bataille de Saint-Denis (1567) et la prise de La Rochelle par les protestants, au moment où Jean Casimir, fils de l'Electeur palatin amenait aux calvinistes des renforts, que l'armée pontificale vint elle-même appuyer les catholiques et préparer leur victoire. Le cadre restreint de ce volume ne nous permet pas de suivre le détail de ses exploits et de montrer son action décisive à

Jarnac (13 mars 1569), en diverses escarmouches, surtout à la bataille, rapide mais sanglante, de Moncontour (3 octobre 1569). Pie V se réjouit de ce succès et ordonna des cérémonies d'actions de grâces dans les basiliques majeures de Rome[1]. Sa joie dura peu; car Charles IX jalousait la gloire encombrante de son frère, le duc d'Anjou. Au lieu de profiter de la victoire pour briser l'élan des huguenots et disperser leurs forces, il signa, au vif mécontentement du pape, la paix de Saint-Germain[2] (août 1570).

Les calvinistes, humiliés de leurs revers et joyeux d'une si avantageuse capitulation, se retournèrent contre le Saint-Siège. Puisqu'il les traquait en France, ils envahiraient ses domaines d'Avignon et du Comtat Venaissin. Mais le cardinal d'Armagnac, qui administrait la région, ne se laissa point démonter par cette irruption soudaine. De concert avec le comte de Tende et le duc de Joyeuse, gouverneurs de Provence et de Languedoc, il organisa la résistance. Pie V dépêcha le comte Torquato à la tête de fantassins et de lansquenets, et donna l'ordre à Santa-

1. Les drapeaux conquis par le comte de Santa-Fiore furent suspendus en trophée à Saint Jean-de-Latran avec une inscription qui rappelait leur noble origine. Cf. Costantino Maes, *Le trentanove bandiere degli Ugonotti a San Giovanni in Laterano*, 1885.

2. Il faut au moins s'étonner que M. C. Martin (*La France. Les guerres de religion,* dans l'*Histoire générale* de Lavisse et Rambaud, t. V, ch. III) ne signale pas les subsides financiers et militaires envoyés à la France par saint Pie V, et qu'il omette de rendre hommage à la bravoure et à l'adresse de l'armée pontificale. Cet oubli paraît d'autant plus étrange qu'il nomme les alliés des huguenots, dénombre les apports et assigne aux différents capitaines leur rôle dans la mêlée. M. Mariéjol garde la même attitude silencieuse dans son récit de la Réforme (tome VI de l'*Histoire de France* de Lavisse).

Fiore de détacher un de ses lieutenants pour défendre les États pontificaux. La lutte s'engagea inexorable de part et d'autre : si les catholiques payèrent chèrement leur triomphe, ils n'épargnèrent pas non plus les Réformés. Mornas, Pont-Saint-Esprit, Nîmes, furent repris aux huguenots, et Coligny dut se replier sur l'Auvergne. Le pape eut soin d'abriter le Comtat Venaissin contre de nouvelles tentatives d'invasion. Comme Guillaume de Nassau, le futur stathouder des Pays-Bas, offrait sa principauté d'Orange en refuge aux hérétiques, il essaya de supprimer ce voisinage. Mais la difficulté de s'entendre avec Charles IX sur la dévolution obstrua ses projets.

Le mauvais vouloir de la cour de France ne décourageait pas le Saint-Père. Il tenta d'empêcher l'alliance plus étroite des protestants et des catholiques, en interdisant le mariage de Henri de Navarre et de Marguerite de Valois. La régente avait ingénieusement combiné cette union, qui scellerait, pensait-elle, la réconciliation de tous les Français. Avide de la voir conclure, elle harcelait le pape de ses requêtes et redoublait d'intrigues. « Quand il aura tout bien considéré, écrivait-elle au grand-duc de Toscane, il trouvera qu'il fera un grand service à Dieu et à toute la chrétienté de nous bailler cette dispense[1]. » Mais Pie V assura les entremetteurs « qu'il n'accorderait jamais l'autorisation, dût-il perdre par ce refus non seulement l'obédience de la France, mais encore sa propre tête, à moins que le prince de Navarre ne

1. 8 octobre 1571. Édit. La Ferrière, IV, p. 76.

professât d'abord la foi catholique[1] ». Catherine ne crut pas le rejet définitif. Elle pressa son fils d'intervenir à son tour. Par l'intermédiaire de Férals, ambassadeur de France à Rome, Charles IX informa le pape que « la résolution du mariage de sa sœur était prise avec bonnes considérations et respect, et que le jeune prince étant si bien né, il ne serait pas malaisé de le ramener, à l'exemple de feu son père[2] ». Pie V répondit au roi que l'expérience le prévenait d'une contraire issue : « Il faut bien plus craindre, disait-il, que la princesse ne soit entraînée par son mari[3]. »

Devant l'insistance du roi et les manœuvres de la régente, le pape jugea opportun de renouer les anciens projets de mariage entre Marguerite de Valois et le roi de Portugal, Don Sébastien. Une première fois déjà, il avait exposé à ce prince de dix-sept ans, par l'entremise de Louis de Torrès, les avantages de son union avec la cour de France et s'était offert d'engager lui-même les pourparlers. Plus surpris que convaincu, Sébastien prétexta sa jeunesse et le devoir de consulter son oncle, Philippe II. Aussitôt que Pie V eut aperçu la voie où s'engageait Charles IX, il rouvrit les négociations, et, se flattant qu'un nonce plus titré obtiendrait mieux l'assentiment du roi de Portugal, il confia cette mission au cardinal Alexandrin. Sébastien remercia le pape de bien vouloir « se priver de la présence et des

1. Lettre de l'ambassadeur Petrucci à François de Médicis, 1er novembre 1571 ; *Négociations diplomatiques avec la Toscane*, III, p. 715.

2. Lettre de Charles IX à Férals. Bibl. nat., Fonds français, n° 3951, fol. 135.

3. 25 janvier 1572.

services importants du révérendissime cardinal son neveu », et l'assura qu'il « l'avait reçu avec d'autant plus de respect qu'il semblait une copie fidèle des vertus de son très saint oncle ». Puis il ajoutait :

« Pour ce qui est de notre mariage avec la princesse Marguerite de France, nous en avons traité jusqu'à présent avec les mesures qu'imposent la dignité de notre personne et la gloire de notre État... Vos considérations et le mérite extraordinaire de cette très vertueuse et accomplie princesse m'ont fait résoudre à la demander en mariage et à charger le révérendissime cardinal Alexandrin de cette commission à son arrivée en France. Il y trouvera notre ambassadeur chargé de nos ordres pour faire en notre nom la demande avec lui[1]. »

De fait, le légat se rendit à Blois, où résidait la cour, et, le 7 février 1572, présenta au roi ses lettres de créance. Sébastien avait déclaré au pape qu'il se contenterait pour dot de l'adhésion de la France à la ligue contre les Turcs. Ce fut sur ce terrain que le légat s'avança d'abord. Il se heurta net à une première opposition. « Nous manquons d'argent, » dit Charles IX. — « Sa Sainteté, répliqua le cardinal, en fournira, s'il le faut, à Votre Majesté. » — « Je remercie le Saint-Père, reprit le souverain, mais je veux avant tout pacifier mon royaume. » La question du mariage portugais reçut le même froid accueil. Alexandrin racontait ensuite, avec une sorte de dépit mal voilé, l'échec de ses ouvertures : « Je trouve les Français enfoncés dans cette idée du mariage de Mme Marguerite et du prince de Navarre, comme si de cette union dépendait le salut du royaume. Il n'y a pas moyen de rien faire à l'en-

1. Lisbonne, 20 décembre 1571.

contre. Je quitte la France sans avoir accompli quoi que ce soit. J'aurais aussi bien fait de ne pas venir[1].»

Cependant, au mois de mars, le cardinal corrigeait un peu son impression défavorable. Le mécompte de son insuccès se tempérait de quelques compliments reçus. Le neveu n'avait point la perspicacité de l'oncle : jamais avance, même la plus insidieuse, n'eût enjôlé Pie V. « Bien que mes représentations et démarches, écrivait Alexandrin, n'aient obtenu de Leurs Majestés, ni pour la ligue, ni pour le mariage, une décision conforme aux desseins de Sa Sainteté, je rapporte pourtant certaines particularités que je lui communiquerai oralement, et je puis dire que je n'ai pas été congédié d'une façon désobligeante[1]. » Charles IX avait voulu, en effet, offrir au cardinal un diamant de grand prix, mais, par crainte d'encourir le blâme du pape, Alexandrin avait dû décliner la munificence royale.

Tandis que le légat regagnait Rome, Salviati, internonce à la cour de France, informait le Saint-Père des fiançailles déclarées de Marguerite de Valois avec Henri de Bourbon. Quand Catherine de Médicis et Charles IX eurent constaté que la princesse prêtait l'oreille aux galanteries du jeune duc de Guise, exaspérés par l'orgueil outrecuidant

1. Pour juger la frivolité de la cour, il suffit de songer à l'accueil que reçut l'un des compagnons du cardinal Alexandrin, saint François de Borgia, général des jésuites, dont la sainteté rayonnait déjà. Sous pretexte d'honorer le religieux, Charles IX et ses courtisans, travestis, allèrent à sa rencontre et l'entourèrent dans une sorte de fantasia, qu'expliquait, sans l'excuser, l'époque de carnaval. On put se demander si c'était hommage ou moquerie. Cf. Pierre Suau, *Histoire de saint François de Borgia*, p. 522.

2. Lettre datée de Lyon, 6 mars 1572.

des Lorrains, ils ne se contentèrent pas de la corriger, de la battre et même de déchirer ses vêtements, ils précipitèrent les formalités et annoncèrent officiellement son mariage. Le Saint-Père en ressentit une grande tristesse. Mais, quoique mourant, il garda toute son énergie pour refuser son approbation[1]. Aussi Charles IX et Catherine de Médicis en conservèrent-ils du ressentiment : « Le pape Pie V, rapportent les *Mémoires* de Sully, ne fut pas à couvert des emportements de Charles, à cause du refus qu'il fit de la dispense nécessaire du mariage de Henri avec Marguerite. »

Voilà le rôle actif du pape dans les affaires de France. Si ses desseins échouèrent, et si l'on vit le royaume travaillé de plus en plus par le désordre et ensanglanté, la faute en revient aux tergiversations et à la fourberie de la régente. La voie que traçait le pape n'était ni sinueuse, ni semée de fondrières. Il souhaitait, par quelques coups rapides et droits, d'entraver la marche de l'hérésie. Au lieu de l'écouter, on s'efforça de l'enserrer dans un réseau d'astucieuses promesses. Heureusement sa volonté, sa franchise et sa vertu lui permirent de s'y soustraire, de même qu'elles l'avaient préservé des pièges de Maximilien.

Elles lui furent pareillement secourables avec la reine Élisabeth d'Angleterre.

*
* *

A l'avènement de Pie V, Élisabeth avait trente-

1. La cérémonie ne fut célébrée que trois mois après sa mort, sans que son successeur, Grégoire XIII, l'eût davantage ratifiée.

trois ans. Maigre, osseuse, de mine pâle et de cheveux roux, elle affectait une raideur d'attitude, que rendait plus hautaine son regard vif, inquisiteur et dur. Cette pose majestueuse s'accommodait, cependant, d'une voix forte et vulgaire, de propos gaillards, même de jurons. Gourmande, vaniteuse, passionnée de bijoux et de luxe, Élisabeth s'abandonnait à tous les défauts d'une vieille fille fantasque, et inspirait déjà aux courtisans cette antipathie qui deviendra de l'aversion et de l'écœurement. Le mariage l'eût corrigée peut-être de quelques manies; elle n'y voulut jamais sérieusement consentir. Car si elle se complut à des simulacres successifs d'accordailles avec le roi de Suède, Philippe II d'Espagne, l'archiduc Charles, le roi de France et ses deux frères, les ducs d'Anjou et d'Alençon, elle était bien résolue à ne point exaucer les vœux du Parlement qui l'agaçait, chaque année, de ses « respectueuses supplications ».

Le pape retrouvait chez Élisabeth la nature ondoyante de Maximilien et les procédés tortueux de Catherine de Médicis. Cet homme inflexible et loyal était destiné vraiment à rencontrer des caractères tout différents du sien! Les réticences et les détours, le caprice et la feinte aidaient la reine d'Angleterre à tenir catholiques et protestants en haleine et en échec. Elle ne les favorisait un moment que pour mieux les tromper ensuite. A l'égard des Réformés, ce fut d'abord de la tiédeur. Non seulement elle refusa le titre de « Chef suprême de l'Église », dont s'affublait son père, mais elle fustigeait de ses railleries les évêques anglicans, qu'elle traitait de « drôles », et leurs femmes, qu'avec une morgue ironique elle feignait de ne savoir convena-

blement nommer[1]. En même temps, elle regrettait les cérémonies du culte catholique, se défiait de l'exégèse des nouveaux docteurs et haïssait leur hypocrisie. Quoique son naturel ne fût pas méchant, elle irait néanmoins, sous l'aiguillon de l'intérêt, jusqu'au meurtre et raffinerait de barbarie.

Pie IV avait usé envers elle de ménagements. Pie V n'y parut pas enclin. Les malheurs de Marie Stuart, qui lui confiait ses peines, amorcèrent le premier conflit. On connaît l'histoire émouvante de cette jeune reine d'Ecosse, dont la vie tourmentée s'acheva par une mort tragique. Issue de la maison de Lorraine, élevée à la cour des Valois, enjouée, gracieuse, ardente, Marie joignait à un caractère imprudent et mobile une éloquence aisée et vraiment royale. Tout enivrée des compliments qu'en France on lui prodiguait, elle avait cru pouvoir exercer sans peine sur l'Ecosse une autorité qui emprunterait au charme son prestige. Elle se heurta aux susceptibilités du peuple, à l'orgueil de secte, surtout à l'austérité farouche de Knox; trahie par les événements, exploitée par de faux amis, calomniée par les puritains, elle fut pour Élisabeth une proie facile.

Dès que le Saint-Père eut appris les machinations que l'on tramait contre Marie Stuart, il pressa les princes catholiques de lui porter secours. Mais ils se trouvaient eux-mêmes embarrassés par les affaires de leurs royaumes, et ne se souciaient pas de s'aliéner l'Angleterre, dont ils recherchaient ou

1. A la femme du primat Parker, qui lui avait offert l'hospitalité, elle demandait impertinemment : « Comment dois-je dire? *demoiselle*, je n'ose, et *dame*, je ne puis. »

espéraient l'alliance. Devant leur inertie, le pape écrivit, le 6 juin 1566, à la reine d'Écosse, afin de la consoler. Après l'avoir assurée de ses prières, il ajoutait, avec une humilité et une paternité touchantes :

« Dans la crainte que nos péchés ne nous rendissent indigne d'être exaucé, nous avons recouru à l'intercession d'un grand nombre de religieux et de prêtres. Nous eussions désiré même exposer pour vous notre vie... Maintenant que le poids des années et de tant d'immenses occupations nous empêche de nous transporter en Ecosse, nous vous envoyons en qualité de nonce l'évêque de Montréal, probe, savant, circonspect, digne de votre crédit et prêt à vous servir. »

Marie Stuart remercia chaleureusement Pie V et lui annonça la naissance de son fils. Il la félicita de son courage à faire baptiser le jeune prince. Le ton de sa lettre, bienveillant, onctueux, si différent du style serré, sec, et parfois grondeur, des brefs adressés à Maximilien, à Sigismond-Auguste ou à Catherine, prouve que le pape n'en usait rigoureusement avec ces derniers qu'en raison de leur conduite singulière.

L'appui du pape eut, au moins, l'avantage de calmer sur l'heure les convoitises d'Elisabeth. Elle craignit que ses prétentions ne fomentassent une coalition des puissances catholiques. Non contente d'écrire à Marie Stuart en termes dont son conseiller Cecil dut atténuer la platitude, elle accepta d'être marraine du jeune Jacques VI. La cérémonie s'accomplit fastueusement, le 15 décembre, à Edimbourg. D'abord le catholicisme en reçut un regain de faveur : les conversions se multipliaient, l'archevêque de Saint-André recouvrait son ancienne juridiction, et le moment semblait proche où la nièce

du cardinal de Lorraine, « très chère fille du Saint-Siège », donnerait audience au nonce, déjà parvenu à Paris.

Ces espérances eurent un triste lendemain. Des scènes conjugales désolèrent le palais d'Holyrood, et la guerre religieuse recommença. Marie Stuart dut avertir le légat, par l'entremise de l'archevêque de Glasgow, son ambassadeur auprès de Charles IX, qu'il ralentît son voyage, et s'évader elle-même du château de Lochleven. Imprudemment elle passa en Angleterre, où l'attendait, non le refuge qu'elle souhaitait de sa cousine et « bonne sœur », mais une captivité de dix-huit ans et l'échafaud.

Pie V s'émut de tant de revers. Il manda aussitôt à la reine d'Ecosse sa compassion. « Nous traitons diligemment votre cause en notre propre nom, avec les deux rois (de France et d'Espagne) que vous nous désignez[1]. » Quelques mois après l'envoi de cette lettre, il exhortait de nouveau Marie Stuart à ne se laisser ni séduire ni abattre[2].

Puisque Charles IX et Philippe II n'osaient ou ne voulaient intervenir, abandonnerait-on lâchement l'infortunée souveraine d'Écosse à sa disgrâce? Des catholiques, le duc de Norfolk, les comtes de Northumberland et de Westmoreland, ne purent s'y résigner. Ils prirent l'initiative d'un soulèvement qui délivrerait Marie Stuart, et s'ouvrirent au pape de leur patriotique et religieux projet. Pie V leur adressa un bref d'éloges, où il n'hé-

1. Cf. Lettres de Ridolfi, *Arch. secr. Vatic.*, cod. nº 2.

2. « Les tourments dont on pourrait menacer Votre Majesté, ni les récompenses qu'on lui pourrait promettre, ne sauront l'arracher à la communion de l'Église catholique. »

sitait pas à solidariser la cause royale avec celle de l'Église.

« Quand bien même, écrivait-il, pour l'affranchissement de la foi catholique et de l'autorité de ce Saint-Siège, il vous faudrait répandre votre sang, il vous est beaucoup plus avantageux de gagner la vie éternelle par le court chemin d'une mort glorieuse, que de vivre dans la honte et de servir la passion d'une femme impie en perdant votre âme [1]. »

Après avoir rappelé la bravoure du « bienheureux Thomas, archevêque de Cantorbéry », le Saint-Père informait les organisateurs de l'insurrection que son agent, Ridolfi, leur remettrait des sommes importantes, et il leur promettait des subsides « plus considérables que ceux que la faiblesse de ses ressources pouvait actuellement supporter ».

Norfolk, Northumberland et Westmoreland triomphèrent d'abord et eurent la joie d'assister à la messe dans la cathédrale de Durham; mais lorsqu'ils arrivèrent à Tutbury, Marie Stuart ne s'y trouvait plus. Ses geôliers l'avaient conduite sous bonne escorte à Coventry. La vengeance d'Élisabeth punit cruellement les catholiques de leur fidélité à leur religion et à leur reine. Hume estime que huit cents personnes au moins furent exécutées. Les chefs subirent les derniers supplices. Un vieillard de quatre-vingts ans, le docteur Storey, réfugié en Flandre, et qu'on avait attiré par traîtrise sur un vaisseau anglais, ne dut même pas à l'éclat de ses services et à son âge d'échapper au bourreau. L'ambassadeur d'Espagne intercéda en vain pour

1. 20 février 1570.

lui au nom de Philippe II; Élisabeth lui répondit avec une férocité goguenarde « que ledit roi aurait bien la tête, s'il y tenait, mais que le corps demeurerait en Angleterre[1] ».

Pie V ne resta point insensible à cette persécution. Tandis que les princes catholiques se retranchaient timidement derrière leurs intérêts propres et jugeaient sage de ne rien remarquer ou entendre, il éleva la voix, et non plus seulement pour un blâme[2]. L'auditeur de Rote, Riario, avait entamé déjà contre Élisabeth les procédures canoniques. Quand la cause fut jugée, le pape, après des jours de prière et de mortification, signa et promulgua en consistoire la bulle *Regnans in excelsis,* qui excommuniait la reine d'Angleterre et déliait ses sujets d'obédience (février 1570).

Restait à publier cette bulle[3]. Maximilien, que l'ambassadeur anglais, Henri Cobham, avait circonvenu, en lui affirmant que la reine ne nourrissait aucune malveillance à l'égard des catholiques, adjura Pie V de ne point irriter Élisabeth par une proclamation téméraire[4]. Le pape écarta la requête. Malgré une surveillance tracassière et la menace des pires châtiments, la reine ne put étouffer le scandale. Un matin, la population de Londres

1. La Mothe-Fénelon, IV, p. 136.

2. Cf Trésal, *Les origines du schisme anglican*, Paris, Gabalda. 1908.

3. Les protestants anglais n'ont point pardonné à saint Pie V son énergie. Dès 1582, l'un d'eux, Michael Renigerus, publiait ce factum dont le titre indique la note : *De Pii V et Gregorii XIII furoribus contra Elisabetham Angliae reginam.* Londini, 1582. in-8°.

4. Schwartz, *Correspond. de Maximilien II et de Pie V,* pièces 123 et 127.

s'attroupa, curieuse et surexcitée, près de l'hôtel de l'évêque. Par un coup d'audace, qui rappelait l'incident des *Placards,* advenu en France sous François I[er], la bulle pontificale avait été affichée nuitamment. La fureur d'Élisabeth, échauffée par le dépit des ministres, s'exaspéra. On se servit de la torture pour découvrir l'imprudent. C'était un gentilhomme de marque, Felton. Loin de renier sa hardiesse, noblement il en revendiqua l'honneur, et déclara que de nombreux exemplaires de la bulle, placés en mains fidèles, circuleraient dorénavant dans la ville, sans qu'on pût les intercepter. Élisabeth jugea la mort de Felton une expiation insuffisante. Trois *bills* vengeurs soumirent les catholiques à des mesures vexatoires.

Alors, Pie V pressa vivement Philippe II de descendre en Angleterre, et peut-être le roi d'Espagne y eût-il acquiescé, si le duc d'Albe ne l'avait prévenu que la France profiterait de cette expédition pour envahir les Pays-Bas. Le Souverain Pontife continua de correspondre paternellement avec Marie Stuart et n'eut pas la douleur d'être témoin de ses dernières et immortelles épreuves.

*
* *

En Espagne, l'intervention du Saint-Père contre l'hérésie fut passagère, et presque superflue. Le tribunal de l'Inquisition agissait spontanément avec un zèle qu'il convenait plutôt de ralentir. Grâce aux sévérités de sa répression, les colonies protestantes de Cordoue, Séville, Tolède, disparu-

rent. La lueur sinistre des autodafés, dont on a soin, du reste, d'aviver l'éclat, donne à l'Espagne du XVIe siècle un aspect de barbarie farouche. Joseph de Maistre remarque pourtant que ce pays si décrié souffrit le moins des discordes religieuses. Qu'est le nombre des victimes de l'Inquisition espagnole, rapproché, soit des milliers de Français ou d'Allemands qui succombèrent sur les champs de bataille ou en diverses échauffourées, durant les guerres de religion, soit de la multitude des condamnés qu'exécutèrent les bourreaux de Henri VIII, d'Édouard VI et d'Élisabeth ?

Mais, exempt d'inquiétude sur l'orthodoxie de l'Espagne, Pie V ne jouissait pas de la même sécurité, touchant les possessions de la monarchie. Malgré les édits rigoureux de Charles-Quint contre ceux qui « oseraient introduire dans les Flandres les doctrines de Wittemberg ou de Genève », le protestantisme y avait bientôt conquis des adeptes. Guillaume de Nassau, surnommé par ses contemporains « le Taiseux » (qui sait se taire à propos), et que la postérité appelle erronément *le Taciturne,* rallia autour de ses ambitions les mécontents. Avisé, beau parleur, populaire, il rapetissait la religion à une aventure politique, et, endetté par des prodigalités folles, marié à la princesse protestante Anne de Saxe, il apercevait, dans une révolte contre le catholicisme, un double avantage : l'un, de rétablir, par la confiscation des biens ecclésiastiques, sa fortune obérée; l'autre, d'obtenir des princes la reconnaissance de son autorité. Fort habilement Guillaume prépara une rébellion qui atteindrait à la fois l'Espagne et le Saint-Siège. De concert avec le comte d'Egmont, il ruina le crédit du cardinal

Granvelle, ministre de la régente, et accrut le trouble et l'irritation en favorisant la vénalité des honneurs et des charges.

Philippe II, fâché de l'agitation des Pays-Bas, menaçait de sévir. Les évêques d'Ypres, de Namur, de Gand et de Saint-Omer, assemblés à Bruxelles, le supplièrent de procéder « par voie d'indulgence ». Il dédaigna de les entendre. « Le carrosse, dit joyeusement le Taciturne, commence à rouler. » A l'annonce des représailles, la noblesse et le peuple ne déguisaient plus leur mutinerie. De Genève et de France, des prédicants calvinistes accoururent imprimer un essor à l'émeute. Ils répétaient, sur le mode biblique, que « le temps de la moisson était venu » et apaisaient les derniers scrupules en déclarant que « les prêtres ne méritaient pas d'autre compassion que celle d'Élie envers les pontifes de Baal[1] ». Le fanatisme somnolent des vieux anabaptistes se ranimait. Sous l'action de cette effervescence, églises et chapelles subirent un assaut de vandalisme : statues et tableaux de maîtres furent mutilés, lacérés ou souillés, et la cathédrale d'Anvers vit en un instant saccager ses chefs-d'œuvre. Pendant qu'on violentait et massacrait les religieux et les prêtres, on outrageait la foi des catholiques par des sacrilèges ridicules et odieux : le comte de Culembourg garnissait d'hosties consacrées la mangeoire de son perroquet[2].

1. « Le Comte d'Egmont et d'autres seigneurs ont offert de réduire par la force les perturbateurs, sans épargner ni fils, ni frères. » Lettera della Duchessa al Re nella *Correspondance,* I, 428 et seq. Cf. Arch. secr. Vatic. (cod. nº 18).

2. Cf. Lettre du duc Henri de Brunswick à la duchesse, *Correspondance,* I, 471-472.

Quand Pie V connut ces incendies et ces profanations, il conjura aussitôt Philippe II de passer aux Pays-Bas pour une action immédiate et décisive. Le roi ne restait pas indifférent à la révolte. « Je ne saurais, écrivit-il, le 27 novembre 1566, au cardinal Granvelle, vous exprimer la douleur dont je suis pénétré. Nulle perte personnelle ne m'aurait affligé autant que le moindre outrage fait à Notre-Seigneur ou à ses images saintes, puisque son service et sa gloire me tiennent plus au cœur que toutes les choses de ce monde[1]. » Mais Philippe estimait la dignité royale incompatible avec les déplacements. Il craignait de la commettre — et peut-être sa vie — en des voyages aventureux. Ni les instances du nonce, ni les avertissements de Granvelle ne le déterminèrent. Il rejeta même durement toute intervention et conseil.

Le pape ne se rebuta point. Par un bref personnel, que remit l'évêque de Fiesole, Pierre Camajani, il tenta d'amener le roi d'Espagne « au moins jusqu'à Milan[2] ». Philippe s'opiniâtrait. Un moine fougueux, Laurent de Villavicencio, excitait sa passion en lui rappelant que David n'épargna aucun adversaire, que Moyse extermina, un jour, trois mille rebelles, et qu'un ange mit à mort, dans une nuit, soixante mille ennemis du Seigneur. « Or, n'était-il pas roi comme David, chef de peuple, comme Moyse, et ange du Seigneur, puisque l'Écriture

1. Gachard, *Correspondance de Philippe II*, I, 489.

2. « Là, disait-il, Votre Majesté délibérera plus commodément sur l'expédition de Flandre, et, en attendant, le bruit seul de votre arrivée déconcertera les séditieux et affermira les fidèles. Si vous n'allez pas au-devant du péril, la ruine est imminente. Nous la voyons déjà sous nos yeux. » 17 janvier 1567.

dénomme ainsi les rois [1] ? » Les doléances du pape échouaient devant cette turbulence fébrile [2]. Au lieu de se rendre aux Pays-Bas et d'y exercer par le prestige de sa majesté une action pacificatrice, Philippe II y dépêcha, pour une œuvre de violence, le duc d'Albe, Ferdinand Alvarez de Tolède.

Ce « vieux, long, maigre, à longue et mince barbe blanche », gardait, en dépit de ses soixante ans, toute la verdeur de sa dureté. Vainqueur des hérétiques à Mühlberg, il avait, au nom du roi d'Espagne, despotiquement régenté l'Italie, malgré les protestations du pape. « Il régna aux Pays-Bas, dit le cardinal Hergenröther, par les arrestations et les supplices [3]. » La méthode du nouveau gouverneur fut si sanglante, que les catholiques la désavouèrent et en pâtirent. La lutte perdit dès lors son caractère confessionnel et devint une résistance des Flamands à la tyrannie espagnole. Les Néerlandais prirent, en effet, les armes. Guillaume et Louis de Nassau s'avançaient à la tête de régiments dont les drapeaux portaient pour devise : *Recuperare aut mori*. En mai et novembre 1568, le duc d'Albe battit séparément les deux frères, et se vanta de ses succès auprès de Pie V comme de victoires religieuses. Le pape, qui avait, selon sa coutume, visité en pèlerinage les « sept églises de Rome », jeûné et distribué des aumônes abondantes, fit chanter un *Te Deum* à Saint-Pierre, et envoya au vainqueur, avec un chapeau orné de pierreries, une épée d'or sur laquelle était gravée cette inscription : « *Accipe sanctum*

1. Gachard, *op. cit.*, II, XLIII.
2. Cf. V. de Brognoli, *Studi storici sul regno di S. Pio V.*
3. *Histoire de l'Église*, V, p. 492.

gladium, munus a Deo, in quo dejicies adversarios populi mei Israel. »

Bientôt les renseignements qui lui vinrent des Flandres l'informèrent du rôle tout politique du gouverneur. Les évêques d'Ypres, de Gand et de Bruges s'indignaient des taxes iniques qui lésaient surtout les petites gens et les pauvres, et déploraient l'influence funeste du « Tribunal de sang ». Le duc d'Albe se moquait de leurs plaintes[1]. Mais Pie V, appuyant les évêques, conjura Philippe II de donner à son représentant d'autres ordres et l'avertit des revanches terribles qui se complotaient. Le roi dédaigna ces avis. Du moins, le pape mourut-il sans avoir vu se réaliser ses sombres pressentiments et appris les massacres de Brielle et de Gorcum, où catholiques et prêtres subirent, avec un courage béatifié depuis, d'épouvantables tortures. Quand Louis de Requesens recueillit la succession du duc d'Albe, la clémence était trop tardive. Philippe II, instruit à ses dépens sur la valeur de procédés qui infirmaient son pouvoir et appauvrissaient sa couronne, dut regretter de n'avoir pas obtempéré jadis aux conseils de Pie V.

*
* *

A la même époque, d'autres troubles agitaient les Pays-Bas. L'Université de Louvain, justement célèbre par la renommée de ses docteurs et le succès de ses controverses, était devenue le foyer de doctrines aventureuses. Un professeur d'Écri-

1. « Ils n'entendent rien à la question, déclarait-il, et ils subissent l'influence des conseils des villes. »

ture sainte, Michel Baius, ou de Bay[1], fort intelligent, laborieux, d'une vie très digne, mais orgueilleusement engoncé dans ses opinions, enseignait, sur le libre arbitre et la grâce, les erreurs auxquelles Jansénius devait plus tard attacher son nom. Il alléguait le témoignage de plusieurs Pères de l'Église, particulièrement de saint Augustin, dont il se vantait d'avoir lu neuf fois tous les ouvrages et soixante-dix fois certains traités.

Tant que vécut le chancelier Ruard Tapper, l'action de Baius fut circonscrite et activement combattue. Après sa mort (1559), la propagande se déploya, surtout parmi les cordeliers. On crut arrêter le mal en opposant l'autorité de la Sorbonne au crédit usurpé des novateurs. Le 27 juin 1560, l'Université de Paris censura dix-huit propositions extraites de leurs œuvres. Philippe II prescrivit aussitôt à Granvelle, archevêque de Malines, d'éteindre la discussion.

Le cardinal usa-t-il envers les hétérodoxes de trop de ménagements? Ils continuèrent à publier leurs écrits, et l'influence espérée du Concile de Trente sur Baius, qu'on y avait à dessein délégué, ne modifia aucunement le cours de ses spéculations. Comme le bruit de cet enseignement faisait scandale, il fallut bien en référer au Saint-Siège (1566).

Pie V procéda en l'occurrence avec une grande douceur. Craignant de précipiter à fond Baius dans l'hérésie, il s'efforça paternellement de ne point « achever le roseau brisé ». La bulle *Ex omnibus afflictionibus,* qu'il signa le 1er octobre 1567, et

1. Il était né à Melin, en Hainaut, l'année 1513.

qui condamnait près de quatre-vingts propositions, ne citait ni le nom du professeur, ni le titre de ses ouvrages. La simple allusion à sa personne se palliait d'un compliment[1].

Granvelle, ému de cette condescendance, écrivait à son vicaire général, Morillon (13 novembre 1567) : « Le docteur Bay verra qu'en cette bulle il se fait mention de propositions et d'un livre sans dire quel... Je puis vous assurer que pour le sauver l'on a fait tout ce qui a été possible, et qu'en cette affaire Sa Sainteté a usé d'une telle indulgence, que, si ce fût été pour gagner tout le monde, l'on n'eût su faire plus. » Le cardinal ajoutait, toutefois, que le pape n'entendait « rien délaisser qui dût servir à conserver la pureté de la doctrine ».

Cette bienveillance ne convertit point Baius. Il se plaignit d'être jugé sans avoir été entendu, et pour des opinions qu'il ne professait point. Pendant que Granvelle et Morillon le comblaient d'égards, il adressa au Saint-Père, le 8 janvier 1669, un plaidoyer presque comminatoire. «... Je crains, osait-il dire, que l'honneur de Votre Sainteté ne souffre de la sentence, non seulement à cause des calomnies manifestes que contient cette censure, mais encore parce que le langage et les sentiments des saints Pères y paraissent flétris. » Et Baius de se demander en terminant « s'il devait regarder la censure comme légitime et suffisamment réfléchie, ou comme subreptice et arrachée par les importu-

1. « Plusieurs, d'une probité et d'une capacité d'ailleurs reconnues, répandent, de vive voix et par écrit, diverses opinions dangereuses et très scandaleuses, et les choisissent pour matière de leurs disputes dans les écoles. »

nités de ceux qui persécutent les gens de bien, plutôt qu'obtenue par de justes raisons ».

Outre cette incartade, il rédigea une apologie plus cavalière encore, qu'il destinait au cardinal Simonetta. Celui-ci venait de mourir à Rome quand elle y arriva. On la remit à Pie V. Sur ces entrefaites, Morillon informait Granvelle que les esprits s'échauffaient et que les cordeliers de Louvain annonçaient le retrait imminent des censures. La temporisation ne seyait plus : à l'indulgence succéda la fermeté.

Le 13 mai 1569, un bref pontifical obligea Baius à se soumettre. Après avoir déclaré la première décision prise avec maturité, le pape prononçait nettement : « Tout bien considéré, nous jugeons que si nous n'avions point porté encore notre décret sur cette doctrine, il le faudrait faire, comme en effet nous le faisons de nouveau. Ainsi nous vous imposons, et à tous les autres protagonistes desdites erreurs, un silence perpétuel, avec défense de les avancer et de les soutenir. »

On sait que, malgré cette précision, Baius épilogua, qu'il refusa d'abord à Morillon une rétractation formelle, et qu'enfin la réunion d'un concile national et les instances réitérées du duc d'Albe et du pape le conduisirent à signer avec ses collègues un acte de soumission (29 août 1570)[1].

1. Cf. Denzinger, *Enchiridion symbolorum*, Fribourg, 1900, p. 241 et seq. et *Baius*, par X. Le Bachelet, dans le *Dictionnaire de théologie catholique* de Vacant et Mangenot, 38-111. Faut-il rappeler ici que Baius encourut une seconde condamnation, de la part de Grégoire XIII, et qu'après des alternatives d'attachement au Saint-Siège et de demi-révolte, il mourut à soixante-dix-sept ans, en 1589, dans la paix de l'Eglise ? *Nihil*

*
* *

En Suède, en Danemark, en Suisse et en Pologne, Pie V agit avec même ardeur et fermeté. Le duc de Savoie, Philibert-Emmanuel, fut par lui exhorté à reprendre Genève aux calvinistes, et Jeanne d'Albret eût perdu le reste de la Navarre, si Philippe II avait suivi les indications du pape.

A la République de Venise Pie V demanda le châtiment de l'hérétique Zanetti de Fano, et Cosme de Médicis, pour lui plaire, fit arrêter et exécuter Pierre Carnesecchi, ce protonotaire apostat, « souple comme une anguille », disait-on, et qui durant vingt-sept ans avait dilapidé les revenus ecclésiastiques à subventionner la Réforme. Enfin, comme, au nord de l'Italie, le ministre François Celaria troublait la Valteline et fascinait les catholiques de Mantoue, Pie V chargea le dominicain Casanova de ruiner son influence. Non content de saisir des ballots de livres hétérodoxes, ce dernier s'empara de Celaria lui-même et le livra au tribunal de l'Inquisition. Le duc d'Albuquerque répondit aux protestations de colère et de terreur, qui éclatèrent après le supplice du prédicant, que « le pape avait le droit de rechercher et de punir les hérétiques dans toute la chrétienté ».

Ce droit, Pie V n'en usait point à plaisir. De

Baio doctius, nihil humilius, disait le P. Tolet, commissaire apostolique. Crétineau-Joly se rapproche plus, sans doute, de la vérité dans ce jugement : « Il n'était ni un hérésiarque, ni un sectaire, mais il y avait en lui de l'étoffe pour ces deux rôles, si, dans son cœur, la foi ne l'eût emporté sur l'orgueil. »

même qu'il blâmait Philippe II d'approuver le duc d'Albe, et Catherine de Médicis de préparer la Saint-Barthélemy, il se réjouissait d'apprendre que le jésuite Roderico recourait avec succès à la douceur chez les Vaudois. Ne préconisait-il pas, d'ailleurs, une méthode pacifique? Saint François de Borgia écrivait de Rome, en août 1568, à Nadal : « Le Saint-Père a créé deux Congrégations de cardinaux, que nous lui avons suggérées. Pour la première, qui s'occupera de la conversion des hérétiques, il a désigné quatre cardinaux : celui d'Augsbourg, Granvelle, le français la Bourdaisière et Commendone. Ils se réuniront chaque mardi et délibéreront pour voir comment ramener les huguenots sans se servir des armes[1]. »

*
* *

Telle fut la lutte continuelle, ardente, mais toujours loyale que Pie V mena contre l'hérésie. Son antipathie personnelle à l'égard de la Réforme trouvait, nous l'avons vu, dans son rôle de chef de l'Église, une souveraine raison de s'accroître, et les idées de l'époque et les cruautés des protestants expliquent son attitude, si différente de nos mœurs.

Comment juger les hommes avec équité sans les replacer dans leur cadre? Les mêmes esprits, qui se courroucent de la sévérité du pape, absolvent généreusement Mme de Sévigné d'avoir plaisanté sur les pendaisons et les rôtisseries bretonnes : « Nous

1. *Epist.*, Nadal, III, 625-626.

ne sommes plus si roués; un en huit jours seulement, pour entretenir la justice; la penderie me paraît maintenant un rafraîchissement... On a pris soixante bourgeois, on commence demain à en pendre... Nos soldats s'amusent à voler; ils mirent, l'autre jour, un petit enfant à la broche[1]. » Devant ce badinage, on observe avec indulgence qu'il y a des choses qu'une grande dame du siècle de Louis XIV ne peut sentir comme nous. A plus forte raison, y a-t-il des événements qu'un pape, chargé de gouverner l'Église, dans la passe périlleuse de 1566 à 1572, et de maintenir intacte la vérité, malgré l'assaut brutal de l'erreur et les insinuations perfides des doctrines mitigées, ne pouvait et ne devait envisager comme nous.

Si des esprits s'effarouchent de procédés qu'ils jugent étroits et inhumains, la tolérance même, dont ils se glorifient à l'égal d'un privilège, n'aurait-elle point paru aux gens du XVIe siècle défaillance, presque trahison? Un souffle de libéralisme n'avait point alors détendu les principes, qui conservaient leur rigidité. La conscience les observait scrupuleusement, avec une noblesse de vues digne de respect.

Sans oublier que la conversion des âmes est œuvre de persuasion, non de contrainte, — *fides suadenda, non imponenda,* — Pie V voulut préserver de la contagion la foule pusillanime. Établi dans ses convictions puissantes, il se savait investi par Dieu du droit de punir et du devoir de protéger. De là, cette sérénité d'âme qui explique son

1. Lettres des 4 et 24 juillet, 16 août, 11 et 20 septembre, 22, 23, 27 et 30 octobre et 24 novembre 1675, et 5 janvier 1676.

ton impérieux et son impétuosité d'allure. Le souci des intérêts primordiaux engagés dans la lutte, et la claire notion de sa responsabilité, le conduisirent à prononcer des paroles, à prendre des décisions, à frapper des coups dont la rudesse étonne ou alarme notre timidité. Mais comment lui reprocher, alors que la guerre contre l'Église éclatait partout à la fois, arrogante, âpre et cauteleuse, d'avoir adopté une attitude de combat? Placé par la Providence dans un siècle fertile en intrigues, il fit mieux que de les repousser, il les ignora.

CHAPITRE VII

LE VAINQUEUR DES TURCS.

De quelque éclat que rayonne la résistance de saint Pie V à l'hérésie, sa lutte contre les Ottomans lui a conquis dans l'histoire plus de notoriété. La victoire de Lépante, et la miraculeuse annonce qu'il en fit sur l'heure, attachent à son nom un immortel souvenir. C'est justice : à lui revient le mérite d'un triomphe qu'il avait ardemment et laborieusement préparé.

Durant tout son pontificat, il n'eut cesse de coaliser les forces chrétiennes pour battre en brèche la puissance turque. Celle-ci atteignait alors son apogée. Le faste et les succès des sultans, amplifiés par l'imagination, imposaient à la foule un respect et un effroi prestigieux. Il semblait que leurs armes achèveraient en se jouant la conquête de la chrétienté, sitôt qu'ils jugeraient le moment opportun. Eux-mêmes ébruitaient cette prochaine invasion avec une jactance qui intimidait et paralysait leurs voisins.

Les événements justifiaient trop leurs rodomontades et les craintes de l'Europe. En 1566, l'empe-

reur Maximilien II, à la tête de quatre-vingt mille fantassins et de vingt-cinq mille reîtres, avait essayé de reprendre aux Musulmans une parcelle de la Hongrie, dont ils occupaient les deux tiers. L'expédition n'aboutit, suivant son propre aveu, qu'à augmenter « la grande joie de ses ennemis et l'humiliation du nom chrétien ». On ne pouvait, faute de ressources, de subordination chez les soldats et de fidélité chez les capitaines, ni prolonger ni renouveler une campagne dispendieuse et funeste.

Les Diètes d'Augsbourg et de Spire s'étaient bien préoccupées du péril, mais leurs résolutions se bornèrent à des promesses vite oubliées. « N'est-il pas désolant, écrivait Lazare de Schwendi, que les princes, sans paraître se douter de l'approche de l'ennemi héréditaire, passent leur temps dans les plaisirs, et que l'on trompe leurs pauvres sujets sur l'emploi des impôts de guerre? » L'Électrice Palatine se plaignait pareillement à l'un de ses gendres « qu'on ne ferraillât contre les Turcs que dans les banquets, au bruit des verres, alors que pour le prélèvement des taxes ottomanes le peuple était sucé jusqu'à la moelle des os ». Enfin, un *Appel aux armes pour l'expédition contre les Turcs*, après avoir énuméré les pressants motifs d'une intervention générale, qui couperait court aux atrocités des musulmans, constatait l'impéritie et le désarroi universels : « Chacun attend que son voisin se mette en branle. La discorde règne et nous perdra tous. »

Le pape recueillait ces doléances. Déjà enclin à prendre l'initiative d'une croisade, il s'y voyait comme porté irrésistiblement par les souhaits des

peuples. Dès son avènement, le danger turc s'était dévoilé à lui, autant qu'à ses prédécesseurs, et plus urgent encore. Le 9 mars 1566, il indiqua, parmi les premières intentions du jubilé, la défaite des armées ottomanes. Même, dans un élan de zèle qu'il ne renouvellerait pas, il écrivit aux princes protestants d'Allemagne : « Oublions toutes nos querelles, en présence du péril commun. »

*
* *

Le champ où se heurteraient les forces ennemies était assigné d'avance. Les Turcs prodiguaient leur intrépidité farouche au siège de Malte. Là se défendaient par des prouesses héroïques, sous le commandement du grand-maître La Valette, une poignée de survivants. Vingt-six jours d'assaut et les férocités de Mustapha ne purent amener la reddition de la citadelle. Lorsqu'une flottille sicilienne en dégagea les abords, il ne restait que six cents hommes capables de tenir une arme, et nul n'était sans blessure. La Valette découragé laissa entendre à l'Europe qu'il se fatiguait d'inutiles exploits, et qu'au demeurant les chevaliers de l'Ordre avaient, par tant de sacrifices et de morts, singulièrement dépassé la limite de leur devoir.

Pie V proféra-t-il sur cette apparente reculade quelque parole sévère? Le grand-maître se plaignit, du moins, en deux lettres successives, que le pape professât à son égard peu de bienveillance. Le 22 mars 1566, le Saint-Père se disculpa de ce reproche :

« On vous a dit que nous nous plaignions de votre nonchalance à préparer de nouveau la défense de votre île. Nous souffrons de vous voir nous soupçonner de pareils sentiments, nous qui ne devons jamais penser et dire de vous que les plus honorables louanges, en retour des services que vous avez rendus à la chrétienté. »

Mais, après cette déclaration d'estime, une leçon ferme et sobre annonce à La Valette ce qu'on attend de sa diligence et de son courage. Si le Souverain Pontife ne s'approprie pas les critiques dont on censure l'abattement et l'inertie actuels du grand-maître, il se garde de les dissimuler.

« Nous avouons qu'il se rencontre des personnes qui, sur quelques points, regrettent votre ancienne activité, et principalement que vous n'ayez pas construit d'autres forts dès la retraite des ennemis. Certes, la faute en incombe, non à vous, mais à la disette de ressources ; car nous ne pouvons admettre qu'ayant acquis tant de gloire durant un siège si cruel, vous l'ayez ensuite laissé obscurcir par une sorte de négligence. Au cas, cependant, où vous exécuteriez votre dessein d'abandonner Malte et de vous retirer avec votre Ordre en Sicile, nous n'hésiterions pas à vous blâmer. »

Le ton de la lettre devient alors plus pressant. Par une dialectique serrée, émue, Pie V réfute les objections et stimule la vaillance de La Valette.

« N'êtes-vous pas convaincu que votre désertion entraînera immédiatement la réduction de l'île et qu'ainsi, ce qu'à Dieu ne plaise, la Sicile, l'Italie et tous les États chrétiens courront les pires aventures ?... Sans parler de votre réputation compromise, songez donc que le salut de votre Ordre est en jeu ! Car, où sont les princes qui vous donneront asile ? Et comment croire que si les chevaliers de Malte se dispersent avec l'idée de n'obéir plus qu'à leur volonté, vous les rassemblerez, un jour, dociles à vos commandements ?... Il faut, cher fils, rester à votre poste !... Nous ne vous aban-

donnerons pas ; Dieu, non plus... Nous écrivons à Sa Majesté catholique et aux vice-rois de Naples et de Sicile, afin qu'ils vous fournissent sans retard des subsides et des troupes. »

Le pape délégua, en effet, des nonces aux princes italiens, au doge de Venise, au roi de Pologne, à Maximilien et à Charles IX, et fit parvenir au roi d'Espagne un chaleureux appel. Puis, il préleva une dîme sur les revenus des monastères, taxa le clergé napolitain à trois décimes, tira quarante mille écus d'or des officiers de sa cour, en châtiment de malversations, et treize mille d'une vente de pierres précieuses. Enfin il autorisa La Valette à hypothéquer, pour cinquante mille écus d'or, les commanderies de France et d'Espagne.

Les Turcs ne restaient pas inactifs. Désespérant de surprendre Malte, leur flotte cingla vers l'Italie. A cette nouvelle, Pie V alla lui-même à Ancône surveiller l'armement des galères pontificales, et, grâce à son activité, préserva ses États d'un coup de force. Les Ottomans, informés de tels préparatifs, se rabattirent sur l'île de Scio qu'ils pillèrent [1].

*
* *

Ces engagements n'étaient qu'escarmouches. La grande bataille, dont l'issue réglerait le sort religieux de l'Europe, se livrerait, pensait-on, sur terre, aux confins de l'empire. Puisque Maximilien se trouvait, par la situation de ses États, placé à

1. Le Souverain Pontife n'apprit point sans protester le massacre des jeunes princes Justiniani, et avec insistance il demanda l'intervention de Charles IX auprès du sultan, pour prévenir le retour de cette barbarie.

l'avant-garde, l'intérêt du catholicisme commandait de le secourir.

Aussi, dès que l'empereur eut assuré le cardinal Commendone de son attachement au Saint-Siége, le pape lui fit remettre cinquante mille ducats et s'employa vivement à lui procurer l'aide de Philibert-Emmanuel de Savoie, d'Alphonse d'Este, de Cosme de Médicis, du duc de Mantoue, et des cités de Lucques et de Gênes. Il ordonna, en outre, des prières solennelles et des processions de pénitence, qu'il présidait, malgré ses fatigues et les violences de sa maladie. Dieu commençait de récompenser le zèle de son vicaire par des faits miraculeux. Les prodiges se succédaient au point que Soliman, averti des guérisons morales et physiques qu'opéraient les mortifications du Saint-Père, s'écria : « Je crains plus les prières de ce pape que toutes les troupes de l'empereur. »

Le moment de la collision approchait. En dépit de ses soixante-douze ans, le sultan s'avançait vers la Dalmatie, quand, cassé et goutteux, il mourut soudain. Son fils, Selim II, lui succéda, ou plutôt, — car l'histoire est terrible et, pour la revanche des peuples humiliés, châtie par un simple surnom les méfaits des princes, — à Soliman le magnifique succéda Selim l'ivrogne. Celui-ci n'hérita pas de son père le goût des grandes chevauchées. Les janissaires le jugeaient couard : il leur donna raison. Son premier acte de chef fut, non de dégaîner le cimeterre, mais de parapher une trêve. Maximilien eut congé de se croire tranquille durant huit années. Selim rentrait à Constantinople, avide de s'y amuser royalement.

Ce morne et avilissant repos écœura les vieux

musulmans et les muftis. Les conseillers de Soliman, interprètes de l'irritation et de la répugnance générales, réveillèrent Selim de son voluptueux engourdissement, et l'entraînèrent à recommencer la guerre. Sur quelle proie se jetteraient leurs convoitises? Soutenir les Maures, qui venaient de s'insurger en Espagne et dont Philippe II réprimait durement la sauvage révolte, offrait un prétexte d'incursion dans la péninsule. Mais la distance et les hasards de la traversée en contrariaient l'exécution.

Chypre, plus voisine, était plus abordable, plus séduisante aussi. Sans doute, elle dépendait de Venise : nouvelle raison de fondre sur elle. Si les Vénitiens payaient une rançon annuelle au padishah, ne se remboursaient-ils point à l'excès par l'exploitation commerciale de l'empire ottoman ? La somptueuse république méritait, en outre, qu'on mortifiât son orgueil. Elle se dressait, telle que l'a décrite lord Byron : « Vêtue de pourpre, elle conviait les rois à ses fêtes, et les rois en sortaient grandis à leurs propres yeux ». N'accordait-elle pas, du reste, sous couleur de neutralité internationale, un refuge aux corsaires maltais, qui harcelaient et dépouillaient souvent les galiotes turques? L'heure de l'abaisser et de la punir semblait d'autant plus favorable, que les cours européennes, occupées par des démêlés intérieurs ou des rivalités belliqueuses, n'avaient ni le souci ni le moyen de lui prêter mainforte. Elle souffrait enfin de la disette, et la récente explosion de son arsenal la laissait désarmée. Au contraire, la paix signée avec Maximilien, la conclusion de la guerre d'Arabie, et l'ardeur des troupes turques, lasses de demeurer sans emploi, con-

seillaient une action immédiate et promettaient une facile victoire.

A ces raisons politiques et militaires s'en ajoutaient d'autres, plus sordides, mais souveraines sur l'esprit vulgaire de Selim II. Chypre ne regorgeait pas seulement de mines de cuivre et d'alun, d'huile, de miel et de pierres précieuses; elle resplendissait d'opulents vignobles. Quelle aubaine de s'en emparer, afin de s'enivrer à l'aise, malgré le Coran, de leurs vins capiteux!

Sa Hautesse approuva donc l'expédition. Alors, le vizir Mohammed convoqua l'ambassadeur de Venise, Barbaro, et, d'un ton amical et onctueux, il lui révéla que le sultan revendiquait sur Chypre ses droits suzerains et qu'une vaine opposition engendrerait d'horribles représailles. Barbaro, rivalisant d'adresse avec Mohammed, le remercia de cet avis désintéressé, et l'engagea, pour que les négociations demeurassent courtoises, à prévenir Venise officiellement. Selim II agréa ce respect des formes. Mais l'ambassadeur avertit aussitôt son gouvernement des prétentions ottomanes et pressa l'organisation de la lutte.

Quand le tchaouch Koubat vint insolemment sommer les Vénitiens d'évacuer Chypre, le nouveau doge, Mocenigo, jeune, intelligent, audacieux, repoussa l'ultimatum avec une égale irrévérence. Assuré, toutefois, qu'en ce grand péril le Saint-Siège pouvait seul le seconder utilement, il dépêcha un courrier à Rome[1].

Pie V assembla le Sacré-Collège. Les cardinaux

1. Cf. Gondola, *Des Gesandten der Republik Ragusa bei Pius V und Gregor. XIII*, Vien, 1909.

pensèrent qu'une action de la flotte espagnole, ancrée en Sicile, entraverait l'invasion turque. Granvelle, défenseur des intérêts de Philippe II, contesta la sagesse de cette mesure. Loin d'apercevoir dans les hostilités imminentes le début d'un conflit entre les Musulmans et la chrétienté, il proposa de circonscrire la lutte à la rivalité toute politique de deux puissances, ennemies de vieille date. Aussi bien, conclut-il, Venise ne mérite pas tant de compassion : une leçon la rendra moins égoïste. Ce langage provoqua la réprobation de plusieurs cardinaux. La sérénissime république, répondirent-ils, a suffisamment défendu le Saint-Siège, pour n'être pas aujourd'hui abandonnée. Isoler sa cause serait injuste et maladroit : sa défaite rejaillirait sur les États italiens en déshonneur et dommage. Le Sacré-Collège engagea donc le Saint-Père à suivre ses propres inspirations et à secourir Venise.

Pie V équipa douze galères et autorisa la Seigneurie à lever des décimes sur le clergé vénitien. Il sollicita, en outre, le roi de France, les princes italiens, même l'imam de l'Yémen et le shah de Perse; surtout il écrivit à Philippe II une lettre émouvante. Peut-être les arguments du cardinal Granvelle le persuadèrent-ils que l'intervention espagnole dépendait du bon plaisir royal, et qu'il serait plus diplomatique de recourir à la prièr qu'aux injonctions. Dès lors, nulle parole comminatoire, mais une longue supplique, et, contrairement à ses habitudes de style concis et ferme, une sorte de redondance oratoire, presque de terminologie éplorée. Un passage rappelle seul sa manière vigoureuse. Arrêtant le flux des sentiments,

il saisit et rassemble les raisons d'agir et trace même un plan de campagne.

« Nous conjurons instamment Votre Majesté de faire aussitôt prendre la mer à une puissante flotte et de l'envoyer en Sicile. Si les Turcs assiègent Malte de nouveau, cette flotte protégera la citadelle... S'ils attaquent la Goulette, elle se trouvera en parage opportun pour seconder à temps les défenseurs de ce port. Si enfin, comme on le pense, ils fondent sur l'île de Chypre, qui appartient aux Vénitiens, les galères de Votre Majesté, unies à celles de la sérénissime république, leur ôteront la maîtrise de la mer... »

L'allusion à la Goulette était fort habile. Philippe II dépensait largement pour fortifier cette rade, et la peur d'une agression, qui ruinerait tant de travaux, devait lui suggérer le désir de les préserver d'un coup de force. Il n'y avait pas moins de clairvoyance à lui députer Louis de Torrès et à souligner discrètement les motifs de ce choix[1].

Les termes pathétiques de la lettre, et l'espérance de mériter, une fois de plus, aux rois espagnols le titre de « Majesté catholique », en étant ce « bon fils qui écoute les prières de sa mère, quand elle ne peut être entendue de personne », induisirent Philippe II à aider l'Église. Dès que l'ambassadeur vénitien, Soriano, eut appris au pape le bon vouloir de l'Espagne, « le Saint-Père, rapporte-t-il, leva les bras au ciel et remercia Dieu à haute voix ».

*
* *

Toute difficulté, cependant, n'était pas aplanie.

1. « Outre sa probité, et sa fidélité notoire au Saint-Siège, il est, par naissance, sujet de Votre Majesté et demeure affectionné à son service. » (8 mars 1570).

Des rivalités anéantirent les efforts de Pie V. Alors que navires espagnols et pontificaux s'armaient promptement, la nomination de l'amiral en chef ajourna leur départ. L'ambition de garder la suprématie de la Méditerranée séparait ces alliés de fortune.

Le Saint-Père revendiqua et obtint le commandement pour le romain Marc-Antoine Colonna. C'est à lui qu'il remit solennellement le drapeau bénit de l'expédition. Sous les ordres de ce bon manœuvrier, le provéditeur Zane dirigerait la flottille des Vénitiens; André Doria, celle des Espagnols. Philippe II avait, en effet, choisi ce marin étriqué, disgracieux, aux cheveux crépus, au teint sombre, affligé de grosses lèvres pendantes, et trop habile. Venise en prit ombrage. D'abord Doria appartenait à l'une des premières familles de Gênes, et cette ville avait autrefois disputé à la Seigneurie la préséance sur la mer. Puis, ce capitaine, infatué de ses mérites, dissimulé, et soucieux de ses affaires, voulut agir de son propre mouvement et se flatta de répondre aux vues de Philippe II, en ménageant les navires de l'Espagne[1].

Déjà les Turcs voguaient vers Chypre. Cent soixante et onze galères y débarquèrent des troupes, qui s'emparèrent de Nicosie, après un horrible siège, et de Paphos et Limasol, où elles exercèrent d'atroces vengeances. Quand cette nouvelle leur parvint, les flottes alliées mirent à la voile. Trois lettres consécutives de Pie V avaient, d'ailleurs, réprimandé leur inertie. Mais d'autres dissensions

1. Le roi d'Espagne aurait, dit-on, donné à Doria des instructions écrites en ce sens. Cf. Félix Julien, *Papes et Sultans*, Paris, Plon, 1880, et le P. Guglielmotti, *Hist. de M. A. Colonna à la bataille de Lépante*, Florence, 1862.

aigrirent les chefs. Doria continua de bouder, et Colonna manquait encore du prestige nécessaire pour lui intimer son devoir.

Les Turcs, conduits par Moustafa-Pacha, assaillirent la forteresse de Famagouste. Malgré l'héroïsme du général Bragadino et des défenseurs, la citadelle succomba, faute de munitions. Les vainqueurs avilirent leur triomphe. Ils avaient promis aux assiégés la vie sauve et les honneurs de la guerre; mais, sans respecter ces engagements, ils égorgèrent et violèrent à l'envi, soumirent Bragadino à de longues et raffinées tortures et finalement l'écorchèrent vif.

Ces cruautés, qui auraient dû exciter une ardeur de châtiment, n'amortirent pas les querelles. Doria prétendit que la campagne était manquée et que la prudence conseillait le retour. Tandis que Colonna et Zane lui reprochaient ses hésitations et traitaient de félonie sa réserve, il riposta orgueilleusement qu'il seyait au roi d'Espagne de commander, non d'obéir. Puis, saluant avec ironie les galères pontificales et vénitiennes, il regagna son port d'attache. Ses collègues, désormais impuissants, n'eurent plus d'autre ressource que d'imiter tristement sa retraite. Commynes résume ainsi l'expédition de Charles VIII en Italie : « Le voyage fut mené par Dieu, car les conducteurs ne servirent de guères. » Il en alla de même pour les chrétiens. Les Turcs auraient pu facilement écraser leur flotte disloquée.

*
* *

En présence de cette débandade pire qu'un dé-

sastre, puisqu'elle semblait une fuite, tout autre que Pie V se fût peut-être replié dans sa tristesse et résigné aux inéluctables revers. Qu'importeraient dorénavant les tentatives, lorsque celle-ci, combinée avec tant de peine, s'effondrait pitoyablement sous des compétitions si dérisoires et impies, qu'on avait tout examiné, hormis de les prévoir? Comment prétendre confédérer de nouveau les États? Leurs objections enchériraient de tout le prix d'une ruineuse expérience.

Mais la force d'âme du Saint-Père égalait sa foi. L'une et l'autre le soutinrent au milieu de si déprimantes épreuves. Loin de renoncer à des desseins apparemment illusoires, il se sentit éperonné par le désir surnaturel d'en assurer difficilement le triomphe. Les soldats, tombés au champ d'honneur pour la défense des intérêts chrétiens, n'étaient-ils pas des martyrs, et devant Dieu des intercesseurs? A considérer ainsi les événements, quel profit que ces hécatombes! La déroute, acceptée comme un sacrifice, mériterait la grâce d'une illustre revanche.

Pie V s'établit sans effort dans ces sublimes pensées. Désireux d'assurer à sa résolution la faveur de la Providence, il multiplia les prières, les processions et les jeûnes. « Durant plusieurs jours, dit le cardinal de Sainte-Séverine, il s'abstint de toute affaire, pour vaquer exclusivement à l'oraison[1]. » C'est muni au préalable du secours céleste qu'il reprit, sur des bases plus amples et plus solides, l'organisation de la croisade. Aux derniers

1. Cf. Tacchi Venturi S. J., *Diario consistoriale di Giulio Antonio Santori cardinale di S. Severina,* Roma, Tipograf. poligl., in-4°, 1904.

jours de 1570, tout semblait compromis, presque ruiné; dès le mois de juillet 1571, la sainte Ligue était conclue, et déjà pointait l'aube de Lépante.

Des nonces allèrent incontinent plaider la confédération auprès de toutes les cours. Le cardinal-neveu lui-même reçut la délégation du Portugal. Il négocierait de front l'acquiescement du roi Sébastien et son mariage avec Marguerite de Valois. Le pape releva encore le prestige de son ambassadeur, en lui donnant pour compagnons Aldobrandini, le futur Clément VIII et saint François de Borgia, général des jésuites, qu'il contraignit, malgré son grand âge, ses infirmités et ses propres répugnances, à se rendre dans ses anciennes possessions[1].

L'accueil du jeune roi fut plus réservé qu'on ne le devait attendre. Sans repousser les avances du Saint-Siège, Sébastien proposa de combattre isolément les Turcs. Alexandrin n'obtint pas meilleur résultat à la cour de France. Charles IX espérait alors se servir du sultan pour écraser Philippe II, et il avait envoyé à Constantinople un plénipotentiaire huguenot, M. de Gran Campagnes. Aux avances du cardinal-neveu il allégua les traités d'alliance et de commerce qu'il venait lui-même de renouveler; puis, il confirma au pape son refus par une lettre si cavalière et futile, que Pie V ne put contenir son indignation. Déjà outré de la dérobade, il s'irrita plus encore des prétextes invoqués. Sa réponse flagella les expressions maladroites du

1. « L'ordre me parut inouï quand Sa Sainteté me le notifia, écrivait saint François de Borgia au P. Araoz. Je suis peu utile pour toute affaire importante, et il me semblait avoir une excuse dans mes infirmités... Mais l'obéissance due au vicaire de Jésus-Christ m'a imposé silence et m'a même donné du goût pour les fatigues... » (4 juin 1571).

souverain et signala sans ménagement la faiblesse de ses excuses.

« ... Ce que Votre Majesté nous dit de la douleur qui l'affecte, tant à l'égard de l'Église en général que de la république de Venise en particulier, nous le croyons aisément. Parmi les rois catholiques, en effet, à qui donc appartient de s'affliger davantage d'un malheur qui frappe toute la chrétienté, sinon à celui qui a reçu par tradition, comme de main en main, ce surnom de roi très chrétien, conquis et mérité par ses prédécesseurs pour leurs glorieux exploits contre les infidèles? Or, dans la lettre de Votre Majesté, une phrase nous étonne et nous chagrine, et notre devoir est de nous en plaindre, avec toute la liberté convenable à notre caractère. Votre Majesté ne recule point à désigner sous le nom d'*empereur des Turcs* un tyran inhumain et l'ennemi le plus acharné de Notre-Seigneur Jésus-Christ, comme si celui qui méconnaît le vrai Dieu n'usurpait pas la dignité impériale!... Quant à cette alliance contractée par les rois, vos illustres ancêtres, et que Votre Majesté, suivant ses propres expressions, veut maintenir dans l'intérêt même de la chrétienté, l'étrange illusion et la grave erreur! C'est oublier qu'on ne doit jamais faire le mal pour le bien. Votre Majesté ne s'exemptera donc pas de reproche, si, en vue d'un avantage personnel ou de tout autre qu'elle imagine, elle persiste à conserver des relations amicales avec les infidèles... Le tort de vos aïeux ne justifie pas le vôtre. Dieu châtie parfois sur les fils les fautes des parents. Combien plus exercera-t-il sa justice sur ceux qui prétendent perpétuer les erreurs de leurs pères! »

Le ton de cet avertissement s'expliquait par les étranges manœuvres auxquelles se livraient secrètement Charles IX et Catherine de Médicis. Non contents de refuser leur concours à la sainte Ligue, ils essayèrent d'en détacher les Vénitiens et poussèrent à une levée d'armes contre Rome Élisabeth d'Angleterre et les princes luthériens d'Allemagne, en leur soufflant que le pape s'occupait moins du

refoulement des Turcs que de la destruction du protestantisme[1].

La déception et la contrariété de Pie V s'avivaient encore de ce que Maximilien, excité par les Électeurs protestants, et froissé de la glorification des Médicis, proférait à cette heure d'inquiétantes menaces[2]. Redoutant une invasion de ses États, le pape chargea en hâte Jost Segesser, capitaine de la garde suisse, de demander aux cantons catholiques un renfort éventuel de cinq mille hommes. Heureusement, le cardinal Commendone et le P. Canisius apaisèrent l'empereur. Quand celui-ci eut suffisamment épanché sa colère dans la violence de ses propos, le légat lui parla de la Ligue.

Maximilien avait longtemps leurré la Seigneurie. Tantôt il lui inspirait une fausse joie en lui annonçant l'ouverture des hostilités; tantôt il lui rappelait sa foi jurée aux Turcs et lui réclamait un état détaillé de ses escadres. Il usa d'abord avec Commendone des mêmes moyens dilatoires. Mais, devant l'impossibilité de colorer son refus d'un prétexte plausible ou d'amener la Porte à une transaction, il promit enfin de soutenir les mouvements de la flotte chrétienne par une attaque continentale des Ottomans, aussitôt que la Diète lui aurait accordé un nouveau contingent de vingt mille hommes.

Restait Philippe II, suprême et décisive ressource. Pie V ne s'était pas retenu de lui reprocher l'attitude tortueuse de Doria. La remontrance

1. Kervyn de Lettenhove, *Les Huguenots et les Gueux,* II, p. 270 et seq.

2. En Pologne, l'imminence d'un changement de règne paralysait les efforts du nonce.

l'avait peu ému et moins encore ses conseillers. Ceux-ci, malgré la présence à leur tête du cardinal Spinosa, demeuraient sourds aux appels et aux récriminations du Saint-Père. Ne fallait-il pas, disaient-ils, sauver les possessions du royaume avant de songer à la défense des autres pays? Pendant que le territoire était menacé au nord par les complots des Français et du prince d'Orange, et au sud par les Maures toujours aux aguets, quelle imprudence serait-ce d'éloigner la flotte de la péninsule et de l'exposer à un revers qui ruinerait le prestige de l'Espagne! Aussi bien, sous pavillon d'une croisade religieuse, le pontife n'essayait-il pas surtout d'asservir l'Europe? Les démêlés de Milan et de Naples découvraient trop ses secrètes visées.

Philippe II n'écouta guère pareilles suggestions. Avec une largeur de vues digne d'un prince catholique, il écrivit au pape que les intérêts de l'Eglise dépassaient les siens et qu'il confiait à ses prières et à la protection de Dieu les destinées de son royaume. Pie V en ressentit une joie immense. Il convoqua les représentants de l'Espagne : Granvelle, Pacheco et Çuniga, et l'ambassadeur de Venise, Suriano, et nomma une commission cardinalice pour arrêter les termes de l'alliance[1].

*
* *

Cette joie fut brève. Alors qu'après tant de compétitions et d'obstacles il pensait enfin confé-

1. Alexandrin, Morone, Cesi, Grassi, Aldobrandini et Rusticucci la composaient.

dérer en une force puissante les États catholiques, les délégués vénitiens soulevèrent brusquement un conflit. Le doge avait adjoint à l'ambassadeur ordinaire de la République un second plénipotentiaire, Soranzo. Celui-ci, plus ombrageux, s'offusqua de certaines prétentions espagnoles, et, au lieu de travailler à les réduire, se complut à les aggraver.

Incontinent se ranimèrent contre Venise les rancunes mal éteintes du cardinal Granvelle. S'écartant des instructions royales, il s'enferma dans une hautaine obstination qui dédaignait toute entente. En vain, le pape conjurait-il les adversaires de sacrifier leurs querelles à la cause de la religion[1] : Espagnols et Vénitiens essayaient d'organiser l'expédition à leur profit. Granvelle se montrait même si ardent, que le pape lui retira la parole, sans parvenir, d'ailleurs, à le convaincre, ni à briser ses cabales.

L'usage de ces petits moyens dans une grande affaire malédifiait et irritait le Souverain Pontife. Accoutumé à une marche rapide et droite, il se fâchait qu'on voulût le conduire par des sentiers détournés et dangereux. Il en écrivit au roi d'Espagne et le supplia d'imposer à ses ambassadeurs des procédés plus dignes de sa religion. Philippe II donna des ordres, auxquels Granvelle dut obtempérer.

Tout litige n'était pas écarté encore. On se disputa sur des questions financières. L'Espagne avait consenti à solder la moitié de la dépense, et Venise, le tiers ; mais le trésor pontifical, déjà obéré

1. Cf. Bzovius, *Annal. ecclesiastic. tom. ultim.* (Bibl. de l'Arsenal, H. 139).

par les débours des campagnes précédentes, ne pouvait acquitter seul sa quote-part. Après diverses transactions, le pape parvint à rassembler les concours utiles : avec l'agrément des cardinaux, il octroya aux Vénitiens une levée de cent mille écus sur les revenus ecclésiastiques et renouvela, en faveur des Espagnols, le privilège de la *Cruzada*, ou bulle de la Croisade.

La question d'argent réglée, celle des préséances reparut. Les tristes souvenirs de la récente croisière servirent à la dénouer. D'un commun accord, les alliés confièrent au pape la désignation du général en chef, pourvu que celui-ci ne fût sujet ni de la Seigneurie, ni de Philippe II.

Fort de ce consentement, Pie V choisit le duc d'Anjou, dont les victoires de Moncontour et Jarnac avaient mis en évidence le courage et la valeur. Le futur Henri III « s'excusa, dit Brantôme, sur les affaires du roi son frère ». Alors le pape se tourna vers Emmanuel-Philibert de Savoie. Aussitôt Espagnols et Vénitiens regimbèrent de compagnie : ils craignaient que ce prince, s'il était vainqueur, ne s'en prévalût personnellement au profit de ses États. Toutefois, comme leur parole donnée interdisait une résistance ouverte, ils recoururent à un moyen terme et demandèrent qu'on adjoignît au duc de Savoie Don Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint. C'était habilement ruiner du coup la candidature d'Emmanuel-Philibert; car la peur de ressusciter les discordes, qui avaient annihilé la dernière campagne, empêcherait le pape de la maintenir. Pie V ne fut point dupe de l'artifice. Mais pour assurer le succès par l'union, il nomma Don Juan généralissime.

Ce prince de vingt-quatre ans[1] venait de révéler son mérite dans une expédition contre les Barbaresques et les Maures, et son triomphe atténuait la défiance que pouvait éveiller sa jeunesse. « Il était beau, gentil en toutes ses actions, rapporte Brantôme, courtois, d'un grand esprit et surtout très brave. Il croyait le conseil et lui obéissait pour se faire grand. » Sous ses ordres, Marc-Antoine Colonna commanderait les galères pontificales; Louis de Requesens et André Doria, les marins et soldats espagnols, et le provéditeur Sébastien Veniero, que du Bartas appelle « second Ulysse », les Vénitiens.

Le 25 mai 1571, Pie V eut enfin la satisfaction de signer et faire signer, dans un consistoire extraordinaire, l'alliance offensive et défensive entre le Saint-Siège, l'Espagne et la République de Venise, contre les Turcs. D'autres princes et gouvernements renforcèrent la Ligue : les ducs de Savoie, de Mantoue, de Ferrare et d'Urbino, qui fournirent des cavaliers et des fantassins, les Républiques de Gênes et de Lucques et le grand-duc de Médicis.

Le traité d'alliance comptait vingt-quatre articles. C'est un instrument diplomatique de premier ordre, où les détails nécessaires s'enferment dans une concision rebelle aux échappatoires. Nombre de galères et de navires; apports militaires et financiers de chaque pays; concentration des troupes; détermination exacte du but et des moyens d'y tendre; hypothèses d'attaque et de défense pour l'un ou

1. L'empereur l'avait eu de Barbe Blomberg, après son second veuvage.

l'autre allié ; protection des États pontificaux ; règlement des prises de guerre et conditions spéciales relatives à Tunis, Alger, Tripoli et Raguse ; accession possible de l'empereur et des rois de France et de Portugal ; étendue et limites des pouvoirs du généralissime et de ses conseillers... rien n'était omis. De paragraphe en paragraphe on reconnaisssait l'esprit net, prévoyant et ferme du Saint-Père. Il se révélait surtout par ces deux articles qui brisaient d'avance les compétitions et ôtaient aux ligueurs l'espoir de tirer isolément leur épingle du jeu : « Les différends qui surgiraient entre les contractants seront tranchés par le pape. Aucune des parties ne pourra conclure de paix ou de trêve, par soi ou par intermédiaire, sans l'assentiment et la participation des autres. »

La persévérance de Pie V avait mené au terme une œuvre si malaisée. Est-ce à dire qu'il n'éprouva, chemin faisant, aucune lassitude de ses ennuis? Cette rigidité ne serait point humaine : les événements eurent leur contre-coup dans son âme. Aux souffrances, de plus en plus acerbes, de la maladie, s'ajouta la détresse morale du découragement. Le 10 septembre 1570, il écrivait, de sa propre main, au grand-maître de Malte, Pierre de Monte, une lettre touchante, où, pour relever son énergie qu'infirmait sa vieillesse, il lui citait son exemple et lui avouait ses épreuves.

« ...Vous n'ignorez pas, je pense, combien la croix qui m'accable est plus lourde que la vôtre, combien débile le reste de mes forces, combien nombreux et ardents ceux qui se dépensent à me faire succomber. Oh ! certes, j'eusse défailli, j'eusse abdiqué (car je m'en suis occupé plus d'une fois), si je n'avais mieux aimé me confier entièrement au

Maître qui a dit : « Que celui qui veut me suivre se renonce lui-même. »

Alors, avec une foi magnifique et une émotion surnaturelle qui découvrent soudain toute la sainteté de son âme, Pie V conjurait le grand-maître de s'en rapporter, comme lui, au bon vouloir de Dieu.

Loin de se glorifier d'un résultat dont il pouvait humainement revendiquer l'honneur, il eut hâte d'en bénir le ciel. Les prières des Quarante Heures, et les processions auxquelles il présidait, prouvèrent, une fois de plus, à Rome sa haute religion, et le monde fut convié de s'unir à sa reconnaissance par un jubilé universel. Tant de foi allait obtenir sa récompense : les flottes alliées cinglaient vers la victoire.

*
* *

Don Juan d'Autriche était en Espagne, quand il reçut d'Odescalchi le bref pontifical qui lui conférait le commandement suprême. Comme le pape le suppliait de partir immédiatement, il se rendit à Naples sans traverser Rome, mais envoya le comte de Cariglio remercier en son nom le Souverain Pontife. A ce messager, et aux officiers qui vinrent prendre congé de lui, Pie V, avec une assurance d'allure prophétique, promit, « de la part de Dieu », le triomphe.

Déjà le cardinal Granvelle avait remis à Don Juan, dans la cathédrale de Naples, le bâton de général en chef et l'étendard bénit par le pape. Le prince, gagnant Messine, y fut acclamé (23 août

1571), et, après que le nonce et divers religieux eurent, suivant les instructions du Saint-Père, exhorté les soldats à recevoir les sacrements, les navires levèrent l'ancre[1].

Outre ses *naves*, ou vaisseaux à voiles, de marche lente et capricieuse, la flotte chrétienne comprenait six navires de haut bord, appelés *galéasses* ou *mahones*, et plus de deux cents galères, manœuvrées par des chiourmes entendues. Chaque galéasse formait une citadelle flottante, que défendaient artillerie et soldats. Ce fut justement l'une des tactiques heureuses du généralissime de renforcer par un contingent espagnol l'équipage clairsemé des Vénitiens. Les galères amirales, nommées *patrones*, *capitanes* ou *réales*, possédaient, de même, une garnison fournie et de puissants moyens de défense et d'attaque.

Don Juan divisa la flotte en escadres, et, pour couvrir tout risque, lui imposa, dès le départ, l'ordre de bataille. Placé au centre, avec le gros des galères, il était flanqué de Doria et de Barberigo; en éclaireur s'avançait Cardona; Santa-Cruz dirigeait l'arrière-garde. Vingt-neuf mille combattants cherchaient ainsi la rencontre des Turcs; mais « beaucoup, constate Don Garcia de Tolède, n'étaient que des novices, à peine capables de décharger leurs arquebuses ».

Si la présence des Espagnols et des Vénitiens sur la même galéasse devait, à l'heure du combat, produire les meilleurs effets, elle ne laissa pas de susciter auparavant des conflits aigus. Quoiqu'une sage précaution eût placé les délits sous la juridic-

1. 15 septembre 1571.

tion particulière à chaque soldat, de légères infractions provoquèrent la mésintelligence des chefs. Un officier castillan, ayant usurpé les droits d'un capitaine vénitien, encourut la réprimande du provéditeur Veniero. Au lieu de se soumettre, il s'insurgea, et, avec l'aide de ses compagnons, changea en mutinerie sanglante son incartade. Veniero redoutait-il la contagion? Il exerça, du moins, sans consulter Don Juan, des représailles rapides. Les rebelles furent cernés, et quatre corps ballants au haut des vergues informèrent les autres navires de la révolte et de son châtiment. Le généralissime se crut doublement offensé. Il ne parlait que de punition exemplaire, quand, à force d'invoquer sa religion et sa gloire, Colonna parvint à calmer sa colère et à prévenir un choc entre les alliés.

Du reste, les nouvelles qui leur arrivèrent en ce moment suffisaient à les réunir. Le 4 octobre, auprès d'Ithaque, un brigantin leur apprit la reddition de Famagouste et les horreurs qui souillèrent la victoire. A l'abri de quelle anse se cachait donc la flotte ennemie? Depuis vingt jours, les alliés naviguaient sur la mer Ionienne, sans découvrir aucune galiote. Enfin, le 7 octobre, aux environs du golfe de Patras, en face de la pointe Scropha, que les Turcs appelèrent ensuite *Pointe Sanglante*, chrétiens et musulmans s'aperçurent et s'abordèrent.

Les Ottomans sortaient du havre de Lépante, favorisés d'une forte brise. Ils y avaient rassemblé leurs escadres, afin de concerter une action commune. A l'encontre des vieux généraux, le nouveau capitan-pacha, Ali-Mouezzin-Sadé, et Hassan-pacha, préconisèrent une attaque prompte.

Leur opinion prévalut. La flotte appareilla pour la poursuite des chrétiens, dont elle ne soupçonnait point l'approche. Elle comptait deux cent huit galères, soixante-six galiotes et navires légers, trente mille soldats, treize mille marins, quarante mille rameurs.

De part et d'autre, la rencontre inopinée causa un vif émoi. Chacun avait escompté la dispersion des forces de son rival : les beaux projets d'écrasement s'évanouissaient. Mais l'égalité des chances, en rendant l'issue incertaine, imposait au combat une solennité plus dramatique.

A la vue des infidèles, Don Juan témoigna d'une si grande liesse, qu'il « dansa la gaillarde avec deux chevaliers sur la place d'armes de sa galère » [1]. Puis il prit ses mesures. Accompagné de Requesens, de Cardone et de Colonna, il passa l'inspection de ses vaisseaux et communiqua son ardeur et son espoir à ses subordonnés. Le crucifix en main, on le vit rappeler aux équipages l'indulgence plénière de Pie V et leur annoncer le triomphe, « de si bonne et généreuse grâce, dit Brantôme, qu'il n'y avait nul qui ne l'admirât ». Revenu, d'ailleurs, sur sa capitane, pour bien empreindre la lutte d'un caractère sacré, il arbora l'étendard de l'expédition.

Ce fut, à bord de tous les navires, un signal de prière. Soldats et marins, prosternés sous la main bénissante des religieux qui les absolvaient, demandèrent au Christ d'humilier ses propres ennemis. Ils ne doutaient pas du succès, tant ils avaient foi au crédit surnaturel de Pie V, et lorsque le vent

1. Cf. Jurien de la Gravière, *La Guerre de Chypre et la bataille de Lépante*, Paris, Plon, 2 vol. in-12, 1888. — J. Minutoli, *Altes und Neues aus Spanien*, t. I.

qui leur était contraire, changeant soudain de direction, rejeta la fumée de l'artillerie vers les Turcs, ils y virent comme le prélude de l'assistance divine et l'accomplissement avant-coureur des prédictions du Saint-Père.

Les deux flottes s'étaient rangées en face l'une de l'autre, dans une disposition presque identique; car la stratégie navale suivait alors un code uniforme. A l'aile gauche des chrétiens, commandée par Barberigo, s'opposait l'aile droite des musulmans, que dirigeait Mehemet-Chaoulaq. De l'autre côté, les galères d'Euldj-Ali, vice-roi d'Alger, et de Doria, se tenaient vis-à-vis. Au centre, les galères amirales de Don Juan et d'Ali-Mouezzin s'apprêtaient à la collision. Les Turcs amenèrent rapidement leurs voiles : « Il ne leur fallut qu'un moment, raconte de Thou, pour mettre leurs vaisseaux en bataille. »

Vers midi, l'action s'engagea. De la *patrone* d'Ali partit le premier coup de canon. Don Juan y riposta par une décharge qui donna le branle à la mêlée. Les musulmans culbutèrent l'aile gauche des chrétiens, et Barberigo succomba. Mais un renfort rétablit l'avantage des alliés, et quand la mort eut pareillement frappé Mehemet-Chaoulaq, les Turcs de son escadre gagnèrent la côte et s'enfuirent. Au même moment, Veniero soutenant, à droite, l'agression de Mahmoud-Reïs, prenait bientôt une offensive victorieuse.

Toutefois, les risques de la bataille étaient au centre. Là s'affirmerait le vainqueur; là, dès lors, s'accumuleraient les prouesses. Tandis qu'on s'agrippait, sur les ailes, en un abordage farouche, là on s'observait encore. Délai lourd d'inquiétude

et de menaces, destiné à rendre plus sûr le coup que l'on méditait.

D'une même fougue, les galères de Don Juan et d'Ali se ruèrent l'une contre l'autre, et telle fut la violence du choc, que leurs éperons se brisèrent. Agrès et vergues s'emmêlent. Désormais réunis et rivés dans un accostement effroyable, les deux navires forment un champ de bataille mouvant, où, sans répit ni quartier, les contre-attaques succèdent aux assauts. Malgré la fumée des arquebuses et des canons, qui tirent à bout portant, les capitanes voisines ont aperçu la collision. Elles arrivent au secours des chefs. Colonna et Pertew, qui se heurtaient déjà, se quittent, pour se retrouver bientôt à côté de Don Juan et d'Ali. Les ponts ruissellent de sang. Mourants et blessés, précipités à la mer, achèvent leur agonie en poursuivant la lutte. D'autres mahones amènent de nouveaux renforts. Ceux-ci escaladent les galères amirales, stimulent et remplacent les combattants rompus ou écharpés.

Alors, Don Juan d'Autriche, par une de ces inspirations téméraires, dont le succès prouve que la fortune favorise les audacieux, libéra les galériens de son navire. Cette tourbe, affolée de reconnaissance et de joie, bondit sur les Turcs. Ceux-ci n'eurent d'autre ressource que de déchaîner aussi leurs captifs. Mais la mesure tourna subitement à leur désavantage, car leurs chiourmes, en majorité chrétiennes, grossirent les rangs des alliés et firent expier à leurs anciens oppresseurs les sévices de leur servitude. La bataille était, dès ce moment, gagnée. Le capitan-pacha, Ali-Mouezzin, fut tué; sa galère conquise, et son drapeau arboré sur la

capitane de Don Juan, au-dessous de l'étendard de la sainte Ligue.

Or, pendant que les chrétiens s'apprêtaient à jouir de leur triomphe, les Turcs faillirent prendre aussitôt leur revanche. L'expédition précédente avait périclité par le mauvais vouloir de Doria : ses manœuvres énigmatiques compromirent presque la victoire de Lépante. Son excuse est la maladresse : piètre justification pour un amiral! Sous prétexte que Euldj-Ali se dérobait à la bataille et virait vers la Morée, Doria s'écarta du centre chrétien, sans comprendre qu'il le laissait découvert. La fuite du vice-roi d'Alger n'était qu'une feinte. Dès qu'il jugea la brèche assez large, il rebroussa chemin, se félicitant déjà d'écraser à revers les galères de Don Juan. Par bonheur, Cardona remarque le péril ; il accourt, certain de sa défaite, mais sûr de prévenir un désastre en protégeant le centre. Il imaginait, d'ailleurs, que Doria rallierait à grandes rames, et qu'Euldj-Ali serait, de la sorte, pris à son propre piège. Loin d'apercevoir ou de pallier sa dangereuse tactique, Doria s'attarda puérilement. L'expiation survint, immédiate et humiliante. Après l'échec glorieux de Cardona, il subit seul à son tour l'agression de l'escadre ottomane, assista, impuissant, à la déroute de sa gauche, vit les chevaliers de Malte s'épuiser en héroïques exploits, leurs galères couler, et l'ennemi s'emparer de leur bannière. L'arrivée de Justiniani et de Santa-Cruz empêcha le vice-roi d'Alger de prolonger le combat. Du reste, l'éclatant succès de Don Juan lui ôtait toute espérance : il gagna le large avec treize navires.

La lutte avait été ardente, implacable. Les deux

camps évaluaient leurs morts à des chiffres énormes. Les Turcs déploraient la perte de trente mille hommes, dont leur chef, Ali-Mouezzin, et une dizaine de pachas; six mille des leurs étaient prisonniers, et quinze mille rameurs chrétiens, délivrés de leurs geôles. Leur flotte surtout ne comptait plus : sans énumérer les moindres embarcations, plus de soixante galères avaient été anéanties, et cent quatre-vingts, capturées.

Les chrétiens, à vrai dire, achetaient chèrement ces brillants trophées. Leur état-major se voyait décimé : Barberigo, Orsini, Caraffa, Cardona, Gratiani, Cornaro, et l'élite de la noblesse italienne illustraient par une glorieuse mort leur nom déjà fameux. Les Vénitiens recherchaient en vain dix-sept de leurs capitaines; soixante chevaliers de Malte avaient péri, et parmi les blessés on citait le « brave » Crillon et le poète Cervantès. De plus, douze galères chrétiennes et sept mille cinq cents hommes manquaient à l'appel. « Ce sont des batailles, celles-là, s'écriait Brantôme, non pas les triqueniques des nôtres, où nous ne rendons de combat pour un double. »

* * *

Il était environ cinq heures du soir, lorsque la lutte se termina. Or, ce 7 octobre 1571, à la même heure, saint Pie V, qui depuis le départ de la flotte redoublait de mortifications et de prières, examinait, en présence de quelques prélats, les comptes de Bussotti, son trésorier. Tout à coup, comme mû par une impulsion invincible, il se lève, s'approche

d'une fenêtre, l'ouvre, regarde l'Orient, demeure en contemplation, puis, se retournant vers ses visiteurs, les yeux brillants encore de l'extase : « Ne nous occupons plus d'affaires, dit-il, mais allons remercier Dieu. L'armée chrétienne vient de remporter la victoire. » Il congédie les prélats et se rend aussitôt dans son oratoire, où un cardinal, accouru à la nouvelle, le trouve pleurant de joie.

Bussotti et ses collègues, surpris de cette brusque et solennelle révélation, en notent fidèlement le jour et l'heure. Sous l'aiguillon du premier mouvement, ils s'empressent de la confier à plusieurs cardinaux et à diverses personnes qui en consignent aussi la date. Tous ne tardèrent point à regretter leur imprudence, car quinze jours s'écoulèrent sans qu'aucune confirmation rassurât les esprits qui s'énervaient. Il ne manquerait plus qu'un revers, pour ridiculiser le Souverain Pontife et causer d'âpres remords à ceux qui se hâtèrent trop de divulguer sa prophétie !

Quelle était donc la cause de ce retard ? A l'issue du combat naval, Don Juan avait bien envoyé à Rome un courrier prévenir Pie V. Les vents contraires et la tempête ajournèrent la remise du message, et sans une incorrection des Vénitiens, le pape n'eût pas été de si tôt renseigné. Selon les bienséances, la dépêche de Don Juan d'Autriche priait le Saint-Père d'annoncer aux princes chrétiens le succès de Lépante ; mais Veniero songea que le Sénat de Venise se froisserait de ne recevoir aucune communication directe. A l'insu du généralissime, qui blâma hautement le procédé, il chargea Justiniani de porter au doge un avis personnel. Plus heureux que Contarini, le jeune aide-de-camp gagna

promptement Venise, où le patriciat et la foule l'accueillirent en sauveur. Mocenigo tint à remercier le Souverain Pontife, et c'est sa lettre de félicitations et de grâces, qui corrobora la surnaturelle prédiction de Pie V.

L'estafette parvint à Rome durant la nuit. Malgré l'heure indue, on l'introduisit auprès du pape. Celui-ci, après avoir exprimé sa reconnaissance à Dieu par ces paroles de l'Écriture : « Le Seigneur a regardé la prière des humbles et n'a point dédaigné leur demande. Que ces choses soient écrites pour la postérité, et le peuple qui naîtra louera le Seigneur ! » appliqua de prime saut à Don Juan ce mot de l'Évangile, qui fit fortune : *Fuit homo missus a Deo cui nomen erat Joannes.* Puis, il ordonna que tous les hôtes du Vatican fussent réveillés et le suivissent dans sa chapelle, afin d'y glorifier la munificence de Dieu[1]. Le lendemain, Rome retentit des volées joyeuses de toutes les cloches, des acclamations enthousiastes de la foule et du chant des *Te Deum.* Réjouissances profanes et cérémonies religieuses célébrèrent à l'envi la défaite du croissant et le triomphe de la croix[2].

* * *

Que devenait la flotte chrétienne ? Profitait-elle,

1. Philippe II reçut d'une manière plus flegmatique la nouvelle de la victoire. Il assistait aux vêpres, quand un héraut vint lui parler à voix basse. Impassible, le roi d'Espagne demeura sur son prie-Dieu, sans trahir ni émotion, ni intérêt. Les courtisans se regardent, s'interrogent, attendant que Philippe II leur apprenne le succès de son frère ; mais Sa Majesté Catholique, toujours glaciale, commanda, d'un signe bref et absolu, qu'on achevât l'office.

2. Cf. *La relation génoise*, parue peu après Lépante.

comme on le craignit à Constantinople, du désarroi où la déroute jetait les Ottomans, pour forcer le Bosphore et consacrer sa victoire dans la ville des sultans? Non. Ses chefs se disputaient, et ils ne s'accordèrent que sur la dislocation des escadres. L'équinoxe, le mauvais temps, le nombre des blessés et les avaries des vaisseaux leur servirent de prétexte. Ils se donnèrent rendez-vous au printemps, en vue d'une autre campagne, et sacrifièrent à la gloriole d'aller jouir des compliments et honneurs, que leur décerneraient leurs compatriotes, le dessein plus judicieux de précipiter peut-être, par un nouveau et facile avantage, la chute de la Sublime Porte. Ainsi Annibal laissait fuir autrefois les occasions heureuses de parfaire ses triomphes.

La faute, ici, était irréparable; car les Turcs, humiliés et avides de revanche, tirèrent parti de ce retard inespéré. Euldj-Ali venait de rentrer à Constantinople. En récompense de son équipée, il avait échangé son nom d'Euldj (*le Maraudeur*) contre celui de Kilidj (*le Glaive*) et uni la dignité de capitan-pacha à son titre de vice-roi d'Alger. Aussitôt il réorganisa la flotte. Pendant l'hiver, cent cinquante galères et huit galéasses furent construites. Un jour que l'ambassadeur de la Seigneurie se présentait au grand vizir Sokoli, l'autre lui décocha orgueilleusement ce défi : « Tu veux sonder notre courage? Vois quelle différence entre votre perte et la nôtre! En vous ôtant le royaume de Chypre, nous vous avons coupé un bras; en détruisant notre flotte, vous n'avez fait que nous raser la barbe. Or, souviens-toi qu'une barbe rasée repousse avec plus de vigueur qu'auparavant. »

Désolé d'apprendre que les belligérants inter-

rompaient la lutte, Pie V prépara sans délai une autre expédition. De là, ses lettres au doge de Venise, au roi de Pologne, au duc de Bavière, à la Savoie, à Mantoue, Lucques, Ferrare, Gênes, Parme et Urbino, même à « l'illustre shah Tahamase, très puissant roi de Perse ». Le 15 février 1572, réitérant auprès de Charles IX d'inutiles instances, il lui reprocha en termes véhéments de s'isoler des catholiques et de négocier à la fois avec Soliman, Élisabeth, le prince d'Orange et les luthériens d'Allemagne[1]. Enfin, le 16 février, il avertit le grand-maître des chevaliers de Saint-Jean d'armer ses galères pour le début de mars. Mais l'ère des prouesses était close.

Loin de bouder, néanmoins, contre le bruyant retour des vainqueurs de Lépante, le Saint-Père surpassa en honneurs les Vénitiens, qui érigèrent à leurs généraux Barberigo et Veniero des statues de bronze. Il résolut de ressusciter, pour Marc-Antoine Colonna, la splendeur oubliée des triomphes romains.

Le 4 décembre 1571, à la porte de San Sebastiano, ses neveux, Michel et Jérôme Bonnelli, sa garde pontificale, les sénateurs, les magistrats et une foule immense reçurent et accompagnèrent l'amiral. Celui-ci, monté sur un cheval blanc, royalement caparaçonné, passa d'abord sous un

1. «... Éternelle serait la honte de Votre Majesté, si elle persistait à demeurer en dehors de notre sainte entreprise. Cette honte dépasserait toute mesure, si le bruit qui se répand est vrai. Mais nous nous refusons à le croire. On prétend que les ennemis de l'Église se proposent de nous attaquer et l'un de nos alliés (le roi d'Espagne), et qu'ils ont l'approbation de Votre Majesté. Mais que penser de votre envoi au barbare, comme ambassadeur, de ce Noailles, qui se dit évêque ? »

arc triomphal, qu'animaient, du cliquetis de leurs chaînes et de leurs clameurs, des trophées de prisonniers turcs. Rien ne manquait de l'ancien apparat, ni les esclaves affranchis, ni le cortège des soldats victorieux, ni le convoi des vaincus et les chars de dépouilles opimes, ni les drapeaux, ni les concerts, ni les acclamations enthousiastes. Les arcs de Constantin et de Vespasien s'associaient eux-mêmes à l'allégresse de Rome, par les inscriptions dont s'ornait leur frontispice[1]. L'arc de Septime-Sévère évoquait les victoires des Romains sur les Parthes, et le Capitole, décoré de pavois ottomans, attestait la reviviscence des vertus antiques : *Adhuc viget virtus, flagrat amor, pollet pietas*[2].

Après que Colonna eut chanté, à la basilique de Saint-Pierre, le *Te Deum* avec les chanoines et le peuple, il se rendit au Vatican. Entouré du Sacré-Collège, le pape lui ménageait un accueil que la majesté du souverain, la joie du chef de l'Église et la bonté du père se complurent à embellir.

Comme ce faste avait un lendemain, et qu'à l'occasion d'un ex-voto du triomphateur à la Vierge de l'Ara-Cœli, Marc-Antoine Muret déroula copieusement les périodes d'un panégyrique latin, plusieurs se surprirent à redouter que Don Juan d'Autriche ne s'en offusquât. Pie V, apaisant les scrupules, déclara que l'apothéose du général serait plus mémorable encore que celle du lieutenant. Mais le

1. « Songe, publiait l'un, que la voie est maintenant ouverte pour reprendre, avec l'aide de Dieu, Constantinople. » — « Réjouis-toi, Jérusalem, proclamait l'autre ; toi que réduisit autrefois Titus, Pie V s'efforce de te libérer. »

2. Cf. Luciano Centurioni, *Columna rostrata seu plausus triumphantis M. A. Columnæ*, Romæ, 1633, in-4°.

héros de Lépante ne vint pas à Rome. Il hivernait à Palerme et sur les côtes de l'Italie, prêt à la prochaine campagne. Puis, il mena une vie plus vulgaire et mourut, à trente et un ans, à Namur (1578), de la peste ou de la fièvre [1].

Le Saint-Père ne réserva point, du reste, ses faveurs au seul Colonna. Il accueillit gracieusement Romegas, commandeur des chevaliers de Malte, qui rapportait, illustré par la gloire, l'étendard de l'expédition, et fit distribuer aux soldats des gratifications abondantes. Ensuite, toujours soucieux des âmes, il confia aux cardinaux Aldobrandini et Sainte-Croix des pouvoirs d'absolution plus larges à l'égard des croisés, et enjoignit d'agrandir l'hôpital de Corfou, pour que les blessés reçussent de meilleurs soins.

Les captifs ottomans bénéficièrent aussi de sa bonté [2]. Il défendit, toutefois, qu'on les libérât, même contre une forte rançon, pendant la durée de la guerre. L'appât du gain, la suppression des frais d'hébergement, et, d'autre part, des dehors de longanimité poussaient quelques capitaines et cardinaux à suggérer l'échange ou l'élargissement des prisonniers. Mais Pie V, plus clairvoyant, pensa que la valeur des otages et l'exemple de leur détention arrêteraient les Turcs dans leur désir de revanche, et il ne voulut point surtout, en congédiant les captifs, renforcer l'armée ennemie.

1. Brantôme donne hélas! une autre version de sa maladie et de sa mort.

2. Les prisonniers de mérite, tels que le fils aîné d'Ali-Mouezzin, neveu du sultan, logèrent en des palais. De leur propre aveu, ils n'avaient à déplorer que la perte de leur indépendance.

La conduite du pape envers les vainqueurs fut naturellement imitée par les villes d'Italie. Les arts se prêtèrent d'autant mieux à cette glorification, qu'elle renouvelait leurs thèmes traditionnels. Il ne convient pas à ce volume de suivre l'iconographie de Lépante jusqu'à nos jours; c'est un des événements modernes de l'histoire ecclésiastique qui ont le plus attiré les peintres, et l'éclatante mosaïque de Fourvière prouve que la veine n'est point épuisée.

Tandis que la *Sala regia* du Vatican et le palais Colonna s'ornaient de fresques représentant le combat naval, les deux Tintoret et Vicentino s'empressèrent d'en décorer les églises de Venise. Le Titien reprenait, à quatre-vingt-quinze ans, ses pinceaux, pour consacrer au triomphe de la Ligue pontificale un tableau plein de fougue et de puissance, riche de coloris et harmonieux, qui honore aujourd'hui le musée de Madrid. La statuaire dressait les vainqueurs en bronze et en marbre sur les places publiques, et Calamosta taillait, à Messine, une statue colossale de Don Juan. Enfin l'architecture érigeait à Venise, dans l'église Saint-Jean-Saint-Paul, la chapelle du Rosaire en mémoire de Lépante.

Quant aux poètes, ce fut parmi eux un tressaillement. Don Juan d'Autriche leur apportait, avec sa victoire, un sujet grandiose : les exploits de ce nouvel Achille allaient éveiller un second Homère ! Italiens, Français, Espagnols, s'escrimèrent donc en strophes lyriques ou en vers d'épopée, afin d'être, comme le souhaitaient Ronsard et Du Bellay à propos du *long poème,* « les buccinateurs des louanges » du « bienheureux adolescent » ! La muse trahit hélas! leurs espoirs. Pour ne citer que

la quarantaine de poésies « en langue italique », possédées par la Bibliothèque nationale, que de sonorités pompeuses, que de pauvretés ! L'espagnol Fernando de Herrera n'atteignit pas une cime plus haute dans son poème *Por la vittoria de Lepanto*[1], et la traduction en vers français, que tenta J. M. Maury, n'a « jusqu'ici trouvé d'admirateurs qu'en Espagne ». Jacques d'Écosse demeura lui-même médiocre avec son poème *La Lépanthe*. Cet événement glorieux, des péripéties aussi dramatiques, et la lueur de miracle, qui nimbe l'ensemble des épisodes, méritaient un sort poétique meilleur[2].

*
* *

Pie V ne cacha point qu'il attribuait à l'intercession de la Sainte Vierge le succès de Lépante. Il ajouta aux litanies de Lorette l'invocation *Secours des chrétiens, priez pour nous*, et fixa au 7 octobre une fête en l'honneur de Notre-Dame de la Victoire. C'est cette commémoration que Grégoire XIII, son successeur, transféra au premier dimanche d'octobre sous le vocable de solennité du Rosaire[3], et que Clément VIII étendit à l'Église universelle[4].

Montaigne, lui, ne voulut apercevoir dans l'issue

1. Cf. Alfred Morel-Fatio, *L'hymne de Lépante, de F. de Herrera*, Paris, Picard, in-8°, 1893.

2. Cf. Domenico Ciampoli, *I poeti della vittoria di Lepanto*, 1905.

3. Bulle du 1er avril 1573.

4. Il la fit insérer au Martyrologe romain en ces termes : « Commémoration de Sainte-Marie de la Victoire, instituée par Pie V, Souverain Pontife, pour l'insigne victoire remportée par les chrétiens sur les Turcs dans un combat naval, avec le secours de la Mère de Dieu. » Pie VII a fixé au 24 mai une fête de Notre-

du combat qu'un hasard propice. « Je trouve mauvais, tranchait-il à la cavalière, ce que je vois en usage, de chercher à fermir et appuyer notre religion par la prospérité de nos entreprises... C'est une belle bataille navale qui s'est gagnée, ces mois passés, contre les Turcs, sous la conduite de Don Joan d'Austria, mais il a bien plu à Dieu en faire autrefois voir d'autres telles à nos dépens. Somme, il est malaisé de ramener les choses divines à notre balance qu'elles n'y souffrent de déchet[1]. » Mais comme le dit Pascal précisément de Montaigne : « Il n'a pas vu la raison de cet effet[2]. » Le Sénat de Venise en eut la claire notion et n'hésita point à s'incliner avec Pie V devant Notre-Dame. Sur le tableau de la bataille, qu'il fit peindre dans la salle de ses séances, il grava ce témoignage officiel de sa reconnaissance et de sa foi : *Non virtus, non arma, non duces, sed Maria Rosarii victores nos fecit.*

Les résultats de Lépante ont été, de même, diversement appréciés. Des salves, des bannières, des cortèges, des statues, un mot heureux du pape, voilà, observe-t-on en raillant, la conclusion légère de cette grande victoire. Bonald juge plus sainement : « C'est de Lépante, écrit-il, que date le commencement de la décadence des Turcs. Elle leur coûta plus que des hommes et des vaisseaux ; ils y perdirent cette puissance d'opinion qui fait la principale force des peuples conquérants[3]. » Ainsi pen-

Dame Auxiliatrice, pour rappeler à la fois la bataille de Lépante et sa propre délivrance de Savone.

1. *Essais*, liv. I, ch. XXXI, édit. Charpentier, I, p. 324-325.
2. *Pensées*, ch. VI, IX.
3. *Législation primitive*, III, p. 288.

sait, d'ailleurs, un contemporain et l'un des héros de la bataille, Cervantès, qui proclame à deux reprises dans son *Don Quichote*[1] : « Cette journée, le plus beau succès du siècle, détrompa l'univers sur l'invincibilité des flottes ottomanes. »

Que fût-il advenu, au cas où la victoire eût changé de camp? Ivres d'orgueil, les Musulmans ne se seraient-ils pas précipités, en une ruée irrésistible, sur toute la chrétienté? Or, durant la crise intérieure que traversait l'Église, avec les assauts de la Réforme, l'antagonisme de l'Angleterre et de l'Espagne, la faiblesse de l'empire et les guerres civiles de la France, quels extrêmes malheurs ne devait-on pas craindre? Si, même après leur succès, les chrétiens pouvaient difficilement replacer la croix au faîte de Sainte-Sophie, le triomphe des Turcs ne les eût-il pas sûrement amenés au seuil de Saint-Pierre?

On comprend donc la joie de Rome, de Venise, et de toutes les villes de la péninsule. On conçoit surtout qu'après avoir, comme le demandait Pie V, remercié Dieu et Notre-Dame, et complimenté Don Juan d'Autriche et ses soldats de leur bravoure, le peuple chrétien, se souvenant des efforts du pape, de ses négociations et de ses travaux, de ses sacrifices et de ses prières, ait salué en lui l'organisateur de la victoire. La postérité consacre cette louange.

1. Préface et ch. XXXIX.

CHAPITRE VIII

LE RÉFORMATEUR.

« Résister, réprimer, déclarait Lamartine, n'est pas toute la science des gouvernements. » Pie V organisa. Dès 1567, saint François de Borgia écrivait : « Le pape agit beaucoup. Il persévère dans ses désirs de réforme, et chaque jour il perfectionne... Il médite nombre de projets qui paraîtront à leur heure, et bien qu'ils ne plaisent pas aux hommes, ils sont très utiles à l'Église et agréables à Dieu... Ici, à Rome, on ne s'occupe que de réformes, et tous s'en ressentent, ecclésiastiques et séculiers[1]. » D'autre part, Maximilien se plaignait à l'ambassadeur de Venise (1568) que « le pape entreprît tous les jours quelque chose de nouveau ». Amis et adversaires s'accordaient ainsi pour publier son zèle.

Pie V ne veilla pas moins, en effet, à la sanctification de l'Église qu'à l'intégrité de sa foi. Il se rappelait que « le Christ l'a aimée et s'est livré pour elle, afin, dit l'Apôtre, de la purifier, de la

1. Cf. Suau, *op. cit.*, p. 398.

rendre glorieuse, exempte de tache ou de ride ». Aussi multiplia-t-il les constitutions qui supprimaient des abus, restauraient ou amendaient d'antiques usages. Les six années de son pontificat ont enrichi le Bullaire romain de centaines de documents[1]. Rien ne prouve mieux son activité et sa vigilance que ces écrits, souvent considérables, toujours amples et judicieux dans leurs exposés, toujours fermes et précis dans leurs conclusions, et empreints d'une piété intense. A travers les raisonnements du théologien et les ordres du chef on sent vibrer l'âme du saint, et c'est ce qui donne à son apostolat et à ses œuvres une grandeur sacrée.

Son premier souci fut la régénération du clergé. Comment corriger les mœurs et ramener les fidèles aux pratiques religieuses, sans assurer d'abord parmi les prêtres la reviviscence de l'ancienne discipline? N'appartient-il pas au ferment, comme parlait Notre-Seigneur, de faire lever la masse? Vingt jours après son couronnement, Pie V écrivait à l'évêque de Cracovie :

« Puisqu'il est constant que les mauvais prêtres perdent les peuples, et que la détestable hérésie qui s'établit par le fer et le feu n'a d'autres prétextes que leur perversité, nous vous conjurons de travailler avec une application pastorale à réformer votre clergé, car tel est le moyen le plus propre à rétablir la dignité de l'Église. »

Lui-même prémunit les ecclésiastiques contre

1. Les 220 pièces que renferme l'édition la plus récente du Bullaire romain n'en sont qu'une faible part. Le Bullaire dominicain en contient une centaine, et combien d'autres se trouvent ailleurs !

les périls de certaines fréquentations. Il leur défendit les spectacles, le jeu, les banquets publics, l'accès des tavernes, et il édicta ainsi à leur usage nombre des règlements que contiennent la plupart des statuts diocésains. Puis, revenant sans délai aux projets de Paul IV, il attaqua les abus qu'on avait tolérés par indulgence et plus déplorés que combattus.

La simonie fut interdite sous peine d'excommunication, de déchéance, même de peines corporelles. Pie V la poursuivit jusque dans ses apparences, car il proscrivit la cession des bénéfices à des proches, par voie de contrat ou d'héritage. Comme plusieurs s'étonnaient de cette mesure, qui troublait les coutumes et menaçait les finances pontificales, il s'indigna soudain : « Mieux vaut, dit-il, la pauvreté que le désordre. Le patrimoine de l'Église ne restera pas plus longtemps la proie de l'avarice et de l'ambition. » Et pour fermer toute échappatoire, il retira le privilège, concédé jadis à des prélats ou officiers de la cour romaine, de conférer les doctorats qui étaient requis des bénéficiers.

On sait que l'empereur Maximilien avait cru trouver le remède de la crise religieuse dans la suppression du célibat ecclésiastique. Il s'en était ouvert à Pie IV. Dès la première audience, Pie V prévint de nouvelles tentatives en déclarant à l'ambassadeur d'Allemagne : « Je prie votre souverain de m'épargner une motion déjà faite à mon prédécesseur et que je ne puis accorder[1]. » Il multiplia ensuite ses démarches auprès des évêques et

1. Cf. Otto Braunsberger, *op. cit.*, p. 41.

des princes allemands, afin d'obtenir la répression du mariage des prêtres. Sa lettre à l'archevêque de Salzbourg, où il l'exhorte à l'énergie et lui délègue ses propres pouvoirs, ruinait définitivement les tristes espérances des novateurs :

« ... Informez-vous immédiatement, par la visite canonique, des mœurs de votre clergé, et, sans égard à nulle considération humaine, exterminez le mal en punissant selon la rigueur des saints canons. Frappez non seulement vos sujets, mais encore ceux qui échappent à votre juridiction ordinaire. Nous vous conférons à cet égard notre autorité souveraine, et nous vous chargeons de transmettre nos lettres apostoliques à vos suffragants, pour qu'ils agissent avec la même vigueur. »

Par d'autres mesures, Pie V réveillait chez les prêtres le souvenir de leur vocation. Non content, lui si humble, de se redresser, à l'occasion, de toute la hauteur de son pontificat, il voulait que les ecclésiastiques ne perdissent jamais de vue la dignité du sacerdoce. Il les empêcha donc d'accepter aucune fonction capable de les avilir, et limita leurs emplois dans le service des cardinaux et des princes[1].

*
* *

Cette sollicitude, Pie V la témoignait aussi, et davantage, aux évêques. Le fléau des commendes désolait alors l'Église, malgré les protestations des nonces et des assemblées du clergé. Le Saint-

1. On le vit même descendre aux détails et leur interdire, par exemple, de rester debout devant une princesse assise.

Père ne triompha point entièrement du mal, puisque Cospeau, évêque d'Aire, se plaignait encore en 1617 de voir « la France remplie d'évêques et d'abbés, qui sont ou entre les bras de leur nourrice ou régentés dans un collège[1] », mais il s'efforça de le réduire. En France, Catherine de Médicis dut contraindre la princesse de la Roche-sur-Yon à résilier ses prébendes épiscopales ou abbatiales, et prescrire que personne ne jouirait dorénavant de bénéfices sans l'investiture de Rome. En Allemagne, les chanoines d'Halberstadt, désireux de faire leur cour, décidèrent d'élire pour évêque un enfant de six ans, proche parent du duc de Brunswick. Une première lettre pontificale les rappela aux convenances. Comme ils s'obstinaient, le pape les avertit qu'il nommerait lui-même le nouveau prélat.

Aucune considération politique n'inclinait Pie V à transiger. Seul parmi les princes de l'empire, le duc de Bavière protégeait le catholicisme. Or, un de ses fils, Ernest, âgé de onze ans, ayant exprimé le désir de recevoir un jour le sacerdoce, le chapitre de Freising obtint du vieil évêque, Maurice de Sandizell, qu'il abdiquât aussitôt en faveur du jeune prince. Le Souverain Pontife refusa de ratifier la mesure. On insista : l'administration valétudinaire du diocèse, disait-on, gagnerait au changement; Canisius lui-même acquiesçait. Mais le pape ne voulut accorder à Ernest de Bavière que la gérance temporelle du diocèse, et lorsque d'autres tentatives essayèrent de faire adjuger au prince les évêchés d'Oberg et de Cologne, il répondit : « Sa

1. *Mercure* de 1617, p. 19.

jeunesse ne le permet pas. Ces deux sièges sont, d'ailleurs, trop éloignés de Freising, et l'Église défend de confier plusieurs diocèses à un seul pasteur[1]. »

C'est assez dire quel sentiment dicta le choix des trois cent quatorze évêques préconisés par lui. Une enquête sérieuse lui avait révélé d'abord la sûreté de leur doctrine, la sincérité de leur dévotion et la dignité de leurs mœurs. Aussi le duc d'Albe lui écrivait-il dès 1569 : « Les nouveaux évêques s'acquittent de leur office avec tant d'édification, qu'on s'aperçoit bien qu'ils sont animés de votre esprit apostolique et qu'ils suivent exactement les règles que Votre Sainteté leur a tracées. »

Après leur prise de possession, Pie V ne les abandonnait pas à leur initiative. Bulles, constitutions, brefs, attisaient en eux la flamme du ministère pastoral. Beaucoup oubliaient alors de garder la résidence, et mainte Église, semblable à celle de Luçon quand le jeune Richelieu y arriva, se plaignait de n'avoir pas vu d'évêque depuis soixante ans. Les amusements de cour et le souci de leur fortune empêchaient les prélats de gagner leurs diocèses, ou d'y demeurer. Aux prescriptions du Concile de Trente sur ce point, le Saint-Père ajouta des pénalités : les délinquants seraient, dans le délai d'un mois, dépossédés de leur titre. En même temps, il conjurait Charles IX de ne point retenir au Louvre les dignitaires ecclé-

1. Quand le bien des âmes l'exigeait, néanmoins, Pie V tolérait des exceptions. Jean de Hoya gouverna ensemble les trois diocèses d'Osnabrück, Munster et Paderborn. Mais Commendone et Canisius attestaient la haute vertu de ce prélat, et la combinaison écartait le fils du comte protestant de Mansfeld, qui prétendait s'emparer de Munster.

siastiques trop tentés d'y séjourner, si bien que le roi se mit, remarque savoureuse, à sermonner les évêques!

« Pour détourner les effets visibles de la colère de Dieu, leur écrivait-il, vous, ses principaux ministres, fléchissez-le par vos largesses, vos gémissements et vos jeûnes; portez vos peuples à la pénitence par votre exemple; instruisez-les par vos paroles. Et sur l'avis que Notre Saint-Père le Pape Pie V nous sollicite de vous adresser, nous ordonnons à tous les évêques de notre royaume d'aller incessamment résider à leurs diocèses pour veiller sur leur troupeau[1]. »

Les remontrances générales du pape se complétaient par des monitions particulières. Que d'évêques furent nommément invités à réformer leur conduite, à lutter plus courageusement contre l'hérésie, à stimuler davantage la piété des fidèles! Ceux qui passaient outre s'en repentaient vite : l'archevêque de Cologne, Frédéric de Wied, dut ainsi résigner son mandat.

Le Souverain Pontife n'admettait pas, non plus, que, sous prétexte de repos, on résiliât ses fonctions. De même qu'il reprit La Valette pour avoir conçu d'abandonner Malte, il éconduisit ou blâma des cardinaux qui voulaient se démettre de leurs charges palatines. Lorsque Truchsess, fatigué de sa résistance aux huguenots, endetté par la guerre et par l'Université de Dillingen, essaya de vivre économiquement à Rome, Pie V l'obligea de retourner à Augsbourg. Il se contenta d'adoucir la rigueur de son ordre par un viatique de mille ducats. A Goa, dans les Indes, le vieil archevêque,

1. Henri IV fera de même plus tard. Cf. Berger de Xivrey, *Lettres missives,* VI, p. 565.

malade, éprouvé, suppliait qu'on le relevât. La réponse fut un commandement de mourir à son poste. Le moyen de s'en offusquer, quand le pape alléguait ses propres souffrances et sa résignation?

« Nous vous plaignons fraternellement d'être, à votre âge, épuisé par tant de fatigues et harcelé par de tels périls, mais rappelez-vous que la tribulation est le chemin normal du ciel et que nous ne devons pas déserter notre poste. Croyez-vous qu'au milieu des responsabilités et des soucis, qui incessamment nous accablent, nous ne soyons point parfois, ainsi que vous, importuné de la vie? et croyez-vous que notre ancien état ne nous paraisse bien désirable? Pourtant, nous avons résolu, non seulement de ne pas secouer, mais de porter courageusement, jusqu'à ce qu'il nous rappelle à Lui, le joug qu'il a plu au Seigneur de nous imposer. Renoncez donc vous-même à tout espoir de retraite... »

Autant Pie V se montrait sévère à l'égard des négligents ou des réfractaires, autant il apportait d'énergie à soutenir l'honneur et les droits de l'épiscopat. Un prêtre avait, en 1570, accusé l'archevêque de Braga, Barthélemy des Martyrs, d'abus d'autorité. Comme le reproche semblait prendre consistance et infirmer la réputation vertueuse du prélat, Pie V enquêta lui-même. Sitôt qu'il eut reconnu l'inanité du grief, mécontent de voir l'imposture s'attaquer à l'un des plus célèbres et des plus saints évêques, il ordonna d'arrêter et de punir le calomniateur[1].

Son attitude ne fut pas moins ferme à propos du dominicain Barthélemy de Carranza. Depuis plusieurs années l'Inquisition espagnole détenait cet archevêque de Tolède, sous l'inculpa-

1. Cf. Touron, *Hist. des hommes illustres de l'Ordre de saint Dominique*, IV, 665.

tion d'hérésie. En vain, Paul IV et Pie IV avaient-ils demandé qu'on le relaxât, et que l'Inquisition romaine jugeât sa cause, le cardinal-légat Buoncompagni n'obtint nulle concession. Dès son avènement, Pie V somma Philippe II d'obtempérer aux décisions du Saint-Siège et chargea son envoyé, Pierre Camaiano, évêque d'Ascoli, de suspendre les inquisiteurs, s'ils s'opiniâtraient en leur refus. Ce ton et ces procédés déconcertèrent le roi, habitué à plus de complaisance. Mais il dit à ses officiers « d'obéir à un pape si pieux, si saint, qui n'agissait que selon les intérêts de l'Église », et permit au nonce d'emmener Carranza à Rome (décembre 1566). L'étonnement fut général : six mois après, François de Borgia s'en faisait l'écho, dans une lettre au cardinal d'Hozius[1].

*
* *

C'est surtout à l'égard du Sacré-Collège que s'exerça la vigilance du Saint-Père. Nous l'avons vu presser les cardinaux de réduire leur train de maison et de fuir le luxe, et leur conseiller chaleureusement la pratique d'une vie qui ne le céderait à l'éminence de leur dignité, ni par la dévotion, ni par la vertu.

La nomination de leurs nouveaux collègues le préoccupa vivement. La première promotion (14 mars

1. « Le pape agit beaucoup. Je ne parle pas de l'archevêque de Tolède, qu'il a fait amener d'Espagne contre l'attente de tous, et dont il fait étudier la cause avec grand soin » (3 juillet 1567). Le procès, assez long et complexe, se poursuivit au delà du pontificat de Pie V et ne fut conclu que sous Grégoire XIII.

1566) fut réservée à son neveu, Michel Bonnelli, dont le Sacré-Collège, on ne l'a pas oublié, demanda l'élévation. La seconde (24 mai 1568) exalta quatre cardinaux, parmi lesquels l'éminent jurisconsulte Diego Spinosa, président du Conseil royal de Castille, et le français Jérôme Souchier, général de l'Ordre de Cîteaux, qu'il fallut contraindre[1].

Deux ans se passèrent sans création nouvelle. La troisième eut lieu le 17 mai 1570. Quand on apprit que Pie V se proposait d'élire une quinzaine de cardinaux, antichambres et salons multiplièrent les conjectures, et les factions n'épargnèrent aucune démarche. L'un des élus, Antonio Santori, cardinal de Sainte-Séverine, a minutieusement raconté les intrigues de « ceux qui se remuaient, dit-il, pour quelques prélats et amis, ou qui aspiraient à l'honneur ». Sentiments humains, mais peu avisés! Quel familier du Saint-Père ignorait donc que la brigue était la plus sûre garantie d'un échec! Excédé, d'ailleurs, par ce bruit, choqué d'importunes instances et avide de réflexion et de prière, Pie V s'isola, le mardi de la Pentecôte, dans sa villa de Casaleti. Il en sortit pour le consistoire,

1. Plusieurs ont affirmé que saint François de Borgia devait alors recevoir aussi le chapeau. « Nous nous sommes amusés, écrivait le P. Polanco au provincial de Castille, de ce que là-bas vous pensez de la pourpre de notre Père. Ici, on en a parlé un peu, mais le Père a fait un tel visage à ceux qui traitaient ce sujet, que personne, j'imagine, n'osera lui en reparler. Présentement il n'en est plus question et nous n'avons aucun sujet de craindre. » Mais le journal intime de Borgia révèle une moindre assurance. « J'ai offert neuf messes et des pénitences, consigne le saint, le 13 décembre, pour que Dieu ne permette point cet honneur, à moins que ce ne soit sa volonté déterminée. » Puis, son anxiété redouble, et il tombe malade jusqu'à ce que le péril lui semble définitivement éloigné.

au cours duquel il promulgua les noms des seize personnages qui avaient fixé son choix [1].

Les nouveaux princes de l'Église se fussent singulièrement abusés de considérer le cardinalat comme une magnifique sinécure. Pie V réunissait souvent le Sacré-Collège afin de prendre son avis. Le *Journal* de Santori nous offre une série d'instantanés, où se raniment et tournoient en leur allure pittoresque les détails de ces séances. Le cardinal a noté les paroles, les gestes, les sourires, les regards. Non seulement il décrit avec autant d'abondance une consultation pontificale, touchant impôts et décimes, que l'organisation de la ligue antimusulmane, mais il cite les objections[2] et les réponses, dévoile les sous-entendus des uns, rapporte les exclamations violentes des autres, et consigne surtout les impatiences du Saint-Père devant les résistances ou les faux-fuyants, et ses décisions nettes et souveraines. Rien ne lui échappe, et parce qu'il ne fait grâce d'aucun aparté[3], son récit ressemble à des commérages. De tels croquis, légers ou malicieux, mettaient la grande figure du pape en péril d'amoindrissement : tant d'autres ont pâti

1. On relève dans cette liste les noms de l'archevêque de Sens, Pellevé, fort attaché à l'orthodoxie et que la *Satire Ménippée* ridiculisa injustement ; de l'évêque du Mans, d'Angennes de Rambouillet ; du futur Sixte-Quint, le mineur conventuel Peretti ; de Justiniani, maître général des frères prêcheurs, et du théatin d'Arezzo, que Clément XIV béatifiera en 1772.

2. Il raconte, par exemple, que le pape ayant proposé d'accorder un titre archiépiscopal à Rusticucci, il y eut, surtout parmi quelques cardinaux récemment promus, un certain désaveu : ils ne le jugeaient point, dit-il, assez savant.

3. « *Cardinalis Augustanus dixit Sanctitati suæ verbum et recessit a consistorio dolore ventris.* » (Consist. du 23 janvier 1572).

de l'épreuve! Mais loin de perdre à cette chronique potinière, l'âme de Pie V en sort ennoblie, tant on la voit occupée, même dans les menues affaires, de ne parler et agir que pour la gloire de Dieu.

Les cardinaux furent aussi conviés à collaborer plus activement au gouvernement de l'Église. Sans organiser les Congrégations romaines sur le plan de Sixte-Quint, le Souverain Pontife en remania plusieurs et en créa de nouvelles[1]. Les deux commissions cardinalices pour la conversion des hérétiques et des infidèles (1568) ne formaient-elles pas une première ébauche de cette féconde Congrégation *De propaganda Fide*, qu'institua Grégoire XV? La Congrégation de l'*Index* est du moins l'œuvre de Pie V. Ses fonctions d'inquisiteur lui avaient permis de constater les ravages des mauvais livres. A son avènement, il régularisa la répression que plusieurs, comme lui, avaient déjà tentée, et en lui donnant une base plus large et une législation officielle, il en assura l'efficacité. Cette innovation ne laissa pas de susciter les critiques et l'opposition. La France et l'Allemagne la subirent avec contrainte, ou même la combattirent. On s'ingéniait à découvrir des prétextes qui étendraient les exceptions. Ne fallait-il pas lire les ouvrages des hérétiques pour les réfuter? les prédicateurs ne devaient-ils pas jouir sans contrôle du droit d'étudier l'adversaire? Pie V, mécontent de ces subterfuges dont il démasquait le mobile, statua que la loi atteignait tout le monde : il n'en affranchit pas même les hauts dignitaires

1. Il organisa, en particulier, la Pénitencerie. Cf. Émile Göller, *Die papstliche Pönitentiarie von ihrem Ursprung bis zu ihrer Umgestaltung unter Pius V*, 1911.

et ne délégua pouvoir de dispense qu'à un petit nombre, tels que les généraux des dominicains et des jésuites.

Une autre Congrégation romaine appela son attention, celle que Pie IV avait chargée d'exécuter les résolutions du Concile de Trente. Il augmenta ses privilèges et lui concéda de prononcer sur les cas simples, ne se réservant que l'examen des affaires complexes.

Les Pères du Concile ne pouvaient espérer, pour mettre leur œuvre en valeur, un pape plus éclairé, plus sage, ni plus résolu. Dès l'aube de son pontificat, il comprit que Dieu lui assignait cette grande mission. Aussi, s'empressa-t-il de donner à tous ses nonces des instructions et demanda-t-il aux évêques d'adopter docilement les décisions conciliaires. L'archevêque de Trèves, qui, en souvenir de son sacre, avait offert à ses invités une copie du formulaire de Trente, reçut de chaleureuses félicitations. L'archevêque de Mayence, au contraire, encourut presque disgrâce à cause de sa tiédeur. Ne s'était-il pas aventuré à prévenir le légat que si les catholiques allemands acceptaient en principe les conclusions dogmatiques et cultuelles, ils réclamaient des adoucissements en matière de discipline ecclésiastique ! Puis, jugeant trop froid l'accueil fait à ses ouvertures, il avait imprudemment porté ses doléances à Rome. Cette démarche acheva d'irriter Pie V : l'intervention de François de Borgia et de Canisius préserva seule l'archevêque d'un blâme.

Le Saint-Père se refusait aux transactions. Maximilien lui opposait-il que la religion dépérissait en Bohême, que les paroisses attendaient vainement des

pasteurs, et que les fidèles mouraient sans sacrements parce qu'il défendait d'ordonner aucun clerc partisan de la communion sous les deux espèces? Mieux vaut, répondit le pape, un trouble local et passager, qu'une atteinte à l'exécution uniforme des décrets conciliaires.

Parmi les prescriptions de Trente les plus avantageuses à l'Église, on comptait l'institution des séminaires. Alors n'existaient point ces maisons bénies, où les clercs se préparent au sacerdoce dans l'atmosphère propice du recueillement, de l'étude et de la piété, et autant par les exemples que par les leçons de leurs maîtres. Les Universités enseignaient bien la théologie, les lettres, le droit et la médecine; mais, en dehors des cours, les jeunes gens demeuraient à l'abandon, et cette indépendance exposait leur vocation et leur vertu au danger de funestes rencontres. Pie V, renseigné d'expérience sur les bienfaits des monastères et des collèges, souhaitait trop vivement aux futurs prêtres pareils abris pour ne point hâter l'accomplissement des vœux du Concile. C'est par centaines de lettres qu'il conjure les évêques d'établir dans chaque diocèse un séminaire. « Vous auriez dû, leur déclare-t-il, prendre de votre propre mouvement cette décision, bien avant les assises de Trente. Mais aujourd'hui, après l'avis unanime des Pères, à toutes les raisons antérieures d'utilité s'ajoute un ordre formel. » Le 11 février 1566, il écrit en ce sens au primat de Hongrie; en 1569, il félicite les synodes allemands qui se proposent de créer des séminaires à Salzbourg, Freising, Ratisbonne et Brixen; il en fonde un lui-même en Suisse, à Locarno, et puisque l'exemple et la prière

ne suffisent pas, il ne craint pas de menacer :

« Si ce qu'on me rapporte de votre diocèse est exact, mande-t-il à l'évêque de Guarda, nous nous affligeons fort que celui qui doit entraîner les autres à l'obéissance se dérobe. Nous vous prions donc et vous ordonnons expressément de ne point différer davantage l'exécution d'une loi qui ne souffrait aucun retard. Autrement nous prendrions des mesures aussi pénibles que nécessaires. »

Ébranlés par ces admonestations, les évêques tentaient peu à peu de réaliser le désir du pape.

*
* *

L'assemblée œcuménique avait demandé, en outre, la rédaction d'un exposé clair, succinct et intégral de la doctrine chrétienne. Rien ne serait plus efficace, pensait-elle justement, pour garantir de l'erreur, dans le trouble des controverses.

Déjà plusieurs catéchismes catholiques avaient paru, entre autres ceux de Jean Dietenberger[1] et de Canisius. L'acrimonie que les Réformés leur témoignèrent prouvait péremptoirement leur nécessité. Malgré sa pondération et sa courtoisie, Canisius surtout fut odieusement outragé. A la suite du théologien Jean Wigand, qui, le premier, fit « retentir contre son catéchisme maudit et blasphémateur la trompette de la divine parole », Flacius, Hessus, Roding, Scheidlich, dénoncèrent avec la plus exquise politesse « cette impure ordure du diable, vomie par le chien Canisius ». L'auteur pouvait-il souhaiter plus décisif hommage?

1. Cf. H. Wedewer, *Johannes Dietenberger,* Fribourg, 1888.

Toutefois, Canisius, comme il le dit dans l'introduction de sa *Somme de la doctrine chrétienne*, « écrivait d'abord pour les catholiques allemands ». Ses livres personnels, et d'un caractère spécial, ne répondaient pas aux indications du Concile. Il fallait un ouvrage présenté par l'Eglise elle-même, et, dès lors, non seulement approuvé par le pape, mais publié en son nom.

Pie IV en avait confié le texte aux dominicains Marini, évêque de Lanciano, Foscarari, évêque de Modène, et Foreiro, et au secrétaire de saint Charles, le docte Poggiani. Pie V leur maintint sa confiance, mais suivit de plus près leurs travaux. Quand diverses commissions eurent successivement examiné le volume, il le fit paraître, en septembre 1566, sous ce titre : *Catechismus ex decreto Concilii Tridentini, ad parochos, Pii Quinti Pont. Max. jussu editus*[1].

Ce n'était point, en effet, ainsi que les manuels de Canisius, un abrégé doctrinal à l'usage des fidèles. Il s'adressait aux prêtres du clergé paroissial, et, avec sobriété et relief, mettait leur science théologique au point et facilitait leur enseignement. Pour connaître l'immense succès de ce *Catéchisme romain*, il suffit d'écouter encore les invectives des huguenots contre « l'odieuse et exécrable cabale de Rome[2] ». N'avaient-ils pas abusé de la foule en travestissant le dogme et la morale ? Or, à l'encontre de leurs billevesées, se dressait maintenant une réfutation victorieuse : l'exposé de la vraie doctrine.

1. Romae, in aedibus Populi romani, apud Paulum Manutium, MDLXVI, cum privilegio Pii V. Pont-Max. — L'ouvrage, de 359 pages in-4°, comprenait un index alphabétique des matières.
2. Cf. Wilkens, *Tilemann Hessus*, pp. 127-128.

Pendant qu'ils clabaudaient, après Tilemann Hessus, que « depuis cent ans livre plus astucieux n'était sorti des presses papistes », les catholiques réconfortés s'appropriaient le mot du jurisconsulte Georges Eder : « Il a beaucoup fortifié mes convictions, et j'en ai été très consolé. » Nombre d'évêques et de synodes provinciaux le recommandèrent[1], et sa diffusion s'étendit dès qu'on l'eut traduit en plusieurs langues[2].

Sans arrêter son zèle à la publication de cet ouvrage, le Saint-Père pressait les évêques de le faire enseigner et leur en donnait l'exemple[3]. Une bulle du 6 octobre 1571 réitérait ses exhortations et invitait l'épiscopat à ériger des confréries de catéchisme.

*
* *

D'autres réformes, souhaitées par le Concile de Trente, trouvèrent en Pie V le même appui. Quand il avait, religieux ou cardinal, visité des sanctuaires ou assisté aux offices, sa piété s'était alarmée souvent de la négligence du service divin et de la mauvaise tenue des fidèles. Le Souverain Pontificat lui conféra le pouvoir de remédier aux abus. Il l'exerça.

1. Cf. Natalis Alexander, *De Catechismi romani auctoritate.*

2. Le pape chargea le jésuite Paul Hoffäus de traduire le *Catéchisme* en allemand. Canisius revisa la traduction, qui parut à Dillingen en 1568. Cf. de Backer, II, p. 173, et Riess, p. 382.

3. Les jésuites de Rome mandaient à leurs confrères du dehors : « Un de nos pères est obligé de prêcher en allemand des sermons de catéchisme, dans une chapelle du palais papal, pour les Suisses qui forment la garde pontificale, pour leurs femmes et leurs enfants. »

La liturgie le loue justement d'avoir été « choisi par Dieu » autant « pour restaurer son culte » que « pour combattre les ennemis de l'Église ».

On le vit donc inspecter les principales basiliques de Rome, enjoindre à leurs chanoines de les orner, et déléguer des commissaires à la surveillance de toutes les églises. Il supprima ainsi les abus qui transformaient les temples en maisons profanes, où l'on se promenait familièrement, où l'on causait et plaisantait à haute voix, sans respect de Dieu, dans le tintamarre pittoresque des gémissements ou des injures, dont les pauvres assaillaient les nouveaux venus. Divers édits arrêtèrent ces désordres, et la menace d'onéreuses amendes, de la prison, même de l'exil, montre que le pape prétendait être obéi. Partout, d'ailleurs, il pourchassait les excès. Ayant appris que les dames portugaises de qualité envahissaient le chœur des cathédrales, usurpaient les stalles des chanoines et s'asseyaient jusque sur les marches de l'autel, sous prétexte de mieux entendre la messe, il commanda aussitôt au cardinal-Infant de Portugal d'interdire cette étrange ferveur.

On sait que la réforme du chant liturgique fut esquissée par Marcel II et Pie IV. Le premier, choqué des empiètements de la musique profane et de ses éclats de plus en plus tapageurs, résolut de la proscrire ; mais son règne de vingt-deux jours empêcha cette exécution. Le second chargea une commission cardinalice d'aviser à l'institution d'une musique sacrée, conforme aux décisions conciliaires. Alexandrin, qui avait approuvé Palestrina, ne se démentit point : devenu pape, il le nomma maître de la chapelle pontificale et encouragea puissamment ses efforts.

La restauration du culte comportait une autre réforme urgente, et plus délicate : celle du bréviaire. De nombreux synodes la réclamaient depuis vingt-cinq ans, et l'empereur Ferdinand Ier, le roi et les évêques de France la sollicitèrent du Concile.

Cette vieille question avait subi, dans tout le cours du XVIe siècle, mainte vicissitude. Léon X s'était essayé à la résoudre. Les préjugés de son entourage et les siens propres devaient le conduire à un échec. Cicéron enthousiasmait alors les esprits, et, sous cette influence, le pape, qui avait pour secrétaires les humanistes Sadolet et Bembo, ne donna d'autre consigne à Ferreri, en lui confiant la rédaction d'un hymnaire, que la recherche d'un « latin vraiment pur ». Le poète atteignit à souhait l'élégance du rythme et l'impeccabilité de la langue ; mais Phébus, l'Olympe, le Styx, Bacchus et Vénus même, qui ornaient les strophes, ne s'étonnèrent pas seuls d'une contribution inattendue. Clément VIII congédia cette mythologie désuète et préféra sainement aux règles de la « vraie latinité » les traditions des « anciens Pères ». Sur sa demande, le général des franciscains, François Quignonez, composa, de 1529 à 1536, un office, qui « devint principalement une lecture de la Bible et subsidiairement une lecture d'histoire ecclésiastique[1] ».

Paul IV, hostile à cette édition dont il n'avait jamais voulu se servir, défendit de la réimprimer. Il se proposait d'étendre à l'Église universelle le bréviaire réformé des théatins, quand il mourut. En 1562, le Concile de Trente aborda la question,

1. Cf. P. Batiffol, *Histoire du Bréviaire romain*, 1894, Paris, Picard, et l'*Histoire du bréviaire romain*, par Dom Bäumer.

mais il se sépara en laissant au Saint-Siège le soin de la trancher[1]. Plus heureux que ses prédécesseurs, Pie V eut l'honneur d'attacher son nom à cette grande œuvre et de restituer à l'Eglise l'unité et la pureté de la prière publique.

Dans la bulle *Quod a nobis,* qu'il promulgua le 9 juillet 1568, il énumérait les raisons de la refonte et les principes qui la dirigèrent. Beaucoup d'Ordinaires et de communautés avaient mutilé ou altéré par des annexes l'ensemble harmonieux de l'antique bréviaire. Ainsi se trouvait pratiquement abolie cette communion qui consiste à louer et prier Dieu par les mêmes formules. Pie V reprenait donc avec joie l'œuvre de Paul IV, dont le Concile de Trente avait agréé l'esprit. Il fixait les obligations et les défenses : seules obtenaient dispense les églises ou communautés qui possédaient, depuis deux cents ans au moins, un bréviaire approuvé par le Siège apostolique. La plupart des Ordres religieux conservèrent de la sorte leur office, et l'Église de Milan, son rite ambrosien.

Le nouveau bréviaire sortit en novembre 1568 des presses de Paul Manuce, comme le *Catéchisme romain.* Sans pénétrer dans le détail de sa rédaction, on peut en signaler les idées maîtresses. Le pape supprimait d'abord les adjonctions, telles que les psaumes graduels, l'office des morts et celui de la Sainte Vierge. Les consulteurs de la commission n'avaient point osé proposer cette coupure. Pie V comprit que viser au mieux c'était perdre le bien,

1. Aux trois évêques délégués par le Concile : Marini, Foscarari, — que nous venons de voir chargés de rédiger le catéchisme romain, — et Calinio, Pie IV adjoignit diverses personnalités, particulièrement les cardinaux Sirlet et Scotti.

car la longueur des compléments avait induit beaucoup de prêtres à l'abandon de la totalité, et il assuma de les rendre facultatifs. Restaurant, en outre, l'office dominical et férial, il déclassa hardiment plusieurs fêtes de saints. Enfin il adopta la Vulgate pour texte des psaumes et leçons d'Écriture attribués à chaque jour, garda généralement les antiennes et répons du VIII[e] siècle, mais introduisit dans les leçons des saints et des fêtes de notables changements.

Le clergé catholique reçut avec respect ce bréviaire. L'Italie, l'Espagne, le Portugal, l'acceptèrent presque aussitôt. La France ne commença de l'admettre qu'à partir de 1580, et sur les instances des jésuites; encore rencontra-t-il mainte opposition. En 1583, par exemple, le chapitre de Notre-Dame de Paris, malgré la requête de son évêque, Pierre de Gondi, le refusa.

Les successeurs de Pie V ne se crurent pas liés par la formule de la bulle *Quod a nobis* qui déclarait qu' « en aucun temps on n'y pourrait changer, ajouter ou retrancher quoi que ce fût ». Grégoire XIII et Sixte-Quint, pourtant admirateurs du Pontife, inaugurèrent les modifications, que suivirent les critiques de Bellarmin et de Baronius, les variantes de Clément VIII, d'Urbain VIII et de Benoît XIV. Mais comme il arrive aux grandes choses que leur insuccès temporaire dure peu, l'entreprise de Pie V, qui s'était maintenue, d'ailleurs, en ses éléments primordiaux, ne laissa point de reconquérir l'estime, et la récente réforme de Pie X, inspirée du même esprit et réglée par la même sagesse, a ramené sur elle l'attention et la faveur.

La revision du bréviaire entraînait celle du mis-

sel et de la liturgie. L'Église occidentale tolérait alors plusieurs rites : l'ancien romain, le gallican, le milanais ou ambrosien, et le mozarabe espagnol. Cette diversité officielle s'était progressivement accrue. Les cérémonies différaient d'un pays à l'autre, souvent même entre deux diocèses limitrophes, au point de compromettre les apparences de l'unité.

La commission cardinalice du bréviaire obtint bientôt des attributions plus élargies. Dès 1570, elle avait achevé son travail, et une constitution apostolique promulgua le nouveau missel, en réitérant les mesures d'application et de dispense de la bulle *Quod a nobis*[1].

L'Italie et l'Espagne l'accueillirent favorablement. En France, il suivit la fortune du bréviaire. Les synodes provinciaux de Rouen, de Reims et de Bordeaux, ceux de Bourges, de Toulouse, de Narbonne, et surtout la Bretagne, furent les premiers à concilier leurs usages avec les règlements pontificaux; à partir de 1583, la cour de France introduisit la liturgie romaine dans ses chapelles royales.

1. Il suffira de relever ici quelques détails pour donner une idée générale des remaniements et transformations. C'est Pie V qui rendit obligatoire, au début de la messe, la récitation du Ps. *Introibo* et du *Confiteor*, et, comme épilogue du sacrifice, cette « intense et substantielle » invocation du *Placeat;* c'est lui qui inséra le *Suscipe sancta Trinitas,* régla les rites de l'*Hanc igitur* et du *Per ipsum,* précisa la formule et les cérémonies de la bénédiction finale, et imposa la lecture du début de l'Évangile selon saint Jean *In principio erat Verbum.* Beaucoup de prêtres le récitaient déjà par piété depuis le XIIIe siècle, en commençant leur action de grâces. « Ils prononçaient à haute voix, car la dévotion du peuple l'exigeait... Les fidèles y tenaient tellement que certaines fondations de messes mentionnaient expressément cette lecture parmi les conditions à remplir. » Cf. Dom Eug. Vendeur, O. S. B., *La Sainte Messe. Notes sur sa liturgie,* Abbaye de Maredsous, 1909.

*
* *

Ces travaux apostoliques, qui concernaient l'Église entière, n'absorbaient pas l'âme de Pie V.

Il s'occupa d'étendre le règne du Christ, attisa le zèle des missionnaires et seconda leurs efforts. En même temps qu'il envoyait différents religieux dans les « Indes orientales et occidentales[1] », il exhortait, par de nombreuses lettres, les rois d'Espagne et de Portugal, le vice-roi du Pérou, le cardinal Spinosa et l'archevêque de Mexico à favoriser la conversion des infidèles. Il insistait surtout pour que les Espagnols cessassent de scandaliser les indigènes de leurs colonies et de les traiter inhumainement — double obstacle au progrès de la vraie religion.

Mais Pie V songeait particulièrement à l'élite de son troupeau. Plus de soixante constitutions ou bulles prouvent que l'ancien dominicain conservait aux Congrégations religieuses une fidèle sympathie. Le 15 mai et le 16 août 1567, il ne se contenta pas de louer les *Ordres mendiants*, il leur conféra des privilèges considérables, touchant l'administration des sacrements, la prédication, les funérailles, les legs et aumônes, etc. Chartreux, augustins, bénédictins, cisterciens, d'autres encore, reçurent bientôt pareilles faveurs, auxquelles s'ajoutèrent par la suite diverses immunités et avantages spirituels.

1. A la nouvelle que le P. Azevedo et ses confrères jésuites avaient été tués, en se rendant au Brésil, par des corsaires huguenots, le pape s'écria : « Loin de prier pour eux, recommandons-nous à leur protection, ce sont de vrais martyrs. » Parole prophétique, puisque en 1719 Benoît XIV les béatifie.

Quelques-uns regrettèrent même l'empressement de sa sollicitude, quand ils le virent étudier leur règle, la reviser et ruiner parfois des traditions qu'il jugeait des abus. Il précisa, en effet, le caractère de plusieurs Ordres et n'hésita pas à fondre en une seule des congrégations semblables. Mais tous devaient reconnaître que certaines mesures, telles que l'interdiction des allées et venues d'une « religion » à l'autre, et les changements apportés soit aux conditions du noviciat, soit à l'élection et au pouvoir des supérieurs, offraient de précieuses garanties.

Les réguliers eurent d'autres marques de la bienveillance pontificale. Pie V les défendit contre les Ordinaires ou les curés qui méconnaissaient leurs droits, et surtout contre les princes ou les gouverneurs, trop prompts à réduire leur influence. L'empereur Maximilien s'était avisé d'un moyen plus original et violent que judicieux et canonique, pour remédier aux désordres. Ses conseillers protestants ne cessaient de lui redire qu'il pouvait souverainement disposer, sans l'avis du pape, des biens ecclésiastiques de l'empire. Leurs suggestions prévalurent. Il distribua des monastères à des villes, même à des marchands, en hypothéqua d'autres, et prétendit les régenter tous. Comme des couvents résistaient à ses fantaisies, il manda d'office à Vienne leurs délégués. Puis, sous prétexte que l'autorité religieuse provoquait, par son inertie ou sa complaisance, les récriminations de la noblesse et du peuple, il accomplit une sorte de coup d'Etat monastique. Ne révoqua-t-il pas, de son propre mouvement, les anciennes constitutions, afin d'en imposer qui lui complussent? Déjà « Sacris-

tain » deux cents ans avant Joseph II, il entendit régler le chant de l'office et les rites des sacrements. Bien plus, destituant les supérieurs en charge, il leur enjoignit de quitter leurs couvents et investit ses officiers de leur juridiction jusqu'à ce que les évêques eussent pourvu aux postes vacants. Cette désinvolture n'agréa point au Saint-Père. Il censura l'ingérence de l'empereur et répondit à ses explications qu'il aurait dû préalablement lui en référer. Commendone intervint alors pour dénouer le conflit.

La sympathie du pape à l'égard des religieux ne l'empêchait pas d'apercevoir et de réprimer leurs faiblesses. Il les rappela fréquemment à l'esprit de leur vocation, leur interdit toute recherche de confort et de luxe, les obligea de manger à la table commune et de se reposer en dortoir, et les astreignit à toutes les sujétions du vœu de pauvreté[1]. La clôture monacale lui dut aussi une plus stricte observance. En Allemagne surtout, elle se relâchait. Les députés d'une province tenaient d'ordinaire séance dans les salles d'un couvent, et lorsque les débats se prolongeaient, leurs femmes venaient les rejoindre et résider avec eux. D'autres monastères abritaient les tribunaux, où la foule entrait pêle-mêle. Pie V supprima ces abus[2]. Les religieux qui

1. Pour faire un exemple, le pape mit en séquestre la succession du prieur de Sainte-Marie de l'Aventin, thésauriseur avéré, et ordonna de réparer avec ses économies irrégulières l'église et le couvent dont il s'était trop peu soucié.

2. Son succès fut moindre sur un autre terrain. Ayant appris que plusieurs monastères allemands avaient à leur service des cuisinières, il signifia leur renvoi; mais beaucoup de supérieurs alléguèrent qu'ils ne trouveraient pas d'homme pour remplir cet office, ou qu'il leur faudrait payer des salaires incompatibles

résistaient s'exposaient à de graves sanctions. Les Humiliés l'apprirent à leurs dépens.

C'était une manière de tiers-ordre bénédictin, fondé au XIe siècle, et qui, d'abord pauvre, avait amassé peu à peu de grandes richesses, en travaillant la laine. L'opulence détruisit la ferveur. Pie V chargea Borromée de mettre fin au relâchement (1567). Malgré sa prudence et son habileté, saint Charles ne put aboutir. Les Humiliés se plièrent à une soumission extérieure, sans rien changer de leur conduite ni de leurs sentiments. Bientôt s'organisa une conjuration armée ; la mort de l'archevêque de Milan fut résolue. Un des exaltés, Farina, s'offrit pour commettre le crime, moyennant des honoraires qu'un vol à l'église de Bréra fournit commodément. Saint Charles avait coutume de prier, chaque soir, après le coucher du soleil, dans la chapelle de son palais, en compagnie de sa famille épiscopale et de personnes dévotes. Farina s'introduisit parmi l'assistance, et tandis que l'on chantait ces paroles d'un motet : *Non turbetur cor vestrum neque formidet*, il tira presque à bout portant un coup d'arquebuse sur le cardinal. Celui-ci, gardant son sang-froid, ordonna aux chantres interdits de continuer l'office. Comme les grains de plomb, trouvés à terre et jusque sur ses vêtements, ne permettaient pas de nier qu'il eût par miracle échappé à la mort, l'émotion fut vive dans Milan, et le gouverneur dut commencer à rechercher le coupable.

Des instructions royales précipitèrent la procé-

avec leur dénûment. La plupart n'ébruitèrent point l'ordre pontifical ou refusèrent de s'y conformer. Cf. Otto Braunsberger, *op. cit.*, p. 73.

dure, car Pie V, à la nouvelle de l'attentat, se plaignit en consistoire de la mauvaise volonté des agents espagnols et adjura Philippe II de punir l'assassin. Il délégua, d'ailleurs, l'évêque de Lodi, Scarampa, pour enquêter en son nom, et assura le cardinal qu'il remerciait Dieu de lui avoir gardé un homme de son mérite et de sa vertu.

L'exécution de Farina et de ses complices lui parut même une réparation insuffisante. Il se fit adresser des renseignements précis sur l'Ordre des Humiliés, et quoique saint Charles le conviât à l'indulgence, quoique le nouveau général, Bescapé, lui promît d'opérer des réformes, il signa et fit parapher par quarante-trois cardinaux une bulle qui déclarait l'Ordre des Humiliés aboli[1] (7 février 1571). Cet incident servit à remettre en vigueur la constitution de Boniface VIII contre les meurtriers d'un cardinal.

*
* *

Nul ne s'étonnera qu'entre tous les religieux, Pie V ait honoré les frères-prêcheurs de sa prédilection. Le 17 septembre 1569, la bulle *Consueverunt*, qui recommandait aux prières de la chrétienté le succès de la ligue antimusulmane, évoquait les jours où, « dans une condition plus humble, il professait la règle de saint Dominique ». En toute rencontre il se souvint du passé.

L'une de ses joies était de retourner vivre comme

1. Le pape assigna des pensions aux religieux reconnus innocents et attribua les biens de la communauté à des fondations pieuses, particulièrement au séminaire de Milan.

un simple moine dans ses anciens couvents de la Minerve et de Sainte-Sabine[1], retraites heureuses où il ravivait les élans de sa piété et rassemblait ses forces en vue de son immense labeur. Tous les cloîtres dominicains pouvaient, au demeurant, escompter sa protection et ses largesses. Il les préserva d'abord des aliénations. Quand le cardinal Truchsess, Albert de Bavière et Ferdinand de Tyrol lui demandèrent (1566) de transformer le monastère dominicain d'Augsbourg en résidence de jésuites, il s'y refusa : « La Société de Jésus, écrivit le cardinal Alexandrin, est digne de tout honneur; mais enlever un couvent aux prêcheurs, qui la précèdent par leur origine, serait un abus. » Grâce à ses libéralités, de nouveaux prieurés dominicains s'érigèrent en Sardaigne, et les dominicaines de Saint-Sixte trouvèrent sur le Quirinal un abri plus attrayant. Bosco eut, cependant, la meilleure part. Pie V se proposait de revenir à son pays natal, pour y reprendre, dans un repos obscur, son humilité première, mais, comme le racontait Lacordaire à M. de Falloux : « le tombeau qu'il prépara est demeuré vide, Rome n'ayant pas voulu se dessaisir des précieuses reliques du dernier de ses pontifes canonisés[2] ».

1. A Sainte-Sabine, il retrouvait les grands souvenirs du passage de saint Dominique, de saint Thomas d'Aquin ou de sainte Catherine de Sienne. Sa cellule est aujourd'hui transformée en chapelle. Pie IX y apporta, en 1872, un crucifix qui avait appartenu à saint Pie V. Cf. Berthier, *Le Couvent de Sainte-Sabine à Rome,* 1912.

2. Voici quelques fragments de cette lettre : « ... Le général Bonaparte y ayant logé pendant deux ou trois jours, en 1796, laissa un ordre écrit de sa main pour qu'on respectât ce couvent. Dans les guerres postérieures, on y établit une compagnie de

D'autres privilèges favorisèrent les prêcheurs Le pape leur donna la préséance sur tous les Ordres mendiants[1], et leur concéda la Pénitencerie de Sainte-Marie Majeure et la nouvelle charge de théologal, annexée (1570) pour l'enseignement de la doctrine thomiste à la basilique vaticane[2]. Il enrichit d'indulgences la Confrérie du Rosaire et réserva au général et à ses délégués le droit d'en ériger canoniquement les fraternités; enfin il confia d'importantes missions à Vincent Justiniani et le maintint dans sa charge généralice après l'avoir créé cardinal[3].

vétérans français qui s'y conduisit avec toute la douceur et la régularité d'un corps de religieux. Ils prirent un soin particulier de l'église, toute riche de marbres et de tableaux précieux; pas un ne fut enlevé. » Plus tard, il y eut une alerte : on allait procéder à la démolition du couvent et se servir des matériaux pour la nouvelle place d'armes d'Alexandrie, quand l'officier qui commandait les vétérans expédia un courrier à l'empereur. Le messager revint de Paris avec « l'ordre impérial de ne pas enlever une pierre du couvent de Bosco. C'est ainsi que Napoléon sauva l'œuvre de saint Pie V ».

1. *Bullarium Ordinis praedicatorum*, t. V, *ab anno 1550 ad 1621*, Romae, in-4°, 1733.

2. Le premier titulaire fut Thomas Manrique. La bulle spécifiait que la charge passerait, avec la prébende, à ses successeurs dans la dignité de Maître des Sacrés-Palais. Cf. Mortier, *Histoire des Maîtres-généraux de l'Ordre des frères-prêcheurs*, V, Paris, Picard, 1911.

3. Cette bienveillance ne comportait-elle pas, en retour, quelque inconvénient ? S'il est vrai que les instances du maître-général Cavalli obtinrent plus de privilèges que ne l'entendait le Concile de Trente, l'Ordre dominicain ne dut-il pas se plier parfois aux vues personnelles du pape ? Sans doute, quand Pie V honora de sa présence, à la Minerve, un chapitre général (28 mai 1569), Justiniani, enthousiasmé, s'écria : « Depuis trois cents ans nos pères ont désiré voir ce que vous voyez et ne l'ont pas vu », mais la haute autorité et le tempérament volontaire du Souverain Pontife ne laissaient pas d'embarrasser les définiteurs. Cf. Mortier, *op. cit.*, p. 543 et 572, et *Acta*, cap. v, p. 24.

L'Église entière applaudit Pie V le jour où, glorifiant son insigne confrère, Thomas d'Aquin, il le déclara docteur et le classa au rang d'Ambroise, d'Augustin, de Jérôme et de Grégoire le Grand (11 avril 1567). Outre cette distinction, il invita Justiniani et Manrique à préparer une édition exacte et complète de ses œuvres, d'après les manuscrits du Vatican, et en assuma les frais. Mesure excellente, car les ouvrages de l'illustre théologien, épars et défigurés, n'offraient plus qu'une idée restreinte de son génie, et, en Allemagne surtout, semblaient dorénavant l'apanage des herboristes, qui les employaient avec désinvolture à envelopper leurs marchandises. Son influence s'amoindrissait ainsi peu à peu, au point que dans certaines Universités et couvents il passait pour gothique, et que de jeunes religieux lui préféraient à découvert celui qu'il avait victorieusement combattu et qu'ils nommaient, par une affectation enfantine, « le divin Averrhoès ». La bulle de Pie V réagissait donc heureusement contre les doctrines suspectes, en créant un courant d'admiration et de piété envers saint Thomas d'Aquin. Le pape obligea, d'ailleurs, les Universités à professer la *Somme théologique*. Pendant que les dominicains redoublaient de zèle, le jésuite Rheydt, supérieur du Collège de Cologne, s'empressa d'accéder à l'ordonnance pontificale, bientôt suivi par ses confrères de Vienne et d'Ingolstadt.

Inférer de ces renseignements que Pie V témoignait aux frères-prêcheurs une partialité mesquine offenserait son caractère. Tous les religieux trouvaient facilement auprès de lui accès et crédit.

Les franciscains lui durent de ne pas voir s'accentuer et aboutir les tendances de séparation qui se dessinaient parmi eux. Il fixa l'élection de leur général et la nomination de leurs provinciaux; il leur octroya la Pénitencerie du Latran et les chargea d'éditer à ses frais, et avec le même soin que celles de saint Thomas, les œuvres de saint Bonaventure. Au reste, l'un des personnages les plus honorés de l'affection et de la confiance du Saint-Père n'était-il pas franciscain? et ne lit-on pas, à Sainte-Marie Majeure, sur son tombeau : « A Pie V, de l'Ordre des prêcheurs, Sixte-Quint, de l'Ordre des mineurs, érigea, en reconnaissance, ce mausolée[1] »?

On sait comment leurs destinées se lièrent. En 1551, un jeune disciple de saint François, Félix Peretti, enchantait Rome par sa prédication, à l'église des Saints-Apôtres. Dans la fièvre du succès, il s'était livré à certains écarts de parole, que consignait un de ses auditeurs assidus, membre du Saint-Office. Cet inquisiteur, l'abordant un jour, le pressa de questions. Sans se dérober, ni recourir aux subterfuges, fermement et loyalement Peretti dévoila son âme. Édifié de ses réponses, son interlocuteur, désormais sûr de son orthodoxie foncière, et pressentant son génie, conclut la conférence par une étreinte et une promesse de protection. « C'était, dit M. de Falloux, Pie V qui venait d'embrasser Sixte-Quint. » Plus tard il le fit nommer inquisiteur, favorisa son élection au généralat des franciscains, le promut évêque et cardinal, et lui conféra la pré-

1. Pio V Pont. Max. ex ordine Praedic. Sixtus V Pont. Max. ex ord. Minor. grati animi monumentum posuit.

sidence de trois Congrégations (Évêques, Concile et Index).

La Compagnie de Jésus s'est plu, elle aussi, à rendre hommage aux mérites et à la sainteté de Pie V. Peut-être quelques-uns de ses membres craignirent-ils qu'un pape dominicain ne se montrât moins propice à cette illustre Société, contre laquelle invectivait Melchior Cano. Leurs appréhensions ne purent guère subsister, car, le jour où le Saint-Père prit possession de la basilique de Latran, comme il passait devant la maison professe des jésuites, et qu'il aperçut le général, François de Borgia, entouré de sa communauté, il le fit appeler aussitôt, arrêta le cortège et s'entretint plusieurs instants avec le saint.

Ce n'était pas seulement geste de courtoisie. Borgia ne tardait pas, en effet, d'écrire à tous les provinciaux de l'Ordre. « Deux fois déjà, j'ai parlé à Sa Sainteté... Elle marqua l'amour qu'elle porte à la Compagnie, demandant qu'on la visitât souvent et qu'on lui signalât ce qui serait convenable... Je lui ai indiqué l'obligation que nous impose notre quatrième vœu et je nous ai offerts à lui. S. S. s'est attendrie, témoignant par des larmes combien cette oblation lui plaisait [1]. »

Les actes prouvaient cette bienveillance. Non content de bénir et d'encourager les collèges des

1. D'autres que le général avaient la même impression favorable : « Le pape nous aime et a confiance en nous », déclarait Polanco à Canisius (1566). Le jésuite néerlandais Pierre Luis reprenait sa parole, le 21 octobre 1571, dans une lettre au recteur du Collège de Cologne : « Notre P. Toledo, qui accompagne Commendone, nous rapporte combien le pape aime notre Société. »

jésuites, Pie V contribuait à leur fondation. Il recommandait celui de Cologne à l'affection du nouvel archevêque (1568), et permettait à l'évêque d'Olmütz et au cardinal-évêque de Constance d'en établir dans des couvents déserts. Il accueillait avec condescendance les avis de Canisius et consultait souvent François de Borgia[1]. Justifiant le mot de ce dernier : « Le pape m'affirma qu'il voulait se servir beaucoup des ministères de la Compagnie », il adjoignit des jésuites à ses légats, les choisit pour aumôniers de ses navires et de ses troupes, les utilisa dans ses réformes et leur attribua la Pénitencerie de Saint-Pierre.

Malgré cette estime réciproque des deux saints, les propos les plus saugrenus continuaient de circuler en Espagne. On racontait que le Souverain Pontife allait modifier radicalement la Société, ou même la fondre dans une autre « religion ». Le général dut protester, le 7 mars 1568, contre ces bruits. Il affirmait de nouveau la sympathie réelle de Pie V pour son Ordre, et, après avoir énuméré quelques-unes des récentes faveurs pontificales, « sans parler des autres qui doivent rester secrètes », il concluait : « Nous pouvons rire, en voyant une telle différence entre ce qui se dit là-bas et ce qui se passe à Rome. »

Cependant, le Saint-Père édicta diverses ordonnances qui affligèrent la Compagnie. Les principales furent d'astreindre ses membres au chœur conventuel et de n'accorder le sacerdoce à aucun jésuite

1. « Nous avons mis le Saint-Père au courant de ce que vous regardez comme essentiel pour le bien de l'Eglise allemande, et il l'a approuvé. Si un bon avis vous vient, écrivez-le, et il arrivera aux oreilles du pape. »

qui ne fût profès. Après nombre d'instances infructueuses, François de Borgia demanda au cardinal Alciato si la décision du Souverain Pontife était un conseil ou un ordre. « Un ordre, répondit le cardinal, et non seulement pour les jésuites de Rome, mais pour tous[1]. » Alors, quand le général, « ayant parlé lui-même au pape, vit que c'était bien sa volonté, et que lui apporter d'autres raisons ne conviendrait pas[2] », il se soumit simplement. « Dieu avait permis, dit son distingué biographe, qu'un saint prît une mesure qui éprouvait l'obéissance de la Compagnie. Cette obéissance fut loyale et entière. François de Borgia suivit, trois mois plus tard, Pie V dans la tombe. Du ciel, les deux saints firent cesser l'épreuve[3]. »

*
* *

Il ne saurait être question de passer ici en revue, même rapidement, toutes les réformes tentées ou accomplies par Pie V. Mais le meilleur moyen d'en apprécier l'ensemble n'est-il pas de constater leurs effets? Or, tous les historiens avouent que, sous l'impulsion féconde du grand pape, la foi, la piété, le culte, prirent un nouvel essor. Clergé, religieux, fidèles, stimulés à mieux croire et à mieux vivre, répondaient aux désirs et aux admonestations du Saint-Père[4], sortaient de leur indifférence et restauraient les pratiques chrétiennes.

1-2. Lettre au P. Nadal (7 juin 1567).

3. Pierre Suau, S. J., *Histoire de Saint François de Borgia*, Paris, G. Beauchesne, 1910, p. 405.

4. « L'exemple du pape et sa sainte vie rendront ces médecines plus douces. » Lettre de Fr. de Borgia, 9 août 1569.

Tandis que les vertus de Pie V illustraient la chaire pontificale, à la même époque, dans le cloître ou au milieu du monde, des âmes d'élite se mortifiaient, et prodiguaient à l'envi leur zèle pour l'honneur du catholicisme. Rarement période fut plus fertile en saints. C'était le moment où saint Charles Borromée édifiait Milan de son abnégation et de sa charité, où saint Philippe de Néri exerçait à Rome un apostolat fameux, où saint François de Borgia honorait la Compagnie de Jésus et contribuait au renouvellement spirituel de l'Église ; où saint André Avellin, saint Félix de Cantalice, saint Stanislas Kostka, sainte Catherine de Ricci donnaient à la vocation religieuse, par leurs austérités héroïques, un regain de célébrité, pendant que sainte Thérèse et saint Jean de la Croix rajeunissaient la sève du mysticisme, que saint Joseph Calazance se dépensait à instruire et moraliser les enfants, et que saint Pascal Baylon témoignait à l'Eucharistie une dévotion, génératrice de fervents imitateurs. A ce moment encore, saint Louis Bertrand évangélisait la Nouvelle-Grenade, et les bienheureux Paul d'Arezzo, Simon de Lipnicz, Jean d'Avila et tant d'autres éminents personnages prouvaient, à la splendeur de leur renoncement et de leur dévotion, qu'en dépit de ses épreuves, l'Église gardait, intacte et puissante, sa vitalité.

Cette floraison magnifique ajoute à la gloire de Pie V. Car toutes ces âmes vertueuses, passionnées de dévouement et si attachées à Notre-Seigneur, ne trouvaient pas seulement dans les conseils du pape un soutien et une force ; elles s'entraînaient par ses propres exemples. La chrétienté avait, pour la conduire, mieux qu'un chef : un modèle.

CHAPITRE IX

LA MORT ET LA GLOIRE.

Au cours de cet ouvrage, les traits du caractère de saint Pie V se sont suffisamment dévoilés pour que le lecteur puisse s'en former une image précise. Non seulement il apparaît à l'aise dans son premier rôle, mais il complète et couronne par le prestige de la sainteté les nombreux titres qui lui donnaient le droit et la facilité de le bien remplir.

Cette sainteté rehausse toutes ses actions d'une surnaturelle noblesse. Gœthe admirait en Schiller « le grand style de sa vie ». Combien plus peut-on saluer dans la vie de Pie V l'unité et la splendeur d'un dessin net et harmonieux ! Il n'y a pas, entre ses diverses qualités, rupture d'équilibre : elles se concentrent sous la même direction, lui obéissent, et en reçoivent, avec un surcroît de force, une impulsion vivifiante. Car, à l'heure même où l'énergie du pape devait, semble-t-il, être le plus dispersée ; quand les péripéties innombrables de la lutte contre les huguenots appelaient sa vigilance ; que Maximilien, Sigismond-Auguste, Catherine de Médicis, Élisabeth d'Angleterre et Philippe II l'occupaient à la fois par leurs démêlés importants et ardus ; tandis qu'il organisait, dans l'angoisse et la

déception, la résistance aux Turcs, qu'il gouvernait l'Église et opérait heureusement des réformes considérables, à cette même heure, Pie V édifiait Rome et le monde par l'intensité de sa piété, ses mortifications et ses vertus.

Au physique, c'était un homme d'allure et de physionomie accusée. Le visage long, émacié, austère, le front chauve, la barbe copieuse et blanche, le nez fort et très busqué, les yeux vifs, sa demi-laideur disparaissait dans la flamme du regard, qu'il dardait droit, profond, irrésistible. Sa parole résonnait claire et impérative. Rien qu'à le voir et l'entendre, on pressentait un chef.

Son intelligence puissante et lucide, ennemie du verbalisme, des nuées et des chimères, scrutait sans effort les questions les plus variées, et sa mémoire prodigieuse facilitait son application. Il lui suffisait d'entretenir quelqu'un, d'étudier ou de traiter une affaire, pour s'en souvenir exactement à lointaine distance. Le comte della Trinita avait depuis longtemps oublié ses procédés discourtois envers le Père Alexandrin, quand la cour de Savoie le délégua comme ambassadeur à Rome. Pie V le reconnut aussitôt et accueillit ses hommages par cette apostrophe semi-railleuse : « Comte, je suis ce pauvre dominicain que vous avez voulu autrefois faire jeter dans un puits. Vous voyez : Dieu protège l'innocence. » Mais remarquant l'extrême confusion qui atterrait l'ambassadeur, il le réconforta, l'embrassa même, et lui assura des égards particuliers, durant le cours de sa mission.

Nul caractère ne fut plus haut, plus respectable. Il possédait éminemment cette mâle sincérité, qui est la vertu des forts, et, toute sa vie, il porta l'a-

mour de la vérité jusqu'à la passion et le courage de la dire jusqu'à l'audace. De là, son horreur du scepticisme et de cette indifférence que Pascal appelle avec flétrissure « manque de cœur ». De là, son antipathie déclarée contre toute opinion ou tolérance malsaine, et son indignation, également ravivée par chaque hypocrisie. Loin de s'aventurer en des chemins tortueux, ou de s'embusquer opportunément derrière une réticence, il aurait cru trahir par une apparence de feinte. Aussi parlait-il, écrivait-il toujours ouvertement, crûment, et c'est à peine, quand il s'adressait aux rois, si les formules de chancellerie parvenaient à étouffer la salve des mots impérieux et décisifs qui éclataient au travers de ses phrases.

Son activité inouïe a lieu d'émerveiller. Il ne cherchait de repos que dans le changement des occupations, de distraction aux affaires et à l'étude que dans la prière. Une surabondance d'énergie l'animait, l'entraînait. Chez lui, aucune trace de mollesse : ni mélancolique, ni doux, ni résigné, il est une force, qui s'avance, sans trêve et sans à-coup, pour la gloire de Dieu et l'honneur de l'Église.

Car Pie V fut une des volontés les plus robustes qu'on ait rencontrées parmi les hommes. Jamais mieux ne s'appliquèrent les vers fameux d'Emerson : « Quand le devoir murmure : tu dois, un cœur vaillant répond : je puis. » D'autres ont des élans aussi magnifiques, mais que suivent et anéantissent de prompts reculs. Il ignora ce ressac des impressions désordonnées. Toute la fermeté d'âme accumulée depuis sa jeunesse l'ancrait immuablement dans une constance sur laquelle déferlaient en vain les efforts de ses adversaires, échouaient

même les tentatives de son entourage. Fol ou naïf, qui prétendait changer ses décisions par la menace ou l'intrigue. « Notre Seigneur, écrivait Speciano à Borromée, est de ce caractère : lorsqu'on lui a demandé une chose, s'il la refuse, il ne trouve pas bon qu'on la lui demande de nouveau [1]. » Dès que sa conscience surtout lui montrait sa responsabilité aux prises avec quelque grand devoir, rien, ni personne, n'arrivait à vaincre sa ténacité [2]. « De telles raisons ne valent pas sur le Saint-Père, attestait l'ambassadeur de Venise, Soriano ; il répond tout de suite qu'il ne redoute pas le martyre, et que Dieu l'ayant placé dans sa fonction l'y protégera, en dépit de toute puissance humaine [3]. »

Le pape cédait pourtant à des remarques justes, ou devant une fâcheuse expérience de ses injonctions. Il approuva ainsi Commendone d'avoir agi à sa guise pour le bien, contrairement aux instructions pontificales ; et, quoiqu'il eût résolu de jeter l'interdit sur le diocèse de Naples, il se rendit aux supplications du cardinal Coreggio, qui lui en signala les périls. Bien plus, François de Borgia et Canisius l'amenèrent à mitiger, ou à modifier

1. 7 octobre 1570.

2. Quand il eut désigné François de Borgia pour accompagner dans ses légations le cardinal Alexandrin, on le conjura inutilement d'y renoncer. « Le P. Polanco exposa à Sa Sainteté les inconvénients que mon absence causerait à la Compagnie... Il représenta aussi mon âge et mes infirmités. Sa Sainteté jugea toutefois que ce voyage ne devait ni ne pouvait être retardé. » (Lettre au Provincial de Portugal, 9 janvier 1567.)

3. L'ambassadeur d'Espagne sollicitait pour un de ses amis une charge déjà promise par le Saint-Père. Pie V lui exprima ses regrets de ne pouvoir l'accorder ; mais comme l'espagnol insistait avec véhémence, il coupa froidement l'entretien par ce mot : « Monsieur l'ambassadeur, tous les princes du monde assemblés ne sauraient me faire revenir sur ma parole. »

même, en faveur des Allemands, certaines mesures, et il ne craignit pas d'avouer explicitement les rectifications consenties [1].

Comme il advient souvent aux volontaires, Pie V souffrait, néanmoins, d'être contrarié dans ses vues, et le témoignait vivement. « Qui a jamais ouï, dit le duc de Guise, qu'un homme, doué de toutes ces bonnes parties, n'eût avec lui de la colère ? Ceux qui ne se soucient guère que les choses aillent mal ou bien, ceux-là peuvent être sans s'irriter. » Rien d'étrange donc que le pape, si convaincu, si personnel, ait eu parfois des éclairs d'impatience [2]. Mais il reprenait sur-le-champ la maîtrise de lui-même, et il manifestait tant de regrets de son emportement, et s'efforçait d'en dissiper le souvenir par des procédés si délicats, qu'on disait couramment à Rome : « Le meilleur moyen d'obtenir une faveur du pape est encore de le désobliger [3]. »

1. En 1567, Pie V avait changé une décision du Concile de Trente, touchant les pouvoirs accordés par l'Ordinaire aux Ordres mendiants. Le 6 août 1571, il rapporta son propre arrêt et déclara qu'il redonnait aux évêques les droits fixés par le Concile. Cf. Otto Braunsberger, *op. cit.*, p. 72.

2. Cf. *Informationi di Pio V*. Bibl. Ambros. Milan, F. D. 181.

3. A cette époque, sévissait la manie des libelles calomnieux. Pour parer au chantage, il fallut remettre en vigueur la loi romaine qui punissait de mort leurs auteurs. Un pamphlétaire espagnol, irrité de n'avoir pu obtenir un bénéfice, publia contre Pie V une misérable diatribe, dans laquelle il traitait de « moine grossier, ce frère Michel, assassin vêtu en pape ». Découvert et arrêté, il comparut devant le Saint-Père. « Si tu avais calomnié le pontife, tu serais, lui dit Pie V, justement châtié ; mais comme tu n'as dit de mal que du frère Michel (et je sais mieux que toi comme il est mauvais), sois libre. Pourtant, crois-moi, renonce au métier. Mais si tu remarques en Pie V des défauts, viens me les dire ; je tâcherai de m'en corriger, et je te récompenserai de ta sincérité. »

Quelle erreur, toutefois, de l'imaginer hautain et méprisant! Pie V était bon, sinon de cette bonté banale qui se lie instantanément, ou de celle qui jaillit de grande source et coule à pleins bords, du moins, mieux que par réflexion et vertu. Nous connaissons les munificences de sa charité. Son cœur ne se dévoilait-il pas, quand, alarmé par une maladie grave de son neveu, le cardinal Alexandrin, il le soignait en père, ajoutait aux traitements des médecins prières et austérités, et, pour remercier Notre-Dame de sa guérison, envoyait de riches présents à la basilique de Lorette? Et n'est-il pas intéressant de voir ce pape, rigide observateur du jeûne et de l'abstinence perpétuelle, se préoccuper de la santé de Laurent Surius? « Sans doute, écrit-il au prieur de la Chartreuse de Cologne, le Père ne nous a jamais supplié, par lui-même ou par d'autres, d'alléger les obligations de sa vie monastique. Mais son âge et ses travaux historiques demandent qu'on le ménage. Aussi le recommandons-nous à votre affection dans le Seigneur. »

Disons-le néanmoins, les affections humaines ne l'émurent pas profondément, et s'il manifesta de la tendresse, c'est dans sa piété, et envers Dieu. Son âme se dévoilait alors ardente, délicate, toujours inquiète de mieux faire, pour mieux prouver son dévouement. Il faudrait la surprendre à l'heure de l'oraison, toute dressée d'amour vers Notre-Seigneur, toute confiante en la Sainte Vierge et saint Michel, ou repliée sur l'ombre de ses fautes, et gémissante[1]. Ne l'avons-nous pas vu raffiner de

1. Chaque jour, il récitait le Rosaire, et il ne cessa d'exhorter les prédicateurs à favoriser la dévotion à Marie. Il priait aussi

désintéressement, d'humilité, de sobriété, de continence, au point que les instances réitérées des médecins ne purent lui arracher son consentement à l'opération de la pierre, et qu'il préféra endurer héroïquement les souffrances les plus aiguës, plutôt que de livrer son corps à des mains étrangères? Lorsqu'après sa mort, les chirurgiens qui pratiquèrent l'autopsie lui découvrirent trois calculs, de plus d'une once chacun, ils s'émerveillèrent que Pie V eût supporté pareilles tortures [1].

L'heure était venue, d'ailleurs, où ce douloureux et volontaire supplice allait prendre fin. Épuisé par les soucis, les veilles, et tant de privations, Pie V approchait de la récompense. Ses derniers jours aviveraient encore les rayons de sa sainteté. Nul n'en doutait déjà, et Rome et l'Église, qui s'entretenaient avec édification des vertus du Pontife, se réjouissaient des miracles dont Dieu les consacrait. Guérisons, conversions, prophéties, efficacité surnaturelle d'*Agnus Dei*, bénits par lui, annonce de la victoire de Lépante, épisode du crucifix empoisonné..., quelle affluence de preuves, et quel éclat! La liturgie dominicaine a inséré dans l'office des Matines ce dernier miracle [2]. Pie V manifestait une grande religion au mystère de la croix. Sur son crucifix de chevet il avait fait graver le mot de l'Apôtre : « Loin de moi de me glorifier, si ce n'est dans

pour les défunts et avait une confiance, justifiée par d'éclatants témoignages, dans l'intercession des âmes du Purgatoire.

1. Cf. *Relatione dell' infermita, et morte di papa Pio quinto et d'altri particolari,* Arch. Vatic., t. XVI, fol. 818-827. — *Anal. Bolland*, 30 avril 1914.

2. « Christi plantas osculari fixas cruci gestiit; sed pro vita sui cari pedes ista retrahit. Toxico imbutis dari oscula prohibuit, alleluia. » (3e *répons.*)

la croix du Sauveur ». En cette attitude humiliée, qu'a popularisée la peinture, il passait de longues heures à genoux, les mains jointes devant le crucifix, ou le baisant affectueusement. Comme il se disposait, un jour, à rapprocher de ses lèvres les pieds du Christ, soudain ceux-ci s'écartent. Effrayé, désolé, il pousse un cri. Ses serviteurs qui l'ont entendu accourent. Ils sont ainsi témoins du prodige. Mais tandis que la conscience du Saint-Père s'alarme d'avoir pu mériter par quelque défaillance ce châtiment de Dieu, ses familiers, plus clairvoyants ou plus défiants, soupçonnent une tentative criminelle. Ils essuyèrent le crucifix avec de la mie de pain, et la donnèrent à un chien qui mourut à l'instant.

*
* *

Durant l'hiver 1571-1572, la maladie de Pie V s'aggrava, et son martyre fut extrême. Mais son âme, « toujours maîtresse du corps qu'elle animait », imposait silence à la plainte. Au cours des accès les plus âpres, il murmurait seulement : « Seigneur, augmentez le mal, s'il vous plaît, mais augmentez aussi ma patience ! »

Malgré sa faiblesse, il voulut observer les pratiques du Carême. Un de ses domestiques, l'apercevant plus débile, fit discrètement assaisonner de jus de viande la chicorée sauvage, sa nourriture habituelle. A peine le pape y eut-il goûté, qu'il s'affligea de cette fraude : « Voyons, mon ami, est-ce pour les quelques jours qui me restent à vivre, que je vais transgresser les lois de l'abstinence, que

j'ai inviolablement gardées cinquante-cinq ans? »

Privé du bonheur de célébrer la messe, il y assista, chaque matin, dans sa chambre. Le Jeudi saint (3 avril 1572), il reçut la communion en viatique, de son neveu le cardinal Alexandrin[1]. Celui-ci, informé à Lyon de la crise inquiétante que traversait son oncle, s'était, en effet, hâté de regagner Rome à grandes étapes. Le Vendredi saint, Pie V commanda qu'on lui apportât une croix, et, se levant, il alla, pieds nus, l'adorer.

Les Romains, affligés de l'affaiblissement progressif du pape, eurent une première alerte. Le Samedi saint, le bruit prématuré de sa mort se répandit. Ce furent incontinent des démonstrations de regrets, dont l'écho parvint au malade. Ému de cette affection, qu'il avait prédite lors de son avènement, il rassembla ses forces, le jour de Pâques, pour bénir encore la Ville. A cette annonce, une foule innombrable se massa sur la place Saint-Pierre, et quand le pontife défaillant apparut à la *loggia* de la basilique vaticane, revêtu des ornements pontificaux, un immense frisson courut parmi les rangs. Bientôt la voix de Pie V chanta la formule de la bénédiction, et telle était l'avidité de l'entendre, que, chacun retenant son souffle, elle arriva distincte jusqu'aux plus éloignés.

Comme une accalmie se produisit dans le mal, l'entourage du Saint-Père reprit espoir. Lui-même, se sentant moins invalide, désira entreprendre une

1. Quand il présenta l'hostie au Saint-Père, le cardinal prononça, suivant l'usage : « Que le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ *garde* votre âme *pour* la vie éternelle! » — « Non, interrompit le pape, il faut dire la formule du viatique : *Conduise* votre âme *à* la vie éternelle. »

dernière fois, le 21 avril, le pèlerinage aux sept basiliques de Rome, sa dévotion favorite. Cardinaux, médecins, familiers, s'efforcèrent vainement de le retenir. Il partit à pied, soutenu par deux serviteurs, mais si pâle, si chancelant, image vivante de la mort, que Marc-Antoine Colonna, qui le rencontra dans le parcours, le supplia de regagner d'urgence en litière son palais. Pie V l'écarta doucement et poursuivit sa route.

Les chanoines de Saint-Jean de Latran le conjurèrent, à leur tour, de renvoyer au lendemain les autres visites. Un moment, il parut céder. Mais regardant le ciel : « Celui qui a tout fait, dit-il, achèvera lui-même son œuvre »; et, secouru visiblement par la grâce, il acheva le cycle de ses dévotions. Sur le seuil du Vatican, l'attendaient un groupe de catholiques anglais, proscrits par Élisabeth : il les interrogea paternellement, commanda au cardinal Alexandrin de les assister, et s'écria : « Seigneur, vous savez que je fus toujours prêt à verser mon sang pour le salut de leur nation. »

Il obtint, du moins, la faveur de mourir en pleine connaissance et de remettre, lui aussi, son âme entre les mains du Père. Jamais il ne fut plus calme qu'en ses derniers jours, plus détaché, plus souriant, plus céleste. Par son ordre, on lisait sans répit, à son chevet, les psaumes de la Pénitence ou le récit de la Passion du Sauveur [1]. Le 30 avril, il annonça qu'il atteignait le terme et invita l'évêque de Segnia, sacriste de Saint-Pierre,

1. Chaque fois que revenait le nom de Notre-Seigneur, Pie V se découvrait, et lorsque son extrême faiblesse l'en empêcha, il pria l'un des prélats de sa maison de le suppléer.

à lui administrer l'Extrême-Onction. Auparavant, toutefois, il voulut se relever et s'agenouiller, pour mieux s'anéantir devant Dieu et Lui rendre solennellement le dépôt sacré de l'Église, que lui avait confié sa Providence. Quand il eut reçu avec foi et charité les derniers sacrements, il fit approcher de son lit les cardinaux Alexandrin, Rusticucci, Peretti, Carafa, Aquaviva, d'Arezzo, le général des dominicains Cavalli, et, par un retour suprême d'énergie, il leur légua ce noble adieu : « N'ayez pas de chagrin; car si vous avez aimé ma vie mortelle, pourtant misérable, combien plus devez-vous aimer la vie immuable et heureuse, que la miséricorde divine va bientôt, je l'espère, m'accorder. Vous n'ignorez pas de quelle passion je souhaitais voir renverser l'empire des Turcs; mais puisque mes péchés m'ont rendu indigne d'admirer ce triomphe, j'adore les jugements de Dieu et j'accepte sa volonté. Et maintenant, je vous recommande la sainte Église que j'ai tant aimée. Employez-vous à m'élire un successeur zélé, qui ne cherche que la gloire du Sauveur, et qui n'ait d'autre intérêt ici-bas que l'honneur du Siège apostolique et le bien de la chrétienté. »

Il s'était exprimé vivement, et sa tunique de laine, remontée vers l'épaule, laissait son bras nu. Sitôt qu'il le remarqua, sa modestie scrupuleuse retrouva la force de rabattre précipitamment sa manche. Puis, ayant fini de parler aux hommes, sa tâche terrestre terminée, il ne s'adressa plus qu'à Dieu. Le 1er mai 1572, à cinq heures du soir, après avoir, durant la journée, souvent baisé le crucifix et constamment prié, tandis que ses lèvres murmuraient cette strophe du bréviaire :

Quaesumus, auctor omnium,
In hoc paschali gaudio,
Ab omni mortis impetu,
Tuum defende populum,

Pie V s'en alla rejoindre les grands papes, ses pareils, Léon le Grand, Grégoire VII, Innocent III, et la phalange toujours accrue des valeureux adversaires de l'hérésie, que guide et entraîne, depuis l'aube des âges chrétiens, l'exemple des Athanase, des Augustin et des Cyrille.

*
* *

Nous ne retracerons point ici toutes les manifestations de deuil et de piété qui suivirent sa mort[1]. Rome et la catholicité témoignèrent déjà, mieux que les pompeux éloges de Marc-Antoine Muret, ou, plus tard, d'Antoine Buccalpaldi, leur persuasion de sa sainteté. Pendant que les rois et le peuple se disputaient ses reliques, sainte Thérèse et le sultan traduisaient, d'ailleurs, l'opinion du monde. L'une, miraculeusement prévenue de sa mort, éclatait en sanglots et disait à ses religieuses : « Ah ! pleurons, car l'Église est maintenant veuve de son très saint pasteur » ; l'autre ordonnait, à Constantinople, trois jours de réjouissances publiques, en signe d'allégresse nationale.

Des hommages plus glorieux exaltèrent Pie V. Non seulement Sixte-Quint lui érigea dans la

1. Le R. P. François Van Ortroy, dans les *Analecta Bollandiana* du 30 avril 1914, a publié trois pièces des Archives vaticanes sur le pape saint Pie V, et, au cours de ses intéressants commentaires, il écrit : « Tous les diplomates accrédités à cette époque auprès du Saint-Siège sont unanimes à admirer le caractère religieux et la sainteté du pape défunt. »

basilique de Sainte-Marie Majeure un mausolée somptueux[1], mais Bacon, qui s'étonnait que l'Église ne se hâtât point de lui dédier des autels, eût, à quelques ans près, vu combler ses désirs. En 1671, Clément X, sur les instances du général des dominicains, qu'appuya Louis XIV[2], béatifia Pie V, et Clément XI, en le canonisant le 4 août 1710, déclara qu'il voulait « honorer le Siège apostolique et lui procurer un patronage souverainement opportun et nécessaire ».

La bulle décernait au nouveau saint cette louange que « brillaient en lui une ardeur infatigable pour la propagation de la foi, un incessant labeur dans le rétablissement de la discipline ecclésiastique, une vigilance assidue à l'extirpation des erreurs, une charité merveilleuse envers les pauvres et une force

1. Ce mausolée en marbre, œuvre de Leonardo de Sarzana, occupe le côté droit de l'autel, et s'étend du pavé à la voûte. Saint Pie V est assis au centre, en habits pontificaux, et bénissant. Entre des colonnes de jaspe vert, des bas-reliefs d'albâtre et des inscriptions rappellent les événements principaux de son règne. En 1698, on ajouta au monument une châsse de marbre vert antique, rehaussée d'ornements en bronze doré, et l'on y déposa les reliques du saint. Ces ossements, placés dans leur position normale, furent recouverts d'une effigie de grandeur naturelle, qu'on a continué de revêtir des insignes de la papauté. Sixte-Quint se fit ériger, en face de ce monument, un mausolée de même style : mais il a voulu se tenir à genoux et les mains jointes, en regardant saint Pie V, comme pour implorer sa protection auprès de Dieu.

2. La lettre du roi de France, remise au pape par le cardinal d'Este, invoquait « sa qualité de fils aîné de l'Église et la reconnaissance parfaite qu'il conservait des soins particuliers qu'a pris ce grand successeur de saint Pierre d'arrêter les progrès qu'aurait pu faire en notre royaume l'hérésie qui commençait à s'y glisser durant son pontificat ». Elle se terminait ainsi : « Escrit à Versailles, 15me jour de février 1671, Vostre dévot fils, le roy de France et de Navarre, LOUIS. » Et plus bas : DE LIONNE.

invincible pour revendiquer les droits du Saint-Siège ».

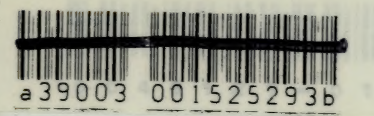
Bref et substantiel résumé d'une grande vie. Car si court qu'ait été son pontificat, puisqu'il ne dura que six ans, trois mois et vingt-trois jours, Pie V prouve magnifiquement qu'une carrière n'a pas besoin d'être étendue, pour être glorieuse et féconde. Quand on songe à tout ce qu'il a entrepris et exécuté, vigoureusement, durablement, malgré les obstacles et les vicissitudes d'une des époques les plus troublées et les plus dangereuses, et qu'on aperçoit, grâce à lui, les décisions du Concile de Trente devenir une réalité et les œuvres vives du catholicisme prendre un nouvel essor, on conçoit que l'Église, reconnaissante et fière de son zèle, de ses exploits et de sa vertu, garde impérissable mémoire du dernier de ses Pontifes canonisés, l'honore de son culte, et se plaise à escompter son appui.

« Si vous avez vu un homme un, disait un latin, vous avez vu une grande chose. » Pour nous, qui, étudiant depuis plusieurs années l'histoire de saint Pie V, avons pu contempler la splendide unité de son caractère et de sa vie, après avoir souhaité que son illustre exemple suscite de nombreux et persévérants imitateurs de sa foi, de son courage et de son dévouement à l'Église, nous voulons achever ce volume, pieusement, comme nous l'avons écrit, par cette prière de la liturgie dominicaine : « O Pie V, pasteur admirable, souvenez-vous de votre troupeau. Debout devant le Souverain Juge, prenez le parti des fidèles. Qui intercéderait plus efficacement que vous? car aucun homme n'a consacré une force plus intense à procurer sur la terre la gloire de Dieu. »

TABLE DES MATIÈRES



TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS.


a39003 001525293b

